izeti

NAZIONALE
BIBLIOTECA VITT. EMANUELE
1
4 C
33
ROMA

ARNESI ALFREDO
ROMA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

4 cant. 83

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

SUIVI D'UNE ÉTUDE CRITIQUE

SUR

MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVI APOCRYPHES

— AVEC PORTRAITS INÉDITS DE MARIE-ANTOINETTE, ETC., ET FAC-SIMILE —

PAR

A. GEFFROY

PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEUXIÈME EDITION

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

NAZIONALE
1
4 -C
33
ROMA
VITT. EMANUELE

:ZOT

'volution d'Angle- ıvénement de Char- rétablissement des . 6 vol. in-12, en . . . . . 21 fr.

'rles Ier, depuis qu'à sa mort (1625- ı un *Discours sur la leterre*. 7e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell (1649-1658). Nouv. édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

Histoire du protectorat de Richard Cromwell et du **rétablissement des Stuarts** (1659-1660). 5e édition. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.

Monk. Chute de la République, etc. Etude historique. 1 vol. in-12 3 fr. 50

Portraits politiques des hommes des divers partis : *Parlementoires, Cavaliers, Républicains, Niveleurs;* études historiques. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Sir Robert Peel. Étude d'histoire contemporaine, 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Essais sur l'histoire de France, etc. Nouv. édit. 1 vol. in 12. 3 fr. 50

Histoire de la civilisation en Europe et en France, depuis la chute de l'Empire romain, etc. 7e édit. 5 vol. in-12. . . . . 17 fr. 50

Histoire des origines du gouvernement représentatif *et des institutions politiques de l'Europe*. Nouvelle édit. 2 vol. in-12. . . 7 fr.

BARANTE

Histoire des ducs de Bourgogne. Nouv. édit., illustrée de vignettes. 8 vol. in-12. . . . . 24 fr.

Tableau littéraire du XVIIIe siècle. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Royer-Collard. — Ses discours et ses écrits. Nouv. édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

Études historiques et biographiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

Études littéraires et historiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . 7 fr.

ROUSSET (C.)

Histoire de Louvois (*Ouv. couronné par l'Académie française, 1er prix Gobert*). Nouvelle édition. 4 vol. in-12. . . . . 14 fr.

POIRSON (AUG.)

Histoire de Henri IV. Nouv. édit. 4 vol. in-12. (*1er prix Gobert, de l'Acad. française*). . . . . 16 fr.

MERCIER DE LACOMBE (CH.)

Henri IV et sa politique. (*Ouv. couronné par l'Académie française.* Nouv. édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

MIGNET

Éloges historiques, faisant suite aux *Portraits et Notices*. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

Charles-Quint, SON ABDICATION, SON SÉJOUR ET SA MORT AU MONASTÈRE DE YUSTE. 5e édit. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'à 1814. 9e édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

BAILLON (Cte DE)

Lord Walpole à la Cour de France. 1723-1730. 1 vol. in-12 . . 3 fr. 50

MEAUX (VIC. DE)

La Révolution et l'Empire. Étude d'histoire polit. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

PONCINS (L. DE)

Les Cahiers de 89 ou les vrais principes libéraux. 1 vol. in-8. . 6 fr.

ALEX. SOREL

Le Couvent des Carmes et le Séminaire Saint-Sulpice *pendant la Terreur*. 2e édit. 1 vol. in-12, fig. . 3 fr. 50

GONCOURT (E. ET J. DE)

Histoire de la société française pendant la Révolution et pendant le Directoire. Nouv. édit. 2 vol. in-12 7 fr.

GUADET

Les Girondins. Leur vie, leur proscription et leur mort. 2e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

FLEURY (ED.)

Saint-Just et la Terreur. Étude sur la Révolution. 2 vol. in-12. 6 fr.

SCHNITZLER

La Russie en 1812. — *Rostoptchine et Kutusof*. Nouv. éd. 1 v. in-12. 3 fr. 50

ERNOUF (Be)

Le général Kléber. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

Digitized by Google

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Digitized by Google

1. 4. C. 3

Digitized by Google

GUSTAVE III

D'APRÈS LE PORTRAIT PEINT PAR ROSLIN EN 1774

et conservé au Musée royal de Gripsholm en Suède

Imp. Ch. Chardon aîné Paris

Digitized by Google

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

SUIVI D'UNE ÉTUDE CRITIQUE

SUR

MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVI APOGRYPHES

— AVEC PORTRAITS INÉDITS DE MARIE-ANTOINETTE, ETC. ET FAC-SIMILE —

PAR

A. GEFFROY

PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

IN ROMA

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1867

Tous droits réservés.

Digitized by Google

INTRODUCTION

Le principal objet de ce travail est de montrer dans un cadre restreint l'intéressante diffusion des idées et des mœurs françaises pendant les vingt années qui ont précédé la Révolution. On vit alors l'esprit français, après une éclatante période d'empire exclusif, se familiariser et s'ouvrir aux idées étrangères, et gagner en séductions nouvelles ce qu'il paraissait abdiquer de réelle autorité. Dans les souvenirs de l'Europe et dans les nôtres, cette heure dernière est à la fois terrible et charmante, et mêlée de contrastes inouïs. Elle est séparée de notre temps par une transformation prodigieuse, il est vrai, mais non par un abîme où se soient perdus toutes les influences et tous les courants ; quand on l'étudie, la solidarité qui l'unit à notre dix-neuvième siècle reparaît. Nous sommes loin cependant de la bien connaître ; plus d'une des personnes qui feront figure ici pour avoir honoré la France de leur temps sont à peine nommées dans les livres, et tel mouvement d'opinion intéressant au plus haut degré l'histoire de notre ancienne monarchie nous apparaîtra dans un ensemble qu'on n'avait pas encore signalé. C'est que nous

avons eu recours aux contemporains étrangers ; ils ont connu ces rares personnes, ils ont été dépositaires de leurs confidences, et ils nous les ont révélées.

A cette étude comparative, la Suède de Gustave III, si ouverte aux idées du dix-huitième siècle, si mêlée à notre propre histoire dans ce même temps grâce au génie sympathique de son peuple et de son roi, offrait un cadre aimable, avec une perspective suffisante et d'agréables proportions. On voit les peintres se servir, pour juger leur œuvre, d'un miroir qui la reflète en l'isolant, de manière à en modifier le premier aspect. Grâce à l'intervention de ce milieu factice, qui ne trouble pas les rapports intimes, l'ensemble du dessin et l'harmonie de la couleur ne sont plus voilés, et tout le relief apparaît. C'est une expérience à peu près semblable que j'ai voulu tenter. J'ai interrogé la Suède, qui pouvait me servir, à certains égards, de miroir. Je lui ai demandé sous quels traits la France des dernières années de Louis XV et du règne de Louis XVI lui était apparue, et je me suis efforcé de reproduire fidèlement cette image.

Quant aux sources, puisqu'il s'agissait de restituer une époque de relations complexes et intimes, il n'y en avait pas de plus souhaitables que les correspondances politiques ou privées, conservées dans les archives de famille ou d'État. Grâce à de puissants secours, je les ai obtenues presque innombrables. Une mission officielle m'a permis de travailler pendant huit mois consécutifs dans les principales archives du Nord, principalement à Stockholm, à Upsal et à Copenhague. Au retour, les archives de notre ministère des affaires étrangères m'ont été libéralement

ouvertes, et j'ai pu de la sorte contrôler et compléter en France les informations que la Suède m'avait livrées. Toutefois, c'est au riche dépôt d'Upsal que je dois les plus précieux documents. Dans l'immense collection des papiers de Gustave III, par lui léguée à la bibliothèque de la principale université suédoise[1], j'ai trouvé les lettres éloquentes que plusieurs des femmes les plus spirituelles de la société française adressaient au roi de Suède. Madame d'Egmont, la célèbre fille du maréchal de Richelieu, et sa tendre amie, madame de Brionne, voyant en Gustave le roi philosophe, le souverain libéral qu'en dignes filles du dix-huitième siècle elles avaient rêvé, professaient envers lui un sentiment enthousiaste, dont la chaleur survit dans leur correspondance. Madame d'Egmont n'était connue, je crois, que comme une brillante héroïne de fêtes et de plaisirs; elle se montrera ici sous un nouvel aspect; de son lit de souffrance où elle s'éteint jeune encore, elle dicte des mémoires politiques et pleure de honte à la nouvelle du partage de la Pologne. Les comtesses Noailles de La Marck et de Boufflers, plus âgées, se disputent le privilége d'adresser à Gustave III des conseils, non plus seulement en vue des affaires publiques, mais sur la littérature et pour la vie privée. Mademoiselle Necker vient ensuite, avec son ardeur déjà difficilement contenue, et dans les bulletins de nouvelles, puis dans quelques lettres in-

[1] Voir le catalogue de cette collection aux pages 447 et suivantes de mes *Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les archives ou bibliothèques de Suède, Danemark et Norvége.* Imprimerie impériale, 1856.

quiètes de la jeune ambassadrice, on aime à pressentir la future madame de Staël.

Gustave III lui-même, soit par les nombreuses minutes de ses lettres, conservées à Upsal, soit par les débris de sa correspondance qui se retrouvent parmi nous, apparaît aussi en première ligne avec sa physionomie intelligente et ouverte, révélant un esprit curieux, un caractère aimable, une nature prompte et vive. Dès sa jeunesse, les anciens engagements de la Suède tournent naturellement ses regards et ses espérances vers la France. Il est témoin, sous Choiseul et Vergennes, de quelques-uns des derniers beaux jours du cabinet de Versailles, encore fidèle à ses traditions, et sauvegardant l'alliance des États secondaires en vue du maintien de l'équilibre général. Ces relations politiques en amènent d'autres, plus intimes. Gustave III visite deux fois Paris et la cour, il envoie ses jeunes officiers servir sous nos drapeaux dans la guerre d'Amérique, et mériter au retour un brillant accueil à Versailles. C'est là que le *beau* Fersen, le généreux Stedingk et l'adroit Staël commencent, avec la faveur très-marquée de Louis XVI et de Marie-Antoinette, des fortunes brillantes et diverses. Les deux premiers restent fidèles au souvenir reconnaissant de cette faveur, Stedingk avec le regret de ne pouvoir servir qu'indirectement et de bien loin la cause du roi et de la reine de France tombés dans le malheur, Fersen avec un dévouement actif qui affronte jusqu'à l'extrême péril pour seconder en 91 et 92 les efforts de Gustave III en vue de la contre-révolution. Ainsi mêlés à nos prospérités et à nos malheurs, ces Suédois nous racontent, par ce qui nous reste de leurs souvenirs et de leurs correspon-

dances, beaucoup de choses nouvelles et d'un grave intérêt.

L'histoire diplomatique m'offrait la trame solide sur laquelle les détails d'observation littéraire et morale viendraient se placer. On imagine aisément quelle abondance d'informations présentent les innombrables registres des archives d'État. J'ai mis à profit, outre la riche collection de notre ministère des affaires étrangères, nos Archives générales; outre les portefeuilles des ministères des affaires étrangères en Suède et en Danemark, les Archives du royaume à Stockholm, la bibliothèque royale de cette ville, celle de l'université d'Upsal, puis un certain nombre d'archives particulières, que j'ai pu consulter soit par moi-même, soit par d'obligeantes communications, soit grâce à des recueils publiés en Suède.

On verra que j'ai pris soin de remercier chemin faisant un certain nombre de personnes sans le secours desquelles plusieurs sources d'instruction m'eussent été interdites; mais je dois un témoignage particulier de reconnaissance en même temps que de triste regret à la mémoire de M. Thouvenel. Ministre généreux et libéral, en même temps qu'avec une patriotique ardeur il usait sa vie à l'étude des grandes affaires, il continuait de s'intéresser aux études historiques, et prenait à cœur d'offrir à quiconque travaillait avec zèle autour de lui des encouragements affectueux et une aide persistante. Je ne puis omettre, à côté de son nom, celui du ministre actuel des affaires étrangères de Suède. M. le comte de Manderström n'a cessé, pendant plusieurs années, de me prodiguer au sujet de ce travail les meilleures informations. Si bien instruit lui-même de notre récente histoire, appréciateur très-

compétent de notre goût littéraire, même de nos curiosités et de nos délicatesses, après avoir occupé, lui aussi, ce poste éminent de la légation suédoise que des traditions non interrompues et ici rappelées ont mise en vive lumière dans notre société parisienne, il avait préparé et copié de sa main un grand nombre de documents, des plus inconnus et des plus graves, que contenait le dépôt confié à ses soins. Il se proposait d'écrire une histoire de la contre-révolution, et l'étendue, la variété des ressources dont il disposait promettaient de réunir entre ses mains tous les éléments d'une enquête qui n'a pas encore été complétement faite. Cependant, le soin des affaires lui laissant trop peu de loisirs, il a bien voulu, par une insigne confiance, m'envoyer de Stockholm tout ce précieux butin. Je n'ai consenti à en faire usage qu'en gardant le vif regret du beau livre qu'il en eût tiré.

Ces études avaient paru d'abord dans une revue célèbre[1]. Elles reparaissent ici modifiées et augmentées. Les chapitres sur Marie-Antoinette et madame de Staël ont été particulièrement remaniés.

Je dois quelques mots d'explication au sujet de l'Appendice. Il s'ouvre par un Essai critique sur les lettres apocryphes de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Plusieurs fois pendant le cours de mon travail, j'avais rencontré la nécessité de recourir à la correspondance du roi et de la reine. En voyant les Suédois, un Stedingk, un Fersen, un Staël, si bien accueillis de notre cour, je devais rechercher à l'aide des documents les plus sincères en quelle mesure

[1] *Revue des Deux Mondes* de 1864 et 1865.

Digitized by Google

s'expliquaient certaines inquiétudes de l'opinion que suscitait la présence de tant d'étrangers à Versailles. Quand, plus tard, j'avais à raconter les efforts tentés par le roi de Suède en vue de la contre-révolution, et à dire quels motifs d'espérance légitime ou de désillusion s'offraient à lui, il m'avait bien fallu examiner tout d'abord quelle était l'attitude de Louis XVI et de Marie-Antoinette, jusqu'où ils s'aidaient eux-mêmes, et si leurs vues s'accordaient avec celles du chevaleresque Gustave III. Inévitablement amené de la sorte, sans compter cette lumière du nom de Marie-Antoinette qui tire tout vers soi, à faire usage des correspondances récemment publiées, je me suis trouvé en présence de la question d'authenticité soulevée en Allemagne par M. de Sybel, question fort intéressante au point de vue des études qui m'occupaient et pour notre histoire nationale. Le caractère apocryphe d'un certain nombre des lettres attribuées au roi et à la reine m'ayant apparu avec tous les caractères de l'évidence, je l'ai dit publiquement; j'aurais cru, en le taisant, manquer à une impérieuse obligation morale; car la conscience publique veut être avertie, s'il est vrai — et cela est vrai — que des fabricateurs de lettres historiques et même d'autographes viennent insulter à la vérité, se jouer des plus nobles figures de notre histoire, de nos plus graves souvenirs, de nos plus respectables émotions. MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches avaient été évidemment trompés par une indigne supercherie. Je me suis contenté toutefois de faire connaître d'abord, dans un court résumé [1], les raisons mo-

[1] Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1865.

rales et littéraires qui suffisaient à mes yeux pour faire jaillir toute lumière; j'atteignais ainsi le double but de témoigner pour mon propre compte de la vérité, et d'observer en même temps, dans la mesure du possible, les considérations personnelles, que j'avais à cœur de ne point mettre en oubli. Je me suis trouvé plus tard conduit à démontrer par le détail combien l'on avait été grossièrement trompé[1]. Fort peu désireux de reproduire une polémique dans le cours de laquelle je n'ai toutefois pas écrit une seule ligne que je doive désirer aujourd'hui de retirer ou de modifier, j'ai cru seulement utile de rappeler ici, dans l'Appendice, les principales preuves, en y ajoutant quelques démonstrations nouvelles.

L'Appendice offre ensuite une série de pièces inédites, où je n'ai admis, ayant à choisir entre d'innombrables documents, que ce qui me paraissait être d'un incontestable intérêt. C'est là qu'on trouvera beaucoup de fragments dus à madame de Boufflers, à madame de Brionne, à madame de Staël, et qui n'avaient pu trouver place dans le corps du livre, ou que j'ai reçus d'Upsal pendant l'impression. Un certain nombre de lettres de Marie-Antoinette et de Louis XVI y figurent, avec l'incontestable garantie de leur provenance scrupuleusement indiquée. Peu à peu nous parviendrons, — les différentes archives, de Vienne, de Stockholm, de Paris, s'ouvrant toujours plus libéralement pour l'étude, — à reconstituer l'entier per-

[1] Voyez le journal *le Temps* du 4 janvier 1866, et la *Revue des Deux Mondes* du 1er juin, du 15 juillet et du 15 août de la même année. La *Revue* du 15 juillet a inséré les arguments de M. Feuillet de Conches en faveur de l'authenticité des lettres contestées.

sonnage de la reine, sur quelques points encore imparfaitement connus.

Cela me conduit à dire un mot de la reproduction photographique qui est jointe à ce volume. Il y a des apocryphes parmi les portraits de Marie-Antoinette comme parmi ses lettres. Un certain nombre de ces représentations figurées ont altéré la ressemblance sous l'influence d'idées ou de dispositions préconçues; la flatterie posthume, trop d'accord avec une noble réaction en faveur d'une mémoire honorée, a poursuivi la même œuvre jusque dans notre temps. Du vivant même de la reine, les artistes de cour avaient déjà adouci certains traits caractéristiques de son visage, et les avaient inclinés vers un type plus familier à nos yeux, vers la physionomie de convention que l'opinion publique a depuis adoptée. On a vu de la sorte s'atténuer peu à peu ces traits particuliers à la famille d'Autriche-Lorraine qu'on retrouve sur les médailles et les meilleurs portraits de Marie-Antoinette : front bombé, yeux saillants, nez presque recourbé et non pas seulement aquilin, lèvre supérieure fine et mince, mais l'inférieure épaisse et avançante, avec le bas de la figure fort et tombant. La majesté ne manque pas : c'est au contraire ce qui frappe tout d'abord. La grâce est toute voisine : il y faut pourtant un sourire, une parole aimable pour déchirer le voile; car, au simple repos, l'expression altière, et peut-être, comme sur le portrait qu'on doit au Suédois Roslin, quelque sécheresse ou même quelque dureté apparaît. Une telle physionomie a pu se concilier avec un grand charme de sensibilité affectueuse, de bonté nonchalante et par là familière : c'est ce que les contemporains attestent;

mais elle est aussi très-capable de dédain, d'impatient dépit, d'obstination visible sous l'empire de sentiments qui dominent. Ce qui surnage après tout de dignité concorde bien avec ce que nous apprend l'histoire.

Il y aurait lieu de faire une étude scrupuleuse sur l'iconographie de la reine et de fixer une physionomie qui commence à nous échapper. C'est pour aider à un tel travail que nous avons fait reproduire ici dans son ensemble l'intéressant tableau peint par le Suédois Wertmüller en 1785, représentant en grandeur naturelle Marie-Antoinette au petit Trianon, avec la petite Madame, plus tard duchesse d'Angoulême, et le premier dauphin. Diverses mentions de cette grande toile nous étaient fort connues. Commandée pour être donnée à Gustave III, exposée en 1785 à Paris, on la trouve indiquée sur la gravure de Martini, qui reproduit l'aspect du Salon. Madame Campan, au chapitre VII de ses Mémoires, dit qu'il n'y a de bons portraits de la reine que celui de madame Lebrun et celui de Wertmüller. Cependant, le tableau ayant été aussitôt envoyé en Suède, et nulle copie ne l'ayant jamais fait connaître, il était pour nous comme perdu. M. le comte de Manderström a bien voulu, sur ma demande, en faire exécuter une reproduction photographique.

Nous avons joint à ce portrait celui de Fersen, d'après une bonne peinture du Suédois Breda qui se trouve chez M. le comte Piper, à son château de Löfstad en Ostrogothie. Fersen y est représenté en habit des Séraphins, de satin bleu et dentelles, avec le collier de l'ordre et celui de l'Étoile polaire. Il n'est plus jeune, il est vrai, et le tableau

Digitized by Google

est seulement de 1807 ; mais on peut deviner d'après cette physionomie, belle encore, ce qu'a dû être Fersen à Versailles, où il parut pour la première fois vers 1778, âgé d'un peu plus de vingt ans. Nul portrait de lui n'existait, je crois, en France ; il manque à Versailles.

Nous ne pouvions enfin donner une meilleure idée de la physionomie de Gustave III qu'en reproduisant la peinture exécutée en 1774 par le grand artiste suédois, Roslin, et qui est conservée aujourd'hui au musée de Gripsholm. Le roi y est habillé d'un surtout de brocart d'argent ; il porte le grand-cordon des Séraphins avec la plaque en brillants, le grand-cordon de l'Étoile polaire et l'ordre de Vasa ; ses cheveux sont roulés et poudrés, comme il les porta toute sa vie. On ne doit accuser ni l'habile peintre ni l'habile graveur si, du côté gauche, les cheveux paraissent décrire, à la racine, une ligne peu correcte. Une dépression naturelle qu'offrait de ce côté la tête de Gustave III causait cette réelle imperfection. M. de Bouillé l'a bien noté dans ses Mémoires : « Le visage long, dit-il ; le teint fort échauffé ; les yeux assez grands et très-vifs ; le front aplati du côté gauche d'une manière bizarre ; le nez assez long et aquilin ; une physionomie extrêmement vive et ouverte... » Ajoutons, d'après Roslin, l'œil et l'oreille aux aguets, et nous aurons, ce semble, un exact portrait répondant à ce que fut ce singulier esprit, ouvert à tous les échos, à toutes les ambitions, à toutes les velléités, à toutes les illusions de son temps, curieux, généreux, hardi, mais incomplet.

J'ai retrouvé à nos Archives des affaires étrangères la lettre contenant les dispositions de Gustave III relatives à

l'importante collection des papiers qu'il léguait à l'université d'Upsal. « C'est ma volonté, dit-il, que lorsqu'on procédera à l'ouverture de ceci, après cinquante ans écoulés depuis ma mort, l'Académie fasse choix d'un littérateur connu par son zèle pour l'histoire, afin de classer ces papiers, etc. » Il ajoute : « Si quelqu'un veut écrire les anecdotes relatives à mon règne ou faire imprimer ce qui se trouve de curieux parmi tous ces documents, j'y consens avec plaisir. » L'université d'Upsal s'est conformée à la volonté de Gustave III en désignant pour le premier examen de ces archives l'illustre historien suédois Geijer, qui en a fait connaître l'ensemble par une analyse étendue. Après lui, j'ai abordé le même précieux dépôt, mais avec un autre dessein. Peut-être était-ce répondre à une pensée secrète de Gustave III que de restituer, à l'aide de son archive toute française, l'aimable et instructif souvenir de ses chères relations avec une société qu'il connaissait bien et qui le charmait.

GUSTAVE III

ET LA COUR DE FRANCE

CHAPITRE PREMIER

LA SUÈDE AVANT GUSTAVE III

Ancienne alliance de la France avec la Suède. — État de la Suède avant l'avénement de Gustave III. — Anarchique constitution de 1720. — Humiliation de la royauté; pouvoir excessif et corruption de la diète. Intervention de la France et de la Russie dans les querelles des Chapeaux et des Bonnets. — Dangers extérieurs : Complot de Frédéric II et Catherine II pour prolonger l'anarchie de la Suède et démembrer cette monarchie en même temps que la Pologne. Articles secrets du traité de mars-avril 1764 et de ceux d'octobre et novembre 1769. — Politique nouvelle du duc de Choiseul de concert avec le prince royal de Suède.

Il n'y a pas, dans l'histoire de la diplomatie moderne, d'alliance plus naturelle ni plus constante que celle de la France avec ces pays du nord de l'Europe que la nature a placés dans un isolement dangereux entre des empires destinés à une grande puissance politique, et dont le concours, alors qu'ils étaient plus

indépendants et moins menacés, nous a puissamment aidés dans notre lutte pour maintenir un équilibre général. La Suède particulièrement a été pendant plus d'un siècle, de son plein gré, comme le bras droit de la France. Contre les envahissements de Charles-Quint, Gustave Vasa fut l'allié fidèle de François Ier. Contre Ferdinand II, héritier d'un double despotisme, Gustave-Adolphe devint le glorieux instrument de Richelieu. Richelieu, suivant le beau langage de Voiture, « fut chercher jusque sous le pôle ce héros, qui semblait estre destiné à mettre le fer à ce grand arbre de la maison d'Autriche et à l'abattre ; il fut l'esprit meslé à ce foudre, qui a remply l'Allemagne de feu et d'éclair, et dont le bruit a esté entendu par tout le monde. » A compter depuis le traité de Berwald, conclu entre Louis XIII et Gustave-Adolphe au commencement de 1631, presque chaque année du dix-septième siècle a été marquée par quelque convention entre les deux monarchies. Cependant, à mesure que les rivalités du dehors s'accumulaient autour de ces peuples, un visible amoindrissement d'inspiration et de force contribuait à développer au sein de leurs gouvernements certaines causes de désordre communes à beaucoup d'États européens. Les agitations politiques ou civiles de l'Europe au dix-huitième siècle ont été en grande partie préparées dans l'âge précédent par l'abus que la royauté fit alors de son ancienne alliance avec les classes moyennes contre une

aristocratie privilégiée. La royauté moderne, bien qu'elle s'intitulât absolue et de droit divin, n'avait jamais cessé d'être, même à son insu, l'organe d'un sentiment d'unité et d'égalité démocratiques. Son tort fut de s'attarder dans un premier triomphe, qui lui paraissait définitif parce qu'elle en recueillait un grand éclat, et de ne pas achever l'œuvre en vue de laquelle l'alliance avait été utilement formée. Cette œuvre était des plus vastes, il est vrai : il fallait, après avoir élevé ces classes moyennes, constituer un organisme intelligent et équitable qui élevât aussi les classes inférieures. A en juger par les premiers siècles de ses annales ou par ses seules origines, la royauté devait trouver en elle-même des forces suffisantes, si elle n'avait laissé se réunir à nouveau les ennemis qu'elle avait une fois vaincus et s'écarter les amis qu'elle s'était d'abord conciliés, conduite imprudente et coupable, dont le dernier résultat fut une dispersion de toutes les forces en présence de terribles périls. Telle fut la marche du développement politique de la France, et les pays du nord de l'Europe, qu'une tradition diplomatique unissait depuis le seizième siècle à nos destinées, plus rapprochés de nous encore par une certaine communauté de race et de génie, subirent les mêmes vicissitudes intérieures.

Pendant que chez nous l'œuvre de Richelieu et de Mazarin s'achevait entre les mains de Louis XIV, le

Danemark en 1660, et la Suède en 1680, livraient à Frédéric III et à Charles XI une puissance absolue. La date de 1680 est particulièrement le pivot de l'histoire constitutionnelle de la Suède. Il y avait eu dans ce pays une puissante noblesse, celle qui se pressait jadis autour de Gustave-Adolphe, et qui avait donné les Oxenstierna, les Baner, les Torstenson et les Wrangel. Après avoir glorieusement servi sur les champs de bataille, cette noblesse s'était enrichie soit des dépouilles de l'Allemagne à la suite de la guerre de Trente ans, soit des libéralités excessives des rois, qui, pour subvenir aux dépenses incessantes de la guerre extérieure, payaient les secours et les bons offices en morcelant le domaine de la couronne. L'opulence et l'inaction corrompirent les héritiers de ces nobles que la valeur et le dévouement avaient élevés ; les paysans, que la couronne avait traités avec humanité sur ses anciens domaines, se virent réduits à un dur servage, pendant que de nouveaux *latifundia*, formés de terres royales, menaçaient d'étouffer le pays sous un immense réseau de monopoles et de priviléges. La jalousie et les craintes légitimes de la nation se firent enfin jour dans la diète qui siégeait à Stockholm ; les trois ordres du clergé, de la bourgeoisie et des paysans pouvaient, en se réunissant, fournir contre l'aristocratie des armes à la royauté, si elle voulait reprendre son ancien ascendant. Ils s'offrirent ; l'impétueux Charles XI ne laissa

pas échapper cette occasion de revendiquer ses droits et quelque chose de plus ; autorisé par les représentants des ordres inférieurs, il opéra, non sans violence, la fameuse *réduction* par laquelle il reprit les terres que la couronne avait jadis aliénées. « Il s'appliqua avec trop de succès, dit en ses *Mémoires* notre duc de Saint-Simon son contemporain, à la destruction radicale de l'ancienne et grande noblesse, à laquelle il substitua des gens de rien... Le genre obscur et cruel de la longue maladie dont il mourut a fait douter entre la main de Dieu vengeresse et le poison. » Par de telles atteintes, la royauté transformait ce qui avait semblé n'être qu'une manœuvre purement politique en une révolution sociale à son profit. Une fois la grande propriété détruite aux mains de la noblesse, cet ordre parut compter à peine dans l'État ; comme en France, le milieu qui subsistait entre la royauté et le peuple fut détruit ; les représentants de ce peuple ayant abdiqué au profit de la couronne, celle-ci se trouva seule et souveraine maîtresse : il fut déclaré que sa volonté faisait la loi, et que nulle constitution ne la devait enchaîner. C'est ce que proclama pendant sa courte durée la diète de 1680 : l'absolutisme royal fut établi en Suède pour une période de quarante années.

Si la royauté ne demeura pas souveraine plus longtemps encore, ce fut sa faute. Charles XI et Charles XII abusèrent d'un pouvoir sans contrôle ; ce

dernier surtout, par des fautes que les petits-fils ont pardonnées en faveur de la gloire, mais dont les contemporains souffrirent jusqu'à l'excès, ruina le pays au dedans et au dehors. Les éléments d'une réaction s'accumulèrent. Charles XI, pour mieux abattre la puissance de l'aristocratie, avait prodigué et par là même avili les titres ; tout fonctionnaire de quelque rang, tout officier de certain grade avait pu espérer sous son règne de fonder une maison. On avait vu se créer de la sorte une noblesse inférieure rivale de l'ancienne, mais naître aussi des vanités et des prétentions ambitieuses, qui comptaient bien, quand le joug ne s'appesantirait plus, se satisfaire : il était facile de prévoir une coalition de ces espérances avec les ressentiments de la vieille aristocratie. Un autre ferment s'y ajouta : ce fut ce qu'on pourrait appeler l'effervescence parlementaire, l'impatience qui excitait la diète suédoise à revendiquer sa part dans le gouvernement. Les ordres inférieurs n'avaient pas cru naguère travailler à l'avantage exclusif de la royauté ; ils avaient vu son triomphe absolu avec satisfaction d'abord, par haine de la noblesse, avec un certain dépit ensuite, se trouvant eux-mêmes subjugués, et ils aspiraient à prendre en main ce qu'ils nommaient dès lors la cause des libertés publiques, c'est-à-dire qu'ils voulaient imposer à la royauté une constitution, et se faire dans le nouvel établissement une belle place, suivant l'exemple du parlement

d'Angleterre. La noblesse, hier leur ennemie et maintenant leur complice, sut habilement s'emparer de ces velléités inquiètes et les tourner, pour quelque temps du moins, à son profit. Tel fut le sens et tels furent les éléments, en apparence contradictoires, du changement nouveau qui, aussitôt après la mort de Charles XII, enleva à la royauté son absolutisme pour le transporter à la diète. Une nouvelle période s'ouvrit qui devait durer plus de cinquante ans, de 1718 à 1772, de la mort de Charles XII au coup d'État de Gustave III, et pendant laquelle l'aristocratie suédoise, dominant la diète en face d'une royauté qui expiait ses fautes et d'une nation divisée, donna pleine carrière à son avidité et à ses récriminations égoïstes. Cette période, la noblesse l'a surnommée le *temps de la liberté ;* mais la postérité n'y peut reconnaître qu'une époque de dissensions intestines et de misérable anarchie. Il faut en distinguer au moins les principaux traits pour pouvoir apprécier le rôle que Gustave III fut appelé à jouer plus tard et toute l'histoire de la Suède pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, histoire si mêlée à la nôtre.

La chute de l'absolutisme royal était devenue inévitable au moment de la mort de Charles XII. Tandis qu'éloigné de son royaume dix-huit années durant, il compromettait au dehors l'édifice de gloire élevé par Gustave-Adolphe et par ses grands capitaines, ses ordres irréfléchis venaient exiger au dedans toujours

de nouvelles levées d'hommes et d'impôts; l'épuisement de la nation, joint au malheureux effet des désastres militaires, avait failli le faire détrôner; la balle de Frédérikshall était venue à temps peut-être pour épargner à la Suède cette honte, mais non pour prévenir les conséquences fatales du despotisme. Deux graves circonstances étaient d'ailleurs de nature à enfanter l'anarchie. La première était l'incertitude de la succession : Charles XII ne laissait pas d'héritier direct; sa sœur aînée et son mari, le duc de Holstein, étaient morts; mais leur fils, Charles-Frédéric, survivait : contre ce prétendant, la seconde sœur du roi, Ulrique-Éléonore, mariée au prince de Hesse, réclamait la couronne. Charles XII lui-même n'avait pris aucune disposition : non obéi pendant les dernières années de sa vie, il n'avait pas demandé qu'on lui obéît après sa mort. La seconde circonstance était l'impérieuse nécessité de conclure promptement la paix avec la Russie, soit pour mettre un terme aux prétentions que le cabinet de Pétersbourg puisait dans l'enivrement de ses récentes victoires, soit pour apporter enfin un soulagement à la misère de la nation. L'esprit de parti exploita ces difficultés, et la diète, où la noblesse reprenait le dessus, au lieu de songer au patriotique dessein de fermer tant de blessures, abusa du malheur des temps. Ulrique-Éléonore monta sur le trône par le choix des états, en acceptant toutes les conditions qu'on lui voulut prescrire, et elle fut

bientôt remplacée par son mari, le faible Frédéric Ier, qui allait régner plus de trente ans (1720-1751); le jeune duc de Holstein fut ainsi éloigné, précisément parce que son élévation eût consacré le droit de l'hérédité. Comme il était le candidat de la Russie, on essaya de désintéresser le czar en lui cédant tout ce qu'il voulut s'arroger des anciennes possessions de la Suède. On eut ainsi à l'intérieur la funeste constitution de 1720, au dehors la paix honteuse de 1721.

La constitution de 1720, dictée par l'aristocratie suédoise, fut, de sa part, une œuvre d'égoïsme impolitique et irréfléchi. On conservait une royauté et un sénat, mais c'était entre les mains de la diète que résidait l'intégrité de la puissance suprême. La diète, composée de quatre ordres ou états, s'assemblait tous les trois ans et ne pouvait être dissoute que par elle-même. Indépendante du roi et du sénat, elle avait les mêmes pouvoirs qui n'étaient possédés par les deux chambres d'Angleterre que conjointement avec le roi. Le pouvoir législatif lui appartenait sans limites; elle décidait seule la paix ou la guerre; elle s'arrogeait le pouvoir judiciaire en évoquant à son gré devant une de ses commissions les causes qui étaient du ressort des cours souveraines; enfin son autorité se concentrait dans un comité secret, purement à sa nomination, qu'elle composait d'un certain nombre de membres des trois premiers ordres, et qui était, à vrai dire, en possession du pouvoir exécutif. Les ses-

sions terminées, c'était le sénat, non le roi, qui recueillait toute cette puissance; mais le sénat lui-même, ancien refuge de la haute noblesse, était entièrement sous la main de la diète. Celle-ci dressait la liste des candidats entre lesquels le roi devait choisir les sénateurs, nommés pour trois années seulement. Le sénat, pendant l'intervalle des sessions, était responsable envers la diète seule, qui pouvait en exclure tout membre dont elle désapprouvait la conduite. On conçoit que, de la sorte, la diète imposait au roi, par le sénat, toutes ses volontés; pour tout emploi d'une certaine importance, militaire ou civil, le roi ne pouvait nommer que sur une liste présentée par les sénateurs, qui disposaient directement et à la pluralité des voix des postes les plus élevés. D'ailleurs le sénat s'assemblait sans convocation royale, prenait connaissance des correspondances diplomatiques, traitait les plus graves affaires même en l'absence du roi, et ne lui laissait que le soin d'apposer sa signature à des décisions qui n'étaient pas les siennes. Le roi ne différait des autres sénateurs qu'en ce qu'il avait deux voix dans leurs délibérations, et que son opinion, en cas de partage, était décisive; mais du reste il n'avait pas même le droit de se prononcer légalement contre les propositions des états; il ne pouvait, sans leur consentement, ni faire la paix ou la guerre, ni conclure des traités, ni lever des troupes, ni équiper des flottes, ni construire des for-

teresses ; il dépendait de la diète pour les crédits d'argent, qu'elle lui mesurait avec avarice ; il n'était pas libre dans l'économie de sa maison et le choix de son entourage ; il n'avait pas même le droit entier de faire grâce, puisque le sénat pouvait infirmer sa résolution. La dignité royale n'en était pas moins proclamée inviolable et héréditaire ; le roi pouvait, en de certaines limites, faire des comtes et des barons et introduire de nouveaux membres dans la chambre des nobles ; il était enfin la source visible, mais non réelle, de toutes les grâces : c'était une royauté de nom ; on avait, pour condescendre aux vieux préjugés encore subsistants dans la masse de la nation, conservé le titre plutôt que l'office de roi.

La diète gouvernait donc, mais dominée elle-même par la noblesse, dont la constitution de 1720 était l'œuvre. Des quatre états, celui des paysans était fort peu compté : il acceptait par exemple d'être exclu du comité secret, en qui résidait le pouvoir exécutif ; les bourgeois, en acquérant une certaine richesse, n'avaient pas obtenu une part considérable d'autorité ; le clergé faisait enfin cause commune avec la noblesse en tâchant de s'élever jusqu'à elle. Cependant cette noblesse était pauvre : les anciennes maisons avaient été ruinées par la *réduction*, et les nouvelles n'avaient pour fondateurs que des fonctionnaires, des parvenus. Aux unes et aux autres la corruption politique, sous la forme de la vénalité, s'offrit comme unique res-

source. Les chefs de famille avaient seuls droit de siéger aux états, mais beaucoup ne voulaient ou ne pouvaient payer les frais de déplacement et de séjour dans la capitale pendant la durée de la diète; il était permis alors de transmettre les pleins-pouvoirs à quelque autre noble qui, après cela, pouvait agir et voter librement à la place du titulaire. Les pleins-pouvoirs devinrent donc bientôt pure marchandise entre les mains des partis. D'ailleurs la plupart des nobles ne vivaient que d'emplois, et, comme tous les fonctionnaires, ils étaient à la discrétion du sénat; les sénateurs eux-mêmes n'avaient souvent d'autres revenus que les gages de leur office, et nous avons dit que l'assemblée des états pouvait les destituer. Il résultait de ces combinaisons funestes que les sénateurs s'efforçaient, pour rester en place, d'acheter un parti parmi les membres de la diète, et que les nobles siégeant aux états vendaient à l'avance leur droit de nomination. Avec quelque expérience d'un mécanisme si ingénieux, on pouvait à prix d'or accaparer tout le gouvernement; certaines cours étrangères, intéressées à faire servir la Suède à leurs desseins, ne manquèrent pas de s'arroger ce privilége; la France elle-même ne s'en abstint pas. On sait d'ailleurs que la vénalité politique était générale en Europe vers le milieu du dix-huitième siècle; on sait ce qu'elle était en Angleterre, par exemple, alors que Walpole demandait au cardinal Fleury l'envoi de trois millions pour les

distribuer au parlement, seul moyen, disait-il, de conserver une majorité suffisante en faveur de la paix.

La situation intérieure s'aggravait d'embarras venus du dehors. Par la paix de Nystad, signée en 1721, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait donné sa garantie, qu'il devait renouveler plus tard avec une si dangereuse persistance, au maintien de l'anarchique constitution suédoise de 1720, et la Suède avait perdu ces belles provinces des bords de la Baltique, la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie, glorieusement acquises sous Gustave-Adolphe et Christine. De telles possessions l'avaient entraînée, il est vrai, à de perpétuelles guerres sur le continent, mais avaient fait son renom en Europe. C'était un profit pour elle d'y renoncer, si désormais elle tournait son activité vers les intérêts de sa prospérité intérieure avec l'appui d'un ferme gouvernement ; sinon, c'était le signal de sa décadence. En tout cas, bien qu'il lui restât de l'autre côté de la Baltique la Poméranie et la Finlande, elle n'en abdiquait pas moins désormais le rôle important qu'elle avait jadis rempli au dehors, et la Russie, grandissant chaque jour, commençait à prendre sa place. Il y eut toutefois, après la mort de Charles XII, environ vingt années d'une paix profonde pour la Suède. Le pays respira, se remit un peu de l'oppression qu'il avait subie, et reprit heureusement quelques forces pour les épreuves qu'il allait avoir à

subir encore; mais ce repos ne pouvait durer, et les rivalités issues du milieu même des vainqueurs, c'est-à-dire du sein de la noblesse, enfantèrent bientôt les dissensions qui devaient ouvrir la Suède aux influences étrangères.

C'était particulièrement la vieille aristocratie suédoise qui avait conduit jusqu'à ses dernières limites le triomphe de 1720. On attribuait à son chef, le comte Arvid Horn, la plus grande part dans l'œuvre de la constitution nouvelle. Orgueilleux et austère, renommé pour sa brillante valeur sur les champs de bataille de Charles XII, de plus religieux et charitable, le comte représentait fidèlement les préjugés et les vertus d'un autre temps. Il se trompait d'époque lorsqu'il croyait pouvoir supprimer l'autorité royale au profit exclusif de sa caste; mais du moins il apportait dans les affaires, lui et ses amis, une expérience et des souvenirs qui manquaient à la jeune noblesse. Son gouvernement se montra essentiellement conservateur, et la paix dura tant qu'il fut au pouvoir. Cependant les jeunes nobles étaient jaloux de cette autorité exclusive; pour en obtenir une part, ils appelèrent à eux la popularité: ils ne craignirent pas d'exciter à nouveau les instincts guerriers de la nation en réveillant ses haines mal éteintes, et l'alliance traditionnelle avec la France leur parut offrir le plus sûr moyen de réaliser ce plan funeste. Il avait fallu toute la fermeté du comte Arvid Horn pour résister

aux intrigues du ministre Görtz, qui, d'accord avec le fameux Albéroni, eût voulu soulever une guerre générale en Europe. Cette fermeté échoua contre la dextérité du nouveau chef de la jeune noblesse, le comte Charles Gyllenborg. Représentant d'une famille dont l'élévation ne datait que du règne de Charles XII, mais brillant et spirituel, plein de ressources, peu scrupuleux sur les moyens, agréable au roi et à une partie de la cour par des mœurs faciles et légères, doué d'une parole élégante qui servait utilement son esprit d'aventure, le contraire en un mot de ce qu'était Arvid Horn, Gyllenborg entreprit d'entraîner l'opinion publique et de la faire servir à ses desseins. Les expédients qu'il appela à son aide étaient de ceux qui conviennent aux guerres civiles, et que les discordes allaient bientôt populariser dans les différents états de l'Europe : c'étaient les pamphlets et les clubs, importations anglaises de bonne heure accueillies en Suède. Gyllenborg persuadait à la nation que le temps était venu de venger les injures qu'on avait subies naguère, et de reprendre les provinces cédées à la Russie. Précisément la France était engagée alors dans la guerre de la succession de Pologne ; elle y soutenait, depuis la mort d'Auguste II en 1733, un intérêt de famille, et demandait que la Suède envoyât un corps auxiliaire au secours de Stanislas, beau-père de Louis XV. Le ministre de France à Stockholm proclamait que sa cour était décidée à rétablir l'ancien

système du Nord en relevant la Suède pour l'opposer à la Russie, et une partie intégrante de ce système avait toujours été la coopération de la Suède avec la Pologne et les Turcs, afin d'obtenir des diversions constantes. Cependant il y avait dans la diète et la nation même des oppositions et des scrupules contre la guerre. Gyllenborg entreprit de les étouffer sous le fracas des acclamations qu'il saurait faire naître; il appela à lui tout ce qui se vantait d'être jeune, brillant, instruit, tout ce qui voulait passer, ne fût-ce que par vanité, pour ami de la France et ennemi des Russes : il eut en grand nombre les officiers et les femmes. L'agitation commença dans les cercles voisins de la cour : une dame d'honneur de la reine ayant porté un toast en faveur de la guerre, une autre dame d'honneur répondit par un toast contraire. « Ces deux santés, dit un contemporain, se répandirent dans toute la capitale. Il n'y eut presque pas une maison bourgeoise où elles ne mirent la désunion et ne partagèrent les familles. L'esprit de faction passait des classes moyennes aux soldats et au peuple. On buvait et on se disputait partout. Il n'y eut pas jusqu'aux garçons de boutique et aux crocheteurs qui n'en vinrent aux mains pour la France ou pour la Russie. » Bientôt chacun des deux partis accepta une désignation spéciale et un signe de ralliement. Suivant le même témoin, « les femmes qui avaient porté leurs maris à abandonner leurs sentiments pacifiques, ou celles qui

s'étaient rangées du côté de la jeunesse malgré les sentiments de leurs maris, furent régalées par quelques jeunes héros de rubans pliés ou même de tabatières et d'étuis travaillés en forme de chapeau. » Le chapeau était en effet la coiffure française, adoptée par le parti français ou de la guerre, tandis que la coiffure commune du peuple suédois était une sorte de bonnet, comme en Russie[1]. Le parti de la guerre ne tarda pas à l'emporter, car l'esprit belliqueux s'était emparé de la nation tout entière : on eût dit que l'ombre de Charles XII hantait de nouveau la Suède et réapparaissait à ses anciens sujets. Le vieux comte Arvid Horn, disgracié, alla mourir dans la retraite ; un nouveau traité avec la France fut conclu, et, sous la domination exclusive du parti des Chapeaux, le pays se vit lancé au dehors en de nouvelles aventures, tandis que la royauté était au dedans soumise à de nouveaux affronts.

[1] On a diversement expliqué ces dénominations de Chapeaux et Bonnets, dont l'origine est peu certaine. La correspondance de notre ministre en Suède est elle-même embarrassée à en donner de claires interprétations. Les moins obscures sont encore celles-ci : le faible roi Frédéric Ier, sous qui s'étaient produits les funestes résultats du règne de Charles XII, avait, dit-on, dans un accès de mauvaise humeur, qualifié de *bonnets de nuit* les débiles représentants de la vieille noblesse, si peu capables de sauvegarder ses droits. Leurs antagonistes avaient appliqué cette désignation à tout le parti de la cour et adopté une désignation contraire pour eux-mêmes. Ou bien encore ces deux mots Chapeaux et Bonnets auraient désigné deux classes différentes de la société suédoise, comme si l'on disait chez nous *habits et blouses*.

La Russie ne fit que profiter de tant de fautes. Les Suédois l'ayant attaquée étourdiment sur la frontière de Finlande sans préparatifs suffisants, sans hôpitaux militaires, presque sans armée, furent taillés en pièces ou obligés de se rendre honteusement (1741-1743). La cession forcée d'une partie de la Finlande préluda tristement à l'œuvre qui devait s'achever en 1809, et, dans Stockholm, les hommes qui étaient devenus maîtres du pouvoir firent mettre à mort les deux généraux qu'ils avaient eux-mêmes envoyés à un désastre inévitable : justice incomplète et barbare, digne d'une république mal réglée et aux abois, premiers pas dans une voie d'excès et de violences où il était désormais difficile de s'arrêter avant la ruine dernière. Le même parti qui avait commis ces fautes en se débattant pour conserver le pouvoir, n'hésitait plus à engager une lutte ouverte contre la royauté même. A l'issue de la récente guerre, la Russie victorieuse avait imposé à la Suède l'élection d'Adolphe-Frédéric, évêque de Lübeck et duc de Holstein-Gottorp, comme héritier du vieux roi Frédéric Ier, qui était sans enfants. Sa femme, Louise-Ulrique, était la sœur du roi de Prusse, Frédéric II; elle s'en vantait sans cesse; avec beaucoup d'esprit et de beauté, elle montrait une humeur dominatrice et hautaine qui s'accommodait mal des conditions auxquelles son mari avait accepté sa nouvelle couronne. Les états s'en aperçurent, prétendirent aggraver le

joug dont elle voulait s'affranchir, et commencèrent de la sorte une lutte destinée à devenir sanglante. Le récit de cette lutte serait presque déjà l'histoire de Gustave III, car c'est dans cet humiliant spectacle qu'il puisa la résolution de rétablir un jour à tout prix les droits de la royauté. Le comité secret, en qui résidait la toute-puissance, commença par interdire au souverain de recevoir sans sa permission les ministres étrangers, en le menaçant de lui ôter sa couronne et de le renvoyer en Allemagne s'il n'obéissait pas; mais l'insolence de la diète parut tout entière, ridicule et puérile, dans la fameuse affaire des joyaux de la couronne. Sur la délation d'une de ses dames d'honneur, la reine Louise-Ulrique[1] se vit accusée, le 6 avril 1756, d'avoir engagé à Hambourg les principaux diamants de l'État pour corrompre une partie de l'assemblée et se créer des partisans. L'enquête ordonnée par la diète, en pénétrant dans sa vie privée, l'offensa en même temps comme femme et comme reine; à ses récriminations ardentes on répondit par une incroyable remontrance, dans laquelle on disait au roi : « La reine est venue dans ce royaume pour être l'épouse de Votre Majesté, non pour augmenter les difficultés du gouvernement... Si des personnes placées à côté de Votre Majesté suivent une route qui

[1] Adolphe-Frédéric était roi depuis 1751. Son fils Gustave, prince royal, avait alors cinq ans.

s'écarte des engagements contractés par elle devant Dieu et le royaume, et par conséquent de nos intentions et de nos vues, elles tendent, ou bien à introduire deux gouvernements, l'un s'appuyant sur les lois, l'autre les méconnaissant, ou bien à rendre le roi étranger à la constitution et à la renverser... Les états ne souhaitent pas que Votre Majesté change de sentiments à l'égard de la reine, mais que la reine en change à l'égard du royaume. Ils s'en rapportent humblement sur ce point aux soins paternels de Votre Majesté, et se réjouissent de n'avoir pas besoin de recourir aux moyens que Dieu et leur droit ont mis entre leurs mains... Ils prient Votre Majesté d'être, sans que personne s'en mêle, maître dans sa cour et roi dans son royaume... La constitution leur a donné le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; mais ce seraient des droits sans effet, si quelque résistance ou quelque censure y pouvait mettre obstacle. Aussi Votre Majesté s'est-elle engagée par un serment solennel à être toujours d'accord avec les états assemblés, de manière que leurs actes soient réellement ou paraissent être son bon plaisir. »

Telles étaient les prétentions et au besoin les menaces des états. Adolphe-Frédéric, indolent et léger, n'était pas homme à leur faire baisser le ton : il accueillit la remontrance, descendit à excuser la reine, à s'excuser lui-même, et reçut pour récompense un nouvel affront. Ce fut en effet à la suite de ces débats

que les états imaginèrent l'*estampille*, dont ils devaient conserver le dépôt; c'était « leur humble avis que, dans toutes les affaires sans exception où la signature du roi avait été requise jusqu'alors, le nom de Sa Majesté fût apposé dorénavant à l'aide de cette estampille toutes les fois que sa signature ne suivrait pas de plein gré la première ou la seconde réquisition. » En agissant de la sorte, ils cédaient seulement, disaient-ils, à cette considération que « le grand nom de roi rend les commandements plus respectés et les expéditions plus efficaces : » aveu naïf de l'extrémité qu'ils n'eussent pas craint d'affronter en supprimant même le nom de roi, n'eût été l'attachement de la nation à la vieille institution monarchique. Telle était l'infatuation de cette aristocratie, qui ne possédait cependant elle-même qu'un titre avili par ses violences passées, sa corruption présente et son entier dénûment.

Malgré l'excès de son humiliation, la royauté vit néanmoins se grouper autour d'elle, en ces vicissitudes civiles, non-seulement certains membres du parti des Bonnets, qui aspiraient à reprendre du crédit par son alliance, sauf à la renier plus tard, mais l'ordre entier des paysans, imprudemment dédaigné par les vainqueurs. Une révolte des Dalécarliens, venus en armes jusqu'aux portes de la capitale en demandant un roi, avait naguère empêché les états de proclamer une sorte de république aristocratique;

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

les murmures des paysans, les protestations même de cet ordre, pendant la diète de 1756, contre les insultes dont on abreuvait la royauté, furent un nouvel avertissement. L'impatience de la reine s'en empara pour autoriser secrètement la formation d'un complot; elle comptait sur les ouvriers du port et sur quelques compagnies de la garde; on devait, pendant la nuit du 21 juin 1756, cerner la diète et les domiciles de ses principaux chefs, occuper les salles du parlement pour empêcher ses réunions ultérieures; procéder à quelques arrestations nécessaires, acclamer le roi et la reine, qui paraîtraient à cheval pour se mettre à la tête du peuple, et convoquer dans une autre ville une diète qui décernerait à la couronne une nouvelle puissance. Les précautions étaient mal prises, et le complot échoua. A minuit (en pleine lumière à cette date sous ce climat), quand le roi et la reine, des fenêtres du château qui donnaient sur le port et la grande place, cherchèrent à reconnaître leurs amis, ils aperçurent de nombreuses patrouilles qui occupaient les avenues et dispersaient les groupes; tout était perdu : un caporal de la garde avait dénoncé la veille les projets de la cour, et y avait gagné, avec cent mille rixdales, des lettres de noblesse. Cette journée des dupes fit un grand nombre de victimes. Une commission des états s'érigea en haute cour de justice secrète : le comte Éric Brahé, qui avait dans ses caves huit cents cartouches, fut condamné à mort

et décapité avec cinq ou six officiers sur une des places de Stockholm : quelques autres n'échappèrent au dernier supplice que par la fuite; la *chambre aux roses*[1], que Gustave III devait seul faire disparaître à jamais, fut rouverte; plus de cinquante personnes subirent la prison, le pilori et les amendes. Tels furent les traitements réservés aux coupables du second et du troisième ordre ; mais il y en avait d'autres plus haut placés qu'on voulait surtout atteindre. On ne se contenta pas de l'humiliation cruelle que durent causer au roi et à la reine les supplices de leurs amis, qu'ils étaient impuissants à sauver; une députation du clergé leur vint lire à haute voix une nouvelle remontrance où étaient énumérés tous les efforts que la reine avait tentés pour s'affranchir, tous les complices qu'elle s'était initiés, tous les échecs qu'elle avait subis. La reine put se convaincre qu'il y avait eu autour d'elle plus d'un traître, et qu'en dehors des perfides il ne restait plus que des victimes. La sœur du grand Frédéric écouta cette lecture avec un dédaigneux silence, quelquefois entrecoupé de larmes, puis elle dut signer une déclaration en vertu de laquelle elle désavouait ce qui s'était passé et se décla-

[1] On appelait ainsi la salle où s'appliquait la torture; dans un trou creusé au fond d'un cachot souterrain et rempli d'une bourbe infecte, on plongeait jusqu'au cou la victime. La froideur des eaux y était insupportable; des milliers d'insectes s'attachaient à toutes les parties du corps et les dévoraient.

rait entièrement satisfaite. Elle subit un autre dégoût, l'année suivante, en voyant le parti des Chapeaux, qui abusait étrangement de son triomphe, conclure, le 22 septembre 1757, une alliance avec la France et l'Autriche contre Frédéric II. La Suède se voyait engagée par là dans la guerre de Sept ans, comme quinze ans plus tôt dans la guerre contre la Russie. Elle allait y recueillir de nouvelles hontes, dont le premier résultat devait être de renverser à l'intérieur le parti dominant pour y substituer le parti contraire.

De tels désordres entraînaient inévitablement la misère profonde et la démoralisation du pays. Toute l'administration, particulièrement celle des finances, était restée confiée au comité secret des états ; encore beaucoup d'affaires délicates échappaient-elles à ce comité pour ne dépendre que d'une commission dite *secrétissime*, choisie dans ses rangs. On imagine combien d'abus avaient grandi à la faveur de cette obscurité. La banque avait fabriqué du papier-monnaie au gré des partis. Elle prêtait aisément; ceux qui possédaient encore de grandes propriétés les engageaient; le luxe, la cherté des denrées, les vicissitudes de la confiance publique et les spéculations éhontées, la corruption et la misère avaient épuisé les forces de la Suède. Les diètes n'étaient plus que des marchés publics où chaque vote devenait l'occasion d'un trafic entre les représentants du pays et les ministres des

cours étrangères. Russie, Angleterre, Prusse et France se disputaient à prix d'argent l'autorité ; la France n'avait maintenu sa prééminence pendant toute la domination des Chapeaux qu'au prix de sommes inouïes. Après avoir encore dépensé pour la diète qui se termina au mois de juin 1766 un million 830,000 francs, elle désespérait de pouvoir continuer cette lutte ruineuse, comme le prouve la correspondance du baron de Breteuil, notre ambassadeur à Stockholm[1] :

« Mes deux principaux adversaires, les ministres anglais et prussien, écrit-il au commencement de janvier 1766, répandent un argent prodigieux que mes fonds ne peuvent balancer. Je m'occupe cependant des moyens d'en arrêter les effets. Je suis en pleine négociation avec les principaux prêtres et bourgeois du comité secret. Je cherche à ne former que des engagements payables après leur entière exécution. Cette méthode a de la peine à prendre, mais je n'en veux pas sortir. J'ai été trop souvent trompé depuis le commencement de la diète pour vouloir confier encore au hasard des sommes considérables. — 31 janvier. J'ai affaire à des gens trop écartés de toute décence, et de plus à une profusion d'argent qu'il m'est impossible de surmonter. Je supplie le

[1] Archives du ministère des Affaires étrangères, à Paris : Correspondance de Suède.

roi de vouloir bien ajouter à ses bienfaits pour le soutien du parti *patriotique* la somme de 200,000 livres, outre les 100,000 ci-dessus. — 14 février. Le comte de Rosenadler, qui vient de quitter le ministère, a perdu, en renonçant à sa place de sénateur, 8,000 écus... Si le roi voulait faire à ce vieux seigneur la grâce de lui donner une pension de 12,000 livres, il aurait de quoi vivre avec décence dans sa retraite. — 28 février. Les Bonnets ont répondu au mémoire de M. le comte de Fersen, chef des Chapeaux. Ce grand républicain a soutenu dans le *plenum* du 25 une ardente discussion mêlée de cris furibonds; cent cinquante de ses amis avaient juré de ne pas sortir avec une goutte de sang de la chambre des nobles, si la majorité n'était pas pour eux. Il m'avait fait passer un billet la veille; j'ai mis de l'argent à sa disposition... Les bourgeois, malgré leurs promesses et tout ce que j'ai fait pour eux, m'ont encore manqué avec une friponnerie sans égale; j'abandonne sans retour les trois derniers ordres pour ne me tenir attaché qu'à la noblesse. »

Le cabinet de Versailles dut renoncer même au concours si chèrement payé de cette noblesse, et vit pendant les premiers mois de 1766 le gouvernement suédois conclure un traité d'amitié avec l'Angleterre. C'était rompre ouvertement avec nous et nous braver. Le duc de Choiseul était alors au pouvoir; il crut le temps arrivé de changer de maximes et de con-

duite, de montrer une tardive énergie et d'employer d'autres armes que celles d'une avilissante et stérile corruption. Peut-être soupçonnait-il le redoutable complot que les puissances voisines de la Suède, profitant de son anarchie, avaient tramé dans un profond secret contre l'existence même de cet État, notre allié naturel, et contre tout l'équilibre du nord.

L'histoire de la diplomatie européenne pendant le dix-huitième siècle est encore à faire, et c'est à peine si les éléments d'une telle histoire sont réunis. Nous sommes loin de connaître toute la série des nombreux traités conclus alors, et les textes déjà publiés, par exemple dans le grand recueil de Martens, sont fréquemment incomplets : beaucoup d'articles secrets, qui souvent contiennent les véritables intentions des cours, soigneusement dissimulés à l'origine par les cabinets, se retrouvent aujourd'hui dans la poussière des archives, d'où nous commençons seulement à les tirer. Cette sorte d'exhumation intéresse l'histoire générale, puisqu'elle peut lui rendre l'explication et lui dévoiler les causes d'effets imparfaitement compris ; elle ne profite pas à l'honneur de la diplomatie, qui, pendant le dix-huitième siècle, a commis ou médité beaucoup d'entreprises détestables. Une des plus funestes et des moins connues est le dessein conçu par les deux cabinets de Berlin et de Pétersbourg de démembrer la Suède comme la Pologne. Les

deux démembrements ont été préparés à la fois : chacun des traités conclus relativement à la Pologne entraînait quelque article secret dirigé contre la Suède; les deux cours principales, nous le prouverons tout à l'heure, invoquaient ici les mêmes arguments que dans les affaires polonaises, et appelaient aussi un troisième copartageant ; les articles secrets des traités désignaient enfin d'une manière expresse et à l'avance les différentes parts. Il est difficile de calculer quelles eussent été, si le complot tramé contre la Suède eût réussi, les dernières conséquences d'un tel acte. Tous les obstacles qui arrêtaient la marche envahissante de la Russie contre l'Europe centrale se seraient abaissés. S'emparant dès lors de toute la Finlande, elle aurait développé son empire maritime d'abord sur la Baltique et bientôt sur la mer du Nord par les ports de la côte norvégienne, que détenait le Danemark, devenu son complice, pendant que la Suède, amoindrie et tenue en échec par les Danois, dépouillée par la Prusse de sa dernière province allemande, eût été forcée de renoncer à faire ces utiles diversions qui inquiétaient et compromettaient sans cesse l'action des armées et de la diplomatie moscovites contre l'empire ottoman.

A vrai dire, les intérêts de la Suède n'ont jamais cessé entièrement d'être liés avec ceux de la Pologne. Ces deux nations avaient bien été rivales et ennemies pendant le seizième siècle : la paix d'Oliva, en 1660,

avait consacré, par la cession des provinces baltiques de Livonie et d'Esthonie, la victoire définitive des Suédois ; mais bientôt de nouveaux ennemis, grandissant vite en puissance, avaient également menacé les deux peuples : en face de la Russie et de la Prusse, pour qui leur abaissement paraissait devenir une condition indispensable, leur cause était devenue commune. Après un demi-siècle à peine d'hostilités ouvertes, les cabinets de Pétersbourg et de Berlin recoururent aux négociations secrètes et perfides. C'est Frédéric II, sans nul doute, qui a précédé, dans l'histoire des malheurs de la Pologne, l'impératrice de Russie, et ce triste honneur paraît lui revenir encore, si l'on considère attentivement sa politique envers la Suède. On le voit, dès les premières années de son règne, négocier des alliances de famille qui semblent être de nature à favoriser dans l'avenir l'exécution de ses desseins. Il marie sa sœur Louise-Ulrique à l'héritier du trône de Suède et fait épouser par l'héritier de Russie la future Catherine II. Il poursuit avec une ardeur opiniâtre la conclusion de ces deux mariages, du second surtout, par lequel, écartant du trône de Russie une princesse de la maison de Saxe, il prive d'un important appui la Pologne, où règne cette maison, et place à côté du grand-duc, déjà son admirateur et son ami, une jeune princesse allemande, âgée seulement alors de quatorze ans, et qui pourra devenir au profit de sa politique un utile in-

strument[1]. L'époux de Catherine ne régna, comme on sait, que quelques mois de l'année 1762 ; ce fut assez cependant pour convenir avec le roi de Prusse d'un traité que déjà celui-ci sut diriger habilement contre la Pologne, et qui allait devenir le point de départ d'intrigues semblables contre la Suède. Pendant la guerre de Sept ans, dont il n'était pas encore entièrement délivré, Frédéric II avait vu la Suède, entraînée par le parti des Chapeaux, se déclarer contre lui, et la Pologne, en dépit d'une prétendue neutralité, offrir des étapes et des magasins aux troupes russes qu'il combattait. La Pologne séparait d'ailleurs ses possessions de Brandebourg et de Prusse, et le maintenait, quoi qu'il fît, dans une faiblesse irrémédiable. Courant au plus pressé et remettant à un bret délai ses projets contre la Suède, il donna dans son traité avec Pierre III le premier exemple de cette politique perfide qui consistait à imposer, dans les pays

[1] Que dire du bizarre témoignage que je rencontre dans les dépêches adressées par le comte de Werthern, envoyé de Saxe à Paris, au comte de Sacken, ministre des affaires étrangères à Dresde ? De quelles conversations ou de quels pamphlets, que je n'ai pu retrouver, le diplomate allemand se fait-il l'écho ? « 16 septembre 1780. On n'ignore pas que l'impératrice de Russie passe pour être la fille du roi de Prusse, qui, lorsqu'il s'échappa de la cour de Berlin (en 1729 ; il avait dix-sept ans), alla à celle de la princesse d'Anhalt, et s'y trouva précisément neuf mois avant la naissance de la Sémiramis du Nord. Aussi le système de la cour de Russie changea-t-il entièrement lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement, et les sentiments de la nature, fortifiés par l'intérêt, semblent rendre inaliénable la liaison qui subsiste entre elle et Frédéric. » (Archives royales de Dresde.)

voués à la ruine, les institutions les plus anarchiques, puis, sous le prétexte d'une fausse protection, à les garantir, d'accord avec quelque royal complice, pour susciter enfin des guerres civiles autorisant une intervention funeste : politique analogue à celle de l'ancien sénat romain, mais plus haïssable, parce qu'en des temps chrétiens elle était plus éhontée. La mort violente de Pierre III empêcha la ratification de l'acte auquel déjà Frédéric II avait apposé sa signature. Cet acte contenait l'engagement de ne jamais permettre que la couronne de Pologne pût devenir souveraine ni héréditaire, de contribuer à l'élection d'un candidat polonais à l'exclusion de tout étranger lors de la prochaine vacance du trône, et de conserver enfin, par une prétendue protection des dissidents religieux, un continuel prétexte d'intervention dans ce pays.

Frédéric et Catherine n'eurent pas d'autre politique à l'égard de la Suède. Associés dans une double poursuite, on les vit fomenter à la fois chez l'un et l'autre peuple les dissensions intérieures, et méditer bientôt deux démembrements à la fois. C'est ainsi que la grande Catherine entendait réaliser la fameuse ligue du Nord ; c'est ainsi que Frédéric II prétendait sauvegarder ses propres États. En 1756, lorsqu'on avait appris à Paris la conspiration et les supplices qui avaient ensanglanté Stockholm, Voltaire écrivait à d'Argental : « Il se présente en Suède un sujet de

tragédie ; s'il y avait quelque épisode de Prusse, on pourrait trouver de quoi faire cinq actes. » Ce ne fut la faute ni de Frédéric II ni de sa bonne alliée, Catherine, si le cinquième acte manqua ou fut autre qu'ils l'attendaient. A peine Catherine II s'était-elle emparée de la couronne de Russie, qu'elle reprenait en l'agrandissant le projet d'alliance avec la cour de Berlin. L'accord fut promptement établi. L'envoyé de Prusse à Saint-Pétersbourg écrivait de là le 23 août 1763 : « Le comte de Panin n'est pas d'avis qu'on doive aider les Polonais à ériger dans leur patrie, comme ils prétendent le faire, une forme de gouvernement plus solide que celle qui subsiste aujourd'hui Il croit que l'intérêt de sa cour, aussi bien que celui de Votre Majesté, demande qu'il règne toujours dans ce pays une certaine confusion. » Frédéric II répondit dès le 8 septembre : « Vous direz au comte de Panin que j'entre parfaitement dans ses idées quant aux affaires de Pologne. » Déclarations sans pudeur, et qu'il suffit de rappeler pour répondre à ceux qui répètent de notre temps que les Polonais ont toujours été incapables de se gouverner eux-mêmes. Peu de mois après, 31 mars (11 avril) 1764, un traité d'alliance, signé entre la Russie et la Prusse, renouvelait toutes les conditions déjà convenues avec Pierre III, en y ajoutant la promesse formelle de ne permettre aucun changement dans la constitution polonaise. Conclu pour huit ans, le traité de 1764

stipulait quelles forces chacun des deux alliés devrait mettre à la disposition de l'autre en cas d'attaque du dehors. Le cas d'une agression de l'Angleterre contre la Prusse ou de la Perse contre la Russie était excepté; mais, si la Prusse était attaquée par la France, la Russie devait fournir à Frédéric II une somme de 400,000 roubles par an ; la même obligation incombait à la Prusse, si la Russie se voyait attaquée par les Turcs. L'impératrice se croyait de la sorte à l'abri de toute inquiétude du côté de la Turquie pendant le temps nécessaire à ses menées dans Varsovie. Mais la Pologne n'était pas le seul objet du traité: la Suède était, avons-nous dit, vouée au même sort, et le traité de 1764 posa le fondement de cette nouvelle entreprise politique par un article secret qui manque dans tous les recueils, particulièrement dans celui de Martens ; il se trouve aux archives générales de Berlin[1], qui possèdent et l'instrument original et une copie, jointe sous la date de 1769 à la correspondance du comte de Solms, envoyé de Prusse en Russie. En voici le texte, écrit en français :

« Il est parfaitement connu aux deux parties contractantes que la forme de gouvernement établie et confirmée par les serments des quatre états de Suède est souvent ébranlée dans ses parties les plus essentielles par les différentes altérations qu'une faction a

[1] Il a été publié par M. Tengberg dans une dissertation curieuse sur Catherine II et son projet d'alliance du Nord. Lund, 1863 (en suédois).

faites à l'équilibre du pouvoir, partagé entre le roi, le sénat et les susdits états. Et comme ladite faction a été formée et entretenue par certaines puissances étrangères, et s'est acquis au moyen de leur appui une grande supériorité dans les affaires de sa patrie, en travaillant, suivant leurs convenances mutuelles, à tenir ses concitoyens dans une continuelle agitation, et en les excitant à se mêler dans tous les troubles du dehors, sans se mettre en peine des véritables intérêts de la Suède, qui lui rendent le repos nécessaire, Sa Majesté le roi et Sa Majesté l'impératrice, pour prévenir les fâcheuses suites qui pourraient en résulter, s'accordent et s'engagent, par cet article secret, à donner dès à présent à leurs ministres résidant à Stockholm des instructions suffisantes pour qu'agissant en confidence et dans les mêmes principes entre eux, ils travaillent de concert tant à affaiblir ce parti turbulent par des moyens convenables, qui pourront être mieux choisis sur les lieux mêmes, qu'à appuyer et assister ceux d'entre les Suédois qui, connaissant eux-mêmes la pesanteur de leur joug, osent encore y résister... Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait pas pour atteindre le but désiré, alors, suivant les circonstances et spécialement dans le cas où l'on aurait à craindre un renversement total de la forme du gouvernement de la Suède, Leurs Majestés se réservent la liberté de se concerter plus particulièrement sur les moyens de détourner un événement si

dangereux et de maintenir la susdite forme de gouvernement en son entier, afin de conserver par là la tranquillité générale, et principalement celle du Nord. »

Il s'agissait, comme on voit, après que la constitution suédoise garantie dès l'année 1721 par la Russie avait montré quelle anarchie elle devait produire, d'en recueillir tous les détestables fruits, fût-ce par la force. Pour conduire énergiquement à bonne fin l'œuvre ébauchée, on était deux désormais, et on allait même recruter une troisième puissance. Catherine II, en effet, après avoir réussi d'un côté à faire nommer roi de Pologne son candidat Stanislas-Auguste, dont l'incapacité assurait l'exécution de ses desseins (7 septembre 1764), réussit d'autre part à séduire aussi le Danemark et à l'attirer dans la ligue secrète dont elle enveloppait la Suède. Dans un temps où la communauté d'origine semblait être un motif de haine plutôt que de rapprochement entre les peuples, le Danemark était à l'égard de la Suède un ennemi naturel et déclaré ; d'ailleurs les droits que la maison impériale de Russie possédait sur le duché de Holstein lui donnaient prise sur la politique incertaine du cabinet de Copenhague. Aussi obtint-elle aisément l'accession de la cour danoise à une alliance défensive conclue le 11 mars 1765 pour huit années. Cette fois encore il y avait des articles secrets : le premier assurait à la Russie un subside de 400,000 roubles en cas

d'attaque du côté de la Turquie; le second promettait au Danemark des concessions relativement au Holstein ; le troisième enfin, qu'on peut lire dans l'instrument conservé en original aux archives du ministère des affaires étrangères, à Copenhague, convenait d'une action commune auprès de la diète suédoise pour empêcher que nul changement ne fût apporté à la constitution. La correspondance du ministre de Danemark à Saint-Pétersbourg témoigne d'ailleurs pendant toute cette année des infatigables efforts de Catherine II contre la Suède. Il écrit le 11 juin 1765 : « M. de Panin se flatte de pouvoir restreindre l'article de la constitution qui permet aux états d'y faire des changements; il veut qu'il ne soit plus permis dorénavant d'en rien modifier, sinon du consentement unanime des quatre états assemblés en diète, et que tout le monde s'oblige par serment à observer et maintenir ces nouvelles ordonnances, qui seront comme une seconde loi fondamentale, invariable et permanente. M. de Panin croit de la sorte enlever pour jamais aux rois de Suède les moyens de changer la constitution. » Quatre mois après, le même diplomate adresse à sa cour, sous la date du 8 octobre 1765, les graves informations qui suivent : « On est ici très-convaincu que l'impératrice trame une révolution en Suède. Elle s'oppose à toute conclusion des affaires ; elle travaille à augmenter les murmures du peuple, et veut

le pousser à renverser la constitution. Elle est fermement résolue à faire entrer une armée en Finlande sur la première nouvelle qu'on aura d'une révolte dans Stockholm. Il y a en ce moment 16,000 Russes dans le gouvernement de Viborg ou aux environs, et les ordres sont donnés pour y faire filer secrètement et sans bruit encore 9,000 hommes, afin qu'il y ait 25,000 hommes prêts à tout événement. » Telle était l'opiniâtreté de la Russie ; la Prusse ne manquait pas de la seconder tout en surveillant ses démarches, et le ministre danois auprès de la cour de Suède résumait naïvement la situation quelques mois plus tard par ces mots : « Il me paraît que nous pouvons être bien sûrs, grâces en soient rendues à la bonté divine ! que tous les efforts et toutes les intrigues de la cour de Suède pour augmenter son pouvoir n'aboutiront jamais à rien. »

La dépêche qui contient ces lignes est du 1er juillet 1766. La même année précisément, la Pologne recevait par l'organe du prince Repnin, dictateur au nom de la Russie, les ordres de la czarine. Non-seulement elle entendait qu'on donnât satisfaction aux dissidents religieux, au nom desquels elle se réservait le droit d'intervenir à son gré, mais encore elle exigeait l'entier rétablissement de la loi du *liberum veto*, de telle sorte que l'opposition d'un seul membre de la diète polonaise venant prononcer les paroles célèbres : *Sisto activitatem*, rendît nulle toute délibé-

ration relative aux affaires de l'État. Que l'on compare les conditions imposées à la Suède avec celles que subissait déjà la Pologne, on ne trouvera nulle différence. A Stockholm aussi bien qu'à Varsovie, la Russie et la Prusse soutenaient une constitution anarchique, s'opposaient avec une perfide énergie à toute réforme, à tout changement de cette constitution qui eût pu sauver le pays, et comptaient susciter ainsi quelque désordre intérieur servant de prétexte à leur dangereuse intervention. Nous avons dit que la ressemblance entre les deux conspirations ne s'arrêtait pas là, et qu'on voulait un double démembrement de nature à consommer la double ruine : les deux traités du 12 octobre et du 13 décembre 1769 vont nous en donner les preuves.

Le traité du 12 octobre contenait à ce sujet un troisième article secret, que nous connaissons seulement par une copie, assurément très-authentique, annexée à une lettre de Frédéric II que l'on conserve aux archives du ministère des affaires étrangères de Suède. Ces deux pièces ont été publiées à Stockholm en 1847, avec quelques autres provenant de la même source, par M. le comte de Manderström dans un volume intitulé : *Recueil de documents inédits concernant l'histoire de Suède*, et tiré à quarante exemplaires seulement. Cela suffisait, dans la pensée de l'éditeur, pour que ces graves documents fussent accessibles à quiconque ferait une étude sérieuse de

cette époque, et lui-même nous a encouragé à leur donner, par un utile emploi dans notre récit, une autre sorte de publicité.

L'article secret du 12 octobre peut se résumer en peu de mots. On s'y réfère d'abord à l'article secret de 1764 que nous avons fait connaître d'après les archives de Berlin, et dont les engagements sont renouvelés. A tout prix on s'efforcera de maintenir en Suède la forme du gouvernement, c'est-à-dire la constitution, et d'y empêcher le rétablissement de l'autorité royale. On va jusqu'à préciser quels droits il sera interdit de restituer à la royauté. Si les efforts combinés des ministres de Prusse et de Russie ne suffisent pas, si par exemple un parti suédois parvient à rendre à la couronne quelque nouvelle puissance, ce changement sera regardé comme le *casus fœderis* : on aura aussitôt recours aux armes, et le roi de Prusse entrera dans la Poméranie[1].

[1] Voici dans toute son étendue ce texte important : « Article secret troisième du traité entre la Prusse et la Russie, conclu à Saint-Pétersbourg, le 12 octobre 1769. — Les hautes parties contractantes s'étant déjà concertées par un des articles secrets du traité d'alliance signé le 31 mars de l'année 1764 sur la nécessité de maintenir la forme du gouvernement confirmée par les quatre états du royaume de Suède, et de s'opposer au rétablissement de la souveraineté, Sa Majesté le roi de Prusse et Sa Majesté l'impératrice confirment de la manière la plus solennelle par le présent article tous les engagements qu'elles ont contractés alors, et s'engagent de nouveau à donner à leurs ministres résidents à Stockholm les instructions les plus expresses pour qu'agissant en confidence et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer la susdite constitution

A qui voudrait le commenter entièrement, ce document politique susciterait des explications nombreuses. Catherine II a paru au premier plan jusqu'ici dans la détestable intrigue qui se tramait contre la Suède; mais il est clair que Frédéric II, pour avoir laissé à d'autres la principale initiative après avoir peut-être donné l'inspiration première, ne s'en est pas moins avancé dans la même voie avec un froid calcul et une impitoyable énergie. La correspondance du comte de Solms, son ministre à Péters-

du royaume de Suède et entraîner la nation dans des mesures contraires à la tranquillité du Nord. Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait point pour atteindre le but désiré, et que, malgré tous les efforts des deux parties contractantes, il arrivât que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleversât la forme du gouvernement de 1720 dans les articles fondamentaux, en accordant au roi le pouvoir illimité de faire des lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les états et de nommer aux charges sans le consentement du sénat, Leurs Majestés sont convenues que l'un et l'autre de ces deux cas, savoir celui d'une agression de la part de la Suède, et celui du renversement total de la présente forme du gouvernement, seront regardés comme le *casus fœderis*. Et Sa Majesté le roi de Prusse s'engage, dans les deux cas susmentionnés et lorsqu'elle en sera requise par Sa Majesté l'impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps considérable de ses troupes dans ce duché. Ce présent article secret aura la même force et vigueur que s'il était inséré mot pour mot dans le traité principal d'alliance défensive signé aujourd'hui et sera ratifié en même temps. — En foi de quoi il en a été fait deux exemplaires semblables, que nous, les ministres plénipotentiaires de Sa Majesté l'impératrice de toutes les Russies, autorisés à cet effet, avons signés et scellés du cachet de nos armes. — Fait à Saint-Pétersbourg, le 12 octobre 1769. — Victor-Frédéric, comte de Solms. G. N. Panin. Prinze A. Galitzin »

bourg, en contient toutes les preuves: on y peut lire par exemple la version que l'impératrice avait elle-même proposée avec insistance pour l'article secret de 1769, mais à laquelle Frédéric II s'est bien gardé de consentir; il n'a pas accepté ces mots :

« Sa Majesté le roi de Prusse s'engage à faire cause commune dans toutes les mesures que Sa Majesté Impériale voudra prendre pour prévenir une révolution suédoise en faveur de la souveraineté, et donnera dès à présent les ordres à son ministre de Suède de se conduire et d'agir conformément à cet engagement spécial, en se concertant en tout avec les ministres de l'impératrice... »

Ces expressions, proposées par Catherine, paraissaient enchaîner et subordonner l'action de Frédéric au moment même où il croyait pouvoir, avec de l'audace, mettre la main sur quelque province nouvelle. Le cabinet de Pétersbourg ne se dissimulait pas quelle violence serait l'invasion de la Poméranie suédoise contre le traité de Westphalie ou les constitutions germaniques; il redoutait l'effet d'une telle hardiesse, dont il ne devait pas d'ailleurs profiter directement, et il avait voulu que Frédéric II prît seulement d'abord ce pays en séquestre, sauf à s'y établir ensuite, après avoir prévenu par une modération habile ce qu'on appelait « les objections de toute l'Europe; » mais Frédéric ne fut pas de cet avis, et refusa d'apposer sa signature à des termes limitant

d'une manière quelconque son droit d'occupation: tout au plus accepta-t-il ce mot vague de « diversion dans la Poméranie, » qui ne gênait en rien ses mouvements.

Quant au traité du 13 décembre 1769 entre la Russie et le Danemark, il était destiné à compléter l'œuvre finale que Catherine II venait de préparer secrètement avec le roi de Prusse. Il n'est question dans le corps du traité que des conditions générales d'une alliance entre les deux cours ; mais la raison et le but de cette alliance sont découverts dans le second et le dixième articles secrets, dont nous donnons le texte d'après l'original, rédigé en français et conservé aux archives des affaires étrangères à Copenhague[1].

[1] « *Article* 2 *secret.* — Les deux hautes parties contractantes, étant également convaincues que l'intérêt immédiat de leurs couronnes est attaché au maintien de la forme du gouvernement de la Suède, et voulant déterminer le point par lequel cet intérêt se trouverait essentiellement blessé, ont arrêté que le bouleversement de la constitution de 1720, en tout ou même dans une seule de ses parties, en tant que l'altération faite à cette partie tendrait à restreindre le pouvoir des états et à étendre les prérogatives du pouvoir souverain, sera regardé par les deux couronnes comme une agression de la part de la Suède, et constituera sans aucune explication ou discussion ultérieure le *casus* de leur alliance.

« *Article* 10 *secret.* — Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, en conséquence de ses sentiments d'amitié pour Sa Majesté le roi de Danemark et de son système politique relativement à sa monarchie, voulant considérer tout agrandissement en faveur de cette couronne comme un agrandissement propre à son empire, promet et s'engage que, dans le cas de la guerre contre la Suède, à laquelle Sa Majesté Danoise participera selon la teneur de ce traité, toutes les conquêtes qui pourront être faites sur les Suédois du côté de la Norvége, elle les garantit à Sadite Majesté, qu'elle ne conclura ni paix, ni trêve, ni

L'article second précise, comme dans les traités avec la Prusse, le sens de certains termes qu'on a employés : il est convenu à nouveau que toute réforme, soit totale, soit même partielle, de la constitution suédoise sera considérée comme réalisant le cas d'agression de la Suède contre ses redoutables voisins. Le dixième article enfin dénonce clairement à l'histoire l'entière complicité du Danemark. Cette puissance devra participer à la guerre, et recevra en échange de sa coopération les provinces suédoises qui seront conquises du côté de la Norvége.

Il était convenu en outre (comme si on avait lieu de prévoir que l'occasion souhaitée se présenterait bientôt) que les deux cours ne se contenteraient plus d'agir par leurs agens diplomatiques à Stockholm ; chacune d'elles devait équiper immédiatement sa flotte et tenir sur pied dans le voisinage de la frontière de Suède 20,000 hommes, avec artillerie et munitions suffisantes, afin d'ouvrir la campagne dès les premiers jours du printemps. Ainsi le partage de la Suède était exactement réglé d'avance, le roi de

entendra à aucune proposition sans le consentement et la participation de Sa Majesté Danoise, et qu'elle ne mettra point bas les armes sans qu'il soit accordé à Sadite Majesté une indemnité pour les frais de la guerre ou un agrandissement convenable, par la cession de toutes lesdites conquêtes ou partie, comme aussi de son côté Sa Majesté le roi de Danemark et de Norvége promet et s'engage de ne conclure ni paix, ni trêve, ni entendre à aucune proposition sans le consentement et la participation de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies. »

Prusse devant s'emparer de la Poméranie, le roi de Danemark des provinces suédoises limitrophes de la Norvége, et la Russie de la Finlande, que depuis longtemps elle convoitait, pour en avoir acquis une partie déjà à la suite de la guerre terminée en 1743.

Nous n'avons aucune preuve que le cabinet de Versailles ait connu les articles secrets que nous venons d'énumérer. Toutefois certains avis contenus çà et là dans les dépêches de M. de Breteuil étaient de nature à éveiller les soupçons de notre gouvernement. « Le Danemark veut avant tout maintenir l'abaissement de la Suède, écrivait M. de Breteuil le 27 mai 1766, et il est décidément ligué avec nos ennemis. Son chargé d'affaires est ici aux pieds du ministre russe. » — Il annonce le lendemain que des troubles ont éclaté dans les provinces suédoises, et que, dans la diète, l'ordre du clergé a discuté s'il ne fallait pas appeler au secours de l'État et de la constitution les troupes russes. Le 22 août, il mande que la rentrée de M. Pitt au ministère anglais ne tardera pas sans doute à effectuer cette ligue du Nord, objet constant des vœux de l'impératrice : une diversion de la part des Turcs serait, assure-t-il, le seul moyen de contenir Catherine II. L'abbé Duprat, notre agent à Stockholm en attendant l'arrivée du comte de Saint-Priest, qui vient d'être nommé pour succéder au baron de Breteuil, signale, dans sa dépêche du 6 novem-

bre 1767, l'effet produit sur l'esprit des Suédois par la violente conduite des Russes en Pologne. « La colère et la frayeur se trahissent à la fois, dit-il ; quelques membres du Sénat ont paru applaudir à l'enlèvement des évêques de Cracovie et de Kiovie ; ils ont même osé rire quand on leur a lu le détail de ces actes révoltants, mandés par le ministre de Suède à Varsovie. M. de Löwenhielm, ministre des affaires étrangères, n'a pu s'empêcher de relever cette façon inconvenante d'apprécier de tels outrages à la liberté d'une nation indépendante et voisine, et il leur a dit que ce devait être plutôt pour des Suédois un sujet de réflexions sérieuses et de larmes. » L'abbé Duprat donnait enfin, dans sa dépêche du 8 avril 1768, des indications précieuses sur les rapports établis secrètement contre la Suède et contre nous entre la Russie et la Prusse :

« Votre grandeur n'ignore pas, disait-il, qu'il existe une correspondance particulière et suivie entre la reine de Suède et le roi de Prusse son frère. J'en ai reçu des notions que je puis donner comme très-certaines. La reine, dans une lettre écrite il y a quelques mois au roi son frère sur la situation générale des affaires politiques, s'est expliquée avec franchise et grandeur d'âme relativement à sa satisfaction d'être d'accord avec les patriotes et de faire enfin cause commune avec la France contre la Russie. La fin de cette lettre disait : « Vous me trouverez peut-être trop fière dans mes sentiments et dans leur expression,

mais songez que c'est votre sœur qui pense et qui parle de la sorte. » Le roi de Prusse a répondu très-longuement et depuis peu de jours à cette lettre. Il commence par établir que « la fierté, qui est une vertu à la guerre, devient un vice capital en politique.» que « Leurs Majestés Suédoises, n'étant pas à la tête d'une armée à conduire au feu,» doivent se plier aux circonstances de leur position actuelle, et ne pas braver, par un excès d'imprudence, des périls presque certains. La reine sera menacée même dans son intérieur, si elle continue de s'opposer, comme elle a fait depuis deux ans, à la Russie. » Le roi de Prusse s'efforce de prouver ensuite que l'impératrice doit être ménagée et recherchée par sa sœur, et il donne à ce sujet beaucoup de graves détails. Il continue en ces termes : « Vous concevez, ma chère sœur, combien il serait sensible à mon cœur et dur au vôtre de vous voir un jour réduite à venir à Berlin avec toute votre famille demander un asile, pour n'avoir pas voulu suivre des conseils que ma tendre amitié et l'intérêt le plus pur pour votre repos et pour votre gloire m'ont seuls dictés dans cette réponse[1]. » Telle était

[1] L'édition officielle des œuvres de Frédéric II, publiée pendant ces dernières années à Berlin, ne sait rien de plus concernant cette curieuse lettre de Frédéric II. Elle donne seulement les sept lignes que nous venons de citer; elle les emprunte (t. XXVII, page 379 de la première partie) à un volume de M. Raumer, *Beiträge zur neueren Geschichte*, Leipzig, 1839, t. III, pages 224-5. — Il y a aux archives de la maison royale de Prusse un volume comprenant une série con-

l'inflexible politique de Frédéric II. Dans le temps même où il contractait avec la Russie des engagements qui tendaient à le mettre en possession d'une province suédoise, il pressait instamment la reine sa sœur, sous le faux prétexte d'une sollicitude affectueuse et dévouée, de précipiter par ses conseils et son influence le gouvernement de la Suède dans les piéges qui lui étaient tendus.

Les informations envoyées de Stockholm devaient suffire à éclairer, en partie du moins, le cabinet de Versailles, qui sut finalement déjouer tant de redoutables intrigues. Le duc de Choiseul, placé à la tête des affaires de 1758 à 1770, surveillait avec une vigilance et une perspicacité patriotiques les intérêts et les démarches des puissances étrangères. Son ardeur entreprenante se traduisait au dedans par de promptes réformes qui mettaient fin aux dilapidations, raffermissaient la discipline dans l'armée, réveillaient l'esprit militaire, constituaient l'artillerie et le génie, et relevaient notre marine; au dehors par d'énergiques dépêches, par des changements hardis de politique, par des conceptions inattendues. Son adminis-

sidérable de lettres de Louise-Ulrique, toutes autographes; cette série comprend environ dix années, jusqu'à la fin de 1747. La reine de Suède, encouragée par son frère, lui écrivait par tous les courriers, sur les affaires de sa maison et sur celles de sa nouvelle patrie. Plusieurs de ses lettres sont chiffrées. C'est par le Suisse Beylon, lecteur de la reine, et pensionné par notre cour, que les agents français avaient communication de quelques parties de cette correspondance.

tration, qui réparait en partie les désastres de la guerre de Sept-Ans, qui, en s'inspirant des grands principes de notre diplomatie, savait se maintenir en un si complet accord avec l'esprit français du dix-huitième siècle, lui valut la haine implacable et constante de Frédéric II et de l'Angleterre, avec les dédains de Catherine. Celle-ci l'appelait en se moquant « le cocher de l'Europe, » parce qu'il menait à grand train les affaires, de manière à secouer en effet l'indolence d'une partie de l'Europe et à ébruiter les plus sourdes menées de certaines puissances nos ennemies. Frédéric II, qui exprime dans ses mémoires les doutes les moins fondés sur son patriotisme, lui rend une justice involontaire quand il l'appelle « l'homme le moins endurant qui fût jamais né en France. »

Le regard clairvoyant du duc de Choiseul ne manqua pas d'interroger l'état des relations entre le cabinet de Versailles et la Suède, et ce fut le signal d'un retour aux vraies traditions de notre politique. Au temps de Louis XIV, deux grands systèmes s'étaient partagé la conduite générale de l'Europe. A la tête des peuples de race latine, l'influence française s'était exercée sur le continent dans le sens des intérêts monarchiques et catholiques. Elle avait rencontré comme adversaires, à la tête des nations germaniques et protestantes liguées contre elle, l'Angleterre et la Hollande, qui avaient entraîné dans leur sphère d'action les peuples maritimes, et cherchaient à nous aliéner tout le nord de l'Eu-

rope. L'élévation de la Prusse et de la Russie était devenue pour la confédération du Nord un secours de plus ; les fautes de Charles XII, le mouvement de retraite de la Suède, l'anarchie de la Pologne, l'affaiblissement continu de l'empire ottoman, l'incertitude même de la monarchie autrichienne, avaient procuré aux deux nouvelles puissances un rapide accroissement, qui était devenu et allait demeurer longtemps encore un péril imminent pour l'indépendance de l'Europe. Menacée de la sorte dans son rôle avoué de protectrice de l'équilibre général et dans sa propre liberté d'action par une ligue puissante, la France se rappela son ancienne alliance, datant du seizième siècle, avec les États secondaires, qu'elle s'était efforcée de soutenir isolément quand leur position à part pouvait servir à disjoindre plusieurs ennemis, ou de grouper ensemble, pour les ériger, s'il était possible, en de fortes barrières. Habile à ne pas confondre le domaine purement politique et le domaine religieux, elle n'avait pas répudié les engagements d'une communauté réelle d'intérêts avec des puissances protestantes ou même non chrétiennes ; elle avait ainsi contracté depuis longtemps alliance soit avec la royauté suédoise soit avec la Porte Ottomane, qu'unissaient la crainte d'un même danger du côté de l'Orient et un besoin pressant de diversions mutuelles. Le duc de Choiseul, dès son entrée au ministère, reprit ces deux héritages du seizième et du dix-septième siècle. En même temps

qu'il continuait l'alliance conclue avec l'Autriche et qu'il formait une intime union entre les différentes branches de la maison de Bourbon, il voulut rendre plus efficace l'ancienne solidarité de la France avec le cabinet de Stockholm, et la coopération de la Suède fut plus que jamais le levier à l'aide duquel la politique française prétendit maintenir dans cette partie de l'Europe sa propre influence. C'était surtout, dans les relations diplomatiques entre les deux pays, une sage direction qui avait manqué. Le duc de Choiseul comprit que le cabinet de Versailles s'était engagé dans une voie mauvaise en s'attachant à l'une des factions qui divisaient la Suède. Après avoir prodigué des sommes énormes pour assurer le triomphe d'un parti, on avait vu le parti contraire faire alliance avec la Grande-Bretagne en 1766, et on avait pu se persuader que la Suède, de plus en plus affaiblie par l'anarchie et la corruption, deviendrait absolument incapable de rendre aucun service. Le duc de Choiseul résolut de suivre une autre conduite, d'abandonner à leur propre sort Chapeaux et Bonnets, dont l'avilissement et l'impuissance s'étaient également montrés au grand jour, et de créer autour de la famille royale de Suède un parti royaliste. On pouvait déjà compter sur quelque assentiment de la part de cette famille, dans laquelle le jeune prince qui devait être Gustave III s'offrait comme un intelligent allié. C'est pour développer ces vues et pour inau-

gurer ce système que le duc de Choiseul écrivit de Versailles au baron de Breteuil, en date du 22 avril 1766, une longue dépêche que Flassan[1] a rapportée, et dont il dit avec raison que c'est une pièce des plus importantes dans l'histoire de notre diplomatie. La France avait fait une faute, disait le ministre, en soutenant en Suède les efforts d'une faction ayant pour but d'enchaîner la puissance royale et de constituer « une administration métaphysique, » praticable seulement si tous les Suédois s'étaient trouvés « aussi sages d'esprit et de mœurs que pouvait l'être Platon. » On avait de la sorte ruiné la nation elle-même, au lieu d'en faire une alliée utile; la guerre de 1741-1743 contre la Russie, entreprise à l'instigation de la France, avait montré que la Suède était devenue incapable de toute démonstration offensive, et, pendant la récente guerre de Sept-Ans, les intrigues ourdies à Stockholm avaient détruit à l'avance tout le résultat qu'on pouvait espérer d'une diversion bien combinée. Ces diverses expériences permettaient de conclure qu'une « Suède aristocratique, démocratique et platonique » n'offrirait jamais à notre alliance un appui solide.

« D'après ce que je viens de vous exposer, continuait le duc de Choiseul, le roi vous ordonne de faire usage de vos connaissances et de vos talents pour for-

[1] Dans son *Histoire de la Diplomatie française*, t. V, p. 463.

mer un projet de conduite qui tende : 1° à rétablir le pouvoir monarchique en Suède par l'influence de la France (je ne présume pas qu'il vous soit difficile de concerter à ce sujet un plan avec le roi et la reine de Suède et leurs confidents); 2° à obtenir de nos amis qu'ils adoptent ce parti et y concourent de bonne foi. Quant aux subsides, le roi, étant instruit par les faits combien la couronne de Suède a manqué aux engagements contractés envers la France, et même aux égards dus à la considération et à l'ancienneté de son amitié, ne croit pas être obligé à tenir tout seul des engagements qui ont mérité si peu l'attention du gouvernement suédois. Ce gouvernement trouvera sans doute des ressources dans ses nouveaux amis. Le roi n'en sera pas jaloux, et lui laisse toute liberté à cet égard. »

Choiseul ajoutait, dans une dépêche complémentaire du 4 mai 1766 : « Non-seulement Sa Majesté ne payera point à la Suède des subsides qu'elle ne croit plus lui devoir, mais elle s'embarrasse encore fort peu de la durée plus ou moins longue de la diète assemblée à Stockholm. Nous verrons si l'Angleterre, qui partage pour le moins avec le roi l'amitié et l'attachement de la Suède, partagera de même le fardeau des subsides, ce dont je crois qu'il est permis de douter. »

Désormais donc la scène change; les anciens partis, heureusement tombés dans le discrédit, vont se dis-

soudre pour laisser place à un grand parti royaliste, vers lequel affluera tout ce qui reste de forces vives à la Suède. Le rôle particulier de Gustave dans cette lutte suprême se concertera étroitement avec les efforts du gouvernement français, jusqu'à ce que l'entier succès de l'œuvre commune récompense finalement et notre politique prévoyante et l'intelligente énergie du prince royal.

CHAPITRE II

ÉDUCATION DE GUSTAVE III. SON PREMIER VOYAGE A PARIS

Influence de l'esprit français en Suède avant le règne de Gustave III. Théâtre au temps de Charles XII. Introduction du cartésianisme. Voltaire et l'*Encyclopédie*. — Influence française dans les arts : Sébastien Leclerc, Coysevox, Natoire, Chardin, Oudry, Boucher, Bouchardon, Larchevêque, etc., s'emploient pour la Suède. — Voyage de l'industriel Alströmer en France. — Éducation française de Gustave III : Écrits du comte de Tessin, son gouverneur. Mariage malheureux de Gustave en 1766. Inconsistance et belles parties de son caractère. Son goût pour la société française. Son premier voyage à Paris, février-mars 1771. Il devient roi.

Le jeune prince était préparé à l'œuvre politique que le cabinet de Versailles attendait de lui par une éducation toute française. L'imitation des mœurs et de l'esprit français en Suède ne date pas, en effet, du règne de Gustave III. Sans remonter jusqu'au temps de la reine Christine, la période qui s'était écoulée depuis la mort de Charles XII avait fait un appel général aux influences étrangères, particulièrement à la civilisation brillante qui distinguait notre pays pendant le cours du dix-huitième siècle. L'é-

Digitized by Google

poque dite *de la liberté* avait amené en Suède, il est vrai, une profonde anarchie, qui rendait ce royaume inutile à ses alliés et attirait sur lui de graves dangers extérieurs ; mais la corruption politique ne dura pas assez longtemps pour étouffer la vigueur intellectuelle dont un peuple encore jeune se sentait animé, et les rapports intimes qui unirent alors la France et la Suède contribuèrent avec l'ardeur d'un siècle si fécond à soutenir et à développer cette énergie. Avant de mettre un terme aux abus et de prévenir les dangers de l'anarchie, Gustave devait ressentir les effets de cette activité nouvelle, et son éducation, d'accord avec ses premiers intérêts, dirigea de bonne heure ses sympathies et ses pensées vers Paris et vers la cour de Versailles.

Pendant le dix-septième siècle, notre influence s'était exercée principalement sur les cours par notre politique, sur les esprits d'élite par notre littérature. S'élargissant sur une si ferme base, cette influence se répandit au loin pendant le siècle suivant ; elle descendit parmi les peuples, dans les classes moyennes, pour servir d'organe à quelques-unes des idées les plus conformes à la justice éternelle et au bon sens. Si elle ne fut pas sans mélange, c'était à ceux qui la recevaient de faire leur choix et de se défendre ; car, loin de détruire chez les nations l'originalité propre, elle tendait au contraire à l'encourager et à la soutenir ; elle excitait plus encore qu'elle ne dominait ;

elle éveillait au lieu d'assoupir ; elle était de nature à secouer la lenteur, à enhardir la timidité, à rassurer l'inexpérience en la dirigeant, bien plutôt qu'à éteindre le génie national ; elle était en un mot désintéressée dans son œuvre. La preuve en est que le moment de son action la plus intense a été immédiatement suivi, comme on l'a vu au commencement du dix-neuvième siècle, d'un réveil du sentiment individuel plus énergique et plus profond que jamais dans chacune des nations de la famille européenne. Il en a été ainsi pour les peuples du Nord en particulier ; ils ont eu, après leur période d'imitation française, une efflorescence remarquable d'originalité vive. La Suède, même pendant sa servitude apparente, avait ses libres esprits, ses oiseaux sauvages qui parcouraient les airs ; on ne saurait soutenir que l'influence française au dix-huitième siècle l'ait corrompue, et l'on peut d'autant moins accuser Gustave III, que cette influence était puissante en Suède longtemps avant lui. Charles XII lui-même ne prenait-il pas plaisir à des mascarades copiées sur les fêtes somptueuses de Versailles, ou bien aux représentations du *Bourgeois gentilhomme*, qu'on jouait à sa cour avec tous les intermèdes et « agréments ? »

Il se faisait lire les tragédies de Racine dans ses campagnes, et nulle ne lui plaisait plus, on le comprend de reste, que *Mithridate*, où il goûtait fort le grand projet médité par le roi barbare contre les Ro-

Digitized by Google

mains. On lui lisait aussi Boileau; mais, arrivé un jour à ce passage de la satire huitième où l'auteur traite d'écervelé, en vers forts plats à vrai dire, le héros macédonien, il arracha le livre des mains de son lecteur Fabrice et le mit en pièces. Charles XII signait de Bender, comme Napoléon de Moscou, des ordonnances concernant sa troupe ordinaire de comédiens français; c'était là ce même roi qui refusait de parler aux ambassadeurs étrangers autrement que dans sa langue, et qui ne consentait pas surtout à parler français, malgré l'usage presque constant déjà de la diplomatie. Avec sa rudesse naïve, qu'il ne pratiquait d'ailleurs qu'envers lui-même (car il était doux et bon envers les autres), avec son orgueil national un peu farouche, et, vis-à-vis des cours, souvent intraitable, épris cependant d'un goût au moins passager pour nos fêtes et d'un respect plus durable pour notre littérature, Charles XII représente bien cette Suède et peut-être même cette Europe du commencement du dix-huitième siècle, rendant un hommage spontané et presque involontaire à la France, sans toutefois se laisser asservir.

Immédiatement après lui, la période *de la liberté*, qu'on oppose quelquefois au règne de Gustave comme plus originale, dut précisément à l'influence française quelques-uns de ses meilleurs fruits. Notre philosophie rencontra de bonne heure en Suède des disciples intelligents et dévoués. L'ancienne scolas-

tique, après un long règne, y fut vaincue par le cartésianisme pendant les vingt dernières années du dix-septième siècle, non sans de rudes combats, dont seraient témoins les centaines de liasses intitulées *Cartesiana* qui couvrent les tablettes de la bibliothèque d'Upsal. L'influence de la nouvelle doctrine se fit immédiatement sentir dans l'enseignement et dans la science. Une logique plus rigoureuse et plus conforme à la raison, un langage plus élevé à la fois et plus simple régnèrent dans les universités. « Il y a un certain nombre de vérités primordiales auxquelles se rapporte la science humaine et qui la contiennent tout entière. Elles sont comme les indestructibles Hermès marquant le chemin royal que doit suivre toute recherche intellectuelle jalouse d'atteindre le but; ce but est la vérité, vers laquelle tendent toute pensée humaine, tout soupir incessant de la créature, tout effort, même obscur, de la création. Il ne faut point chercher la vérité dans la multiplicité et la variété infinies : elles n'en peuvent offrir que le fugitif reflet ; mais il y a au fond des connaissances humaines quelque chose d'impérissable, et le choix est nécessaire d'un petit nombre d'idées maîtresses, seules capables de nous conduire hors du labyrinthe des philosophies. De même qu'à mon avis c'est l'objet des sciences naturelles de comprendre tous les phénomènes sous le plus petit nombre de lois possible, de même je crois que la logique et la métaphysique

doivent tendre à ramener à quelques principes et à quelques idées élémentaires ce superflu d'arguments et de formules qui embarrassent maintenant la simple vérité... » Ainsi s'exprimait vers 1730 un des premiers cartésiens en Suède, un professeur de l'université de Lund, nommé Rydelius, dont on pourrait citer beaucoup de pages semblables, et que les Suédois comparent à notre Fénelon. Ce ferme et clair langage, qui contrastait avec les habitudes d'une scolastique confuse, causait une vive sensation et marquait le point de départ d'une période nouvelle. La vraie méthode philosophique devait profiter à la science : Linné s'en empara. Voilà le grand esprit qui, pendant la période antérieure à Gustave III, représenta fidèlement en Suède, avec une originalité incontestable, les meilleures inspirations du dix-huitième siècle, son ardente curiosité d'esprit, son goût de logique rigoureuse et claire, son amour de l'humanité. Il partagea les faiblesses de son temps, non pas l'indifférence religieuse ni le scepticisme, mais au contraire une certaine superstition fort commune dans une époque qui prétendait s'être affranchie de tous préjugés et de toute discipline. Ce que d'autres avaient mérité par l'orgueil, il le subit par une sorte de timidité naïve. Contemporain de Voltaire, compatriote de Swedenborg, il eut à un très-haut degré la clairvoyance et la perspicacité qui semblaient être alors les apanages de l'esprit français, et, par un sin-

gulier contraste, il céda en même temps à ces tendances mystiques que les peuples du Nord commençaient à répandre en Europe[1].

La Suède s'était familiarisée avec notre littérature comme avec notre philosophie. On jouait à Stockholm Molière et Racine; Boileau était traduit, et des poëtes nationaux, comme Creutz et Gyllenborg, adoptaient les préceptes les plus sévères de notre versification et de notre goût. Voltaire, par l'avénement de la mère de Gustave III, avait pris possession pour ainsi dire d'une province nouvelle, et régnait désormais à Ulricsdal et à Drottningholm, où résidait la cour suédoise, aussi bien qu'à Potsdam. Il comptait depuis longtemps Louise-Ulrique, comme ses sœurs la princesse Amélie et la margrave de Bayreuth, dans sa clientèle princière : il lui adressait de petits vers, un quatrain sur les premiers cheveux blancs du grand Frédéric, un impromptu sur une rose que ce héros avait désirée; elle lui répondait par des épîtres où les neuf sœurs, Mars, Morphée, l'Hélicon et Cythère étaient invoqués sans cesse. Voltaire l'encourageait : « Quoi ! vous faites des vers, madame ! et vous en faites comme le roi votre frère ! C'est Apollon qui a les Muses pour

[1] Il faut lire à cet égard son curieux écrit intitulé *Nemesis divina*. C'est un petit volume manuscrit, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque d'Upsal. On ne saurait le publier, puisque Linné lui-même l'a défendu; mais nous avons du moins essayé naguère de le faire connaître par une analyse accompagnée d'extraits.

sœurs. » Voltaire trouvait de l'esprit aux Suédois depuis qu'ils avaient une reine philosophe et que leurs poëtes se proclamaient ses élèves ; il poussait la condescendance jusqu'à promettre de refaire son *Charles XII*. Mais c'est le théâtre surtout qui, avec ses séductions de tout genre, popularisa au loin, pendant le dix-huitième siècle, notre esprit et nos mœurs. Il paraît qu'on avait songé pour la première fois en 1699, sous Charles XII, à faire venir à Stockholm une troupe française ; malgré la série de guerres qui s'ouvrit dès l'année suivante, les représentations continuèrent jusqu'en 1705 ; la disette d'argent et les malheurs publics y mirent alors un terme. Rosidor, chef de la troupe, revint en France avec ses camarades Savigny et Duchemin, ce dernier pour faire depuis une certaine fortune à Paris dans les rôles à manteau. Après deux nouvelles tentatives, la comédie française fit enfin un établissement durable au temps de la jeunesse de Gustave III. Tout était profit pour la Suède dans cette importation ; l'art dramatique y avait été exploité jusque-là par des troupes allemandes ; elles représentaient dans un jargon informe *le Docteur Faust*, *l'Homme riche et Lazare*, *Nos pères avant la chute*, débris des anciens mystères, qui n'apparaissaient plus que comme des bouffonneries sans nom. Les novateurs, parmi ces comédiens errants, avaient toutefois commencé de jouer dans les villes suédoises les comédies du poëte danois

contemporain Holberg, le célèbre auteur du *Potier d'étain*. C'était frayer les voies à la comédie française, car Holberg, avec son originalité réelle et profonde, est en même temps et s'intitule lui-même disciple de Molière. D'autre part, les beaux esprits suédois, grands seigneurs et courtisans, s'étaient épris de la scène française à Paris même, grâce à de nombreux voyages. Le comte Charles Fersen, un des chefs du parti des Chapeaux, et que le baron de Breteuil appelait dans ses dépêches « un grand républicain, » doué d'une belle physionomie et d'une taille imposante, avait cédé à cette passion jusqu'à s'engager sous un faux nom dans plusieurs théâtres des provinces de France. Ce farouche partisan, avant de tonner dans les diètes suédoises, avait interprété sur nos scènes les principaux personnages de la tragédie classique. De retour dans sa patrie, il avait mis cet amusement à la mode et fait jouer nos pièces par les cavaliers et les dames de la cour. Lors donc que des troupes de comédiens français voulurent s'établir définitivement en Suède, elles trouvèrent les esprits tout préparés, et firent promptement disparaître les troupes allemandes, qui ne pouvaient lutter avec elles. Leur influence éveilla le goût public et suscita peu à peu la création d'une scène nationale. Dalin et Gyllenborg traduisirent d'abord, il est vrai, un bon nombre d'ouvrages français; mais bientôt ils composèrent, sur les données que leur fournissaient en abondance les annales

de leur patrie, des pièces bien supérieures à ce qu'on avait écrit jusqu'alors, et la Suède entra en possession d'une littérature dramatique.

Le goût des beaux-arts devait se développer aussi à la suite des rapports devenus intimes entre Stockholm et Versailles. La Suède avait reçu indirectement une première leçon de l'Italie: les glorieux capitaines de Gustave-Adolphe avaient, pendant la guerre de trente ans, dépouillé l'Allemagne méridionale et surtout la Bohême, où Rodolphe II voulait ériger une nouvelle Athènes. Quelques-uns des chefs-d'œuvre de la renaissance s'étaient trouvés de la sorte transportés sous le climat du Nord. Pour les recevoir, leurs nouveaux possesseurs construisirent de riches habitations, dont les modèles furent empruntés d'abord à l'architecture italienne; un peu plus tard seulement on imita la France de Louis XIV. Si l'on veut constater en quelle mesure ces divers enseignements profitèrent à la Suède, on n'a qu'à feuilleter les trois beaux volumes in-folio de l'ouvrage du comte Dahlberg, *Suecia antiqua et hodierna* (*la Suède d'autrefois et d'aujourd'hui*). Dahlberg était contemporain et rival de Vauban et de Cohorn; il a construit d'innombrables fortifications depuis les frontières de la Laponie jusqu'à Brême, et des côtes du Cattégat aux rives du Ladoga; le marquis de Montalembert passe pour avoir repris quelques-unes de ses traditions. Il était en même temps dessinateur fort habile;

Digitized by Google

après avoir, avec le secours de nombreux graveurs français, composé pour plusieurs grandes publications historiques des dessins aujourd'hui recherchés, figurant les fêtes et les batailles, il s'occupa exclusivement du *Suecia*, son principal ouvrage. Ce beau livre se compose de trois cent cinquante-trois gravures représentant les villes, châteaux et églises de la Suède vers le commencement du dix-huitième siècle. Le célèbre artiste français Sébastien Leclerc, le même qui a gravé les *Batailles d'Alexandre* d'après Lebrun, les *Conquêtes de Louis XIV*, les *Médailles, jetons et monnaies de France*, etc., fut son principal auxiliaire. Dahlberg acheva seulement quelques mois avant sa mort, en 1702, cette œuvre de cinquante-deux années, qui ne fut publiée qu'en 1716. Un tel monument étonna l'Europe ; donné en présent à toutes les cours, ainsi qu'aux hommes les plus éminents en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, il montra aux regards surpris une Suède somptueuse, avec un nombre infini de résidences magnifiques, rivales de Fontainebleau, de Marly et de Versailles. La réalité répondait-elle à ces représentations fastueuses? Oui, en partie. Il est vrai que maint propriétaire noble avait transmis à Dahlberg le plan de son château non pas tel qu'il était véritablement, mais tel qu'il devait être un jour ; maint édifice encore incomplet figure tout entier dans l'ouvrage comme s'il était achevé ; il n'y avait sans doute pas en Suède au-

tant de Le Nôtre que ces dessins en feraient supposer. Cependant le tableau est véridique à tout prendre : il nous montre ce que l'aristocratie avait jadis possédé de richesse effective, et par quel luxe éclairé elle avait contribué à former le goût de la nation. La Suède a conservé jusqu'à notre temps de beaux vestiges de cette ancienne grandeur; on en peut juger par la belle résidence de la famille de Brahé, à Skokloster[1].

La royauté avait continué ces traditions de la noblesse suédoise; le château royal de Stockholm, avant et après le grand incendie du 18 mai 1697, dut reproduire l'idée d'une monarchie qui venait d'usurper et qui affichait la toute-puissance. On convia, pour l'embellissement de ce palais et d'autres résidences royales ou princières, les principaux disciples et quelques-uns des maîtres de l'école française; beaucoup de leurs travaux, achevés pendant la période qui précéda immédiatement le règne de Gustave III, subsistent aujourd'hui, de sorte qu'en visitant ces belles galeries, le voyageur français croit retrouver à cinq cents lieues de Paris quelques Versailles inconnus. Non-seulement la cour de Suède faisait de nombreuses commandes à Coysevox, Natoire, Chardin, Oudry,

[1] Un habile artiste suédois, M. Billmark, publie à Paris une intéressante série d'estampes représentant les différents aspects de ce magnifique château, avec les détails de l'ameublement, qui date presque entièrement du dix-septième siècle.

Digitized by Google

Boucher, mais des artistes distingués allaient s'établir à Stockholm, où les attiraient des offres avantageuses. On y eut ainsi la famille des Chauveau, qui méritèrent une grande estime et obtinrent les premiers certains priviléges étendus plus tard à tous les étrangers résidents, les deux peintres Thomas et Hugues Taraval, et le sculpteur Philippe Bouchardon ; l'académie suédoise de dessin dut sa constitution définitive à ces deux derniers artistes. Philippe Bouchardon porta depuis 1741 le titre de statuaire de la cour de Suède; après sa mort, en 1753, son emploi fut offert au sculpteur Larchevêque. Celui-ci, après un contrat passé avec le ministre de Suède à Paris, alla s'établir pour vingt-deux années à Stockholm, où il devint directeur de l'académie de peinture et de sculpture : cette capitale lui doit, sans compter ses travaux dans le château royal, plusieurs des statues qui la décorent aujourd'hui : le *Gustave Vasa*, sur la place des Nobles, fondu en 1770, œuvre un peu lourde, mais grave et imposante (Madame de Staël l'appelait le *Jupiter Olympien* de la Suède), et la belle statue équestre de *Gustave-Adolphe*, sur la grande place qui fait face au pont principal et au château[1].

[1] J'emprunte ces renseignements sur les arts aux correspondances diplomatiques, au *Dictionnaire biographique des Suédois célèbres* (en suédois), au curieux recueil intitulé *Archives de l'art français*, à l'intéressant volume de M. L. Dussieux : *Les artistes français à l'étranger*, etc. Voir aussi l'Appendice.

Digitized by Google

Un développement économique et industriel avait accompagné le mouvement de la littérature et de l'art, car l'effervescence générale du dix-huitième siècle, ayant gagné la Suède, s'y manifestait dans toutes les directions. C'était encore à la France qu'on venait demander, en vue de cet autre essor, des encouragements et des exemples. Déjà, pendant les premières années du siècle, l'illustre ingénieur Polhem[1], après avoir étonné à Versailles Louis XIV et Perrault par d'habiles travaux de mécanique, avait mis la première main à l'œuvre de canalisation qui réunit aujourd'hui, de Gothenbourg à Stockholm, les eaux de la Baltique et celles de la mer du Nord. Un autre grand citoyen fut Jonas Alströmer. Sa carrière industrielle ne commença qu'après qu'il eut étudié l'Angleterre et visité avec soin la France; il vint s'enquérir à Tours de nos fabriques de soie, et à Saint-Germain de nos fabriques de bas, dont il essaya d'engager plusieurs ouvriers. Il quittait la France en toute hâte au mois de juillet 1723, sur la nouvelle qu'on le poursuivait à l'occasion d'une telle tentative, sévèrement interdite; mais, pendant le voyage même de Paris à la frontière, il avait remarqué les vigognes de la ménagerie de Chantilly, et résolu d'acclimater dans le Nord ces utiles animaux; il avait vu fabriquer dans Abbeville nos plus fines draperies, et rêvé de doter sa patrie

[1] Mort en 1751, à quatre-vingt-dix ans.

d'une semblable fabrication. De retour avec le projet arrêté de créer en Suède l'industrie du coton et de la laine, il lui fallait à toute force, bravant les précautions égoïstes avec lesquelles chaque nation s'efforçait alors de cacher aux yeux des étrangers ses procédés industriels, se procurer au dehors des métiers, des instruments à carder, à fouler, à peigner la laine, puis la laine elle-même, les drogues nécessaires à la teinture, les ouvriers enfin. C'était de France et de Hollande qu'il obtenait clandestinement, et au prix de véritables dangers, ce précieux butin. Il devait traverser vingt fois la mer, échapper à d'actives poursuites, soustraire à la rigueur des lois, avec les ouvriers qu'il embauchait, tout un matériel acquis à des prix exorbitants et par contrebande; mais, après toutes ces peines, il rapportait dans son pays une source de richesse que les vingt années de paix intérieure dont la mort de Charles XII fut suivie allaient permettre de développer.

Alströmer eut pourtant à vaincre, dans son pays même, de nombreux obstacles. Sans entrer dans le détail de ses efforts, dont le récit serait dramatique, il suffira de dire qu'une visite du roi, en 1728, dans une bourgade voisine de Gothenbourg, transformée en moins de quatre années, marqua définitivement son triomphe. La petite ville suédoise d'Alingsos offrait alors des filatures de coton, des fabriques d'étoffes de laine, de draps, de passementerie, de rubans, des

teintureries, des mégisseries : elle devait grandir rapidement; on y comptait quatorze mille ouvriers en 1754, dix-huit mille en 1761. Afin que la Suède cessât d'être asservie à l'étranger pour la matière première, Alströmer avait acclimaté les moutons anglais, ceux d'Espagne et de Maroc, les chèvres d'Angora, encore inconnues en Europe, sauf un seul individu apporté par Tournefort à Paris. Bien plus, il avait envoyé de France, dès 1723, des plants de pommes de terre, qui avaient prospéré dans tout le territoire d'Alingsos, tandis qu'on montrait encore ce tubercule dans la plupart des jardins botaniques d'Europe comme une plante rare du Pérou. Il paraît qu'il rencontra d'abord en Suède, à l'occasion de cette dernière culture, certaines résistances analogues à celles que Linné avait déjà trouvées sur sa route quand des fanatiques lui avaient reproché d'avoir fait connaître les racines comestibles qui poussent dans le Nord à l'état sauvage : il ne convenait pas, à leur avis, de contrarier les jugements de Dieu, à qui il pouvait plaire de châtier par la famine les péchés des hommes. Un autre contemporain affirme que lorsqu'on institua pour la première fois en Suède, sur l'ordre des états, un « bureau de statistique, » des consciences timorées craignirent pour la nation tout entière le châtiment que David attira jadis sur son peuple quand il en ordonna le dénombrement. De pareils témoignages doivent servir à faire mesurer la

valeur des efforts que tentaient des patriotes comme Alströmer.

Son infatigable ardeur ne connut pas de limites, une fois les premiers obstacles vaincus : il introduisit en Suède la culture du tabac, perfectionna par les procédés anglais la fabrication du fer, multiplia les raffineries de sucre, raviva la construction maritime et la marine marchande nationale en faisant adopter une législation qui rappelait le fameux *acte de navigation* de Cromwell. Ses efforts contribuèrent à faire conclure avec la France (25 avril 1741) une convention qui resta pour un long temps le seul acte réglant les rapports commerciaux des deux pays. L'Angleterre avait été la première à comprendre quelles richesses contenait le sol de la Suède ; elle avait envoyé ses spéculateurs s'emparer de l'exploitation des mines, et bientôt, à la faveur de ces relations nouvelles, elle avait attiré dans sa marine beaucoup de matelots suédois. Averti par cet exemple et par le spectacle de l'activité qui régnait dans le Nord, le gouvernement français prit l'éveil, rechercha des relations plus étroites, et obtint la franchise du port de Wismar pour ses marchandises et denrées, avec des conditions égales à celles des nations les plus favorisées. C'est Jonas Alströmer qui, en faisant conclure un traité de paix avec Alger, ouvrit la Méditerranée au pavillon national et provoqua la création de la première compagnie suédoise du Levant, dont il de-

vint un des chefs, comme il l'était déjà de la première compagnie des Indes orientales; c'est lui qui fit acheter le territoire de Barima, au sud de l'Orénoque, dans la Guyane du nord, territoire qui appartient encore aujourd'hui à la Suède, mais sans avoir jamais servi, comme il l'espérait, à un établissement colonial. Il mourut en 1761, comblé d'honneurs et de richesse, non sans laisser à ses concitoyens quelques avis consignés dans un livre qu'il intitulait *la Prospérité de la Suède, si elle le veut bien;* la Suède ou plutôt les partis qui la divisaient ne le voulurent pas, et la mort épargna au grand citoyen le chagrin de voir ruiner par les guerres civiles une bonne partie des établissements qu'il avait fondés. Sa puissante impulsion ne devait pas toutefois rester entièrement inactive, et quelques restes importants de ses créations subsistèrent longtemps après lui : nos archives des affaires étrangères contiennent les curieux témoignages des efforts que tenta M. de Calonne, de 1785 à 1787, pour faire rentrer en France, de gré ou de force, ceux de nos ouvriers qui avaient été s'établir dans la ville d'Alingsos, et y avaient monté des manufactures de bas de soie dont la concurrence donnait alors à la fabrique lyonnaise les plus vives alarmes[1].

Le mélange intime des peuples, non-seulement par les idées politiques et morales, mais par la

[1] Nous donnerons à l'Appendice les témoignages qui concernent cet intéressant épisode des mœurs industrielles.

communauté des intérêts matériels, par la navigation et le commerce, ne suffisait pas à la ferveur du dix-huitième siècle ; il excitait encore, on l'a vu, le développement intérieur de chaque pays, afin que de toutes parts les ressources particulières utilement exploitées vinssent concourir à la prospérité commune. Son génie d'initiative et d'invention a enfanté l'industrie moderne ; son ardente prédication en faveur de l'agriculture a créé toute la science nouvelle qui se rapporte à l'économie domestique. On vit Joseph II diriger de ses propres mains une charrue, et l'on se rappelle quel devint l'engouement de la France pour les innovations agricoles, que la mode elle-même adoptait. Il n'en était pas autrement en Suède, d'après le curieux témoignage du comte de Tessin, en 1762 :

« Jamais l'agromanie n'a compté un si grand nombre d'adeptes ; c'est la maladie épidémique de nos jours. Les modèles multipliés de charrues à défricher, à creuser, à labourer, les aratoires, les sarcloirs, les semoirs imaginés par Tull, par Du Hamel, par Châteauvieux, par La Plombanie, par nos Suédois et par tant d'autres, sont d'une exécution dispendieuse et ne servent qu'à embrouiller. Pourquoi rendre compliqué un ouvrage dont la simplicité fait l'âme et le succès ? Que deux ou trois personnes sensées de chaque pays donnent des avis digérés à leurs compatriotes, il faut être de bien mauvaise humeur pour y

trouver à redire ; mais que la mode fasse écrire à tout le monde des songes-creux, et qu'un essaim de législateurs en agriculture nous fasse tourner la cervelle, c'est à quoi je ne saurais m'accoutumer. Cette manie passera comme toute autre, après avoir laissé son empreinte à notre siècle... Plus le monde est avide de projets, plus il faut être réservé à en donner : un repas d'affamés ne doit pas être servi trop chaud. »

Bien qu'ils fussent d'un moraliste un peu morose, avec lequel nous ferons bientôt plus ample connaissance, ces conseils n'étaient pas hors de propos. Comme la France de Louis XV, la Suède, vers le milieu du dix-huitième siècle, était tourmentée d'une ardeur impatiente, d'une ambition d'esprit malaisée à satisfaire, d'un désir de prospérité matérielle surexcité par le souvenir des maux qu'elle avait subis et par le sentiment de ceux que les discordes intérieures lui imposaient encore. L'éducation de Gustave III allait se faire au milieu de tant d'excitations diverses, dans le désordre des guerres civiles, dans l'effervescence d'un siècle ami des réformes et des imitations étrangères, dans le bruit et le tumulte, qui risquent d'empêcher toute culture féconde. Cette éducation devait souffrir assurément d'un si rare concours d'influences extérieures, non pas assez toutefois pour étouffer dans le cœur du jeune prince un vif sentiment de patriotisme, ni pour affaiblir l'intel-

ligente sympathie qui l'entraînait vers ses alliés naturels.

Dès sa première enfance, Gustave III fut privé de toute sérieuse direction, intellectuelle ou morale. Le roi son père, Adolphe-Frédéric, indolent et incapable, avait accepté à contre-cœur la domination que les états faisaient peser sur lui ; il déclarait tout net qu'il eût mieux aimé être « tambour en Allemagne » que roi de Suède, et il profitait des loisirs qu'on procurait à la royauté pour se livrer à la pratique de métiers vulgaires dans sa belle résidence de Drottningholm. La reine, Louise-Ulrique, sœur du grand Frédéric, était belle et spirituelle, mais fière et dédaigneuse, et le dépit qu'elle avait de régner sans grandeur à Stockholm la préparait mal à veiller avec sollicitude sur le jeune prince auquel revenait un héritage qu'elle tenait pour peu enviable et même pour incertain. Une vive intelligence, fort digne de son temps, faisait de cette princesse une protectrice dévouée des sciences, des lettres et des arts ; mais elle avait aussi emprunté de son siècle une inquiète curiosité qui la rendait accessible aux théories les plus téméraires : on la vit, au lieu de s'enfermer dans les soins d'une éducation maternelle, expérimenter les doctrines de Rousseau sur un malheureureux enfant nègre qu'elle avait reçu en cadeau de quelque voyageur. Elle voulut savoir ce que produirait chez cet être abandonné le naturel se dévelop-

pant à l'aventure ; elle imagina de le sevrer de toute sorte d'instruction intellectuelle, morale ou religieuse, et, comme l'expérience se faisait dans l'atmosphère corrompue des antichambres ou des alcôves de palais, son misérable jouet devint, comme on pouvait le prévoir, un triste et vil héros d'intrigue.

Gustave, né le 24 janvier 1746, avait deux frères et une sœur [1] ; mais le cérémonial des cours, observé rigoureusement alors, exigeait que l'héritier de la couronne reçût une éducation tout à fait séparée. Gustave rencontrait d'ailleurs dans son frère Charles une faiblesse de caractère et d'esprit qui lui rendit toujours son commerce peu sûr ; il n'eut aussi que plus tard des rapports de confiance mutuelle et d'amitié avec le prince Frédéric et la princesse Albertine. Jusqu'à l'âge de quatre ans, il fut confié à une gouvernante qui observait avec scrupule toutes les traditions d'un antique cérémonial. Au sortir de la main des femmes, le soin de son éducation fut revendiqué par les états, à qui la constitution de 1720 l'attribuait.—C'était le moment où la diète, jalouse d'un pouvoir qu'elle sentait éphémère, exerçait une domination oppressive. Après avoir asservi la presse au nom d'une fausse

[1] Le prince Charles, né le 7 octobre 1748, duc de Sudermanie en 1772, et qui devint régent après la mort de Gustave III, puis roi sous le nom de Charles XIII ; le prince Frédéric-Adolphe, né le 18 juillet 1750, duc d'Ostrogothie en 1772, mort en 1803, et la princesse Sophie-Albertine, née le 8 octobre 1753, destinée à mourir seulement en 1829, après avoir été témoin des nombreuses infortunes de sa famille.

Digitized by Google

liberté, elle voulut prendre en main l'éducation publique; elle se plaignit de ce que les idées monarchiques servissent encore de base à l'enseignement des écoles. Une loi prescrivit une lecture assidue de la constitution de 1720 dans tous les tribunaux, et du haut des chaires dans toutes les églises. On devait l'expliquer selon l'esprit et selon la lettre dans les écoles et académies du royaume; un livre officiel fut préparé pour diriger ce nouvel enseignement, et, jusqu'à la publication de ce manuel, rien ne pouvait être imprimé sur ce sujet. Le premier dogme imposé était l'irresponsabilité des états; sur cette base on luttait d'orthodoxie, et un évêque établissait en principe, pendant la diète de 1751, que l'idée que les états pourraient faillir était contraire à la loi fondamentale du royaume. L'éducation du prince royal n'importait pas moins que l'éducation publique, car il fallait se préparer un souverain docile; cette importante mission fut confiée par les états successivement à deux gouverneurs, au comte Tessin et au comte Scheffer, tous deux chefs du parti des Chapeaux. Voyons quelles idées et quelles influences ils appelèrent à leur aide; Tessin surtout nous appartient, non pas seulement à cause de son rôle principal auprès de Gustave, mais parce qu'il s'était fait le brillant élève de notre dix-huitième siècle, et qu'il a lui-même assez écrit en français pour être compté comme un des interprètes actifs de notre littérature à l'étranger.

Charles-Gustave Tessin était le troisième et dernier représentant d'une famille qui brilla en Suède et, on peut le dire, en Europe, d'un très-vif éclat. Son aïeul, qu'on appelle souvent le premier Tessin, avait été célèbre architecte de la cour suédoise sous la reine Christine ; un reproche pèse toutefois sur sa mémoire : c'est lui qui *modernisa*, comme on dit à Rome, les monuments gothiques légués à la Suède par son moyen âge. Le second Tessin avait acquis, notamment par la construction du château royal à Stockholm, une telle renommée au dehors que Louis XIV le recevait à Versailles comme un grand personnage et faisait jouer les grandes eaux pour lui ; cette gloire lui avait valu dans son pays des lettres de noblesse et une position très-élevée. Le troisième Tessin hérita de son crédit ; tout en restant protecteur des arts, auxquels il devait sa haute fortune, il s'engagea dans la vie politique et se trouva porté rapidement aux plus hautes fonctions. Ce fut de la France qu'il emprunta particulièrement les séduisants dehors, le goût éclairé, le respect des choses de l'esprit qui lui assurèrent parmi ses compatriotes une influence longtemps incontestée. Son parent, le maréchal comte Éric Sparre, ambassadeur de Suède à Paris, dont Saint-Simon rapporte les reparties spirituelles, le faisait venir dès 1715 (il n'avait encore que vingt ans) et le présentait à Versailles. Tessin figurait comme ambassadeur lui-même à la cour de France, de 1739 à 1742, et, grâce au crédit

dans lequel il savait se maintenir, il y obtenait pour sa patrie d'importants avantages. Les écrivains et les artistes rencontraient dans ses salons la plus magnifique hospitalité, ou bien il les allait trouver lui-même dans les cercles à la mode, lisant ici et là ses œuvres françaises, comédies et contes ; le vieux Fontenelle, Marivaux, Piron, Favart, le comte de Caylus, Boucher, étaient de ses amis. Il s'occupait en même temps de réunir d'importantes collections d'objets d'art. A la mort de Crozat, en 1740, il acquit une bonne partie de son riche cabinet, et les admirables dessins de maîtres qu'il obtint de la sorte, dispersés ensuite, se retrouvent aujourd'hui en assez grand nombre soit au musée royal de Stockholm, soit dans nos galeries du Louvre. C'était d'ailleurs par son entremise et le plus souvent sur son avis, fort éclairé, que les commandes du gouvernement suédois parvenaient aux artistes parisiens. Tout cela contribuait à lui donner au milieu de notre société française une grande situation ; il y était devenu, comme l'appelle d'Argenson, le *Lucullus suédois*, le maître des élégances, *magister elegantiarum*. Telle était aussi sa renommée au dehors que Frédéric II, lors du mariage de sa sœur avec l'héritier de la couronne de Suède, en juillet 1744, demanda qu'il vînt représenter sa cour pendant les fêtes qui devaient avoir lieu à Berlin. Arrivés en Suède, Adolphe-Frédéric et Louise-Ulrique honorèrent d'abord Tessin d'une amitié toute familière, et, le jour même

de la naissance de Gustave III, il reçut de la princesse royale une plume d'or enrichie de pierreries avec laquelle il dut signer, suivant une promesse antérieure, l'acceptation du poste de gouverneur auprès du futur héritier de la couronne. Toutefois, quand le père et la mère de Gustave III montèrent sur le trône, en 1751, Tessin avait pris un rôle marqué dans les factions intérieures, et ce rôle n'avait pas été toujours d'accord avec les intérêts de la royauté : l'intimité dont il avait joui auprès de la jeune cour s'était donc refroidie ; il n'en resta pas moins gouverneur du prince royal de par les états, dont la confiance, grâce à une complicité de parti, lui était plus que jamais acquise.

Nous avons de Tessin plusieurs écrits qui ont de quoi nous intéresser. Il y a peu de chose à dire d'un petit roman intitulé *Faunillane ou l'Infante jaune*, écrit en français et pour lequel le peintre Boucher avait préparé une série de dessins : œuvre nullement distincte des fictions puériles que produisait, sous prétexte de badinage, certaine classe d'écrivains de troisième ordre au dix-huitième siècle. Mais Tessin a laissé un immense *Journal* manuscrit, en vingt-neuf volumes in-folio, duquel on a formé, par des extraits bien choisis, deux volumes agréables[1], qui font con-

[1] *Tessin och Tessiniana*, publié à Stockholm en 1819, et *Tessins Dagbok*, 1757, ou *Journal de Tessin pour* 1757, Stockholm, 1824, chacun de ces deux recueils formant un volume in-octavo. Le manuscrit original est aujourd'hui en la possession de M. le baron de Cederström, à la bienveillance duquel je dois d'utiles communications.

Digitized by Google

naître l'ensemble de sa vie et de ses idées. Nous avons de plus ses *Lettres d'un vieillard à un jeune prince*, écrites de 1751 à 1755, publiées aussitôt en Suède et traduites dans toute l'Europe. Sexagénaire et souvent mal en cour à cette époque, Tessin vivait dans une terre à quelque distance de la capitale, et rédigeait de là pour son élève, qui avait de cinq à neuf ans, des instructions graduées, sous forme tantôt de fables imitées ou traduites de Lamotte, tantôt d'épîtres auxquelles Gustave répondait par des billets dont quelques-uns figurent dans cet intéressant recueil. Le *Journal* servant à corriger ce que le volume des *Lettres* présente de factice et d'apprêté, l'examen comparé de ces recueils nous permet d'apprécier au vrai l'esprit et le caractère de Tessin et l'influence qu'il a exercée sur l'éducation de Gustave III. Or cette influence est toute française par l'inspiration première, par le ton général, par le tour habituel de la pensée et du langage. Bien que la plus grande partie des deux ouvrages soit rédigée en suédois, beaucoup de pages y sont écrites en français. D'ailleurs plusieurs traductions des *Lettres d'un vieillard*, traductions publiées dès 1755, en avaient tellement répandu chez nous la lecture que l'auteur était presque compté, de son temps, comme un des nôtres. C'est donc ici pour nous une première occasion d'étudier en Suède cette littérature française à l'étranger dont l'histoire serait infinie. Comme une fleur transplantée sous d'autres

Digitized by Google

cieux, elle offre des aspects nouveaux, des nuances variées, des reflets multiples sous lesquels il est intéressant de retrouver sans cesse le fonds commun.

Non-seulement Tessin a été mêlé, par ses fonctions diplomatiques, aux temps les plus brillants de la cour de Louis XV, mais il a vu Louis XIV et Fénelon; c'est le précepteur du duc de Bourgogne, c'est le gouverneur du dauphin, M. de Montausier, qu'il prétend imiter dans ses écrits destinés au prince de Suède. Il suffit de feuilleter au hasard son *Journal* et ses *Lettres* pour se convaincre qu'un souvenir respectueux et cher reporte constamment sa pensée vers les premières années du siècle :

« ... Il est sûr, dit-il, que Louis XIV prenait plaisir à terrasser les gens par ses regards. Je le sais d'expérience, m'étant trouvé un jour à son dîner vis-à-vis de lui : il ne détacha pas ses yeux de dessus moi, me reconnaissant sans doute pour un étranger. Je me souviendrai toute ma vie de ce regard, tant il était perçant. Il mangeait d'ordinaire vite, parlait peu, et semblait chercher un objet pour essayer sur lui la force de son regard. » Voilà qui est d'un témoin encore ému. A quelques pages de là :

« Je conserve, écrit-il, un souvenir flatteur d'avoir vu M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, prélat aussi pur dans ses mœurs que dans ses écrits. Il s'est parfaitement caractérisé lui-même en disant : « J'aime « mieux ma famille que moi-même, j'aime mieux ma

« patrie que ma famille ; mais j'aime encore mieux le « genre humain que ma patrie. »

« J'ai vu représenter à Paris deux fameuses pièces de théâtre dans leur nouveauté, savoir l'*Athalie* de Racine en 1716 et l'*Œdipe* de Voltaire en 1718. La même année (1718), on donna pour la première fois, le 31 décembre, la petite comédie de Legrand intitulée *le Roi de Cocagne*. Je conserverai éternellement un souvenir douloureux de cette nouveauté, car ce fut ce soir même, dans la salle de la Comédie, qu'on me remit un billet de Cronström, envoyé de Suède à Paris, par lequel il m'annonça la perte de Charles XII, ce prince si regretté de l'univers, si cher à son royaume, si coûteux à son peuple, si grand dans son malheur, si redoutable à ses ennemis et si bon à ses serviteurs. Voltaire serait de la moitié plus estimable s'il ne se fût jamais avisé d'écrire l'histoire de ce héros. Lui seul est capable de réparer le mal qu'il a fait en la refondant, car où est-ce qu'un autre que lui prendrait les charmes de son style ? Il faut détruire un enchantement par un autre du même magicien. »

« M. le maréchal de Sparre mourut à Stockholm le 4 août 1726. Sa mémoire est aussi chère en France que parmi nous. Son portrait en buste et en cuirasse, tenant à la main un bâton de commandement, est un original du fameux Largillière, peint en 1717. M. de Sparre était sans contredit le plus bel homme de son temps. Destiné, quand ce n'eût été que par sa seule

figure, à faire fortune en France, son esprit et son courage achevèrent ce que sa bonne mine semblait annoncer. Ses saillies étaient des mots excellents, qui conservent encore toute leur force et leur finesse... Entre mille reparties, je me souviendrai toujours de celle qu'il fit au roi de France Louis XV. Au dîner de ce prince où M. de Sparre se trouva avec les autres ambassadeurs, ministres et courtisans, le roi l'attaqua de conversation et lui dit, se rappelant sans doute quelque propos qu'on lui avait tenu : « Monsieur de « Sparre, vous n'êtes pas de la même religion que « moi, j'en suis fâché. J'irai un jour au ciel, et je ne « vous y trouverai pas. » L'ambassadeur n'hésita pas un moment pour répondre : « Pardonnez-moi, sire, « le roi mon maître m'a ordonné de vous suivre par- « tout. » Un mot comme celui-là ne tombe pas à terre dans un pays comme Versailles ; aussi est-il encore de nos jours en l'air. »

On voit, d'après ces lignes, empruntées à son journal et écrites par lui-même en français, combien revenaient fréquemment sous la plume de Tessin les souvenirs personnels d'un moment si brillant dans l'histoire de la société française et de la cour de Versailles. Dans ses lettres aussi, quand il veut offrir au prince les modèles des vertus héroïques et royales, c'est saint Louis, Henri IV, Louis XII, Turenne et Condé, aussi bien que Gustave Vasa, Gustave-Adolphe et Charles XII, dont il invoque les exemples. Il admire

franchement et interprète bien Molière; il cite madame de Sévigné sans cesse, et paraphrase les meilleurs préceptes de Boileau : ce sont déjà pour lui des classiques; il semble qu'il comprenne quelle place utile ils doivent occuper dans une éducation libérale, et ils figurent dans ses lettres beaucoup plus souvent que les écrivains du dix-huitième siècle. Il est plein d'estime pour notre littérature historique et pour notre érudition : dans une lettre énumérant les ouvrages qui devront faire partie de la bibliothèque du prince, il ne manque pas de lui recommander les belles éditions, celles *ad usum Delphini;* il énumère toutes les principales sources de notre histoire, depuis la chronique de Turpin jusqu'aux mémoires du seizième siècle, en désignant les meilleures éditions et en signalant même les divers manuscrits conservés dans la bibliothèque du roi, à Paris; il a soin d'y ajouter, en vue d'une connaissance complète des premiers siècles de l'histoire de France, les grandes collections de Du Chesne et de dom Bouquet. Tessin est donc un lettré, à qui une certaine culture d'esprit a laissé de salutaires impressions et d'utiles souvenirs : il s'est épris de la France de son temps, qui attirait de partout les regards; mais il a connu aussi une autre France, dont la majesté ne lui a pas échappé. C'est pour cela que sa morale, souvent douce et grave, le met à l'abri des erreurs les plus fâcheuses où tombent ses contemporains; c'est pour cela qu'il est resté

chrétien. L'élévation de ses sentiments se traduit quelquefois par une remarquable hauteur d'expression, comme dans ces lignes :

« Que penserez-vous, Monseigneur, de ces prétendus philosophes qui ne veulent pas seulement voir ce que les païens voient, qui s'imaginent qu'il est d'un esprit fort et du bel air de donner tout aux préjugés et à l'éducation, de se refuser à la révélation, et de se jouer également de Dieu et d'eux-mêmes?... Que Votre Altesse royale ne prête point ses oreilles aux discours de ces railleurs téméraires, qui s'étourdissent eux-mêmes pour ne pas reconnaître d'autre divinité que celle qu'ils se sont forgée... »

Et ailleurs :

« Malgré tant d'événements qui se sont si rapidement succédé, les siècles futurs auront encore des nouveautés dans lesquelles nos descendants reconnaîtront, ainsi que nous le faisons, que Dieu en est le seul moteur, et que mille accidents, que nous ne saurions prévoir, sont autant de preuves de sa sagesse et de son attention à réveiller notre confiance en lui, et à nous encourager à faire usage de toute l'étendue de notre raison et de tous les ressorts de notre esprit. Tremblez, Monseigneur, et armez-vous de vertus contre les événements de vos jours, afin qu'ils ne nous prennent pas au dépourvu. Comptez que ce que les hommes ont déjà vu n'est rien encore, et que Dieu s'est réservé des opérations à lui seul

connues pour éprouver notre foi et notre fermeté. »

Ce sont là de belles paroles assurément, d'un accent religieux, et qui sembleraient indiquer l'austérité de l'esprit et du cœur. Pourtant de tels passages sous la plume de Tessin ne sont pas les plus fréquents, et l'on reconnaît assez vite en lui, à côté de l'observateur instruit qui se souvient et médite, l'homme de cour et le bel esprit du dix-huitième siècle. Par exemple, il aime le théâtre comme l'aimait son temps, c'est-à-dire avec passion. Lui qui jadis a joué et composé des comédies, il est encore tout feu pour une cause qui lui est chère ; c'est par le théâtre qu'il croit qu'on pourrait opérer une réforme des mœurs, devenue à ses yeux indispensable : il écrit à Piron pour le presser, lui et ses confrères en littérature dramatique, de consacrer désormais à la vertu triomphante les mêmes talents avec lesquels jusque-là ils ont montré la laideur du vice. Suivant lui, le théâtre doit contribuer à l'amélioration du genre humain ; il doit servir à l'éducation privée comme à l'éducation publique, et c'est avec une prédilection évidente qu'il revient souvent, dans ses lettres, aux anecdotes, aux préceptes, aux descriptions que ce sujet comporte. Il va jusqu'à l'excès quand il se plaît à discuter avec son jeune élève, âgé de sept ans, les conditions de l'art dramatique, particulièrement celles de deux genres nouveaux qui s'annonçaient alors sur la scène française : le drame et l'opéra de sentiment ; il est

clair que ses préoccupations l'entraînent. Sa lettre est curieuse en même temps pour l'histoire littéraire et comme témoignage des leçons qu'il offrait au prince :

« Monseigneur[1], depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai appris que Votre Altesse royale s'était fait un nouveau plaisir en se mettant au fait des comédies françaises. On m'a écrit qu'on en a représenté plusieurs, tant à Ulricsdal qu'à Drottningholm. Je ne suis point du nombre de ceux qui sont persuadés que dans la plupart des spectacles il y a un poison secret qui ne tend qu'à corrompre les mœurs. Je pense au contraire que, comme le corps a besoin de mouvement et d'exercice, l'âme veut du repos et du plaisir. Je regarde donc le spectacle comme on regarde un dessert agréable, servi pour amuser les convives après qu'on a ôté les mets solides... Dans son origine, la comédie n'avait d'autre but que de purifier la morale et d'en inspirer la pratique ; mais, comme le spectateur paraissait y prendre plus d'ennui que de plaisir, elle souffrit qu'on mêlât à ses jeux des critiques scandaleuses sur les mœurs et sur la conduite des particuliers. Vous trouverez par exemple dans Aristophane une muse mordante qui s'attache à rendre odieux et ridicules les plus grands hommes de son siècle. Si ce poëte eût vécu sous le règne de

[1] Lettre 66, du 23 août 1753.

Louis XIV, il eût mis un frein à sa plume, et il se serait contenu par l'exemple de Biancolelle[1], qui, pour s'être permis une critique insultante, fut condamné à ramer le reste de ses jours sur les galères de Marseille... Molière doit passer sans contredit pour l'auteur des meilleures pièces de théâtre que nous ayons aujourd'hui. Regnard est celui qui l'a suivi de plus près; on doit regarder celui-ci comme le Plaute, et celui-là comme le Térence du théâtre français... On a introduit depuis peu sur ce théâtre un nouveau genre qu'on appelle le *comique larmoyant*, et qui voudrait tenir le milieu entre le tragique et le comique; mais, comme ces sortes de pièces n'ont ni la force des tragédies ni l'enjouement des comédies, elles ne peuvent se soutenir longtemps. Je souhaiterais quelques réformes à la scène française. Je voudrais qu'on écartât cette quantité prodigieuse d'aventures romanesques, si rebattues et si ennuyeuses, et qu'on suivît de plus près et avec plus d'étude l'histoire dans les tragédies. Je sais de quelle conséquence est l'unité, qui borne une seule action à vingt-quatre heures, et la scène à un seul et même lieu; mais, comme cette règle n'est établie que pour garder la vraisemblance, il me paraît que cette unité pourrait se relâcher dans certains endroits. La vraisemblance a-t-elle lieu lorsque je suis convaincu que tout ce qui m'est représenté n'est qu'un

[1] Joseph Biancolelli, dit Dominique, le célèbre acteur de la Comédie-Italienne.

jeu de l'invention? Qui peut croire par exemple que le Théâtre-Français soit la maison de ville de Rome? Qui peut se mettre dans la tête qu'une grande perruque française et le large panier d'un acteur forment les habillements d'un empereur romain? Qui ne voit aussi que des violons et une grande musique ne s'accordent pas avec une tragédie lamentable et lugubre?... »

Ces observations sont de nature à intéresser aujourd'hui l'historien de la littérature et des mœurs; on voit que Tessin a suivi avec une attention singulière le développement et les innovations de notre scène : il pense évidemment aux pièces de La Chaussée et aux opéras de Rameau. La Chaussée avait le premier, dans *la Fausse antipathie*, dans *le Préjugé à la mode*, dans *l'École des Mères*, fait pleurer, comme on disait, à la comédie, — larmes factices qui ne partaient point d'une sincère émotion : « le mot de *comédie larmoyante* est du temps, dit un spirituel critique; larmoyer n'est pas pleurer; ces gens-là le savaient bien[1]. » C'était le moment où notre théâtre, s'ouvrant à beaucoup de nouveautés, allait admettre, avec Debelloy, Laharpe, Lemierre, les sujets nationaux, les allusions politiques, les imitations étrangères, avec Diderot le drame sentimental et bourgeois. Il est curieux, à la vérité, de voir un étranger suivre pas à pas ce déve-

[1] *Histoire de la littérature française*, par M. D. Nisard.

loppement littéraire; mais quelle figure ces pages faisaient-elles dans une série de lettres adressées à un enfant de sept ans? Elles attestaient chez Tessin toute une série de souvenirs peu d'accord avec sa mission principale, et elles trahissaient peut-être une légèreté d'esprit qui, du gouverneur, risquait de passer à l'élève.

Tessin est aussi l'esclave de son temps par sa foi excessive dans les maximes qui recommandaient alors d'instruire les enfants sans leur imposer la peine et le travail. Il raconte lui-même que chaque matin, pendant la toilette du prince, il lui faisait connaître les principaux métiers en lui montrant des gravures et en imitant lui-même, par le geste et la voix, les différents travaux. Sans aucun doute il ne faisait que disperser ainsi l'attention de l'élève et que l'accoutumer à un genre d'instruction des plus superficiels; mais c'était la manie de l'époque. Son livre décèle encore une confiance exagérée dans les moralités trop vagues ou trop hautes qu'il fait sortir de ses apologues. On sait combien le dix-huitième siècle se complaisait aux formules; elles convenaient à sa prédication, parce qu'elles revêtaient d'enveloppes à la fois transparentes et légères les idées philosophiques ou morales qu'il avait mission de répandre, et qu'il confiait à tous les vents : il jetait le grain, laissant à d'autres le soin de labourer assidûment la terre. Jamais plus de maximes d'éducation n'ont vu le jour, et jamais peut-être l'instabilité des caractères et des esprits n'a plus empêché

la communauté de travail silencieux, patient, dévoué, qui fait le vrai fonds de l'éducation humaine. De là le peu de solidité des doctrines de Rousseau, et de là aussi la vanité des creux préceptes dont les livres de Marmontel, de Berquin et de madame de Genlis sont remplis. Enfants, ne lisions-nous pas dans Berquin « qu'on devient plus vertueux en se rapprochant de la nature, » et madame de Genlis ne prétendait-elle pas, par le récit de ses aventures romanesques, enseigner à nos sœurs, avant leur huitième ou neuvième année, « qu'il faut avoir de l'empire sur soi-même, dominer les mouvements de son cœur et les élans de sa passion ? » Tessin a mérité de pareils reproches : son livre est rempli de vagues axiomes qui ne devaient avoir aucune prise sérieuse sur le caractère d'un prince enfant. Son équivoque sagesse faisait à son insu de nombreuses concessions aux faiblesses de son temps. S'il ne donnait pas tête baissée dans les erreurs contemporaines, il n'échappait cependant pas assez à l'affectation générale du goût et du style ; elle se trahit fréquemment dans sa prose entremêlée de petits vers :

Aux cris des malheureux ouvre ton tendre cœur [1] ;
Goûte le suprême bonheur
De dispenser des dons, de répandre des grâces ;
Prends pour guide le Sentiment.
Ce n'est qu'en marchant sur ses traces
Qu'on est un prince vraiment grand...

[1] Lettre 57, du 30 juin 1753.

« Il est d'autant plus nécessaire, mon très-cher prince, que la tendre humanité touche votre cœur que vous serez entouré d'une foule de gens avides qui chercheront à fonder leur fortune sur les débris des autres. Ils n'épargneront ni sourdes intrigues ni ressorts secrets pour empêcher que la faveur de leur maître ne s'étende au loin, et pour qu'elle se fixe seulement sur eux et leurs amis. Découvrez-les et éloignez-les... J'aurais plus lieu de craindre que votre cœur ne fût pas assez fort contre d'autres attaques, et qu'il se laissât trop aisément attendrir.

..... Si le fils de Cythérée,
Cet enfant qui soumet l'univers à ses lois,
De l'insecte au lion, des bergers jusqu'aux rois,
Te fait sentir sa flamme et sa flèche dorée,
Garde-toi de livrer ton cœur
Aux charmes dangereux, au langage flatteur
D'une beauté souvent moins touchante qu'habile.
Aime en héros, en roi. Que ton âme tranquille
Méprise la douceur de ce fatal poison!
Crains une trop vive tendresse.
Que jamais une folle ivresse
Dans de honteux plaisirs n'endorme ta raison! »

Voilà de petits vers qui ont le tort de rappeler et le style et la fausse sagesse des romances et des opéras-comiques. Encore une fois l'élève de Tessin avait sept ans lorsque son gouverneur venait ainsi lui recommander de n'aimer qu'en héros et qu'en roi des beautés habiles! Dira-t-on que les lettres de Tessin

Digitized by Google

étaient écrites pour le prince en vue d'un âge plus avancé? Je croirais plutôt qu'elles étaient destinées à d'autres lecteurs, et que nous n'avons pas, en tête de chaque épître, la véritable adresse. L'idée et la forme même de l'ouvrage répondaient à une des plus vives et, disons-le, des plus nobles préoccupations du dix-huitième siècle, celle de la perfectibilité humaine par l'éducation. Le bel esprit marchant de pair avec la philosophie morale, on accueillait avec un grand empressement les théories et les maximes de pédagogie, solides ou vaines, quand elles étaient présentées sous une forme agréable et familière; la faveur publique leur était surtout assurée s'il s'agissait d'une éducation de prince ou de roi, à qui l'on parût donner pour bases les mêmes principes d'égalité et de libéralisme auxquels toute l'Europe intelligente s'ouvrait alors. Cette direction des esprits, qui allait triompher avec la publication de l'*Émile* en 1762, a suscité le livre de Tessin et en explique le succès : imprimé par l'ordre des états, il fit une incroyable sensation au dehors; on le traduisit immédiatement dans toute l'Europe; la traduction allemande fut adoptée en Russie pour les écoles de la jeune noblesse, et les *revues* anglaises, qui passaient alors pour être de sévères oracles, traitèrent ce livre d'incomparable. Tant de bruit ne convenait pas autour de l'éducation d'un tout jeune prince, et fait qu'on se demande si l'ouvrage de Tessin n'était pas

une sorte de manifeste, non-seulement sur un sujet littéraire et moral dont le goût contemporain était particulièrement épris, mais encore en vue d'un certain intérêt politique, les états de la Suède étant bien aises de voir constater et célébrer leur domination suprême sur les affaires les plus intimes de la famille royale.

Gustave eut après Tessin, et de 1756 à 1762, c'est-à-dire de dix à seize ans, le comte Charles-Frédéric Scheffer pour gouverneur. Plus que jamais la diète se montrait jalouse de l'autorité que la constitution lui attribuait sur l'éducation du prince, et le comte Scheffer n'était absolument que son mandataire dans ces hautes fonctions. Déjà Tessin n'avait omis aucune occasion d'inculquer à son élève le respect des quatre ordres du royaume, qu'il comparait aux quatre éléments : « la noblesse *feu* par son ardeur guerrière, le clergé *eau* par la tranquillité de son état et par son devoir de modérer l'ardeur des passions, la bourgeoisie *air* par son industrie à étendre son commerce vers tous les climats du monde, les paysans *terre* par l'attachement qu'ils ont à la culture. » Le nouveau gouverneur fut encore plus absolu. Plus encore que Tessin, il s'était montré ardent chef de parti. Naguère ministre de Suède en France, il y avait porté fièrement son drapeau. On peut lire dans la *Correspondance* de Grimm et Diderot[1] la

[1] Tome VII, page 67; tome VI, pages 202 et 203.

guerre qu'il fit à Montesquieu. Il se trouvait fort choqué, y est-il dit, de la prédilection que M. de Montesquieu marquait dans son *Esprit des lois* pour la constitution anglaise. Il prétendait que la constitution suédoise était fort supérieure, et qu'elle était même l'ouvrage le plus parfait en ce genre qui fût jamais sorti de la main des hommes. Scheffer ne s'en tint pas là. Il se ligua contre Montesquieu avec le fermier-général Dupin, fort blessé de ce que le publiciste français parlât sans vénération de la finance, et ils composèrent à eux deux une réfutation en forme de l'*Esprit des lois*. Le chapitre sur le gouvernement anglais y était mis en poussière et la constitution de la Suède portée aux nues. Ce bel ouvrage fut imprimé, et puis supprimé après mûre réflexion [1]. Scheffer ne vit dans ses fonctions nouvelles qu'une autre occasion de faire valoir les mêmes maximes. Dans l'instruction qu'il rédigea en vue de régler les travaux de son élève, il proclama surtout la nécessité d'une obéissance entière envers les états. « Contre les excès du despotisme, qui avaient comblé la mesure, dit-il, la nation n'a rien eu plus à cœur que de limiter l'autorité royale, de telle sorte qu'aucun attentat contre les libertés publiques ne fût plus désormais possible.

[1] Le comte d'Argenson, alors ministre, ne voulut pas rendre son exemplaire, et on en a conservé quelques autres. Voici le titre complet du livre : *Réfutation du livre de l'Esprit des lois en ce qui concerne le commerce et les finances*, par M. Dupin, 1749, 3 vol. in-8°.

Aussi les états sont-ils souverains avec un pouvoir illimité ; ils ont autorité pour annuler et pour faire la loi, non pour agir contre la loi. Si toutefois ce dernier cas se présentait, il n'y aurait dans le royaume aucun pouvoir ayant le droit de s'y opposer. » Les états ne se contentaient pas d'intervenir dans l'éducation du prince par de telles maximes ; leur autorité tracassière et jalouse veillait aussi contre l'ingérence d'aucune autre volonté; ils exigeaient que le gouverneur leur adressât de fréquents rapports, et ordonnaient des examens qui se faisaient à leur barre, afin de s'assurer par les réponses de l'enfant de la manière dont leurs prescriptions avaient été obéies. De son côté, la cour, fort excitée contre eux, s'irritait de leur tyrannie, et Gustave entendait chaque jour les expressions de colère impuissante par lesquelles la reine sa mère se vengeait et des états et de leur fier représentant.

Scheffer paraît d'ailleurs avoir tout négligé ou dédaigné dans cette éducation, sauf son étroit dessein politique. Le programme qu'il a dressé pour régler la nature et la répartition des études présente l'image d'un singulier désordre. Les leçons doivent commencer à dix heures du matin ; un instituteur particulier se charge d'abord de l'enseignement religieux. Viennent ensuite l'histoire de Suède, l'histoire universelle « d'après la méthode et le livre du célèbre évêque de Meaux, M. Bossuet, » les éléments du droit de la nature et du droit des gens d'après un extrait fait par le

comte lui-même des ouvrages de Wolff, Locke, Burlamachi et autres, la morale, la logique et la métaphysique, puis l'arithmétique, la physique, l'agriculture, le commerce, l'industrie. Bien que le latin soit devenu beaucoup moins nécessaire qu'autrefois, « comme c'est la langue des savants de tous les pays et celle dont on se sert dans les exercices des universités, pour les légendes des médailles, pour les inscriptions des monuments, Son Altesse royale ne peut se dispenser de l'apprendre... On se flatte d'ailleurs d'assurer ainsi au latin un protecteur qui le préservera de l'oubli dont il semble menacé, au moins en Suède. » A côté de ce trop riche programme et de ces trop belles espérances, nous rencontrons un triste rapport adressé par le nouveau gouverneur au comité des états : « le prince royal est fort inhabile en écriture, en orthographe et en grammaire ; il ne sait à peu près rien en géographie ; son horreur pour le travail est invincible ; éloigné de toute sérieuse pensée, de tout religieux sentiment, il a le cœur vide aussi bien que l'esprit. » Voilà ce que Tessin ou plutôt le désordre des temps avait fait de cette éducation royale ; Scheffer, homme de cour et esprit léger, comme son prédécesseur, ne devait pas, pendant les six années qu'il passa auprès de Gustave, réparer entièrement le mal déjà commis.

La déplorable anarchie de la Suède, après avoir exercé une funeste influence sur l'éducation de Gus-

tave III, acheva de compromettre son avenir en imposant au jeune prince un mariage qui ne lui procura jamais aucun bonheur privé. Les chefs du parti des Chapeaux l'avaient fiancé en 1754, lorsqu'il n'avait encore que huit ans, à la princesse Sophie-Madeleine, fille du roi Frédéric V de Danemark. Ils voulaient, par cette union des deux maisons royales, séparer le Danemark de la Russie et le ramener vers eux ; mais les haines qui divisaient depuis si longtemps les peuples du Nord étaient encore trop vives pour s'éteindre si aisément, et le cabinet de Copenhague était plus que jamais soupçonné (à bon droit, nous le savons) de vouloir tirer profit des agitations intérieures d'un pays rival[1]. Le mariage s'accomplit cependant en 1766 malgré le roi et la reine de Suède, qui avaient été à peine consultés. Louise-Ulrique en manifesta une irritation que les années ne firent qu'augmenter sans cesse, et Gustave lui-même, sur qui la reine sa mère exerça toujours un grand ascendant, ne sut ni se refuser à des liens détestés ni oublier de funestes préventions ; il négligea de recueillir ce qu'une épouse fort timide, entourée d'inimitiés et de soupçons, mais inoffensive et douce, pouvait encore lui apporter de confiance personnelle et de solide bonheur.

Malheureux dans sa famille et dans son intérieur,

[1] Nous avons démontré, au premier chapitre, la complicité du Danemark avec la Russie et la Prusse dans le projet de démembrer la Suède aussi bien que la Pologne.

d'abord entre une mère acariâtre et dominatrice, un père indolent et sans dignité, et des gouverneurs à la fois faibles et tyranniques, puis à côté d'une épouse accablée de dédains, Gustave, à défaut des ressources que procure une éducation sévère, trouvait-il en lui-même une force morale suffisante pour réagir contre tant de périls? Nous avons vu ses premières années livrées aux seules influences d'un pédantisme égoïste et superficiel : ses gouverneurs n'avaient songé, dans le cours de leur mission, qu'à maintenir leur crédit politique. C'étaient, à tout prendre, d'élégants ambitieux, qui se paraient des maximes à la mode et les faisaient bégayer à leur élève sans les avoir sérieusement examinées et méditées eux-mêmes. Aucun travail assidu n'ayant jamais fixé l'attention de Gustave, il avait contracté l'habitude d'une incurable légèreté de caractère et d'esprit; en même temps un sentiment de vanité excessive qui lui était naturel, et qui se développait sous les pompeux dehors d'un ambitieux et vide enseignement, le préparait à concevoir une idée fort exagérée de ses agréments personnels, de son influence et de ses prérogatives. Cependant, comme il était naturellement doué d'une intelligence vive et droite, il avait saisi et s'était assimilé quelques parties de la généreuse prédication du dix-huitième siècle : c'est ce qui le rendit capable de passer, subitement quelquefois, d'un état de mollesse efféminée à des coups de vigueur, d'une sorte d'indifférence mé-

lancolique à de nobles sentiments, d'une froideur glaciale à des démonstrations exaltées, d'une maussade humeur à l'amabilité, et même à la grâce quand ses grands yeux d'un bleu pâle et sa vague physionomie s'animaient. Inconsistant et inégal, à la fois rêveur et obstiné dans ses vues, capable de dissimulation, mais aussi de confiance intime et d'abandon, avide tantôt d'une ambitieuse activité, tantôt de futiles plaisirs, c'était le caractère de prince le mieux fait pour donner prise au malheur public ou privé, à l'ingratitude et à la haine, aux embûches diplomatiques et aux guerres funestes qui en dérivent, et pour atteindre cependant, par quelques actions d'éclat, à une certaine grandeur en méritant, dans une époque d'intelligence et de lumière, de très-vives sympathies et de l'admiration même. Il allait devenir en un mot, sur la scène variée de son temps, un personnage des plus attachants et des plus dramatiques.

Humilié par l'anarchie de la Suède et le despotisme des états, le prince royal de Suède avait cherché de bonne heure dans un commerce sympathique avec les idées que la France représentait et dans ses relations directes avec le cabinet de Versailles le seul rafraîchissement d'esprit et le seul motif d'espérance politique qu'il pût goûter. Ce perpétuel recours au souvenir et à l'influence de notre littérature qui avait occupé un si grand rôle dans son éducation, il l'avait évidemment accueilli avec ardeur; par là du

moins Tessin et Scheffer ne lui avaient pas déplu. Comme eux, il était amoureux de nos fêtes et de notre théâtre; l'usage de notre langue lui était devenu aussi familier que celui de sa langue maternelle ; il acceptait le renom de disciple de Voltaire et des encyclopédistes, et le rôle de protecteur de la philosophie. Dès 1763 le comte de Creutz, poëte distingué lui-même et ministre de Suède à Madrid, traversant Paris pour se rendre à son poste, écrivait au prince, qui n'avait que dix-sept ans alors : « L'exemple de Voltaire prouve combien Votre Altesse sait éveiller la sympathie des littérateurs. Ce célèbre vieillard a versé des larmes en apprenant que Votre Altesse royale avait appris par cœur *la Henriade*. Il est vrai, a-t-il dit, que je l'avais écrite pour qu'elle servît à l'instruction des rois, mais je n'espérais pas qu'elle portât ses fruits jusque dans le Nord ; je me trompais, le Nord a enfanté maintenant des héros et des grands hommes. Je suis vieux et aveugle ; mais si tout ce que vous me dites est vrai, je meurs content, car dans cinquante ans il n'y aura plus de préjugés en Europe. »

Creutz devint ministre à Paris en 1766, et Gustave eut en lui son chargé d'affaires auprès de cette société française dont il s'était fait, à défaut d'autres sérieux maîtres, le zélé disciple. Dans les salons depuis longtemps renommés de la légation suédoise, Creutz recevait, comme autrefois Tessin et Scheffer, la fleur de la société parisienne, les artistes et les gens

de lettres. Par lui le prince correspondit avec Voltaire; pas une épigramme du patriarche de Ferney ne voyait le jour qu'elle ne fût envoyée à Stockholm avec les dépêches politiques; il en était de même pour chaque volume de l'*Encyclopédie*, où Creutz prenait la peine de noter et de signaler les meilleurs articles. Creutz était l'hôte familier de madame Geoffrin, et, s'il faut en croire Marmontel, il faisait dans cette maison une excellente figure :

« Un des hommes que j'ai le plus tendrement aimés a été le comte de Creutz; il était de la société littéraire et des dîners de madame Geoffrin... Jeune encore, et l'esprit orné d'une instruction prodigieuse, parlant le français comme nous, et presque toutes les langues de l'Europe comme la sienne, sans compter les langues savantes, versé dans tous les genres de littérature ancienne et moderne, parlant de chimie en chimiste, d'histoire naturelle en disciple de Linneus, il était pour nous une source d'instructions embellies par l'élocution la plus brillante... Sa patrie et son roi, la Suède et Gustave, objets de son idolâtrie, étaient les deux sujets dont il parlait le plus éloquemment et avec le plus de délices. L'enthousiasme avec lequel il en faisait l'éloge s'emparait si bien de mes esprits et de mes sens que volontiers je l'aurais suivi au delà de la mer Baltique... Un de ses goûts passionnés était l'amour de la musique; un jour il vint me conjurer au nom de notre amitié de tendre la

main à un jeune homme, musicien plein de talent, disait-il, à qui il avait avancé quelques louis et qui était dans la misère ; je connus de la sorte Grétry[1]... »

Veut-on voir comment ces intimes liaisons tournaient à la gloire de la Suède et de son prince ; on en jugera par les lignes suivantes que le même écrivain, au moment où il vient de recevoir une lettre de Gustave, s'empresse d'envoyer à son ami Creutz :

« Je viens de recevoir, mon vertueux ami, le paquet que vous m'aviez adressé à Aix. De ma vie, rien ne m'a causé une émotion si tendre et si délicieuse. J'ose croire que l'amour-propre et la vanité y ont peu de part, et que les larmes dont j'ai arrosé la lettre du prince royal et l'article de la vôtre où vous m'avez peint sa belle âme, ont une plus digne source. Que vous êtes heureux de pouvoir dire *mon prince* en parlant de ce modèle des princes ! Il y a deux jours que le docteur Tronchin me soutenait avec des raisons désolantes qu'il était impossible que les enfants des rois ne fussent point gâtés et corrompus par l'éducation. Je veux lui montrer la lettre du prince royal pour le confondre. Vous pleurerez à votre tour en la lisant, je vous en réponds ; et nous dirons ensemble, comme la bonne femme : « *Si Dieu voulait*, que les peuples seraient heureux ! » Et pourquoi Dieu

[1] Lettre inédite, sans date, mais évidemment de 1770 ou du commencement de 1771. Elle se trouve, autographe, dans les papiers de Gustave III, à Upsal. t. XXXV, in-quarto.

ne veut-il pas que tous les princes ressemblent à celui-là? C'est sans doute pour préserver le monde de l'idolâtrie. J'ai envie d'envoyer cette lettre à la Sorbonne et de lui demander si ce nouveau Titus sera aussi damné. Adieu, mon digne et tendre ami. Je ne vous parle point aujourd'hui des marques de bonté que m'a données M. le comte de Scheffer; ce sera le sujet d'un de ces entretiens où mon âme a tant de plaisir à se répandre dans la vôtre. Je suis absolument de votre avis sur les causes du luxe; je distingue seulement un luxe de volupté et un luxe de vanité, un luxe de distinction qui ne se communique point et un luxe d'émulation qui est contagieux et funeste. Je distinguerai aussi deux états de choses d'après lesquels il me semble qu'on doit agir diversement. Adieu, j'irais vous voir sans des affaires de famille qui me retiennent ce matin. Nous dînons ensemble vendredi, et j'espère vous porter ma réponse à M. le comte de Scheffer. Je vous embrasse et vous aime, mon cher ami, de tout mon cœur. — Ce mercredi[1].

« MARMONTEL. »

[1] Marmontel resta assez longtemps en rapports directs avec Gustave. Le 3 novembre 1770, nouvelle lettre du prince royal, qui envoie par lui une lettre de change pour contribuer au piédestal de Voltaire. Plus tard encore je rencontre dans les papiers d'Upsal ce billet de Gustave III : « Monsieur de Marmontel, les présents que je destine pour l'impératrice de Russie sont arrivés. Le choix en est parfait. Les inscriptions sont on ne peut pas plus ingénieuses et dignes du génie de l'auteur de *Bélisaire* et des *Incas*... Les soins que vous vous êtes donnés pour ces commissions ajoutent encore à la sensibilité que j'éprouve des atten-

Ces pages de Marmontel nous sont précieuses. C'est dès à présent, dans notre récit, une vue directe sur cette société française, de sympathies et d'amitiés promptes, spirituelle, enthousiaste, confiante, s'ouvrant à tous, où l'intelligence régnait en souveraine maîtresse, où l'étranger, devenu notre disciple, trouvait une seconde patrie, où l'écrivain marchait de pair avec le grand seigneur. C'est aussi une vive peinture des relations déjà intimes qui introduisaient les Suédois au milieu de nous. Ils vont se montrer sous les mêmes traits que Marmontel prête au comte de Creutz, c'est-à-dire avec une ouverture naturelle d'esprit et une pointe d'enthousiasme un peu facile, unies à beaucoup de loyauté et de franchise, qui vont charmer Paris et Versailles. Creutz reprenait la tradition du brillant comte de Tessin; il paraissait en protecteur des lettres et des arts, et savait bien qu'il plaisait de la sorte au jeune prince royal de Suède, car désormais il n'y avait pas de gloire supérieure, aux yeux de Gustave, à celle que l'opinion de la France pouvait décerner. Il est vrai que le complaisant diplomate acceptait encore un autre office : il devait se tenir au courant des modes de Versailles, et, de concert avec le tailleur de la cour, composer pour Gustave tous ses habits de gala,

tions et de l'attachement que vous montrez pour ma personne dans toutes les occasions. C'est avec un véritable plaisir que je m'empresse à vous en témoigner ma satisfaction. Sur ce, je prie Dieu, etc... »

préférant à propos, suivant le goût du jour, les riches « velours de printemps » ou les « pluies d'argent et d'or, » assortissant avec attention les dentelles, et ne confiant qu'à un courrier exprès, comme il eût fait pour la plus grave dépêche, les boutons de diamant qui complétaient la parure destinée à la prochaine fête d'Ulriesdal[1]. C'était pour lui une grosse affaire quand il fallait, pour quelque cérémonie publique en Suède, rechercher quel costume le dauphin de France avait porté en circonstance pareille, en faire exécuter un qui fût absolument semblable, et l'expédier à temps. Gustave, en effet, ne se contentait pas d'apprendre les maximes de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot; il voulait s'approprier aussi les dehors élégants de la société française, et paraître tout à fait un des nôtres en copiant à la fois Versailles et l'*Encyclopédie*.

N'oublions pas que ses intérêts politiques étaient en parfait accord avec ses sympathies personnelles. On a vu que Gustave, en dépit de son imparfaite éducation, avait puisé soit dans les leçons du dix-huitième siècle soit dans son propre cœur, avec une claire

[1] « 14 juillet 1766. — Votre Altesse royale peut être persuadée qu'elle aura des habits charmants et d'un goût délicieux. Elle me permettra de m'écarter un peu de ce qu'elle m'a écrit. Des étoffes riches de velours de printemps ne sont plus de mode. Il faut des pluies d'or et d'argent, qui ont plus de grâce et de légèreté... » Papiers d'Upsal : Correspondance particulière de Creutz avec Gustave.

intelligence des droits de son peuple et des siens un sentiment de fierté naturelle que les humiliations infligées par la diète au roi son père blessaient profondément. La collection de ses papiers, conservés à la bibliothèque d'Upsal, le montre préoccupé de bonne heure de l'avenir politique et des intérêts de sa couronne. S'il écrit des plans d'opéras ou de tragédies et une histoire de Gustave Vasa, il entretient aussi dès lors une vaste correspondance consacrée aux affaires ; il rédige une sorte d'autobiographie où se retrouvent la trace de ses émotions et la preuve de ses calculs ; il s'indigne du sort que la Russie et la Prusse ont préparé à la Pologne, et entrevoit les secrets desseins de ces deux puissances contre son propre pays ; il comprend enfin qu'il ne doit espérer de secours que du côté de la France, à la condition qu'il s'aidera lui-même en se séparant des anciens partis. Bientôt le ministre de France à Stockholm devient son confident et son conseiller ; c'est avec lui que, dès 1768, il médite des mesures hardies : il rédige des plans de coups d'État, des projets de constitution ; il relit avec une fiévreuse ardeur les mémoires du cardinal de Retz. C'est au milieu de cette agitation d'esprit qu'il reçoit du comte de Creutz[1] une dépêche en date du 9 février 1769, à laquelle est jointe une apostille ainsi conçue : « M. de Choiseul conjure Votre Altesse royale

[1] Archives du royaume à Stockholm. Correspondance politique du comte de Creutz.

Digitized by Google

de faire un voyage en France pour voir le roi : je vous assure, m'a-t-il dit, que cela en vaut la peine; il en résultera les plus grands avantages pour la Suède. En se voyant, on fera avec la plus grande facilité, dans un seul jour, ce qu'on ne ferait pas à distance en un siècle. Nous travaillerons ensemble au bonheur et à la gloire des deux royaumes, nous préparerons à la Suède le destin le plus brillant; mais il n'y a pas de temps à perdre : si le prince royal voulait faire le voyage absolument incognito, et sans suite, avec le sénateur Scheffer, que le roi de France aime, ce serait le mieux. Il faudrait partir tout de suite, sans que personne en sût rien, excepté le roi de France... »

Après avoir rapporté ces paroles de Choiseul, Creutz ajoute : « Je reverrai donc un prince adoré ! » Gustave lui-même crut toucher à l'accomplissement de tous ses vœux. Tous ces enchantements de Paris, de Trianon et de Versailles, dont il ne connaissait encore que les pâles reflets, il les verrait de ses yeux. Ces merveilles brilleraient pour lui et chercheraient à lui plaire ; il y mêlerait son élégance et sa jeunesse ; il montrerait à cette société française son élève, son royal émule, venu de si loin, et il remporterait en récompense quelques-uns de ses suffrages ! Gustave pouvait s'abandonner à ces rêves, auxquels le solide fonds d'une plus étroite intimité politique donnait une raison légitime : il était vrai que le cabinet de Ver-

sailles, fatigué de voir se prolonger, par le règne d'Adolphe-Frédéric, l'anarchie et l'inaction de la Suède, était déterminé à prendre, de concert avec le prince royal, une résolution définitive, sans attendre l'occasion incertaine d'un nouvel avénement. Gustave, qui avait tout à gagner, se montrait fort résolu ; il accepta donc l'invitation secrètement offerte : ce fut son premier pas dans la difficile entreprise que devait achever son coup d'État.

Gustave, accompagné du prince Frédéric, son plus jeune frère, quitta Stockholm le 8 novembre 1770, après avoir obtenu, non sans peine, l'autorisation de la diète suédoise en vue d'un voyage qui ne manquait pas d'inspirer politiquement une vive défiance. En descendant le grand escalier du château, il dit au comte Bielke : « Je ne veux pas remonter ici avant que ce gouvernement de femmes n'ait disparu. » Les deux princes avaient pris pour toute la durée de leur voyage l'incognito, Gustave sous le nom de comte de Gothland, Frédéric sous celui de comte d'Öland ; leur suite se composait du comte Scheffer, l'ancien gouverneur du prince royal, devenu le confident de ses projets politiques, des barons Ehrensvärd et Taube, et de cinq autres personnes. Après avoir visité Copenhague, Hambourg, Brunswick et plusieurs petites cours d'Allemagne, ils entrèrent dans Paris le lundi soir 4 février 1771, et descendirent à la légation de Suède,

située rue de Grenelle-Saint-Germain, près du couvent princier de Pantemont et de l'hôtel de Villars.

L'arrivée de Gustave coïncidait avec des circonstances nouvelles qui avaient enfanté en France une agitation des esprits et un mouvement d'opinion d'un grave et redoutable intérêt. Ce même duc de Choiseul, sur l'invitation de qui il avait entrepris son voyage et dont il espérait la coopération, venait d'être renversé, le 24 décembre 1770, par une intrigue du duc d'Aiguillon, du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray. La disgrâce des parlements ayant éclaté un mois après, l'esprit public s'était mis du côté des vaincus ; Choiseul, qui n'avait pas voulu plier devant madame Dubarry devenue toute-puissante, confiné dans sa terre de Chanteloup, y recevait, malgré le nouveau ministère et la cour, d'innombrables et bruyants hommages. Quant aux parlements, l'opinion n'avait pas cessé de voir dans ces corps, malgré leurs fautes, des barrières utiles contre l'excès de la puissance royale et de naturels organes des droits imprescriptibles des peuples. On avait donc fort mal auguré de leur abaissement, et les inutiles duretés dont le chancelier Maupeou avait fait usage augmentaient encore l'irritation générale ; on rappelait cette triste nuit du 21 janvier 1771, qui avait porté le deuil dans toute la magistrature, ces raffinements dans les sentences d'exil : un président envoyé dans un lieu sauvage, près de Lyon, sur le haut d'un rocher, où il

n'avait pu parvenir qu'à cheval et sa femme en chaise à porteur, un conseiller relégué dans une île de l'Océan, un autre dans un lieu perdu parmi les neiges de l'Auvergne. Toutes ces rigueurs étaient mises sur le compte du pouvoir absolu, et l'on s'animait, en agitant les récentes théories politiques, à chercher les moyens de sauvegarder l'avenir. Tels étaient les sentiments dont retentissaient les salons où Gustave allait paraître ; les femmes distinguées qui présidaient à la société polie s'en faisaient elles-mêmes les interprètes avec une incroyable ardeur. Elles ne manquaient pas une si belle occasion, dit Besenval en se moquant, de se faire les soutiens de ce qu'elles appelaient les constitutions fondamentales de l'État. « Dans les conversations, dans les soupers, on ne parlait pas d'autre chose ; les assemblées de société ou de plaisir étaient devenues de petits états généraux où les femmes, transformées en législateurs, débitaient des maximes de droit public et établissaient des principes avec l'assurance et l'audace que leur donnait le désir de dominer et de se faire remarquer, désir encore échauffé par l'importance de la matière et sa célébrité. » La matière était importante en effet, plus que le superficiel Besenval ne le soupçonnait sans doute, et nous serions aujourd'hui moins portés à prendre légèrement en dédain le chaleureux mouvement d'opinion qui se manifestait alors. On ne peut en vérité considérer sans une vive et sympathique

émotion cette heure solennelle dans l'histoire de notre ancienne monarchie qui comprend la fin du règne de Louis XV et le commencement du règne de Louis XVI. Ce fut peut-être, s'il y en eut un jamais, le seul moment où des esprits éclairés et sincères purent croire qu'il était temps encore de détourner une révolution déjà prévue et redoutée. Besenval lui-même atteste qu'une réaction très-vive contre les excès de tout genre commis pendant le long règne de Louis XV marquait les dernières années de cette désastreuse époque. La mode n'était plus, comme naguère, à la débauche, et le vice n'était plus commandé par le bon ton ; au contraire, on commençait à louer le maréchal et la maréchale de Biron d'être restés sévères, et la maréchale de Luxembourg de l'être devenue. Il était naturel qu'à la tête d'un mouvement de réforme toute morale, où la dignité de leur sexe était si fort engagée, on vît se placer les femmes que leur naissance et leur esprit avaient mises aux premiers rangs de la société d'alors. La revendication des droits individuels n'avait jamais été séparée de celle des droits publics dans les enseignements qu'avait popularisés la philosophie du dix-huitième siècle, et l'on savait déjà, au moins dans la sphère la plus élevée de la nation, que la cause de l'individu, celle du citoyen, ne se séparait aucunement de la cause de l'État.

Gustave reçut de la cour tout l'accueil que son in-

cognito permettait : le 9 février, visite à Versailles et souper avec le roi ; le 12, bal chez la jeune dauphine Marie-Antoinette; le 18, chasse à Versailles et spectacle à la cour; invitation à Marly le 13, à Choisy le 22. Le vieux roi Louis XV témoignait personnellement au prince de Suède une grande bienveillance, et paraissait tout préparé à poursuivre avec lui les négociations intimes en vue desquelles il était venu. Le ministère, avons-nous dit, venait de changer : le duc de la Vrillière faisait l'intérim des affaires étrangères, et le duc d'Aiguillon, créature de madame Dubarry, allait définitivement lui succéder. C'était là sans doute un fâcheux contre-temps pour Gustave, dont Choiseul avait désiré sincèrement le succès. Toutefois le comte Scheffer, pendant son ambassade en France, avait beaucoup connu la mère du duc d'Aiguillon, et ce fut la première amitié qui accueillit à Paris les princes suédois : Gustave eut ainsi de nouveau une ouverture particulière vers le principal ministre. Il n'avait pas non plus négligé de se ménager l'accès auprès de la maîtresse dirigeante : il obtint même de pouvoir offrir un riche collier au petit chien de madame Dubarry ! Mais ses goûts, d'accord avec ses intérêts, l'appelaient encore ailleurs. Il fallait se montrer dans ce Paris que venaient visiter les rois ; il fallait paraître au milieu de cette société polie qui prononçait des arrêts par-devant l'Europe : Gustave aspirait à connaître, à partager ses sentiments et ses plaisirs ; il voulait être adopté par

elle. Dès le lendemain de son arrivée, il était au bal masqué de l'Opéra ; il s'empressa de visiter la vieille madame Du Deffand, et se fit présenter dans les principaux salons parisiens, où se rencontraient, mêlés au grand monde, les hommes de lettres et les philosophes. Il se donnait pour un des leurs, défendant Voltaire contre le maréchal de Broglie, qui lui imputait tout le mal des dernières années, écoutant d'Alembert et les encyclopédistes comme un de leurs plus ardents sectateurs, acceptant de Marmontel la dédicace des *Incas*, après avoir déjà fait bon accueil, quatre ans plus tôt, au *Bélisaire*, que Versailles et la Sorbonne, Frédéric et Catherine II avaient trouvé si hardi, et recevant enfin, comme insigne récompense d'un si beau zèle, l'honneur exceptionnel d'une visite de Rousseau, que Rulhière lui amena.

Rulhière, avec Scheffer et Creutz, fut pour Gustave un guide utile dans les salons de la plus haute société parisienne, auprès de laquelle un récent épisode l'avait mis en faveur. Étant secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, il avait écrit une histoire détaillée de ce dont il avait été le témoin bien informé lors de l'avénement de Catherine II. L'impératrice, qui redoutait la publication d'un tel ouvrage, lui avait fait offrir par son agent à Paris, le baron Grimm, 30,000 livres pour qu'il fît certaines suppressions : il avait refusé, et l'on n'avait pu obtenir de lui autre chose que la promesse de ne point publier son livre avant la mort

de Catherine[1]. Ce trait de désintéressement et de courage avait fait sa fortune auprès de l'opinion, et le duc de la Rochefoucauld, pendant un voyage à Stockholm en 1769, l'avait désigné au choix de Louise-Ulrique pour écrire l'histoire de Suède. Par lui, Gustave fit la connaissance de la comtesse d'Egmont, la célèbre fille du maréchal de Richelieu, qui allait devenir sa plus ardente amie. Il lia également un commerce d'esprit, dont nous verrons plus tard les curieux témoignages, avec la comtesse de Boufflers, qui faisait les honneurs des salons du Temple, chez le prince de Conti; là encore, il voyait les gens de lettres et les philosophes. Il rencontrait au contraire, chez la comtesse de la Marck, qui était de la famille de Noailles, les représentants et les amis de la vieille cour : c'était là une autre sorte d'opposition, celle de ce qu'on appelait alors le « parti des dévots. » Madame de Brionne enfin, de la maison de Lorraine, madame de Mesmes, d'autres encore, cherchaient à l'attirer vers Choiseul et vers l'opposition parlementaire. Gustave, pris à partie, non-seulement comme un arbitre autorisé, mais comme une précieuse recrue à gagner et à convaincre, était trop personnellement intéressé, à vrai dire, pour être fort impartial, et il se contentait avec raison d'écouter de bonne grâce tous les plaidoyers; mais on conçoit que les parlements, par exemple,

[1] Voyez la curieuse étude sur Rulhière, dans les *Causeries du lundi*, de M. Sainte-Beuve, troisième édition, t. IV, pages 567-586.

avaient le tort infiniment grave, à ses yeux, de ressembler de loin aux diètes suédoises, qu'il espérait bien dompter. Cela ne l'empêchait pas de répéter avec aisance les lieux communs déjà fort en honneur sur les droits des nations et sur la liberté; il souffrait volontiers qu'on le prémunît contre l'enivrement de la puissance royale, et qu'on lui demandât à l'avance l'engagement de ne pas abuser du pouvoir dont il serait un jour investi.

Ses libérales institutrices n'attendirent pas longtemps le moment où il serait mis en demeure d'appliquer leurs doctrines. A peine était-il depuis quelques semaines à Paris que la mort subite du roi Adolphe-Frédéric, son père, mit un terme à son voyage en l'appelant au trône. Il était dans la loge de la comtesse d'Egmont, à l'Opéra, quand le comte de Creutz vint, le 1er mars 1771, lui apporter cette nouvelle. Madame d'Egmont lui dit aussitôt : « Contentez-vous, sire, d'être absolu par la séduction, ne le réclamez jamais comme un droit. » Le comte Scheffer partit immédiatement pour Versailles, où il n'arriva qu'à près de minuit; le roi lui donna audience, quoiqu'il fût déjà couché, grâce si singulière, dit madame Du Deffand, qu'elle n'avait encore été accordée à personne. Louis XV s'informa comment le nouveau roi de Suède voulait être traité : si c'était en roi, il irait le visiter dès le lendemain, et, lorsqu'il viendrait à la cour, il lui donnerait la droite; mais Scheffer répondit que Sa

Majesté Suédoise continuerait à garder l'incognito.

L'hôtel de la légation suédoise n'en fut pas moins désormais une vraie résidence royale, vers laquelle affluaient tous les hommages. Gustave y passa les premiers jours de son nouvel état dans un deuil et une solitude pendant lesquels il n'admit d'autre société que celle de Marmontel. Le tableau que ce dernier a tracé dans ses mémoires de la douleur du prince et de son dégoût de la royauté respire un parfum de banalité philosophique et sentimentale que la réalité ne démentait pas entièrement. Cette courte retraite achevée, le nouveau roi ne se hâta pas de quitter Paris : d'abord sans doute parce que ses négociations avec le cabinet de Versailles, devenues plus que jamais importantes, étaient à peine engagées, mais aussi parce qu'il n'acceptait pas sans un vif regret la nécessité de se séparer de cette société française dont les charmes et le cordial accueil avaient dépassé tout ce qu'il en attendait. Nulle des fatigues inséparables d'un voyage officiel ne lui avait été infligée. Quand le roi de Danemark était venu à Paris, en novembre 1768, le duc de Duras, chargé de conduire ce souverain à toutes les galanteries de la capitale, l'avait accablé de spectacles : dix-sept actes en un jour, tant en prose qu'en vers, en déclamation, chant, musique en italien et en français[1]. Gus-

[1] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, t. IV, p. 137 ; 10 novembre 1768.

tave, lui, échappait par son incognito à cette servitude, et il n'avait ainsi trouvé que charme à nos théâtres, où le parterre et les loges l'acclamaient, où, s'il arrivait la toile levée, le public faisait recommencer les acteurs, car l'opinion publique l'avait proclamé le roi-philosophe, et ses liaisons avec les oppositions diverses l'avaient rendu populaire. On le vit bientôt reprendre avec ardeur le cours de ses visites dans Paris. Le 6 mars, sans appareil ni cortége, car son incognito continuait, il se rendit à la séance particulière de l'Académie des sciences. D'Alembert commença par un discours où il ne manqua pas d'introduire l'éloge de la Suède et de son roi. Le chimiste Macquer, puis son adversaire le jeune académicien Lavoisier, lurent des mémoires; enfin mademoiselle Biheron donna plusieurs démonstrations anatomiques d'après les belles pièces artificielles qu'elle savait préparer. Le lendemain, Gustave visita l'Académie française : l'infatigable d'Alembert lut cette fois un *Dialogue entre la reine Christine et Descartes* qui abondait en allusions flatteuses, mais dont le trait final s'inspirait de la philosophie du temps. Fontenelle avait dit un demi-siècle plus tôt que s'il avait eu la main pleine de vérités, il se serait bien gardé de l'ouvrir; d'Alembert disait maintenant qu'il fallait, non pas tenir la main tout à fait fermée ni l'ouvrir à la fois tout entière, mais entr'ouvrir les doigts l'un après l'autre, pour laisser

échapper lentement ce qu'elle renfermait. Gustave III se rangeait à cet avis, qui n'est pas celui du dix-neuvième siècle. « Nous avons fait un pas de plus, répond aujourd'hui notre Institut ; si nous ne livrons pas plus de vérités, c'est que nos mains n'en contiennent pas davantage [1]. »

Le nom et le souvenir de Descartes, rappelés par d'Alembert devant Gustave III, arrivaient à propos, comme un remercîment des deux illustres compagnies au prince qui, peu de mois avant son départ de Suède, avait témoigné de son respect envers notre grand philosophe en lui faisant élever un monument à ses frais, par le célèbre sculpteur suédois Sergell [2].

[1] Séance annuelle des cinq Académies, août 1866. Discours de M. Léonce de Lavergne, président.

[2] Descartes avait d'abord été enseveli dans un cimetière de Stockholm dont une partie était destinée aux non-luthériens, et l'ambassadeur français Chanut avait placé sur la tombe un monument en bois, avec une inscription. Le monument nouveau fut édifié dans l'église avoisinant le cimetière. Il représentait un génie écartant le voile qui couvrait l'univers. En 1766, le corps fut transporté en France et déposé un moment à l'église Sainte-Geneviève. C'est là que les cartésiens d'alors se réunirent pour entendre l'oraison funèbre que devait prononcer l'abbé Lallemant, orateur de l'université ; mais un ordre royal arrêta la cérémonie. Le corps de Descartes fut conduit à Saint-Germain des Prés, d'où la Restauration l'a fait transporter au cimetière du Père-Lachaise. Une tradition bizarre assure en Suède que l'officier suédois chargé de transporter le corps jusqu'au navire sépara la tête du tronc et la conserva. On a cru la posséder dans la petite ville de Lund, en Scanie ; même la conclusion d'un mémoire manuscrit que j'ai sous les yeux serait que les érudits suédois retrouvent deux crânes de Descartes ! Ajoutez

Digitized by Google

Gustave III n'oubliait pas d'ailleurs les grandes dames, ses spirituelles et influentes amies. Le 9 mars il alla souper à Ruel, chez la vieille duchesse d'Aiguillon, mère du futur ministre. On le plaça en face d'un portrait du duc de Richelieu qui, par l'organe de la douairière elle-même, le harangua en vers très-galamment.

Des champs élysiens quel charme me rappelle
Et me force à revoir le séjour des humains?
Quel mortel fait briller d'une beauté nouvelle
Ces bosquets fortunés que plantèrent mes mains?
Si j'en crois ses discours et ses grâces touchantes,
C'est un prince élevé dans la cour de Louis;
Mais du bandeau des rois les traces imposantes
Attachent sur son front mes regards éblouis;
C'est Gustave... A ce nom soudain mon cœur s'enflamme.

Et l'occasion ne fut pas négligée par l'auteur des vers de donner quelque conseil purement politique, de nature à être fort bien accueilli de Gustave III.

Ma bouche, accoutumée à parler à des rois,
Ne fit jamais entendre un langage timide.
Avec Louis uni par un lien solide,
A de jaloux rivaux vous dicterez des lois.
La France avec transport aujourd'hui renouvelle
Cet utile traité que m'inspira le zèle [1].

qu'une tradition parisienne signale dans notre Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, un troisième crâne de Descartes, d'après lequel on a fait même des expériences sur la capacité du cerveau.

[1] *Correspondance littéraire de Grimm et Diderot*, t. VII, p. 220.

Gustave conviait en outre, autour de lui, d'aimables réunions, témoin cette lettre de madame Du Deffand à la duchesse de Choiseul, qui nous introduit de plain-pied dans les cercles déjà renommés de l'ambassade : « Vendredi 8 mars 1771. — Le roi de Suède me fit prier hier à souper. J'étais engagée ailleurs, mais je n'hésitai pas à l'accepter. Le souper fut très-gai ; rien de si aimable que le roi de Suède. Je suis désolée que vous ne le connaissiez pas ; je suis sûre que vous en seriez charmée, Madame de Beauvau vous en aura sans doute beaucoup parlé et fait l'éloge. Il me traita à merveille. Je rapportai à mon attachement pour vous et le grand-papa[1] le bon accueil, les politesses, les attentions qu'il eut pour moi. Madame d'Aiguillon la mère fut charmante.... et je fus aussi à mon aise que je le suis avec vous. Il n'y avait de compagnie que le petit prince[2], MM. d'Eisestein[3], de Scheffer et de Creutz : ce dernier ne se mit point à table. Avant souper, nous lûmes le discours que d'Alembert avait fait la veille à l'Académie des sciences, où le roi avait été. Je vis qu'il en portait un très-bon jugement, et qu'il n'est point entêté de la philosophie moderne, dont ce discours fait l'éloge.

[1] On sait que madame Du Deffand désigne ainsi familièrement dans ses lettres le duc de Choiseul, son parent.

[2] Le prince Frédéric, frère de Gustave III.

[3] Le duc d'Hessenstein, fils reconnu de Frédéric Ier, roi de Suède de 1720 à 1751. Voyez Ristel, *Anecdotes et caractères de la cour de Suède*. Paris, 1790, page 257.

Digitized by Google

Après le souper, M. de Creutz lut une lettre de M. d'Angevillers où le roi de Suède est loué avec une emphase, une exagération épouvantable, et qui ne plut nullement au roi. On parla du chevalier de Boufflers, on chanta son ambassade[1], et puis madame d'Aiguillon fit chanter la chanson des *Philosophes*... On dit des vers de Voltaire que je ne connaissais pas; je tâcherai de les avoir et de vous les envoyer. On se retira à minuit; les dames partirent les premières; le roi alors s'approcha de moi et me dit : « Je vous prie, quand vous écrirez à Chanteloup, de dire à M. de Choiseul combien je lui suis attaché, et le regret infini que j'ai de ne le point voir. Dites-en autant à madame de Choiseul; j'aurais été charmé de la connaître.

« Madame de Luxembourg, madame de Lauzun et la comtesse de Boufflers souperont ce soir chez lui. Demain il soupera à Ruel : la compagnie sera mesdames d'Aiguillon et MM. de Richelieu et de Maurepas, et après-demain il aura chez lui mesdames de Brionne et d'Egmont. On dit qu'il partira lundi, mais je n'en crois rien; plusieurs raisons peuvent l'arrêter : il attend un frère de M. de Scheffer, qui lui apporte je ne sais quoi de nécessaire, et puis j'ai dans

[1] On désignait de cette manière une chanson du chevalier de Boufflers, fort connue et commençant par ces mots :

Enivré du brillant poste
Que j'occupe récemment, etc.

Digitized by Google

l'idée qu'il attend encore autre chose : la nomination ici d'un ministre des affaires étrangères. Il croyait ces jours passés qu'il serait nommé aujourd'hui, et, sur la parole de M. de Creutz, j'avais parié un louis qu'il le serait dimanche matin. Je ne doute pas que mon pari ne soit perdu : non-seulement dimanche il ne sera pas nommé, mais peut-être d'un, deux, trois ou quatre mois. On ne doute nullement que ce ne soit M. d'Aiguillon; de deviner pourquoi ces délais, cela est difficile. »

On voit que Gustave III, n'oubliant pas les soins de sa politique, trouvait moyen de se ménager également l'amitié du duc de Choiseul, qui conservait un grand parti, et celle du duc d'Aiguillon, futur ministre des affaires étrangères. Il s'acquittait en même temps de certains actes que le gouvernement suédois exigeait de lui; le 15 mars, il dut adresser au sénat de Stockholm une déclaration ainsi conçue : « Appelé en qualité d'héritier à la succession royale, et mes vues étant fort éloignées de tout pouvoir arbitraire, je déclare par cet acte solennel, et sur ma parole de roi, que je suis entièrement dans le dessein de gouverner mon royaume en observant tout ce que prescrivent les lois de la Suède et particulièrement la constitution de l'année 1720, à laquelle j'ai déjà prêté serment. Je regarderai comme ennemis déclarés de ma personne et comme traitres envers l'État ceux qui, ouvertement ou secrètement, et sous quelque prétexte

que ce fût, chercheraient à rétablir la *souveraineté.* »

Voilà évidemment ce « je ne sais quoi de nécessaire » dont madame Du Deffand avait entendu parler; Gustave n'eût pas été proclamé à Stockholm sans la prompte soumission que les états lui demandaient; mais en même temps qu'il jurait de nouveau fidélité à la constitution de 1720, il prenait secrètement avec la cour de Versailles toutes les mesures qui permettraient de la renverser. Nous avons vu que le payement des subsides français avait été interrompu en 1766, alors que le ministère, sous la conduite de Choiseul, avait résolu de ne plus nourrir en Suède une stérile anarchie; on consentit à les acquitter de nouveau pour grouper autour du nouveau roi toutes les forces de la nation : suivant les termes de la dernière convention, conclue en 1764, et que l'on reprit alors, une somme de dix millions et demi restait à payer; il fut convenu qu'elle serait remise au gouvernement suédois par appoints d'un million et demi par an à partir du 1er janvier 1772; une somme de 750,000 livres fut comptée immédiatement et par avance au jeune roi; on destina en outre une somme de trois millions à bien disposer les esprits en faveur de Gustave III dans la diète qui allait s'ouvrir. Enfin, pour donner au protégé de la France une marque publique d'intérêt, mais en même temps pour diriger sa conduite, former et puis guider le parti royaliste, et surveiller aussi l'emploi des subsides, on rem-

plaça M. d'Usson, récemment désigné par Choiseul comme ambassadeur à Stockholm, et qui se préparait à partir, par M. de Vergennes, un des grands noms de notre diplomatie. Les vues de Choiseul sur les affaires de Suède et sur les conditions de l'équilibre politique dans le nord de l'Europe s'étaient transmises à ses successeurs, et le cabinet de Versailles était décidé à renouveler le plus promptement possible la force intérieure de la Suède par une révolution qui paraissait nécessaire. Gustave III quitta Paris le 18 mars 1771; avant de passer la frontière, il écrivit à Louis XV[1] :

« 26 mars. — Monsieur mon frère et cousin, je ne quitterai pas les Etats de Votre Majesté sans lui témoigner encore une fois ma vive reconnaissance pour toutes les marques qu'elle m'a données d'une amitié dont aucun souverain ne connaît le prix mieux que moi. Si Dieu me permet de rentrer sans aucun fâcheux accident parmi les miens, je m'emploierai sans relâche à affermir des liaisons que mes sentiments personnels vont rendre désormais indissolubles. Je me plairai surtout à cultiver la correspondance directe que Votre Majesté m'a permis d'entretenir avec elle, et qui me fournira plus d'une occasion de lui rappeler le tendre attachement avec lequel je serai

[1] Archives des affaires étrangères, à Paris, Correspondance de Suède, 1771. Cette lettre, comme tant d'autres que nous ferons connaître, ne se trouve pas dans la *Collection des écrits de Gustave III*, traduite et publiée d'après l'édition suédoise par Dechaux; cinq volumes in-octavo, Stockholm, 1803-1805.

Digitized by Google

toujours, monsieur mon frère et cousin, de Votre Majesté, le bon frère et cousin, GUSTAVE. »

En résumé Gustave III avait réussi, malgré la courte durée de ce premier voyage en France, dans le double dessein qui lui tenait au cœur : il avait utilement resserré les liens diplomatiques qui unissaient depuis si longtemps son pays et le nôtre, et il avait mérité la chaleureuse adoption de cette société française dont il était plus que jamais épris.

CHAPITRE III

LE COUP D'ÉTAT

Premières difficultés du règne de Gustave III. Ambassade de M. de Vergennes. Préparatifs habiles du roi de Suède, de concert avec le cabinet de Versailles. Révolution de cour à Copenhague et premier partage de la Pologne. — Coup d'État exécuté par Gustave III, le 19 août 1772. Nouvelle constitution donnée à la Suède. Vains ressentiments de la Russie et de la Prusse. Intervention de la diplomatie secrète autorisée par Louis XV.

En traversant l'Allemagne pour rentrer dans ses états, le nouveau roi de Suède ne pouvait refuser à son oncle, le grand Frédéric, l'hommage d'une visite. Une vive sympathie ne l'attirait cependant pas à Potsdam et à Berlin comme à Paris et à Versailles ; il n'abordait au contraire qu'avec une défiance très-légitime le redouté roi de Prusse. Catherine II et lui étaient les deux terribles voisins contre lesquels Gustave pressentait qu'il aurait à lutter, s'il ne voulait pas accepter l'abaissement et peut-être la ruine entière de son propre royaume. Frédéric, dans ses entretiens familiers, ne manqua pas d'insister sur les

dangers que Gustave III, à son avis, attirerait sur la Suède et sur lui-même en faisant quelque entreprise contre la fameuse constitution de 1720. On se rappelle pourtant que cette constitution, imposée après les désastres du règne de Charles XII, sous l'influence d'une impuissante et aveugle aristocratie devenue pour un temps maîtresse, était de nature à fomenter en Suède une périlleuse anarchie ; les cabinets de Berlin et de Pétersbourg s'étaient empressés d'en garantir le maintien, comme ils s'étaient unis pour garantir les déplorables lois polonaises, et leurs traités secrets des années 1764 et 1769, que nous avons fait connaître, témoignent assez quelle était leur impatience de se partager la Suède aussi bien que la Pologne.

Frédéric II se garda bien de révéler à son neveu tout le complot ; mais, faisant allusion aux efforts déjà tentés par Gustave sous le règne précédent pour obtenir une augmentation de la puissance royale, il rappela du moins les engagements contractés par la Russie et la Prusse, de concert avec le Danemark, pour conserver l'œuvre de 1720, et il rappela aussi les serments que Gustave lui-même, comme prince royal et ensuite comme roi, avait dû prêter en vue de l'inébranlable maintien de cette constitution : politique doublement perfide, puisque Frédéric II et Catherine entendaient bien, après avoir fait durer la charte de 1720 jusqu'à ce que l'anarchie suédoise fût devenue extrême, laisser naître ou susciter quelque

violation de ce même acte qui leur donnât le prétexte d'une intervention active. Destiné à confondre, en les ruinant, ces hypocrites desseins, Gustave opposa aux perfides conseils du roi de Prusse une égale dissimulation : il affirma sur tout ce qui lui était le plus sacré qu'il n'avait contracté avec le cabinet de Versailles aucune liaison nouvelle, qu'il ne formait pas de projets hostiles contre les lois fondamentales de son pays, et que sa ferme intention était de vivre en paix avec ses voisins : il avait seulement à cœur de réconcilier les partis en Suède, et d'y rétablir le gouvernement sur le même pied où l'avaient mis les législateurs de 1720. Frédéric II, quelle que fût sa vieille expérience, paraît avoir été trompé : plusieurs lettres, qu'il écrivit peu de temps après le départ de son neveu, le montrent renouvelant auprès du jeune roi ses équivoques assurances d'affection, et se portant auprès de l'impératrice Catherine garant de l'inoffensive résignation qu'on lui avait témoignée.

Gustave III avait pu déjouer pour un instant la vigilance de ses ennemis du dehors ; de retour dans sa capitale le 30 mai 1771, il se trouva en présence des difficultés intérieures. La mort du roi Adolphe-Frédéric, au mois de février, avait surpris le parti des Bonnets, toujours soutenus par la Russie, l'Angleterre et le Danemark [1], au moment même où ils croyaient

[1] Le chargé d'affaires de Danemark à Stockholm écrit, en date du 12 avril 1771 : « Le comte d'Ostermann (ministre de Russie) m'ayant

obtenir un triomphe définitif. Ayant tout à craindre de Gustave et ne doutant pas que son voyage à Paris ne lui eût procuré contre eux des forces nouvelles, ils avaient tenté, dès la mort du roi, d'empêcher que le prince royal ne montât sur le trône; leurs émissaires s'étaient répandus parmi le peuple en insinuant une absurde accusation de parricide : un poison lent avait été administré au feu roi, disaient-ils; on parlait tout bas de ce que l'autopsie, pratiquée par le célèbre docteur Acrell, avait révélé [1]; ils ajoutaient que Gustave s'était éloigné à dessein jusqu'à l'entier accomplissement du crime, et qu'il n'oserait pas revenir dans la capitale; on pressait donc le prince Charles, son frère, de prendre la couronne. «Envoyez-nous vite de l'argent, écrivait un ami de Gustave au comte de Creutz, ministre suédois à Paris, afin que nous puissions déjouer les plans de nos adversaires, et que le roi, à son retour ne trouve pas la Suède entièrement vendue à la Russie. » Proclamé

fait l'honneur de passer hier chez moi, je lui ai fait confidence de la volonté du roi de payer les 10,000 écus que Sa Majesté avait promis de vouloir fournir pour sa part à la caisse commune, selon le plan concerté à Stockholm en avril dernier. Je lui témoignai en même temps que c'était vis-à-vis de la Russie plutôt qu'avec l'Angleterre que Sa Majesté se croyait engagée à concourir aux opérations en Suède. » Il parle aussi des « pensionnaires » que le roi de Danemark avait à Stockholm. — Archives des affaires étrangères à Copenhague; correspondance de Suède.

[1] Archives royales à Dresde; correspondance de Suède, 22 février 1771.

en dépit de ces viles intrigues, Gustave III avait encore devant lui la perspective d'une diète qui pouvait lui devenir fatale, si une puissante majorité y était acquise à ses ennemis : c'était sur cette assemblée qu'ils reportaient leurs espérances ; ils comptaient empêcher le couronnement, et forcer tout au moins Gustave à une abdication, soit en découvrant de graves illégalités dans ses actes antérieurs, soit en lui imposant des conditions absolument inacceptables.

Pour résister à leurs suprêmes efforts, quels étaient les secours dont le nouveau roi disposait? Son meilleur allié était certainement M. de Vergennes. Doué d'un esprit étendu et solide, d'une grande sûreté de caractère et d'une probité reconnue, appliqué aux affaires, attentif aux grands intérêts, soucieux des bonnes traditions dans un temps où l'insouciance, qui devenait générale, commençait à les mettre en oubli, M. de Vergennes fut un des derniers grands représentants de notre ancienne diplomatie. Ses mémoires sur la Louisiane et sur le Canada montrent qu'il savait prévoir et avertir ; mais sa gloire principale a été de remplir dignement le poste difficile d'ambassadeur à Constantinople. Dès cette époque, c'était par l'impulsion qu'elle imprimait aux ministres de la Porte Ottomane que la France communiquait à la politique du reste de l'Europe le mouvement le plus conforme à ses vues. Vergennes fut alors pour le cabinet de Versailles un interprète prudent et sûr. Ses

lenteurs mesurées impatientaient quelquefois l'impétueux Choiseul, ministre des affaires étrangères, qui toutefois ne tardait pas à reconnaître son dévouement en lui rendant justice. « Le comte de Vergennes trouve toujours des raisons contre ce qu'on lui propose, disait-il, mais jamais des difficultés pour l'exécuter. Si nous lui demandions demain la tête du grand-vizir, il nous écrirait que cela est dangereux, mais il nous l'enverrait. » Une solidarité constante unissait la Turquie et la Suède, toutes deux menacées par de communs ennemis, surtout par les Russes, et liées entre elles par un échange nécessaire de diversions réciproques. Aussi M. de Vergennes, après avoir combattu de Constantinople la ligue du Nord, se trouva-t-il naturellement désigné pour aller lutter en Suède contre les mêmes adversaires. Le crédit de Choiseul avait récemment procuré cette ambassade à M. d'Usson, fort accueilli de Gustave III lors de son voyage en France ; mais le duc d'Aiguillon, cédant volontiers à ce plaisir secret de tout homme en place de défaire tout ce qu'a fait un prédécesseur, ne confirma pas le choix de M. d'Usson, qui déjà se préparait à partir, et M. de Vergennes, que Choiseul avait depuis deux années rappelé de Constantinople, fut nommé à sa place (mars 1771). Ses instructions, peut-être rédigées par lui-même, déterminent nettement la situation[1] :

[1] Archives des affaires étrangères, à Paris.

« ... Bien que les deux partis qui ont divisé la Suède aient concouru presque également à l'avilissement et à la décadence de leur patrie, ces maux ne seraient cependant pas incurables si la nation voulait enfin se réunir sous les auspices de son roi dans des principes uniformes de zèle pour le bien général. Il faudrait, pour cet effet, déraciner les partis, et qu'ils ne s'occupassent de concert que des moyens de rétablir l'ancienne considération de leur royaume, soit au dehors soit dans l'intérieur. C'est un objet important que le comte de Vergennes ne doit pas perdre de vue. Il doit travailler à rapprocher les esprits et à faire sentir aux deux cabales, qui ont violé tour à tour les lois d'une saine politique, détruit la confiance et le crédit, ruiné le commerce, découragé l'industrie, que tous ces désordres sont le fruit honteux de leur diversité d'opinions et de sentiments, qu'il est plus que temps qu'on ne connaisse plus les Suédois par ces noms ridicules de Chapeaux et de Bonnets, et qu'on y substitue la dénomination naturelle de zélés et vertueux citoyens. A cette condition seulement, le roi consent à regarder toujours la Suède comme son ancienne amie et son alliée la plus constante... Sa Majesté a résolu de payer les arrérages des subsides qui restaient dus à la Suède et qui avaient été suspendus; elle a destiné pour cela une somme de 1,500,000 francs par an, qui seront acquittés successivement, à commencer du quartier de janvier 1772. Indépendamment

de cela, le roi appuiera de ses finances le succès de la prochaine diète. — M. le comte de Vergennes passera à Copenhague. Il serait de l'intérêt réciproque de la Suède et du Danemark de se tenir étroitement unis pour maintenir l'équilibre du Nord contre les vues de la Russie et pour mettre un frein à ses projets d'ambition et de despotisme. La France avait autrefois efficacement contribué à établir entre ces deux anciennes couronnes une liaison si analogue à leurs avantages; il serait fort à désirer que leur union politique fût une suite des liens du sang qui subsistent entre les deux souverains. »

On voit que le cabinet de Versailles ne savait pas jusqu'où le Danemark était engagé dans la ligue formée contre la Suède; ses projets sincères de conciliation allaient échouer contre les haines héréditaires que les ambitieux voisins de Gustave III avaient su raviver et envenimer. Le 7 juin 1771, quelques jours seulement après que le nouveau roi était de retour à Stockholm, M. de Vergennes écrivait de cette même ville au duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères de France :

« Je suis arrivé à Stockholm aujourd'hui vers le midi. J'ai fait toute la diligence qui était en mon pouvoir pour me rendre un moment plus tôt à ma destination; mais les postes sont si mal servies en Allemagne et les chemins y sont si détestables que, malgré le sacrifice de plusieurs nuits, je n'ai pas avancé autant

que je l'aurais désiré. J'ai aussi essuyé quelques contradictions sur la mer. J'ai surmonté toutes celles qu'il dépendait de moi d'aplanir; mais il en est qui sont supérieures à ma volonté et à mon zèle. Je me trouve ici sans équipages, sans aucune nouvelle du vaisseau qui me les apporte, et peut-être sans moyens de suppléer à ce qui me manque. »

La plus grande promptitude avait été en effet recommandée au nouvel ambassadeur, parce que les préparatifs de la prochaine diète, déjà engagés, allaient offrir des circonstances critiques dont il fallait s'emparer habilement. D'ailleurs, un parti de la cour, détaché de l'ancien parti des Chapeaux, s'était formé depuis quelques années, grâce aux efforts intelligents de Gustave et à la coopération du cabinet de Versailles. Déjà le comte de Modène, ministre de France à Stockholm de 1768 à 1770, avait eu au château, dans les appartements de Beylon, lecteur de la reine Louise-Ulrique, plusieurs entretiens secrets et nocturnes avec le prince et les chefs de ce parti, pour préparer une révolution. Choiseul avait même plus d'une fois cru voir ces desseins aboutir; il était devenu pressant et s'irritait des retards. « Le moment favorable pour la révolution est arrivé, mandait-il dès le 4 décembre 1768; c'est de cette cour que nous doivent venir les projets d'exécution. » Le 7 septembre 1769, il écrivait avec une visible mauvaise humeur : « On a manqué le moment de faire la révolution. La France

ne veut pas se ruiner pour ses amis, qui ne veulent pas se sauver. La France avait donné de l'occupation à la Russie en Pologne et contre les Turcs... Si la révolution ne se fait pas dans un mois, on ne donnera plus un sou[1]. » Mais le péril était plus grand que ne le pensait Choiseul; l'échafaud de 1756 pouvait se relever entre les mains du parti des Bonnets, et le prince royal pouvait perdre à ce jeu tout au moins sa couronne : il fallut que Choiseul se résignât à attendre. Beylon, tout dévoué à Gustave, et par qui notre gouvernement était informé des lettres dangeureuses que la reine recevait du roi de Prusse son frère, vint à Versailles conférer avec Choiseul lui-même et prépara le voyage du prince royal en France. Tels furent les commencements du parti de la cour ou des patriotes, comme ils s'appelaient. Ce parti, en faveur duquel la France avait consenti à de nouvelles largesses, était encore imparfaitement uni. Une dépêche de M. de Vergennes nous apprend quels en étaient les principaux chefs dans les premiers temps de la diète nouvelle; nous connaissons déjà quelques-uns d'entre eux, que nous rencontrerons plus d'une fois encore dans la suite de notre récit. Cette dépêche montre aussi avec quelle sérieuse attention la correspondance diplomatique, ranimée sous Choiseul, était encore écrite, ce qu'elle devenait sous la plume du nouvel ambas-

[1] Archives des affaires étrangères, à Paris.

sadeur de France en Suède, et quel désordre s'offrait à lui lors de son arrivée à Stockholm.

Le premier chef du parti de la cour était le comte Charles-Frédéric Scheffer, qui avait accompagné Gustave pendant son voyage à Paris. M. de Vergennes loue son honnêteté, son dévouement, ses talents supérieurs; mais tant d'éminentes qualités étaient compromises, dit-il, par une légèreté et une indiscrétion qui lui faisait perdre tout ascendant. Ce témoignage de Vergennes est grave; il est d'accord avec ce que nous avons dit du comte Scheffer comme gouverneur du prince royal, et il nous fait prévoir quelles pourront être plus tard l'inconsistance et la mobilité de Gustave III, ayant auprès de lui de tels conseillers.

« Le baron Ulric Scheffer, son frère, n'a pas des qualités aussi brillantes, continue Vergennes, mais il en a de plus solides; ses vues sont justes et profondes; personne, à mon avis, ne saisit mieux que lui le vrai point d'une affaire, ses rapports, ses conséquences, et n'est plus capable d'une résolution ferme et courageuse; mais un fonds de paresse et d'indolence, le goût du plaisir et de la dissipation, l'éloignent le plus souvent de son objet. Ces deux frères, l'un pour être trop ouvert et trop franc, l'autre pour ne l'être pas assez, n'ont pas, à beaucoup près, dans le parti, toute la considération et tout le crédit qu'ils devraient avoir. Le seul dessein sur lequel leur activité ne s'endort point est de s'assurer exclusivement la confiance du

Digitized by Google

roi leur maître, ou du moins de ne la partager qu'avec des gens qui ne puissent leur faire ombrage, et surtout d'empêcher que le maréchal comte de Fersen n'y fasse trop de progrès.

« Le maréchal comte de Fersen [1], le citoyen le plus illustre par le rôle principal qu'il a joué si longtemps dans sa patrie comme chef du parti des Chapeaux, est l'homme peut-être le plus difficile à bien définir. C'est avec regret que je me vois dans l'obligation de tracer une esquisse d'un caractère qui me semble réunir bien des contrastes. Pour ne rien donner au hasard, je réunirai sous un même point de vue les reproches qu'on lui fait, et je récapitulerai sommairement tout ce qu'on peut dire à sa justification ou à son avantage. On ne l'attaque ni dans sa capacité ni dans son intégrité, mais on lui reproche une faiblesse de caractère qui le porte à négocier lorsqu'il faut agir, et qui lui a fait perdre en plus d'une rencontre des moments précieux et décisifs. On l'accuse d'une déférence aveugle pour quelques amis qui ne devraient pas avoir sa confiance, et que l'on dit plus zélés pour leurs intérêts particuliers que pour l'avancement du bien public. On lui soupçonne un orgueil indomptable, qui ne lui laisserait voir dans l'accroissement de la prérogative royale qu'un maître dont l'autorité lui serait

[1] Père du célèbre et malheureux Axel Fersen, si dévoué à Louis XVI et à Marie-Antoinette, et que nous connaîtrons plus tard.

insupportable; ce sont ses créatures, dit-on, qui, ayant eu la direction principale des élections dans les provinces, y ont fait des dépenses considérables qui n'ont produit, pour la plupart, que peu ou point de succès. On attribue à une autre de ses créatures la défection des paysans au moment de l'élection de l'orateur de leur ordre; la veille, on était assuré de 130 voix : plus de 60 ont manqué à leur engagement et à leur parti. On veut aussi que ce soit un autre de ses amis, chargé de la négociation avec les prêtres, qui nous ait fait perdre la supériorité dans cet ordre en pressant l'élection de l'orateur et en retardant la formation du comité secret, le tout à contre-temps. On en conclut les soupçons les plus odieux sur les intentions du maréchal et de ses amis. Cependant je dois dire que ces traits conviennent peu à l'idée que je me fais de son caractère. Il a quelquefois très-bien su tirer parti des conjonctures; il a un grand fonds d'amour-propre, peut-être même d'orgueil, cela est vrai; mais je crois qu'il ne manque pas de droiture et d'honnêteté. Attaché à sa patrie, il en connaît assez les vrais intérêts pour ne pas se méprendre sur les liaisons étrangères qu'il lui convient de préférer. Il n'a pas le cœur du roi, qui voit en lui un rival dont il faut circonscrire le crédit. »

Telles étaient les divisions du parti de la cour; elles avaient exercé une influence funeste sur les élections de la diète, qui s'était réunie le 25 juin

1771 avec des dispositions fort peu favorables envers le pouvoir royal. Heureusement pour Gustave III, une extrême anarchie régnait aussi parmi ses adversaires, chacun des quatre ordres dont la représentation nationale se composait voulant escompter le triomphe commun, qu'il estimait prochain, pour usurper d'importants priviléges : les paysans réclamaient la possession des anciennes terres domaniales de la couronne, et sur ce point la noblesse élevait également des prétentions ; la riche correspondance de M. de Vergennes contient encore à ce sujet d'utiles remarques, fruits d'une étude consciencieuse et dévouée[1]. La bourgeoisie, de son côté, voulait qu'en dehors de ses corporations étroites, qui ne dépassaient

[1] « Ces anciennes terres domaniales formaient, dit-il, la plus grande partie du pays. Jusqu'à l'avénement d'Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, les paysans ne tenaient ces *hemman* en ferme qu'à titre d'économes ; ils pouvaient en être dépouillés à volonté. En 1723, ils obtinrent qu'en payant six années des fruits de la terre ils en auraient la possession mobilière pour eux, leurs enfants et leur postérité à l'infini, sans pouvoir en être déplacés, s'ils payaient exactement le prix de la ferme suivant le contrat primitif. D'autre part, les priviléges de la noblesse, qui datent de la même année 1723, lui assuraient non-seulement le droit de posséder des *hemman* aux mêmes conditions que les paysans, mais encore celui de pouvoir les obtenir par voie d'échange et les réunir à leurs terres. Or il arriva que, des paysans ayant acquis de tels *hemman*, quelques gentilshommes qui avaient acquis ultérieurement la possession foncière de ces mêmes terres par voie d'échange en voulurent faire déguerpir les paysans. Ceux-ci prétendirent que la noblesse renonçât à la possession de ces domaines, ce qui était contraire à ses priviléges ; il était injuste également que les paysans ne pussent jouir en paix d'avantages tout à fait légaux... »

pas les murailles des villes, il n'y eût ni industrie ni commerce ; elle exigeait, par exemple, que la cour prît l'engagement de ne commander aucune fourniture ni aucune emplette, fût-ce pour la vie de chaque jour, qu'en s'adressant directement à elle. Bien plus, les rivalités enfantant d'absurdes haines, la bourgeoisie, devenue plus riche que la noblesse, entendait qu'il fût interdit aux filles de bourgeois de se mésallier en contractant mariage avec des nobles. Quant aux ordres inférieurs, ils affectaient une complète indépendance, dit M. de Vergennes, et ne respiraient que la démocratie : ils réclamaient leur part des priviléges, prétendaient à l'égalité avec la noblesse, et voulaient l'avilir.

Ainsi de graves questions sociales venaient créer des inimitiés redoutables entre les différentes classes de la nation. Une animosité commune réunissait contre la noblesse les trois derniers ordres, le clergé ne s'étant pas en cela distingué des paysans ni des bourgeois. La passion d'une révolte longtemps préparée contre les prérogatives traditionnelles du premier ordre de l'état commençait à se répandre ; une presse exaltée, enchérissant sur les lieux communs mis en faveur par l'école philosophique française du dix-huitième siècle, revendiquait l'égalité politique et l'égalité civile. Cette agitation funeste éveilla bientôt l'esprit d'insurrection jusque dans les rangs de l'armée ; les soldats exprimèrent, eux aussi, leurs griefs,

et d'insolents pamphlets rédigés en leur nom dénoncèrent avec violence l'orgueil des officiers, qui, pour la plupart, étaient nobles. Une de ces publications, qui avait beaucoup échauffé les esprits, fut traduite en justice : mais le procès traîna plus d'une année, pendant laquelle l'auteur, ayant à l'insu du gouvernement une libre entrée aux archives des tribunaux militaires, fit paraître en brochures mensuelles, avidement recherchées, des extraits de rapports plus ou moins officiels qui, au milieu du désordre, passaient pour des preuves authentiques à l'appui des accusations émises. L'importation anglaise des clubs préparait enfin des échos aux scandales et aux divagations politiques, et érigeait en face du pouvoir royal des puissances dangereuses bien qu'éphémères. Il fallait à Gustave III et à M. de Vergennes, en présence d'une telle anarchie, des précautions extrêmes ; tout pouvait être perdu sans retour, s'ils découvraient imprudemment leurs projets et leur plan de conduite.

Gustave se montra fort habile. En dépit des cabales, il avait été bien accueilli à son retour de France par le peuple de Stockholm ; son affabilité, son facile accès, même sa première harangue aux états assemblés, avaient confirmé cette heureuse impression. La foule applaudissait volontiers un prince né Suédois et parlant enfin, après deux rois allemands, la langue nationale. Aux excès parlementaires, dans le

moment où ils étaient encore pour lui très-dangereux, Gustave savait fort bien opposer l'apparente indolence d'un prince bénévole qui se voyait avec plaisir déchargé d'une partie de son fardeau, ou bien la légèreté feinte d'un étourdi livré à de petites choses : on le voyait alors s'occuper de dessin, de broderie, de costumes de théâtre, tout au plus de quelque cérémonial à régler ; c'est ainsi qu'il dessina lui-même, dans ces premiers mois, la décoration de l'ordre de Vasa, qu'il venait d'instituer. S'il se mêlait d'affaires, c'était uniquement, semblait-il, pour réconcilier les partis, remplir le rôle de médiateur et sauvegarder la liberté. « Le dernier terme de mon ambition, disait-il le 25 juin, à l'ouverture de la diète, est de gouverner un peuple libre. Ne croyez pas que ce soient là de vaines paroles que démentiraient mes secrets sentiments ; elles sont le fidèle langage d'un cœur trop sincère pour n'être pas de bonne foi dans ses promesses, et trop fier pour y manquer jamais. » Cinq mois plus tard, le 28 novembre 1771, l'anarchie étant à son comble entre les différents ordres de la diète, il réunit le sénat et les présidents des quatre chambres : « Si mes intentions étaient moins droites et moins pures, leur dit-il, je pourrais attendre les événements et profiter de vos divisions aux dépens des lois et de la liberté ; mais la première fois que je saluai les états en qualité de roi, je contractai avec eux un engagement d'autant plus sacré

qu'il était libre, engagement trop solennel pour me permettre d'oublier ce que mon honneur m'impose, et, bien plus, ce qu'exigent de moi les sentiments de mon cœur... Je ne demande rien pour moi-même ; dégagé de tout intérêt personnel, j'aspire à faire revivre entre le roi et les sujets cette mutuelle confiance que les derniers temps ont détruite. »

A ces paroles conciliantes Gustave mêla toutefois, dans cette circonstance même, d'assez vifs reproches sur les dissensions intestines, sur l'anarchie qui en résultait, et sur la misère du peuple, dont il rendait les représentants de la nation responsables. Cette partie de sa harangue, habilement préparée, s'adressait à l'opinion publique : il voulut donc faire imprimer son discours, mais ses adversaires lui opposèrent alors une équivoque légalité ; l'impression dut se faire en secret, ainsi que la distribution d'innombrables exemplaires. Les états poursuivirent l'éditeur sans oser monter jusqu'au roi, et le but que Gustave se proposait commença d'être atteint : il passa dès lors pour le vrai protecteur du peuple contre ses nombreux tyrans. La presse politique, dont ses adversaires faisaient un perpétuel usage, était un organe trop puissant pour qu'il négligeât de s'en servir ; il eut, lui aussi, ses pamphlétaires anonymes, qui réfutaient pied à pied les doctrines des états. Thiébaut, l'auteur des *Souvenirs sur Frédéric le Grand*, raconte que la mère de Gustave III, présente à Berlin, le chargea un jour, bien à

l'improviste, de lui composer très-vite une brochure destinée pour la Suède, et où serait démontrée la nécessité d'une royauté forte pour le bonheur des peuples. Son embarras était grand, dit-il, vu qu'il n'avait jamais réfléchi aux théories politiques ; mais la sœur du grand Frédéric le sermonna si bien, discourut sur ce sujet avec une telle énergie d'expression et de pensée, qu'il n'eut pas de peine à lui apporter après quelques jours un pamphlet très-convenable. Thiébaut ne dit pas qui des deux fit les frais d'invention pour le titre : *Les adieux du duc de Bourgogne et de Fénelon, son précepteur, ou Dialogue sur les différentes formes de gouvernement.* Une première édition fut imprimée clandestinement à Berlin pour être aussitôt envoyée et distribuée en Suède ; une seconde parut plus tard à Paris, en 1788, pour préparer les voies à un second coup d'État de Gustave III. Parmi les pamphlets composés en Suède, même sous l'inspiration immédiate du roi et le plus souvent en français, il faut signaler celui qui a pour titre : *Réflexions sur la corruption des mœurs des Romains vers la fin de la république, et sur le renversement de leur gouvernement républicain qui en fut la suite naturelle.* Une lettre d'un des frères de Gustave III, datée du mois d'août 1771, et qu'on a imprimée, félicite l'auteur pour l'à-propos et la dextérité des allusions mêlées à sa prédication indirecte, et prouve en même temps que dès cette époque, le jeune

roi, épiant l'occasion d'opérer quelque grande et subite réforme, faisait provision d'arguments pour présenter une telle entreprise comme fondée en droit et comme autorisée par des précédents historiques.

Gustave eut soin surtout d'entretenir directement les bonnes dispositions du cabinet de Versailles ; du milieu de sa lutte patiente et dissimulée contre la diète suédoise, il écrivait à son allié le roi de France[1] : « Stockholm, 24 octobre 1771. — Monsieur mon frère et cousin, j'avoue sincèrement à Votre Majesté que j'avais besoin d'une consolation comme celle que j'ai trouvée dans la lettre que son ambassadeur m'a remise de sa part. J'ajouterai encore à cet aveu que si j'ai pu montrer quelque courage dans les conjonctures difficiles où je me trouve, ce n'est que parce que j'ai été persuadé qu'avec une bonne cause et un allié tel que Votre Majesté, on doit triompher enfin de tous les obstacles. Si j'y réussis, ce sera un grand avantage pour mes affaires, mais ce sera une plus douce satisfaction encore pour mon cœur de sentir toutes les obligations que j'aurai à Votre Majesté. Quant à la situation politique dans ce moment, je m'en rapporte aux relations de l'ambassadeur de Votre Majesté, dont je ne puis assez louer la sagesse et la bonne conduite.

[1] Les originaux autographes de cette lettre de Gustave III et de celles qui vont suivre sont conservés aux Archives des affaires étrangères de France. Ces lettres sont inédites, comme à peu près toutes les correspondances dont nous nous servons dans le cours de ce travail.

Digitized by Google

Rien ne peut être ajouté à l'étendue des sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, etc... »

On le voit, deux mois après, implorer de Louis XV le payement par avance du premier quartier des subsides, car c'était toujours l'argent qui manquait au gouvernement suédois pour agir sur la diète et contrebalancer les perfides largesses des ministres étrangers. « Stockholm, 19 décembre 1771. — Monsieur mon frère et cousin, je prie Votre Majesté de se faire rapporter par le duc d'Aiguillon le mémoire que je lui fais adresser aujourd'hui pour être mis sous les yeux de Votre Majesté. Elle verra que j'ai besoin dans ce moment de toute son autorité et de toute l'assistance que Votre Majesté m'a fait espérer dès les premiers instants de mon règne avec une tendresse paternelle dont mon cœur restera pénétré tant que je vivrai. La nature de l'affaire dont il s'agit ne me permet pas d'en dire davantage ici ; seulement je puis assurer Votre Majesté qu'elle n'en aura plus jamais de pareille à agiter pour moi ni par rapport à moi. J'ai pris la ferme résolution de ne plus consentir qu'on emploie, pour avancer mes intérêts, des moyens qui ne servent qu'à perpétuer le mal au lieu de le déraciner. J'attends tout de Votre Majesté elle-même, de sa sagesse à prévoir toutes les suites dont je suis menacé, et de l'intérêt qu'elle prend à ma sûreté personnelle, qui pourrait être compromise. Plein de cette confiance, je ne porte mes regards que

duc d'Aiguillon : cela est de la dernière nécessité ; 2° en cas que tout cela fût sans fruit, de m'envoyer par le même courrier une lettre pour M. de Laborde (le banquier), dans laquelle Votre Majesté lui rappellera ses offres de service, et le priera de lui faire, pour un temps déterminé, l'avance de 375,000 livres, laquelle somme répond à celle du premier quartier des subsides[1]. »

Enfin, le 16 janvier, Creutz mande, tout joyeux, que les lettres écrites par Gustave III ont produit l'effet désirable ; même « la dame qui a la confiance du roi » prend l'intérêt le plus vif à tout ce qui intéresse le roi de Suède. « Elle m'en parle sans cesse, dit-il, et m'a chargé d'exprimer ses vœux à Votre Majesté. » Toutefois si le cabinet de Versailles faisait une concession, il en devenait plus exigeant, et demandait en échange l'accomplissement du coup d'État, qui devait, selon ses vœux, mettre à néant les projets conçus par la ligue du Nord, et rendre quelque efficacité à l'ancienne alliance de la France avec la Suède. On écrivait donc de Versailles au comte de Vergennes le 23 février 1772 : « Les choses en sont venues à un point si critique qu'il n'y a peut-être que des moyens violents qui puissent y remédier. Vous en avez assez dit au roi de Suède pour lui faire sentir tous les incon-

[1] Archives royales à Stockholm ; correspondance de France. — Les volumes XXXV, XXXVI, XXXVII, in-quarto, de la collection des papiers de Gustave III, à Upsal, sont aussi composés des lettres de Creutz.

vénients auxquels il s'exposerait en prenant prématurément des partis de vigueur, et votre conduite ne saurait être trop sage ni trop circonspecte : vous devez continuer de lui donner, dans l'occasion, des conseils de modération, mais sans contredire les mesures que vous aurez lieu de juger qu'il se propose de suivre pour parvenir à son but. »

En réalité, Gustave III lui-même était très-résolu. Il avait déjà communiqué plusieurs plans à M. de Vergennes. « Le roi est fort actif, mandait celui-ci ; il ne m'a pas caché que son penchant est pour les cas hasardeux... Il n'aspire pas au pouvoir absolu de Charles XI et de Charles XII, mais il veut avoir, comme le roi d'Angleterre, les mains liées pour le mal, libres pour le bien... Il se rapproche adroitement de l'armée. » Les préparatifs de Gustave étaient fort avancés quand plusieurs circonstances extérieures vinrent l'émouvoir et le déterminer à brusquer l'entreprise qu'on attendait de lui.

De graves changements, qui avaient dû attirer l'attention de Gustave III, étaient survenus en Danemark. Ce royaume était alors cruellement avili. Nous avons dit que l'influence de la Russie et de la Prusse y avait été toute-puissante, et avait fait du cabinet de Copenhague, dans les dernières années du règne de Frédéric V et au début de celui de Christian VII, un mortel ennemi de la Suède. La nationa-

lité danoise subissait une de ces périodes d'asservissement à l'influence allemande et de dissolution intérieure contre l'effet desquelles nous l'avons vue de notre temps encore réagir et se débattre. Le malheureux Christian, dont le triste et long règne avait commencé en 1766[1], n'était pas capable d'affranchir son pays de cette dangereuse vassalité. C'est dans les mémoires de Reverdil, devenu son précepteur après le Genevois Mallet, qu'il faut lire les incroyables détails de sa triste enfance. Devenu roi à dix-sept ans, il avait donné depuis longtemps déjà des signes d'imbécillité. L'homme de cour qui, suivant l'usage de ce temps, avait les fonctions de gouverneur, M. de Reventlow, lui avait infligé la plus brutale éducation: il le meurtrissait de coups, et le malheureux prince, dans sa démence, avait pour suprême idéal de voir son corps devenir invulnérable et endurci; il palpait son ventre pour savoir s'il «avançait,» disait-il, vers cet état de perfection. Nul délassement, nul plaisir conforme à son âge ne lui était offert. « Les amusements d'hier, disait-il un jour à son précepteur, ont considérablement ennuyé mon Altesse Royale! » Vers la fin de 1770, un favori allemand, le célèbre Struensée, s'empara du pouvoir que ces débiles mains ne pouvaient retenir. Bien que son administration ait été souvent inspirée par l'esprit

[1] Il devait se prolonger jusqu'en 1808.

libéral de son temps, on ne peut lui savoir beaucoup de gré de réformes accomplies avec une précipitation qui jeta partout le désordre, et l'on ne saurait oublier qu'après avoir déshonoré la cour et la maison royale, Struensée laissa après lui les germes d'une profonde corruption.

Gustave III était le beau-frère de Christian VII ; il avait vu de ses yeux, lors de son passage à Copenhague, commencer l'insolente domination du favori. « La cour, dit Reverdil, était devenue une maison bourgeoise où l'on voyait seulement la société du comte Struensée. Gustave, ayant appris qu'il était invité chez le roi avec une ou deux femmes de négociants, demanda avec ironie s'il n'y avait point aussi de juifs dans la compagnie; une de ces femmes lui reprocha obligeamment de ne lui avoir point fait visite. On voulut qu'il fût témoin des merveilles de l'éducation du prince royal de Danemark[1]. Struensée le mena sans façon au travers de la cour du palais, sous la pluie, dans l'appartement du petit Fritz... En un mot, ajoute Reverdil, Struensée était chez lui, et le gouvernement de l'État était un accessoire de sa position. » Ce spectacle avait inspiré au prince de Suède un réel dégoût. Cette cour prostituée, qui n'avait rien conservé ni du luxe ni de la dignité royale, ce roi faible d'esprit et ne rachetant sa honte par aucun re-

[1] Plus tard Frédéric VI ; il avait alors trois ans.

tour de volonté virile, cette reine alors déjà soupçonnée, sinon coupable, ce parvenu qui régnait en maître, qui traitait avec lui sur un pied d'égalité et lui faisait avec une insolente aisance les honneurs du palais des rois de Danemark, tout cela avait profondément blessé Gustave. Le cabinet de Copenhague lui était déjà suspect pour ses anciennes liaisons avec les ennemis de la Suède; il souffrit plus que jamais d'être allié par le sang à une telle cour, et devenu roi, il ne dissimula pas les expressions de son mépris. Et pourtant la politique de Struensée s'était éloignée de la Russie pour se rapprocher de l'alliance française et suédoise. Ce fut donc pour Gustave III, quand il apprit qu'une révolution de cour avait renversé en Danemark ce qu'une faveur de cour y avait fait naître, à la fois un soulagement et un nouveau péril, et dans tous les cas un avertissement, une excitation puissante. Il avait suffi, pour mettre un terme à une domination honteuse, de l'énergie d'une femme, de cette reine qui, avec quelques serviteurs seulement, à la suite d'un bal, avait fait arrêter Struensée et quelques complices; des supplices barbares avaient suivi cette révolution de palais (17 janvier — 28 avril 1772). Gustave se flattait de n'avoir pas besoin de sévir de la sorte, et son caractère assurément y répugnait, mais il se promettait bien d'avoir au moins autant d'énergie qu'on en avait eu à Copenhague, et le spectacle d'un si prompt changement acquis par un seul coup

de vigueur lui inspirait, en vue d'une cause meilleure et plus haute, un ferme espoir. D'ailleurs le nouveau gouvernement du Danemark allait reprendre sans aucun doute ses anciennes traditions d'alliance étroite avec la Russie et la Prusse, et c'était à Gustave d'empêcher un nouveau rapprochement entre ses ennemis.

Un autre incident politique, le premier partage de la Pologne, irrévocablement décidé par le traité signé à Pétersbourg le 25 juillet — 5 août 1772, fut pour lui l'avertissement suprême. Avant même que la Prusse et la Russie eussent préparé par des négociations secrètes le démembrement de la Suède comme celui de la Pologne, la communauté de péril pour ces deux pays était évidente, nous l'avons dit ; aussi n'avait-elle pas échappé à Gustave : dès sa jeunesse, il avait suivi avec une grave attention les douloureuses péripéties de l'anarchie polonaise. On lit déjà dans son journal de 1768 (il n'avait alors que vingt-deux ans) : « 18 avril. — Les nouvelles arrivées de Pologne parlent d'une grande confédération à Kaminieç. On a tenu à Varsovie deux conseils, et le résultat des délibérations a été que le roi et le sénat de la république invoqueraient la protection de l'impératrice de Russie. C'est une infamie !... Ah ! Stanislas-Auguste, tu n'es ni roi ni même citoyen ! Meurs pour sauver l'indépendance de ta patrie, et n'accepte pas un joug indigne dans le vain espoir de conserver une ombre de puissance qu'un ordre venu

de Moscou suffira pour faire évanouir! — 7 novembre. Nouvelles de Pologne toujours pareilles : anarchie et corruption! Voilà notre sort à nous-mêmes, si des mesures vigoureuses ne viennent bientôt nous secourir! »

Gustave n'était pas le seul à comparer les destinées des deux pays; l'opinion publique en Suède avait été peu à peu mise en éveil, et les esprits politiques commençaient à n'avoir plus d'illusions. Un journal très-répandu à Stockholm s'écriait au commencement de l'année 1772 : « Il est temps de regarder à notre lendemain. Nous sommes menacés du même sort que les Polonais, mais nous pouvons aussi retrouver un Gustave-Adolphe. Qui a fait le malheur de la Pologne? L'instabilité des lois, l'abaissement continu du pouvoir royal, et par suite l'intervention inévitable de puissants voisins dans les affaires intérieures. La Suède est à l'abri de telles destinées tant que nous n'aurons pas renié notre roi et notre patrie. Concitoyens! si la mémoire de Gustave-Adolphe est encore présente dans vos cœurs, tournez-vous vers son tombeau. De sa cendre, que recouvrent les trophées de la guerre civile et ceux de la guerre étrangère, sort une voix qui crie à chacun de vous que l'heure est enfin venue! »

Ces excitations répondaient à la secrète pensée de Gustave III; aussi, dès le 21 mai de cette année 1772, M. de Vergennes reçut-il la confidence d'une partie du

plan qui fut exécuté trois mois après par le jeune roi, dans la fameuse journée du 19 août : « Gustave III m'a fait ces jours-ci, écrit notre ambassadeur, la révélation d'un projet véritablement hardi. Quoique j'aie promis à ce prince le plus profond secret, mon devoir me prescrit, monsieur le duc, de vous le dévoiler. La forteresse de Sveaborg, en Finlande, vis-à-vis d'Helsingfors, située au milieu de la mer, est l'arsenal destiné à la défense maritime de cette province. Elle est gardée par une garnison de quinze cents hommes, tous étrangers. Les officiers et les soldats, que la parcimonie de la diète menace d'une réforme, sont mécontents et disposés à toute entreprise. Il s'agit de les soulever, et, à la faveur des bâtiments dont ils disposent, de les faire arriver en vue de Stockholm avant qu'on puisse y avoir avis du soulèvement. La chose est possible pour peu que les vents d'est, ordinaires dans cette saison, soient favorables. On profitera de la surprise pour s'assurer des personnages les plus suspects dans l'assemblée des états, puis on proposera à la diète un plan de constitution très-modéré, qui, réservant la liberté civile et tous les droits des différents ordres, ne leur ôtera que le pouvoir de faire le mal et de trahir l'intérêt public. On s'attend que la frayeur leur fera tout accepter ; la chose faite, on les renverra chez eux, en reculant de quatre années l'ouverture d'une nouvelle diète. Si les révoltés de Sveaborg étaient empêchés ou détournés

par les vicissitudes de la mer, le roi de Suède ferait mine de marcher contre eux à la tête de son régiment des gardes, sous prétexte d'empêcher leur débarquement; il réunirait à son régiment de la garde plusieurs corps armés, postés à quelque distance de Stockholm et gagnés d'avance, puis il reviendrait en force avec eux sur la capitale et mettrait la dernière main à son entreprise. »

Une autre insurrection devait coïncider avec celle de Sveaborg. Un jeune capitaine nommé Hellichius, commandant la garnison de Christianstadt, forteresse importante de Scanie[1], s'engageait à soulever ses soldats au nom du roi, et promettait d'entraîner toutes les campagnes voisines, qui attribuaient au mauvais gouvernement de la diète leur misère et la cherté des grains. Les deux frères du roi, Charles et Frédéric, se trouveraient dans les provinces : le prince Frédéric en Ostrogothie pour prendre les eaux de Medevi, le prince Charles en Scanie pour attendre le retour de la reine sa mère, en visite à Berlin. L'un et l'autre s'appliqueraient à préparer les esprits. Le prince Charles, dès qu'il apprendrait le mouvement de Christianstadt, en prendrait immédiatement prétexte pour réunir sous ses ordres les régiments les plus voisins et ceux que le prince Frédéric pourrait lui amener, ce que la constitution ne lui eût permis

[1] La province de Scanie est située à l'extrémité sud-ouest de la péninsule suédoise.

en aucun autre cas; il tiendrait secret son but réel et ne parlerait que de marcher en toute hâte contre les révoltés jusqu'à ce que Gustave III lui-même eût réussi dans la capitale. En même temps on ferait circuler dans les provinces des bruits de complot contre le roi. De la sorte, si la tentative de Stockholm venait à échouer, les mesures que les états prendraient infailliblement contre la personne même du roi paraîtraient une confirmation de leurs desseins supposés et on pourrait encore espérer de pouvoir, par un autre coup de main, délivrer Gustave et réparer son échec. Le prince Charles, en quittant Stockholm, emporta la moitié d'un petit écu de France, dont l'autre moitié resta entre les mains de Gustave III : celui-ci devait la joindre à tout message non suspect qu'il voudrait adresser à son frère. C'était une précaution utile, en cas d'échec, contre l'exécution possible d'ordres imposés par les états[1].

Ce plan fort habile paraît, à la vérité, avoir eu pour premier auteur, non pas Gustave III lui-même, mais un énergique ennemi de l'ancien parti des Bonnets, le colonel Sprengtporten. Depuis le mois de juin 1772, cet officier en discutait tout le détail avec le roi, qui lui communiquait aussi ses projets de constitution; mais les deux révoltes de Finlande et de Scanie, ainsi que les mesures confiées aux princes

[1] Cet écu brisé a été conservé depuis au cabinet des médailles, au château de Drottningholm.

Charles et Frédéric, n'étaient après tout que des annexes de la principale entreprise, c'est-à-dire du coup d'État dans la capitale, que Gustave III semble avoir seul médité et qu'il a seul exécuté, avec toute la dissimulation et toute la bravoure nécessaires.

Dès le milieu de juillet, les états commençaient à soupçonner vaguement ses projets ; mais, déjà livrés à ce vertige qui présage et prépare les défaites, ils commettaient à leur insu les fautes les plus grossières. Une lettre où Gustave s'ouvrait à Louis XV, en termes généraux il est vrai, tomba entre les mains de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, qui informa par l'agent anglais à Stockholm les chefs des Bonnets. Cet avis coïncidait avec de sourdes rumeurs et avec de violents pamphlets, où s'exhalait le mécontentement public. Les états résolurent donc de surveiller de très-près Gustave III, déterminés qu'ils étaient à user même de violence envers lui, s'ils découvraient dans sa conduite quelque démarche tendant à renverser la constitution. Leur plus grave mesure fut de désigner, pour remplacer prochainement la garnison du château, le régiment d'Upland, commandé par le baron Cederström, un des leurs, et auquel ses soldats auraient obéi. Heureusement l'activité de Gustave III prévint l'arrivée de ces hommes dans la capitale ; le régiment se trouvait toutefois à quatre heures de Stockholm quand le coup d'État s'achevait : ce fut le plus sérieux danger que courut le roi de Suède. Les

états furent plus mal inspirés quand ils éloignèrent le colonel Sprengtporten, dont les fréquentes visites au château ne leur avaient pas échappé ; on savait d'ailleurs qu'il était à la tête d'un club de jeunes officiers fort dévoués à Gustave. Ils crurent faire un coup de partie, dit M. de Vergennes dans sa dépêche du 23 juillet, en le désignant pour aller rétablir le calme dans la Finlande, où le mécontentement paraissait augmenter de manière à inquiéter la diète. Sprengtporten feignit de recevoir cet ordre avec mécontentement ; mais il partit sans retard : les états lui procuraient de la sorte le moyen d'aller mettre le feu à la mine qu'il avait préparée lui-même, et ils entraient dans le jeu du roi, qui de son côté s'empressait de calmer leurs alarmes, rendant plus rares, après qu'elles lui avaient fait de nombreux amis, ses entrevues avec les jeunes officiers de la garnison, et se livrant en apparence tout entier aux fêtes et aux plaisirs.

Sprengtporten avait quitté Stockholm emportant un plein-pouvoir signé du roi, auquel était joint ce billet : « 29 juillet 1772. — Je remets entre vos mains le secret de ma vie, et je n'ai sur ce point aucune crainte. Je vous prie encore une fois de vous épargner et de ne point exposer vos jours, qui en ce moment sont si intimement liés au bien de l'État. Si vous rencontrez de la résistance, il vaut mieux abandonner l'entreprise que d'exposer votre sort au

hasard. J'espère que vous anéantirez en ce cas le papier que je vous ai remis, comme aussi dans le cas où vous auriez cessé d'en faire usage. »

Sprengtporten et Hellichius une fois partis de Stockholm avec les ordres relatifs aux révoltes de Scanie et de Finlande, tout était dit : il fallait que la destinée de Gustave s'accomplît et qu'il ne se manquât pas à lui-même. L'ambassadeur russe, comte Ostermann, étant venu le saluer, il l'entretint avec bonhomie d'un projet de voyage ; il lui annonça qu'il allait immédiatement demander au sénat l'autorisation de s'absenter quelques semaines, et dépista de la sorte ses premiers soupçons.

Sauf l'entreprise de Finlande, qui fut retardée et se trouva inutile, le plan adopté par Gustave III réussit de tous points. Le capitaine Hellichius n'eut pas de peine, dans une province fort mal disposée d'avance, à souffler la révolte : la garnison de Christianstadt se déclara le 12 août ; son chef publia un manifeste refusant fidélité aux soi-disant états du royaume, coupables envers le pays, qu'ils avaient ruiné, et envers le roi, dont ils avaient usurpé les droits légitimes. « Braves Suédois, disait-il en s'adressant aux habitants de la ville et des campagnes voisines, le sort en est jeté. Aussi longtemps que le roi et la patrie n'auront pas recouvré ce qui leur appartient, chacun de nous fait serment de mourir plutôt que de déposer les armes. Venez à nous,

croyez à notre loyauté, et faisons cause commune! » Hellichius avait pris soin d'expédier aussitôt un messager vers le prince Charles, qui, sans expliquer autour de lui ses intentions, avait réuni promptement sous ses ordres jusqu'à cinq régiments, alors en garnison dans la province. Cependant le baron Rüdbeck, envoyé par les états pour s'assurer si rien ne se tramait en Scanie, avait voulu visiter en passant la forteresse de Christianstadt. Quel ne fut pas son étonnement en se voyant refuser l'entrée de la place et en lisant le manifeste d'Hellichius! Il reprit en toute hâte le chemin de Stockholm, où il rentra dans la soirée du 16. L'extrême péril commençait donc pour Gustave III; le sénat et les états n'avaient aucune preuve de sa complicité, et néanmoins plusieurs voix commençaient de s'élever pour demander qu'on s'assurât de sa personne. Le baron Rüdbeck alla dès le 17 au matin lui apprendre lui-même ce qui lui était arrivé. Le roi témoigna d'une telle indignation, l'embrassa et lui serra les mains avec tant d'effusion, et le remercia si bien d'avoir sauvé le pays en apportant le premier une telle nouvelle, que le vieux général se retira très-convaincu de la parfaite innocence de Gustave. Le soir même, au souper de la cour, le duc d'Hessenstein et le sénateur comte Ribbing firent tomber la conversation sur la révolte de Christianstadt. Comme le roi répétait ces seuls mots : « Cela est étrange, cela est singulier, » le comte Rib-

bing, fixant sur lui des yeux hardis, osa dire à haute voix que le plus singulier et le plus étrange était le récit de l'officier de garde à la porte de la forteresse, lequel avait affirmé que rien ne s'était fait que par l'ordre du roi lui-même. « Vous vous trompez, répondit aussitôt Gustave sans se troubler un instant ; j'étais présent quand Rüdbeck fit son rapport devant le sénat : c'est la sentinelle qui a dit cela et non l'officier; le mieux informé devait être certainement l'officier. » Le lendemain 18, nouvelle et longue visite du baron Rüdbeck. Gustave lui parut plus que jamais éloigné des complots que les esprits soupçonneux lui attribuaient : il était tout occupé d'un point de broderie dont il avait promis le dessin pour le soir même à une dame de la cour. Rüdbeck ne manqua pas de rapporter ce détail aux chefs du parti, en leur assurant du fond de son âme que « le personnage ne serait jamais dangereux. »

Ce fut seulement dans la journée du 18 que Gustave III reçut le message du prince Charles, qui lui apprenait la réunion sous ses ordres de cinq régiments, sans l'appui desquels rien ne pouvait être sagement tenté dans la capitale. Les états, de leur côté, avaient pris de graves mesures : envoi de troupes pour châtier Hellichius, ordre à deux bataillons casernés dans les provinces voisines d'accourir, rappel des deux frères du roi, invitation formelle à Gustave lui-même de ne pas quitter la ville ; de plus,

Digitized by Google

le régiment de Cederström devait être à peu de distance : chaque parti observait l'autre, et il ne s'agissait plus que de savoir lequel agirait le plus sûrement et le plus vite. Gustave prit donc une résolution définitive pour le lendemain. Sa dissimulation ne se démentit pas un instant pendant les dernières heures qui précédèrent l'acte suprême d'où sa destinée et sans aucun doute celle de son pays dépendaient. Le soir même du 18, il assista à la représentation du premier opéra donné en langue suédoise : *Thétis et Pélée;* un brillant souper réunit ensuite toute la cour ; Gustave témoigna une insouciante gaieté, joua gros jeu pendant le reste de la soirée, et gagna une forte somme à la baronne Pechlin, femme du plus redoutable d'entre ses adversaires. La nuit fut bien employée : une fois ses invités partis, Gustave écrivit quelques lettres ; par celle qu'il destinait à son frère Charles, il exprimait son espoir du succès ; mais il le conjurait, dans le cas contraire, de ne pas venger sa mort. Un billet avertissait M. de Vergennes de la décision prise irrévocablement pour le lendemain. Gustave sortit ensuite du château pour aller, comme il le faisait depuis quelque temps, visiter les différents postes de la ville ; nul ne pouvait apparemment lui reprocher de veiller de sa personne aux précautions de sûreté publique, et il y gagnait de connaître par lui-même les dispositions de ses ennemis.

Les événements du 19 sont bien connus[1]; vers dix heures du matin, Gustave monte à cheval et se rend à l'arsenal, où il assiste à quelques exercices ; entouré d'un grand nombre de jeunes officiers dévoués qu'il a fait prévenir, il traverse la ville en saluant avec grâce partout sur son passage, puis rentre au château. La garde montante venait d'arriver, celle qu'elle devait relever n'était pas partie encore. Gustave rassemble les officiers dans le poste, il les harangue; sauf trois d'entre eux, ils prêtent immédiatement un nouveau serment de fidélité. Il s'adresse ensuite aux soldats; une seule réponse négative est couverte aussitôt par les exclamations favorables. Le bruit avait attiré le peuple, qui, après avoir entendu les dernières paroles de Gustave, mêle ses cris à ceux de la garde. Les sénateurs étaient déjà réunis comme à l'ordinaire dans le château même; ils veulent accourir pour savoir la cause d'un si grand tumulte, mais ils trouvent aux portes une trentaine de grenadiers qui, croisant la baïonnette, leur apprennent qu'ils sont gardés à vue. Pendant ce temps, Gustave, suivi d'une grande foule d'officiers et de citoyens, avec un mouchoir blanc au bras en signe de ralliement, se dirige vers les principaux postes de la ville, et partout on

[1] Je résume ici brièvement les détails sans fin que donnent les correspondances diplomatiques sur la journée du 19 août 1772. On trouvera, du reste, le récit de Vergennes textuellement reproduit dans les Mémoires de l'Académie de Lyon, à la date du 24 mars 1857.

l'acclame sans nulle résistance. Il adresse la parole aux groupes populaires, répétant qu'il s'agit seulement de mettre fin à l'anarchie, qu'il refuse le pouvoir absolu, et qu'il veut mériter la confiance, l'amour de ses sujets : tout cela est dit avec chaleur, avec entraînement, et en langue suédoise, chose inaccoutumée avec une cour depuis si longtemps française ou allemande. Il arrive enfin au parc d'artillerie et y prend quelques mesures militaires qui seront inutiles, car il suffit qu'il ait fait arrêter les principaux chefs ou partisans des états, y compris le baron Rüdbeck, devenu un instant redoutable par une tentative de résistance armée ; les sénateurs sont prisonniers dans la chambre du conseil pour trois jours, et les membres du comité secret, loin de chercher à se réunir, ne songent qu'à leur propre salut ; en moins d'une heure, toute la capitale a fait sa soumission.

La journée du 20 fut consacrée à recueillir les serments et à prévenir les dangers les plus pressants hors de la capitale. Il restait à faire accepter une constitution nouvelle ; Gustave en avait trois dans sa poche quand il parut en costume royal devant les membres de la diète, convoqués pour le 21 dans la grande salle du château ; le choix de l'exemplaire, c'est-à-dire probablement d'une constitution plus ou moins libérale, devait dépendre des dispositions qu'il rencontrerait. Le projet dont il donna lecture avait été pré-

paré par lui-même; à la manière dont il fut accueilli, on eût dit que cette assemblée n'avait jamais compté que des partisans dévoués de la cause royaliste. Sauf un amendement qu'un membre de la noblesse proposa et qui ne fut pas écouté, nul signe d'opposition n'apparut, et la charte, en 57 articles, fut adoptée au milieu des applaudissements, puis signée du maréchal de la diète, président de l'ordre de la noblesse, ainsi que des orateurs des trois ordres inférieurs. Cela fait, Gustave III se leva et dit : « Puisqu'il a plu à la divine Providence de renouer les liens qui unissaient anciennement le roi et son peuple, il est de notre devoir à tous de lui rendre ici de justes actions de grâces. » Otant alors de sa tête la couronne, il tira son livre de prières, et ordonna à l'évêque placé à ses côtés d'entonner le *Te Deum*, que toute l'assemblée continua avec lui; la séance se termina par un baise-main royal. Le consentement de la diète une fois obtenu, celui des provinces ne se fit pas attendre, et la révolution se trouva tout entière accomplie sans une seule goutte de sang versé. Gustave dépêcha le baron de Lieven, son lieutenant aux gardes, pour aller annoncer à Versailles, où on le reçut le 17 septembre, l'entier succès de son entreprise; il n'avait pas manqué d'écrire lui-même à Louis XV, dès le 21 du mois d'août, une lettre ainsi conçue :

« Monsieur mon frère et cousin, je serais bien

ingrat si, dans ces premiers moments de la révolution la plus heureuse pour moi et mon État, je ne témoignais à Votre Majesté ma sensible et vraie reconnaissance pour la part qu'elle a bien voulu y prendre. Le temps ne me permet pas de rien ajouter davantage; je me rapporte entièrement à ce que l'ambassadeur de Votre Majesté lui marquera sur le détail d'un événement dont je me flatte que les suites convaincront Votre Majesté bien pleinement des sentiments avec lesquels je suis, etc. »

Gustave III, au moment décisif, ne s'était donc pas manqué à lui-même; M. de Vergennes avait été tout surpris d'un si rapide succès, et les récits anecdotiques nous le représentent, dans la journée du 19 août 1772, debout sur une échelle appliquée au mur du parc d'artillerie, suivant d'un regard inquiet les mouvements de Gustave et des troupes, et se rassurant aux exclamations enthousiastes qui allaient décider si vite le succès. Il restait néanmoins à soutenir l'acte vigoureux du jeune roi, à défendre la révolution contre les rancunes étrangères. La vieille alliance du cabinet de Versailles, qui avait encouragé et soutenu Gustave dans la préparation de son œuvre, ne lui fit pas défaut non plus quand il fallut, par un nouvel effort, consolider l'entreprise commune.

Gustave III avait tout à craindre du ressentiment des cours dont il venait de déjouer les secrètes espé-

rances, et leurs réponses aux messages officiels qui leur avaient porté la nouvelle du coup d'État ne laissaient pas que d'être fort peu rassurantes. Catherine II accusa simplement réception, sans ajouter un seul mot de compliment ni de blâme. Elle se bornait à exprimer sèchement le vœu qu'il fût encore possible de maintenir la paix; mais sa mauvaise humeur était visible, et se montre tout entière dans sa correspondance, balancée, il est vrai, par la satisfaction qu'elle ressent, à cette date, de l'affaire de Pologne. Il faut voir de quel ton dégagé, tantôt avec persiflage et tantôt avec colère, elle parle, à travers cent nouvelles, littéraires ou autres, des deux graves épisodes qui préoccupaient les contemporains. « Je viens d'acheter, écrit-elle à Voltaire[1] le 1-12 septembre 1772, la collection de tableaux de feu M. de Crozat, et je suis en marché d'un diamant de la grosseur d'un œuf. Il est vrai qu'en augmentant ainsi ma dépense, d'un autre côté mes possessions se sont accrues un peu par un accord fait entre la cour de Vienne, le roi de Prusse et moi; nous n'avons pas trouvé d'autre moyen de garantir nos frontières que de les étendre. » L'impératrice faisait en outre acheter à la vente du cabinet du baron de Thiers, vers la fin de 1772, pour plus de

[1] Voyez le supplément de la *Correspondance de Grimm et Diderot*, in-8°, Paris, 1814, où se trouvent ces lignes parmi les morceaux de ses lettres supprimés par Catherine elle-même dans les précédents recueils, et qui sont restitués dans ce volume.

500,000 livres de tableaux. Il fallait bien payer tout cela. — « A propos, continue-t-elle, que dites-vous de la révolution de Suède? Voilà une nation qui perd en moins d'un quart d'heure sa constitution et sa liberté. Les états, entourés de troupes et de canons, ont délibéré vingt minutes sur cinquante-sept points, qu'ils ont signés, comme de raison. Je ne sais pas si cela peut s'appeler une douce violence, mais je vous garantis la Suède sans liberté et son roi aussi despotique que celui de France, et cela deux mois après que le souverain et la nation s'étaient juré réciproquement la stricte conservation de leurs droits. Le père Adam ne trouve-t-il pas que voilà bien des consciences en danger? » On sait que ce père jésuite avait à Ferney le joli métier d'aumônier de Voltaire, qui faisait du moins avec lui sa partie d'échecs.

Le roi de Prusse dissimula moins encore que l'impératrice quel était son dépit. Suivant M. de Vergennes, Frédéric II, avant même d'être informé entièrement, assurait à sa sœur, mère de Gustave III, en répondant à ses vœux en faveur d'une révolution, que si les choses tournaient à l'avantage du roi de Suède, il ne pourrait se dispenser de joindre ses armées à celles de la Russie pour s'y opposer, ses engagements avec cette puissance lui en faisant un devoir indispensable. Quant à Gustave III, il s'attendait à de telles dispositions, et, aussitôt qu'il avait vu se

produire les premières menaces, il avait adressé la lettre suivante au vieux roi Louis XV, son unique allié :

« 18 septembre 1772. — Monsieur mon frère et cousin, il m'est bien agréable de pouvoir saisir toutes les occasions qui se présentent pour renouveler à Votre Majesté les assurances de la vive amitié et de la sincère reconnaissance dont je suis pénétré pour elle... Vous êtes déjà informé du premier succès de mon entreprise; la suite en a encore été heureuse, et la main de la Providence, qui m'a si visiblement soutenu, m'a conduit jusqu'à ce moment. Il n'y a personne dans tous mes États qui ne témoigne la joie la plus marquée et la confiance la plus entière en ma personne. Il serait heureux que mes voisins fussent dans les mêmes sentiments; mais il ne me reste que trop d'incertitude sur leur façon de penser. Le roi de Danemark, à la vérité, a déjà témoigné une satisfaction entière sur le grand changement qui vient de se faire ici; mais pour les sentiments de l'impératrice de Russie et du roi de Prusse, je les ignore encore, n'ayant point eu de réponse aux lettres que je leur ai écrites après l'événement du 21 août dernier, et qui d'abord étaient pleines d'assurances de mes vues pacifiques à leur égard. Je dois pourtant juger, par les éclaircissements qui me sont venus par la reine ma mère, que le roi de Prusse est médiocrement content de ce qui s'est fait ici. On parle même d'un traité conclu en 1769 entre lui et la Russie, qui doit les engager

mutuellement à perpétuer les désordres dans mon royaume en soutenant la constitution anarchique que je viens d'abolir. Malgré cela, j'ai trop bonne opinion de la sagesse et de l'équité de ces deux cours pour imaginer qu'elles voudront m'inquiéter, dans la situation où elles se trouvent en ce moment, au sujet d'un arrangement qui ne regarde que l'administration intérieure de mes États, dans laquelle elles n'ont aucun droit de se mêler. Je suis résolu d'user envers elles de la modération la plus parfaite, afin de les convaincre encore davantage de la droiture de mes vues ; mais si, malgré mon attente, malgré mes soins, malgré l'équité, le droit des gens et les liens de la nature, elles voulaient m'inquiéter, forcé à une juste défense, je me trouverais contraint à opposer la force à la force. Je me flatte que Votre Majesté ne m'abandonnera pas à la fureur d'ennemis qui ne le sont que parce qu'ils connaissent mon attachement inviolable pour elle, et que je trouverais toujours dans son cœur les mêmes sentiments dont elle m'a si souvent donné des preuves si évidentes, et dont l'assurance a soutenu mon courage parmi tous les dangers que j'ai courus. Il me sera toujours doux de pouvoir y compter, tout comme je ne désire rien avec plus d'ardeur que de pouvoir convaincre Votre Majesté de la haute estime et de la tendre amitié avec lesquelles je suis, etc.[1]. »

[1] Cette lettre est ici donnée d'après l'original autographe qui est conservé aux Archives du ministère des affaires étrangères, à Paris. La

Quelques jours après que cette lettre intime avait été écrite, des bruits de préparatifs hostiles arrivaient au cabinet de Stockholm, et Gustave se hâtait d'en faire part à Louis XV :

« 8 octobre. — J'avoue que je ne comprends rien à la conduite du roi de Danemark à mon égard. Il a, par son ministre, donné à Votre Majesté des assurances qui, dans d'autres circonstances, devraient paraître suffisantes; il vient d'en donner également au mien, et, malgré cela, il fait faire des préparatifs si formidables en Norvége, que tous mes sujets sur la frontière en sont alarmés. Si c'est de concert avec quelque autre cour, ou si l'on se flatte de pouvoir exciter quelques mécontentements dans l'intérieur de mes États, je l'ignore; mais en attendant j'ai cru essentiel de me présenter moi-même sur la frontière. »

Les soupçons de Gustave contre ses voisins ne purent qu'être augmentés par les lettres amères et menaçantes que Frédéric II et le prince Henri lui adressèrent ainsi qu'à Louise-Ulrique. Ces lettres, naguère inconnues, sont conservées autographes dans les archives de Suède. Ce sont de curieux documents historiques qu'il faut rapprocher des négociations secrètes révélées dans notre premier chapitre, et dont la vive lumière éclaire utilement quelques-uns des pre-

minute, également autographe, qui se trouve dans la collection des papiers de Gustave III, à Upsal, donne quelques variantes peu importantes.

miers rôles dans l'histoire diplomatique de la fin du dix-huitième siècle [1]. Frédéric II surtout dissimule bien mal dans cette correspondance le ressentiment que lui a causé la révolution suédoise. Il n'est pas difficile d'apercevoir, sous ses protestations fausses de désintéressement et de zèle, la rage de son ambition trompée. Voici la lettre par laquelle il répond au message de Gustave III, après la journée du 19 août. Tout y est caractéristique, et la brusquerie avec laquelle il se place dès les premiers mots en plein sujet, et les efforts qu'on le voit faire pour reprendre à la fin son sang-froid et rajuster ses paroles sous le voile d'un parfait dévouement.

« Ce 1er septembre 1772. — Monsieur mon frère, je vois par la lettre de Votre Majesté le succès qu'elle a eu dans le changement de la forme du gouvernement suédois; mais croit-elle que cet événement se borne à la réussite d'une révolution dans l'intérieur de son royaume?... Que Votre Majesté se souvienne de ce que j'ai eu la satisfaction de lui dire lorsqu'à

[1] Ces lettres composent le dossier E, n° 13 1/2, des Archives du ministère des Affaires étrangères, à Stockholm. Ce dossier porte, de la main du ministre comte Ulric Scheffer, la suscription suivante : « Une partie de la correspondance particulière du roi avec différents souverains et autres personnes distinguées dans les pays étrangers, depuis la révolution de 1772. » C'est de là qu'en 1847, le délai fixé par Gustave III pour la publication de ses papiers étant depuis cinq ans écoulé, M. le comte de Manderström, ministre actuel des affaires étrangères de Suède, a tiré les éléments du recueil publié à quarante exemplaires que nous avons déjà cité plus haut, page 38.

Berlin j'ai joui de sa présence ; je crains bien que les suites de cette affaire n'entraînent Votre Majesté dans une situation pire que celle qu'elle vient de quitter, et que ce ne soit l'époque du plus grand malheur qui peut arriver à la Suède. Vous savez, sire, que j'ai des engagements avec la Russie ; je les ai contractés longtemps avant l'entreprise que vous venez de faire ; l'honneur et la bonne foi m'empêchent également de les rompre, et j'avoue à Votre Majesté que je suis au désespoir de voir que c'est elle qui m'oblige à prendre parti contre elle, moi qui l'aime et lui souhaite tous les avantages compatibles avec mes engagements ; elle me met le poignard au cœur en me jetant dans un embarras cruel, duquel je ne vois aucune issue pour sortir. J'ai écrit de même à la reine sa mère ; je lui expose les choses dans la plus grande vérité ; mais la chose est faite, et la difficulté consiste à y trouver un remède. Je regarderai comme le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai parvenir à rajuster ce qui s'est passé, ne pensant qu'aux véritables intérêts de Votre Majesté et ne souhaitant que de pouvoir lui donner des marques de la haute estime et de l'attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère, de Votre Majesté, le bon frère et fidèle oncle, Frédéric. »

Dix jours ne suffisent pas pour imposer au grand Frédéric quelque modération ; une seconde lettre, adressée par lui le 11 septembre à la mère de Gus-

tave III, ne montre de sa part ni plus de calme ni plus de bonne foi. L'expression mal déguisée de son apparent dédain pour la conquête de la Poméranie trahit quel violent désir il avait réellement d'enlever cette province à la Suède; quant aux imputations de ses dernières lignes, elles sont aussi gratuites qu'odieuses.

« Ma très-chère sœur, écrit-il, je suis bien fâché que vous distinguiez si mal vos amis de vos ennemis... Si votre bonheur était solide, je serais le premier à vous en féliciter; mais les choses en sont bien éloignées: je vous envoie ici la copie de l'article de notre garantie tel qu'il a été signé à Saint-Pétersbourg, et j'y ajoute même que, si je ne peux trouver des expédients pour calmer les esprits, je remplirai mes traités, parce que ce sont des engagements de nation à nation et où la personne n'entre pour rien. Voilà ce qui me met de mauvaise humeur de voir que par l'action la plus téméraire et la plus étourdie, vos fils me forcent de m'armer contre eux. Ne pensez pas que mon ambition soit tentée par ce petit bout de la Poméranie, qui certainement ne pourrait exciter au plus que la cupidité d'un cadet de famille; mais le bien de cet État exige nécessairement que je reste lié avec la Russie, et je serais justement blâmé par la postérité, si mon penchant personnel l'emportait sur le bien du peuple auquel je dois tous mes soins. Je vous dis, ma chère sœur, les choses telles qu'elles

sont, et je ne pronostique que des infortunes; car, si cela en vient à une guerre, comme je l'appréhende beaucoup, qui vous répondra qu'une partie de votre armée suédoise ne passera pas du côté des Russes, et qui vous garantira que cette nation, dégradée comme elle l'est, ne leur livre pas son roi? Enfin il y a cent malheurs de ce genre à prévoir qui me font frémir pour vous, tandis que je ne vois aucune puissance en état de vous assister et de vous secourir. Veuille le ciel que je me trompe, et que vous soyez heureuse! Soyez persuadée que personne ne s'en réjouira plus cordialement que moi, qui serai jusqu'au dernier soupir, avec autant de considération que de tendresse, ma très-chère sœur, votre fidèle frère et serviteur, Frédéric. »

« ..... Ne vous fiez pas sur vos Suédois, ajoute-t-il dans une autre lettre du 21 septembre; je sais qu'on murmure dans l'obscurité, qu'il y a nombre de mécontents, et qu'à la première levée de boucliers d'une puissance voisine, tous les malheurs que je vous ai prédits vous accableraient... Ménagez la Russie, je vous le conseille en frère; ménagez-la plus que jamais, car quoi que vous disent les Français, le sort du roi de Suède est actuellement entre les mains de l'impératrice de Russie, et une vengeance différée n'est pas éteinte... »

Pour que Gustave ne méconnût pas le sens de ces menaces, un peu voilé encore dans ses propres let-

tres, Frédéric semble avoir chargé le prince Henri, son frère, de revêtir d'expressions plus énergiques et plus crues ses sentiments secrets. Les lettres du prince sont aussi conservées dans le dossier de Stockholm, en copie, il est vrai, mais sans que l'authenticité en puisse paraître douteuse. Elles complètent les témoignages que nous venons de citer et contiennent, il est permis de le croire, la vraie pensée de la Prusse, avec des aveux sur l'importance de la révolution de 1772 qu'il convient de recueillir pour apprécier sainement la politique intéressée de la Russie et de son alliée.

« ..... Il s'agit de bien discuter l'intérêt de tant de puissances, dit le prince. Tout comme il y en a qui sont attachées à la Suède et qui sans doute auront été à favoriser la révolution pour en tirer l'avantage en temps et lieu, tout ainsi il y en a d'autres qui, par leur situation, sont obligées à prévenir les desseins d'une puissance qui pourrait se servir de la Suède contre leurs intérêts. Je suis convaincu en mon particulier des sentiments du roi votre fils, je suis assuré qu'il n'a aucun dessein formé contre aucune puissance ; mais avec le gouvernement d'à présent, la Suède deviendra, si elle conserve la paix pendant dix ans, puissance prépondérante. Jugez, ma chère sœur, avec équité, et dites ensuite si c'est caprice de la part du voisin formidable si, pour éviter qu'une puissance qui tout à l'heure ne pouvait lui

nuire ne se remette en état d'être comptée encore dans la balance politique, il cherche à la prévenir. C'est l'état de la question, c'est sur cet objet que le roi votre fils aura à négocier... Il aura sujet de bien mûrement peser ses résolutions avant de les prendre, car il sera ensuite seul responsable des événements; on ne peut agir plus cordialement qu'en prévenant sur de pareils objets; cela ne se fait qu'entre parents ; dans d'autres occasions, on saisit la fortune quand elle se présente, et on ne refuse pas d'en profiter. Tout dépend des lettres qu'on recevra du Nord... »

On voit que la Prusse ne méditait rien moins que de réduire la Suède, même par les armes, à ne plus compter pour rien dans la balance politique de l'Europe. Le prince Henri ne lui épargne pas les funestes présages : « ..... La Russie n'est pas la seule qui trouve son intérêt blessé par la nouvelle forme de gouvernement en Suède, ajoute-t-il dans une lettre du mois de décembre 1772. Les Anglais en sont plus fâchés encore. Jugez, ma chère sœur, quelle sera la position du roi de Suède, si ce feu vient à s'embraser. Ne vous flattez pas des Turcs, dont la diversion pouvait être utile à la Suède contre la Russie: je suis convaincu et certain qu'ils feront leur paix ; mais, si cela n'arrivait pas, je vous assure que cela n'influerait pas sur les affaires de Suède... Si on n'avait pas affaire à des parents, on aurait un moyen sûr, en irri-

tant les esprits, de s'emparer d'un domaine qui arrondirait nos États. On est bien éloigné de cette pensée, et si l'honneur exigeait une pareille extrémité, je suis sûr qu'on montrerait le plus grand désintéressement; au moins c'est ma façon de penser, et j'espère qu'on l'adoptera... »

Il n'est pas possible d'indiquer plus clairement que la Prusse et la Russie ne se sont pas encore désistées de leur traité secret, et que la Poméranie, ce coin de terre, pour n'être en apparence que le digne objet des vœux d'un cadet de famille, serait réellement, au gré du roi de Prusse, une acquisition qu'il ne dédaignerait pas.

Gustave répondit très-dignement à de telles menaces: « Monsieur mon oncle, écrit-il au prince de Prusse en janvier 1773, je ne puis assez vous dire combien je suis touché de la franchise avec laquelle Votre Altesse royale veut bien me parler. C'est la preuve la plus convaincante qu'elle pouvait me donner de son amitié et de l'intérêt qu'elle prend à mon bonheur. Mais, mon cher oncle, dites-moi donc, au nom de Dieu, ce que j'ai fait pour m'attirer l'orage dont vous me montrez que je suis si infailliblement menacé. N'ai-je pas manifesté de la manière la plus évidente mes vues pacifiques? Mon désir de cultiver l'amitié de tous mes voisins, de respecter les traités, de me concilier leur affection, ne leur est-il pas assez connu pour qu'il soit impossible qu'il leur en reste

aujourd'hui le moindre doute? Quels peuvent donc être leurs griefs contre moi, et que me demandent-ils? S'il est question du changement qui s'est fait dans la forme du gouvernement de mon royaume, vous êtes trop juste, mon cher oncle, pour ne pas sentir que c'est une affaire qui ne peut être traitée avec les puissances étrangères. Elle a été faite et ratifiée par la nation suédoise; cette nation y trouve aujourd'hui son bonheur... Quel droit les puissances étrangères peuvent-elles donc avoir de me chercher querelle pour avoir rendu heureux mes sujets?... Vous m'avouerez bien, mon cher oncle, que si c'est là une cause de guerre, il n'y a plus de justice dans le monde... Que gagnerais-je par des traités et des garanties avec des puissances qui ne connaîtraient d'autres droits que leurs volontés, et qui ne consulteraient que leurs forces pour les exécuter? Avec de tels voisins, il faudrait nécessairement succomber un jour, et alors il vaudrait autant en courir les risques d'abord que d'en venir là après avoir subi l'humiliation de me laisser prescrire des lois sur la forme de l'administration de mon royaume... Mais je ne puis me mettre dans l'esprit qu'on m'attaquera au mépris de tous les principes de droit et de justice, et qu'on attaquât en même temps le droit de tous les souverains et de toutes les nations indépendantes. Je présume mieux de mes voisins, et surtout de celui qui, par les liens du sang, toujours

si précieux pour lui, a tant de motifs de me soutenir contre les autres en cas qu'ils puissent concevoir des plans d'une iniquité si manifeste[1]... »

Ces dernières paroles faisaient une allusion directe à l'incroyable théorie que le prince de Prusse avait exposée à Gustave III dans une de ses lettres précédentes, en date du 7 février 1772; ce dernier document se trouve aussi parmi les papiers de Stockholm, et nous ne devons pas l'omettre, parce qu'il jette une lumière précieuse sur les doctrines politiques de la Prusse au dix-huitième siècle :

« ..... Vous connaissez, sire, vos intérêts et ceux des puissances qui vous environnent, en un mot le système politique de toute l'Europe. De là il est aisé de conclure qu'il n'arrive aucun changement dans un État qui n'intéresse tous les autres; il en est qui croient en profiter, tout comme d'autres s'en trouvent très-lésés; c'est sur cette combinaison que sont fondées ensuite les mesures que prennent tous ces corps politiques, soit pour leur sûreté, soit pour le renversement d'un système qui leur est nuisible. Comme les souverains n'ont pas de tribunal où leur cause se plaide, ils ont le droit de se rendre justice eux-mêmes. Si plusieurs souverains sont d'accord, si

[1] Minute de la main du ministre comte Scheffer, avec des corrections de la main du roi, conservée aux archives du département des affaires étrangères, à Stockholm. Publiée à peu d'exemplaires par M. le comte de Manderström. Voyez plus haut, page 174.

les traités les unissent, la justice qu'ils se rendent devient aisée, et dans ce cas l'accommodement est l'unique chemin qui reste à la partie la plus faible. Voilà comme j'envisage l'Europe... »

Cela est clair ; l'intérêt particulier substitué dans la société européenne à l'intérêt général, la loi du plus fort mise à la place du droit politique et du droit des nations, la coalition des plus puissants contre les plus faibles, voilà quels principes la Prusse reconnaissait et professait ouvertement pendant la période même qui fonda sa grandeur : c'étaient justement ceux qui dictaient le premier partage de la Pologne, et qui menaçaient déjà les pays du Nord d'un sort pareil à celui de ce malheureux pays.

Pendant ce temps, le cabinet de Versailles donnait à Gustave III de bonnes espérances, bien qu'il ne se dissimulât pas les dangers où il pouvait se voir entraîné ; en effet, M. de Vergennes avait exprimé tout d'abord à sa cour, avec l'indignation qu'il ressentait de la perfidie des puissances confédérées, l'inquiétude que lui inspiraient la faiblesse de la Suède et la nécessité où se trouverait la France de supporter à peu près tout le fardeau. « Je crois sans exemple, écrivait-il le 30 septembre 1772, que des puissances se soient avisées de faire des transactions entre elles sur le compte d'un tiers sans en être requises et sans l'en prévenir. La Russie ni la Prusse n'ont aucun titre pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la

Suède; leur prétendue garantie clandestine n'est donc qu'un attentat aux droits imprescriptibles d'une nation libre, et même une violation de la constitution dont on prétend être les gardiens et les garants. Les états de Suède, en faisant la constitution de 1720, ne se sont-ils pas réservé le droit d'y changer et d'y ajouter ce qu'ils croiraient convenable? Et on leur fera la guerre parce qu'en 1772 ils trouvent bon de substituer à des lois versatiles, source intarissable d'abus, des lois fixes et nerveuses d'où doit découler le bien public !... On invoquerait vainement des sentiments de justice de la part de deux puissances qui paraissent en avoir abjuré les notions les plus communes ; leur convenance fait leur droit public ; c'est elle qui, après avoir déterminé le démembrement de la Pologne, voudra aussi déchirer la Suède et se partager ses plus belles provinces, si l'on n'y oppose les obstacles les plus puissants. — La Poméranie est étrangère au changement fait en Suède; elle conserve les lois allemandes qui l'ont régie avant et depuis la conquête. Le roi de Prusse ne peut donc en emprunter aucune cause, aucun prétexte d'inquiétude; mais, quoi qu'il dise, ce « petit coin de terre » qu'il affecte de dédaigner est à sa bienséance : il pique son ambition. — Le roi de Suède demande s'il ne faut pas faire quelques démarches à Vienne. L'impératrice-reine est engagée, par la convention de 1757, à la garantie de la Poméranie et des autres États sué-

dois en Allemagne. Le roi espère beaucoup des offices que M. Durand a ordre de lui rendre à Pétersbourg...

« Le roi de Suède compte avoir avant quelques mois quarante mille hommes en état d'entrer en campagne et une escadre de quatorze ou quinze vaisseaux de ligne; il aura quelques magasins en Finlande et près de la frontière de Norvége .. J'avoue toutefois[1] que je suis effrayé quand je considère tout ce qu'il faudrait pour donner de la consistance à un corps qui est impuissant par lui-même à faire un effort vigoureux et salutaire. La Suède n'est aujourd'hui qu'un squelette gigantesque dont les membres disproportionnés sont incapables de se prêter un secours et un appui mutuels. Minée par cinquante ans d'anarchie, elle se voit accablée par la misère la plus affreuse; la famine dévore la plupart de ses provinces; les ravages en sont effrayants; la rentrée des contributions ordinaires se fait très-difficilement. Il faut donc des coups de vigueur; la Suède ne peut traîner longtemps sans être épuisée. Cronstadt n'est qu'en bois, et quelques boulets rouges le détruiraient; il est vrai que la Russie n'a pas de marine ou l'a mauvaise. Si du moins la Suède était délivrée de l'épine du Danemark!... »

Les craintes exprimées par Vergennes n'étaient pas sans raisons: de jour en jour les périls semblaient

[1] Dépêche du 15 mars 1773.

suédoise, rétablir cette constitution de 1720 qui en était le plus sûr rempart, et châtier l'imprudent souverain qui avait osé dépouiller un peuple. On ne doit point oublier que la Russie n'avait pas seulement en vue, par ses traités avec la Prusse et le Danemark, un prochain démembrement de la Suède ; elle ambitionnait aussi l'honneur de former une puissante ligue du Nord, d'où l'influence française fût entièrement exclue. Si Gustave III avait consenti à répudier l'alliance française, il eût conjuré le danger présent : M. de Vergennes, dans sa correspondance, répète à chaque instant que M. d'Ostermann ne perdait aucune occasion d'insinuer cette pensée non-seulement à Gustave III, mais à ceux qui entouraient le roi, et, s'il était possible, à la nation suédoise elle-même. Aussi Gustave était-il écouté à Versailles lorsqu'il réclamait directement auprès de Louis XV notre secours pour une cause qui était plus que jamais commune :

qui pourrait démasquer les intentions secrètes de nos maîtres. Je ne désespère pas, au reste, d'un mécontentement dans ce pays dont nous pourrions tirer parti en notre faveur. » — Ce n'est pas encore assez ; le ministre de Danemark va jusqu'à écrire ces lignes : « Les opérations de la reine-mère influeront incontestablement sur une partie de la nation. Son projet de demeurer cet hiver au château n'est pas conçu sans raison, car son esprit agissant ne dormira pas, et, quoiqu'elle affecte du contentement, je m'imagine cependant qu'elle ne saurait voir d'un œil aussi satisfait qu'il le paraît la réussite d'un plan auquel elle a travaillé tant d'années inutilement, tandis qu'il n'a coûté au roi son fils que de l'entreprendre pour être dès l'instant sûr de sa victoire. »

« Ulricsdal, 17 mars 1773. — Monsieur mon frère et cousin, des circonstances dont l'ambassadeur de Votre Majesté lui rendra compte m'obligent à réclamer aujourd'hui de nouveau et de la manière la plus pressante cette amitié que Votre Majesté m'a accoutumé à regarder comme le plus sûr et le plus ferme appui de mon trône. Je dois y compter dans ce moment avec d'autant plus de confiance qu'il ne s'agit pas de mon intérêt seul, mais que ma cause est réellement celle de l'Europe entière, menacée des efforts réunis d'une ligue qui paraît avoir une domination universelle pour objet. La puissance de Votre Majesté seule peut mettre des bornes à des vues si ambitieuses et si injustes. C'est d'elle que j'attends et les conseils et l'assistance dont j'ai besoin, étant du reste, avec des sentiments fortifiés tous les jours par la reconnaissance, monsieur mon frère, etc. »

Le gouvernement français ne refusa pas de reconnaître l'évidente solidarité qui l'unissait à la Suède, et entama de nouvelles négociations. Outre une convention de subsides qui était venue s'ajouter à celle que Gustave III avait personnellement conclue lors de son voyage à Versailles, on lui proposa le mois suivant un traité défensif : la France fournirait 12,000 fantassins ou un secours en argent avec une escadre de douze vaisseaux et de six frégates. Suivant une dépêche de Creutz, le quatrième article stipulait formellement que le *casus fœderis* aurait lieu si quelque

puissance attaquait la Suède « en haine de sa nouvelle constitution, » laquelle devenait ainsi la base de tout le traité. De plus, une partie de la négociation devait rester secrète. On pensait à Versailles que si la France attaquait les Russes dans la Baltique, il pouvait en résulter une guerre entre elle et l'Angleterre; pour éviter ce grave danger, il valait mieux, dans l'intérêt de Gustave III lui-même, que l'escadre française fût employée dans l'Archipel contre les vaisseaux russes, qui infestaient depuis trois ans ces parages au détriment du commerce européen dans le Levant et au grand dommage de la Porte Ottomane. Le Grand Seigneur, encouragé par cette entreprise de la France, redoublerait d'efforts contre la Russie, et aiderait efficacement la Suède. Le ministère français proposait à Gustave III d'inscrire cette diversion dans un article secret; toute la convention serait en outre antidatée de six mois, afin de lui donner, à l'égard de la Russie ou des autres cours, un caractère moins agressif. On a vainement cherché dans les archives diplomatiques l'instrument de ce traité; l'examen comparé des dépêches de M. de Vergennes et du comte de Creutz donne à penser qu'il n'a pas abouti. On lit en effet dans la correspondance française : « 5 avril 1773. M. de Scheffer (qui dirigeait les affaires étrangères à Stockholm) croit qu'il serait prématuré de signer le traité définitif; il croit utile de ménager l'Angleterre, qui paraît bienveillante, et

représente que des traités signés restent difficilement secrets. — 24 avril. Le roi de Suède, lié par l'article 6 de la constitution à ne faire aucun traité sans le communiquer au sénat, ne peut garantir le secret. » La vérité est que la conclusion de ce traité devint finalement inutile. La France fit de sérieuses promesses de secours en cas d'attaque contre la Suède; l'ordre fut envoyé à Toulon d'équiper douze vaisseaux de ligne et six frégates; la flotte de Brest dut aussi se tenir prête à partir. En même temps notre diplomatie intervenait partout pour empêcher toute entreprise contre Gustave III. L'Espagne, notre alliée, avait adopté sa cause et contribuait même aux subsides. M. de Martange fut envoyé en Angleterre, et, si ce diplomate n'obtint pas l'assentiment du cabinet de Londres à une expédition maritime, les dissensions qui agitaient alors la Grande-Bretagne détournèrent du moins l'attention jalouse de ses hommes d'État. Entre une opposition conduite par le premier Pitt, Burke et Fox, et des ministres égoïstes comme lord North et ses collègues, tout était désordre chez les Anglais et tout passait inaperçu, sauf la haine contre la France, à qui pour rien au monde on n'aurait laissé remporter des victoires navales dans la mer Baltique. A Pétersbourg, notre chargé d'affaires, M. Durand, multiplia ses déclarations et ses notes; on contint le Danemark par des menaces formelles. M. de Saint-Priest surtout, depuis quatre ans ambas-

sadeur à Constantinople, soutint les efforts opiniâtres des Turcs contre la Russie, les détourna de traiter, quand s'assemblèrent, en août et octobre 1773, les congrès de Fokschani et de Bukarest, et parvint de la sorte à entretenir une guerre ardente qui força Catherine II à réunir vers le même objet toutes ses forces; elle dut renoncer absolument à toute prochaine entreprise contre la Suède, dès que la révolte de Pugatschev vint s'ajouter pour elle aux difficultés extérieures.

Quant à Frédéric II, il n'avait pas fait tout d'abord de préparatifs militaires, parce qu'il comptait sans doute, pour s'emparer sans grand effort de la Poméranie suédoise, sur les occupations que donnerait à Gustave III la mauvaise volonté de l'impératrice de Russie. Il ne s'était pas soucié d'ailleurs de concerter une action commune avec Catherine, parce que, n'aspirant pour cette fois qu'à une province qui se trouvait sous sa main, il n'avait nulle raison de travailler à la conquête de la Finlande pour le plus grand profit des Russes. Il y avait eu jusqu'alors, il est vrai, des liens étroits entre Frédéric II et Catherine; le roi de Prusse avait beaucoup fait pour s'assurer l'amitié de l'impératrice : « petits soins, éloges directs ou détournés, attentions fines et délicates, enthousiasme joué, condescendances respectueuses, déférences aveugles, tout avait été dirigé par le grand Frédéric, dit un diplomate contemporain, vers ce but en apparence

unique[1]. Je doute vraiment, ajoute-t-il, que l'homme le plus consommé dans le commerce des femmes ait jamais déployé tant d'art pour subjuguer une maîtresse coquette que n'en a montré le roi de Prusse pour triompher ici. » Tout cela n'empêchait pas que Frédéric II, après le premier partage de la Pologne, trouvât que désormais la frontière russe était trop voisine de ses États, et Catherine de son côté, avertie par les prétentions du roi de Prusse sur la Courlande, le soupçonnait de vouloir reprendre pièce à pièce tout ce que l'ordre teutonique, dont il se disait le représentant, avait possédé à quelque époque et à quelque titre que ce fût. Ces jalousies qui divisaient profondément entre eux les ennemis de la Suède, les haines qu'enfantait déjà parmi eux le démembrement de la Pologne, les efforts du gouvernement français, la ferme attitude du cabinet suédois, les embarras suscités à la Russie du côté du Danube, le froid calcul enfin de Frédéric II, qui savait faire céder son amour-propre à sa politique, voilà ce qui sauva en définitive l'œuvre de Gustave III.

Mais Frédéric II ne dévora son insuccès qu'avec un profond dépit. Furieux de ne pouvoir démembrer la Suède, et comme éclairé sur l'avenir par sa colère même, il prédit vingt années à l'avance une mort

[1] Voyez *Catherine II, sa Cour et la Russie en* 1772, par Sabathier de Cabres. Berlin, 1862; 112 pages in-8°.

violente au jeune roi, comme pour le punir d'avoir trompé son ambition :

« 23 janvier 1778. — Monsieur mon frère,... Je ne doute pas que Votre Majesté ait de bons alliés, mais je les trouve très-éloignés de la Suède, et par conséquent peu en état de l'assister. Elle me dit qu'elle est satisfaite des témoignages d'amitié que lui ont donnés ses voisins; je me garderai bien de la troubler dans l'heureuse sécurité dont elle jouit, et, bien loin de me plaire à prophétiser des infortunes, j'aimerais mieux annoncer des prospérités. Cependant je déclare à Votre Majesté comme à tout son royaume que je ne me suis jamais cru prophète, ni voyant, ni inspiré; je ne sais que calculer l'avenir sur de certaines données qui peuvent quelquefois tromper par la vicissitude des événements, et qui souvent répondent au pronostic qu'on en a porté. Je pourrais me servir de la réponse de ce devin qui avait pronostiqué des malheurs qui menaçaient César, ce grand homme, aux ides de mars. César lui dit en le rencontrant : Eh bien! ces ides de mars sont venues. Le devin lui répondit : Elles ne sont pas encore passées. Votre Majesté sait le reste; mais le cas n'est pas exactement pareil. La catastrophe de César n'est point à craindre pour Votre Majesté, et, si les présages de l'avenir lui font de la peine, je puis, comme un autre, couvrir de fleurs les précipices pour les cacher à ses yeux. Elle peut toutefois compter que s'il y a quelqu'un

qui souhaite la soustraire aux hasards des événements, c'est moi, et que si les choses tournent autrement, ce ne sera pas ma faute, étant avec toute la considération et toute l'amitié possible, monsieur mon frère, de Votre Majesté, le bon frère et oncle, — Frédéric. »

N'était-ce pas une vraie malédiction, en style de cour et de diplomatie?

Il n'est pas bien sûr que la France des dernières années de Louis XV, si épuisée, eût procuré à la Suède, en cas de guerre, une assistance bien efficace. Toutefois, les complications de l'Europe orientale aidant, il avait paru dans les mesures prises par le duc d'Aiguillon assez de vive énergie pour qu'on pût leur attribuer une grande part du succès. « Nos voisins ont été confondus de l'armement de Toulon, mande Gustave III au comte de Creutz le 14 mai 1773; il a déconcerté tous leurs desseins. Je vous charge d'en témoigner au roi toute ma reconnaissance. Quoique, dans le moment présent, je puisse me flatter de n'avoir pas besoin de son puissant secours, j'espère pouvoir y compter dans des occasions où il me deviendrait indispensable. La fermeté et la vigueur que Sa Majesté Très-Chrétienne met dans sa conduite m'obligent à une reconnaissance sans bornes. Elles deviendront une barrière formidable contre l'oppression et l'injustice et feront respecter de toutes les puissances de l'Europe une monarchie si fidèle à ses al-

liés. » Quelques mois plus tard, Gustave III adressa à Louis XV la lettre suivante, qui peut servir à marquer la fin du remarquable épisode par où s'inaugura son règne :

« 2 novembre 1773. — Monsieur mon frère et cousin, on vient actuellement d'achever la médaille que les derniers états assemblés me demandèrent la permission de frapper, en mémoire du jour où ils convinrent unanimement avec moi de rétablir les anciennes lois, et jurèrent la nouvelle constitution. Cette époque m'est trop intéressante pour que je puisse perdre le souvenir d'aucune des circonstances qui l'ont amenée. J'ai senti alors combien Votre Majesté se plaît à concourir à l'avantage de ses alliés ; c'est dans cette vue que j'ai la satisfaction d'envoyer à Votre Majesté une de ces médailles que la banque, au nom des états, vient de me présenter, afin que, si vous jugez à propos de lui donner une place dans votre médaillier, Votre Majesté y puisse conserver un monument de plus de sa gloire, rappelant à la postérité un événement auquel Votre Majesté a eu tant de part. Je suis, etc. »

Ici se terminerait le récit de l'intervention française dans les affaires suédoises au commencement du règne de Gustave III, si un autre épisode, fort curieux, de notre histoire diplomatique ne s'y rattachait encore. On sait aujourd'hui ce que fut sous Louis XV la fameuse « diplomatie secrète. » Ce malheureux

roi, dont l'insigne faiblesse étouffait la réelle intelligence, avait, à côté de son ministre avoué des affaires étrangères, un pareil ministre non déclaré, avec des agents secrets répandus dans les diverses cours de l'Europe. A l'aide de ce personnel inconnu, Louis XV aimait à diriger lui-même avec une certaine attention les principales affaires ; peut-être, jaloux de tous ceux qui l'entouraient, ministres, favoris et maîtresses, goûtait-il le plaisir de pouvoir les contrarier et les combattre dans l'ombre, de conspirer contre eux sans s'imposer l'effort de leur résister ouvertement. Sa politique cachée se trouva fréquemment plus honorable que la politique avouée du cabinet de Versailles, comme si, ressentant l'humiliation de son gouvernement officiel, Louis XV eût voulu se réserver les moyens de céder quelquefois, sans permettre qu'on le sût, à des velléités qui le ramenaient vers le bien. A ce qu'on savait de cette singulière histoire, les dépêches du comte de Creutz, ministre suédois à Paris, ajoutent de nombreux détails. La diplomatie secrète faillit être découverte en 1773, précisément par suite des efforts que le roi voulait tenter en faveur de Gustave III. Il s'agissait de savoir comment on ferait passer en Suède, si cela devenait nécessaire, les secours qui avaient été promis. Le duc d'Aiguillon, soucieux avant tout de ne point blesser l'Angleterre, se résignait à embarquer nos soldats sur des navires britanniques; d'autres conseil-

lers de Louis XV et le roi lui-même voyaient au contraire dans cette démarche un aveu de faiblesse trop humiliant. Le duc d'Aiguillon, devenu ministre par la seule faveur de madame Dubarry, n'avait jamais été initié à la diplomatie secrète et n'en savait absolument rien ; mais son collègue M. de Monteynard, ministre de la guerre, en faisait partie, et tenta par ce moyen de rendre inutiles toutes les mesures de d'Aiguillon. Il songea à lever secrètement en Allemagne un régiment étranger qu'on enverrait de là directement en Suède. Dumouriez, qui préludait à sa célébrité prochaine par une vie d'aventures, chargé de se rendre pour ce dessein à Hambourg et dans le Nord, vint demander à Creutz des lettres de recommandation, sans révéler sa mission cachée, prétextant au contraire un voyage de plaisir ou d'affaires personnelles. Creutz conçut des soupçons qui n'allaient pas droit au vrai mystère, et avertit le premier ministre, que certains autres indices, particulièrement des lettres détournées par madame Dubarry, avaient déjà mis en garde. D'Aiguillon, comme il était arrivé à Choiseul avant lui, aperçut une partie de la vérité, mais ne put se dissimuler que le roi était derrière ces intrigues. Voulant néanmoins satisfaire son dépit en arrêtant, s'il le pouvait, des menées qui lui étaient contraires, assuré d'ailleurs par madame Dubarry de n'avoir rien à redouter pour lui-même de la faiblesse de Louis XV, qu'elle surveille-

rait, il se détermina à frapper ceux que le hasard offrait à ses coups.

Sous le prétexte d'un grave complot découvert, il fit arrêter Dumouriez avec deux ou trois autres personnages qui furent enfermés à la Bastille. Le comte de Broglie, sur le témoignage de quelques lettres qui paraissaient se rapporter aussi aux affaires de Suède, fut accusé publiquement de s'être mis à la tête de la conspiration, dans laquelle d'Aiguillon parvint à envelopper son ennemi et collègue, M. de Monteynard. Louis XV, comme toujours, céda devant l'orage, quel qu'il fût. Le comte de Broglie fut exilé dans sa terre de Ruffec, mais un billet du roi tout confidentiel l'informait en même temps qu'il n'avait rien perdu de la confiance royale. Bien plus, il devait continuer, du fond de son exil, la direction de ce ministère secret auquel, malgré de si nombreux déboires, Louis XV ne voulait pas renoncer. Quant à Monteynard, Creutz ne revenait pas de son indignation et de son étonnement en le voyant rester en place : Louis XV hésitait à frapper en si haut lieu celui qui n'avait été que son serviteur intime et dévoué ; il assurait toutefois qu'il l'allait remplacer incessamment, et disait avec son habituelle insouciance : « Monteynard est le seul honnête homme de mon conseil, mais il ne résistera pas longtemps, puisqu'il n'y a que moi qui le soutienne.» D'Aiguillon triompha en effet à la fin du mois de janvier 1774, et réunit, par le renvoi de Monteynard,

les deux portefeuilles de la guerre et des affaires étrangères ; au mois de mai suivant, Louis XV mourut, et la diplomatie secrète s'interrompit. Le comte de Broglie, qui en avait été le ministre dirigeant, fut rappelé de son exil et justifié ; on sut alors quels avaient été le mécanisme et l'histoire de cette mystérieuse institution.

Elle avait commencé vers 1743, quand le prince de Conti avait entretenu avec le roi une correspondance secrète concernant la succession de Pologne, à laquelle ce prince aspirait. Le comte de Broglie avait été chargé en 1756 de continuer cette correspondance, qui s'était alors étendue : il y avait eu bientôt des agents affidés dans toutes les cours ; quelquefois c'était le ministre résident lui-même, à l'insu du ministre titulaire des affaires étrangères ; plus souvent c'était un employé subalterne de légation, qui devenait ainsi l'espion de son chef immédiat. M. d'Ogny, directeur du bureau secret à la poste, reconnaissait à un signe extérieur les dépêches des diplomates initiés ; elles étaient envoyées au comte de Broglie par Guinard, garçon du château, déchiffrées dans le cabinet du comte, puis renvoyées à Louis XV avec les projets de réponses, auxquels le roi mettait chaque fois son visa après corrections. Le baron de Breteuil, ambassadeur en Suède en 1766, et à qui le roi avait recommandé de suivre avec beaucoup d'attention les affaires de ce pays, le comte Desalleurs, ambassadeur

à Constantinople, M. de Saint-Priest, M. de Vergennes enfin, avaient fait partie de la diplomatie secrète; mais elle avait compté parmi ses agents inférieurs, comme on peut croire, beaucoup d'aventuriers, notamment le chevalier d'Éon. La diplomatie secrète s'était occupée de toutes les grandes affaires contemporaines. Le comte de Broglie était en correspondance avec les *insurgens* d'Amérique, et les excitait à proclamer leur indépendance ; la cause de la Pologne surtout avait été sans cesse défendue auprès de Louis XV par son conseil secret : les avis généreux ne coûtent rien aux agents irresponsables, et l'occasion de donner du moins un honorable avis était cette fois trop belle pour qu'on la laissât échapper.

En résumé, malgré les craintes imaginaires de Creutz, la diplomatie secrète du règne de Louis XV s'était trouvée d'accord avec la politique déclarée du roi de France pour offrir à la Suède un prompt secours en cas d'agression étrangère contre l'œuvre accomplie de concert avec Gustave III, œuvre regardée comme un triomphe de la cause royale comparable à celui qu'on avait remporté en France même sur les parlements. Ce qui restait au cabinet de Versailles de son vieil ascendant, un instant ranimé par Choiseul, et soutenu, soit par les velléités secrètes que ce dernier épisode diplomatique vient de nous révéler, soit par l'activité intelligente et loyale d'agents tels que M. de Saint-Priest et M. de Vergennes, avait

écarté les derniers périls : la Suède était délivrée de l'anarchie; la France avait maintenu l'indépendance d'une ancienne alliée, rompu la ligue du Nord, rétabli l'équilibre si gravement menacé. Malheureusement il n'y avait là qu'un effort partiel, auquel l'habileté de quelques hommes avait assuré le succès. C'était aussi et surtout contre le démembrement de la Pologne, accompli précisément à la même époque, qu'il eût fallu être habile et résolu; ce dernier mal une fois commis, la balance de l'Europe, comme on disait alors, avait perdu son contre-poids. L'œuvre commune accomplie en Suède était insuffisante au point de vue de la politique générale. Le cabinet de Versailles eût dû la soutenir par un ensemble combiné d'actes significatifs; mais il avait donné, par cette intervention, un témoignage d'énergie qui fut le dernier avec celui de la guerre d'Amérique. Quant à Gustave III lui-même, il ne sut ni étouffer entièrement les germes funestes que laisse d'ordinaire à sa suite un coup d'État, ni s'abstenir d'un rôle irréfléchi dans les affaires de l'Europe. Il est vrai que les temps devenaient singulièrement difficiles et allaient offrir des complications inouïes, où nous verrons le roi de Suède s'embarrasser et se perdre [1].

[1] Il faut consulter, sur l'histoire de la diplomatie secrète pendant le règne de Louis XV, les *Mémoires du maréchal de Richelieu* et l'ouvrage publié par M. de Ségur sous ce titre : *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI,*

2 vol. in-8°, 1793, ou 3 vol. in-8°, 1802. On y trouve, au tome premier, un mémoire « sur les avantages qui résulteront de la révolution de Suède. » Parmi les desseins particuliers auxquels la diplomatie secrète avait été employée, se trouve un curieux projet de mariage, en 1770, entre l'archiduchesse Élisabeth, sœur de Marie-Antoinette, et le vieux Louis XV, que le parti « des dévots » voulut aussi marier, en 1772, à la princesse de Lamballe.

Cette note et ces pages étaient écrites et publiées depuis deux années déjà (dans la *Revue des Deux Mondes* du premier avril 1864) lorsque parurent, en juin 1866, les deux importants volumes intitulés : *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie, Tercier, etc., et autres documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux archives de l'empire, et précédés d'une étude sur le caractère et la politique personnelle de Louis XV*, par M. E. Boutaric, archiviste aux archives de l'empire, Paris, in-8°. L'auteur fait connaître pour la première fois environ trois cents lettres du roi, toutes relatives à la diplomatie secrète, et il a raison de dire qu'on a, par sa publication, les éléments d'une étude nouvelle sur le caractère personnel de Louis XV. Lui-même a tenté heureusement cette étude dans l'introduction qu'il a mise en tête de son recueil. Toutefois il nous paraît avoir, à son insu, dépassé la mesure de la sévère exactitude dont son livre porte généralement l'empreinte, lorsqu'il dit, dès sa première page : « On apprendra, non sans étonnement, que Louis XV eut des idées politiques arrêtées; qu'il voulut fermement la liberté de la Pologne; que l'alliance autrichienne fut son ouvrage; qu'il s'occupa sérieusement du gouvernement, à l'insu de ses ministres et de ses maîtresses; et qu'il eut un ministère secret, à la tête duquel était le comte de Broglie. » L'incroyable persistance de cette diplomatie secrète à côté du service officiel que le roi continuait d'autoriser aux yeux de la France et de l'Europe n'est-elle pas à elle seule la preuve irréfutable et triste que ce malheureux Louis XV, s'il avait de généreuses velléités, nées d'un sentiment d'humiliation qui lui fait honneur, n'eut jamais ni idées arrêtées ni volonté ferme et sérieuse? Disons plutôt avec le duc de Luynes qu'il s'occupait « historiquement » des affaires : l'expression n'est pas nette, mais l'idée est juste : il aimait à traiter, sans crainte d'être contredit, la matière diplomatique. Il lui plaisait de recevoir des dépêches, d'en écrire, de faire en apparence son métier de roi. Ce souverain absolu trouvait

trop lourd le fardeau de la responsabilité et le laissait tout entier à ses ministres, qui le lui renvoyaient. Il a montré quelles rares qualités étouffait en lui la corruption du despotisme, et il a donné de la sorte une grande leçon. Quant à l'existence de son ministère secret, sous la direction du comte de Broglie, elle était assurément bien connue; nous devons même dire que la publication des nouvelles lettres de Louis XV ne révèle pas de très grande affaire outre celles dont on savait déjà que cette diplomatie s'était occupée : le récit que nous avions fait nous-même de ce curieux épisode d'après les livres déjà imprimés et d'après les papiers d'État le démontre. Les dépêches du comte de Creutz donnent sur l'épisode relatif à la Suède et sur tout ce ministère secret en général des renseignements importants et des détails curieux; tout le rôle de Dumouriez par exemple, l'anecdote relative au cabinet noir que nous racontons au commencement de notre quatrième chapitre, etc. Mais il est vrai que M. Boutaric a destiné surtout son livre à éclairer d'un jour nouveau soit le caractère personnel de Louis XV, soit la physionomie si multiple de la politique européenne de ce temps; à ce double point de vue, qu'il a lui-même, dans son introduction, bien mis en relief, ses deux volumes sont d'une valeur incontestable.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

GUSTAVE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

État de l'opinion en France à la fin du règne de Louis XV. Gustave III s'en instruit : correspondance du comte de Creutz. Peinture de Versailles. Insouciance du roi ; faiblesse du ministère ; crédit incertain de madame Dubarry. Première influence de Marie-Antoinette. Hommages de Voltaire et de Marmontel envers Gustave III. Correspondance du roi de Suède avec madame de Brionne, la comtesse d'Egmont, madame Feydeau de Mesmes, les comtesses Noailles, de La Marck et de Boufflers. Mort de Louis XV.

Par le coup d'État du 19 août 1772, Gustave III avait en quelques heures, sans une goutte de sang versée, délivré la Suède de l'anarchie, raffermi la puissance royale, et détourné de son pays les graves périls qui le menaçaient du dehors. Il avait pris en main tout le pouvoir, mais pour revendiquer contre les ordres privilégiés, assurait-il, les libertés de la nation ; sa victoire paraissait complète. Il croyait cependant n'avoir rien gagné si les suffrages de la société française ne donnaient à ses actes une consécration suprême. Dans le naufrage de tous les anciens pouvoirs, le pouvoir nouveau de l'opinion avait

grandi : c'était en France qu'il avait établi son tribunal et qu'il rendait ses arrêts; les souverains eux-mêmes commençaient de briguer sa faveur. Gustave III ne comptait certes pas pour rien les applaudissements de son peuple, et sa douceur envers les vaincus au lendemain du coup d'État, l'abolition de la torture, une ordonnance favorable à la liberté de la presse, lui valurent tout d'abord, en Suède même, une juste popularité; mais cela ne lui suffisait pas : il songeait au retentissement que son œuvre pourrait avoir en France, où la cour, les philosophes, la société polie, ces femmes distinguées, reines des salons, dont il s'était fait adroitement le disciple, accueilleraient sa renommée et inscriraient le nom de Gustave III parmi ceux des coryphées du siècle. Le tableau de ses heureux efforts pour épier et capter, au commencement de son règne, une si utile faveur, intéresse à la fois l'historien de Gustave et celui de la société française pendant les dernières années du règne de Louis XV.

La révolution suédoise répondait précisément à quelques-unes des préoccupations les plus vives alors dans notre pays. La profonde agitation qu'avait excitée la chute des parlements durait encore. Avant le coup d'État du chancelier Maupeou, on n'avait vu que leurs erreurs et leurs fautes : depuis, on se prenait à les regretter; on se demandait s'ils n'étaient pas au fond animés de patriotisme, et si l'au-

torité qu'ils ambitionnaient n'eût pas comblé une grave lacune de la constitution française en opposant une barrière aux excès du pouvoir royal. Louis XV paraissait n'avoir consulté dans cet acte final, comme pendant tout son règne, que les intérêts de son absolutisme; il avait achevé de détruire toutes les illusions de ceux qui se préoccupaient d'un meilleur régime. A cette inquiétude qu'inspirait la situation intérieure venait s'ajouter le trouble très-réel qui s'était emparé de la conscience publique en présence du premier partage de la Pologne. De tels crimes politiques ont de lointaines conséquences, nous le savons de reste; il est bon de montrer que leurs funestes effets se produisent souvent aussi tout d'abord. Déjà on avait ressenti douloureusement nos désastres, consacrés par la paix de 1763; le duc de Choiseul n'avait relevé un instant la politique extérieure que pour léguer à l'inhabile d'Aiguillon une tâche rendue plus difficile par le contraste et par la déception générale. On méditait donc sur les conditions nécessaires à la vie, à la sûreté des peuples, ainsi que sur les liens de solidarité qui doivent les unir entre eux. A ce double titre, le partage de la Pologne avait suscité en France des craintes et des scrupules qui se traduisaient, nous le verrons, par d'éloquentes sympathies.

Nul moment n'était mieux choisi pour intéresser la France à la Suède. Là aussi une représentation in-

complète du pays, destinée en apparence à défendre la liberté, et qui en affichait très-haut la prétention, avait été détruite par le pouvoir; mais la ressemblance n'allait pas plus loin. La diète suédoise n'avait eu en effet d'autre inspiration que celle de l'égoïsme et s'était montrée absolument incapable de venir en aide à la constitution. Gustave l'avait renversée, pensait-on, non pas pour s'affranchir lui-même et dominer en maître, mais pour commencer sans doute un beau règne, qui, répondant à l'idéal rêvé par le dix-huitième siècle, serait le règne de la justice et de la philosophie. L'organisme usé de la société française, auquel présidait le vieux roi Louis XV, paraissait voué à une dissolution prochaine, tandis que le jeune souverain du Nord, s'emparant des forces vives, allait régénérer un peuple. La révolution suédoise avait encore l'avantage d'opposer à la déplorable défaite de la Pologne une contrepartie brillante. Ceux qu'irritaient l'indigne politique de la Russie et de la Prusse et l'inaction de la France, Gustave III les charmait par une revanche heureuse : c'était pour eux une consolation de penser qu'un allié de la France avait employé nos subsides à remporter cette victoire. Le roi de Suède n'avait qu'à entretenir ces bonnes dispositions pour se concilier, par les suffrages de la société française, une autorité morale qui lui était fort nécessaire au moment où son pouvoir n'était pas encore entièrement établi.

Le plus pressé était d'observer la cour de Versailles, afin de se ménager constamment la faveur de ceux qui y domineraient. C'était là en effet que des changements subits pouvaient résulter du contre-coup de l'opinion, soit qu'elle renversât le duc d'Aiguillon pour ramener Choiseul aux affaires, soit qu'elle entraînât madame Dubarry elle-même. Il fallait prévoir de telles vicissitudes, tenir de puissantes amitiés en réserve, ne se compromettre ni avec les vainqueurs ni avec les vaincus. Gustave devait donc être amplement informé, et c'était pour cela qu'il entretenait avec un zèle infatigable de si nombreuses correspondances. Son ambassadeur à Paris, le comte de Creutz, suivait particulièrement avec une attention scrupuleuse et lui traduisait avec exactitude tous les mouvements de la cour; c'était à lui de pressentir les changements de ministres et de favoris, d'annoncer à l'avance les triomphes et les disgrâces, afin que son maître ne fût jamais pris au dépourvu. Aussi ses dépêches politiques sont-elles presque toujours accompagnées de renseignements purement personnels qui forment de curieux tableaux. Creutz avait plusieurs des qualités nécessaires pour se bien acquitter d'un tel rôle : il était depuis longtemps à Paris, il connaissait à fond la cour et la ville. Causeur agréable, il trouvait bon accueil dans les cercles voisins de Versailles et dans les salons de l'aristocratie, comme chez madame Geoffrin et madame Du Deffand. Il avait le

cœur ouvert, il était insinuant. Son accent étranger donnait du piquant à l'enthousiasme naïf de son langage universellement flatteur. Il disait à chaque femme qu'elle était *un anche*, et si on lui parlait avec admiration du roi son maître, on lui ouvrait les portes de la béatitude éternelle. Comme il ne manquait d'ailleurs ni de zèle ni de finesse, c'était en somme, pour Gustave III, un excellent informateur.

Gustave se croyait assuré de l'amitié du roi de France. Il lui avait témoigné la reconnaissance et le respect dus à un protecteur; il honorait de plus en lui un dernier représentant, par ses grâces personnelles, de cette majesté royale dont le roi de Suède était épris en même temps que des idées nouvelles; mais il savait aussi combien l'invincible apathie de Louis XV rendait son commerce peu sûr : dédaigneux en apparence de l'opinion, le vieux roi voulait cependant la connaître, et ses velléités inconstantes pouvaient tout à coup céder au courant. On se rappelle la persistante durée de sa diplomatie secrète, dont certaines tendances, plus honorables que les résolutions de sa politique déclarée, demeurèrent stériles et témoignèrent cruellement de son égoïste faiblesse. Après cent preuves bien connues de cette coupable indifférence, semées çà et là dans ses dépêches, Creutz achève la peinture par un vigoureux coup de pinceau quand il nous montre Louis XV pensionnant la femme du directeur des postes à la condition qu'elle lui ren-

dra compte de tout ce qu'on écrit sur la cour, sur le roi lui-même, sur ses ministres et ses maîtresses[1]. Toutes les histoires de madame Dubarry et de ses tristes parents lui furent de la sorte exactement transmises, et cette étrange délation se continua jusqu'à la fin du règne sans que personne en sût rien. Ce même directeur des postes ayant demandé un jour à l'intendant des finances, M. d'Ormesson, une place de receveur-général et se voyant rebuté, lui dit : « Vous avez tort, monsieur, de rejeter ma requête ; j'ai l'honneur d'être particulièrement protégé du roi. En voulez-vous une preuve? Vous êtes du conseil des dépêches ; Sa Majesté vous dira, si vous le voulez bien, lors de la prochaine réunion : « Je vous trouve bon visage, M. d'Ormesson ; êtes-vous parfaitement remis de votre maladie, et depuis quand êtes-vous revenu de votre campagne? » Qui fut surpris d'une telle assurance? Ce fut M. d'Ormesson, qui ne connaissait pas cet homme. Il le fut bien davantage, lui à qui le roi ne parlait presque jamais, quand, au premier conseil, il entendit en effet le docile Louis XV lui adresser ponctuellement ces mêmes expressions. Il en conclut, comme on pense, qu'il y avait lieu de satisfaire sans examen un tel solliciteur.

[1] Nous analysons, pour toute cette peinture de la cour de France, les dépêches politiques de Creutz, qui sont conservées dans les Archives royales de Suède, et ses dépêches privées à Gustave III, qui font partie de la collection d'Upsal. Est-il besoin de répéter que ces documents sont entièrement inédits?

Ce n'était donc pas non plus madame Dubarry qui pouvait offrir un appui solide. Elle était actuellement toute-puissante, il est vrai, et les courtisans, le maréchal de Richelieu en tête, invoquaient pour elle le respect dû au choix suprême, à la prérogative royale. Sa faveur passait cependant pour n'être pas à l'abri de toute épreuve, et Creutz note avec soin les attaques venues de la cour, les témoignages du mépris public, toutes les intrigues enfin qui menaçaient de la renverser : « On sent qu'on tomberait dans le néant, écrit-il, si les liens de l'habitude qui l'attachent à Louis XV venaient à se rompre, et ils se rompraient infailliblement, si un déclin de la santé du maître amenait un retour vers la dévotion. La conscience royale serait en repos si madame Dubarry n'était pas mariée, et il arriverait la même chose qu'avec madame de Maintenon. L'obstacle étant insurmontable, un changement serait fatal; tout le crédit tomberait entre les mains des prêtres; madame de Marsan[1] et les Noailles seraient, parmi les grands, ceux qui recueilleraient la plus grande part d'influence. »

Gustave III tenait beaucoup à se ménager les bonnes dispositions de la favorite, mais il lui importait aussi de ne pas se compromettre à cause d'elle auprès de

[1] La princesse de Marsan, née Rohan-Rochefort, veuve du prince de Marsan, de la maison de Lorraine, dirigeait avec madame de Talmont, madame de Noailles et le duc de Nivernais ce qu'on appelait le parti des dévots.

l'opinion. Lors donc que le jeune baron de Lieven vint à Versailles, le mouchoir blanc au bras, pour y apporter la nouvelle de la révolution du 19 août 1772, et que madame Dubarry joignit ses félicitations très-vives au bon accueil que lui faisait Louis XV, Creutz dut rester sur la réserve : « Madame Dubarry voulut envoyer à Votre Majesté, dit-il, son buste et le tableau que Greuze a fait d'elle ; mais cela engagerait Votre Majesté à lui donner son portrait et à lui écrire, cela pourrait embarrasser Votre Majesté : ainsi j'ai laissé tomber cette proposition. Il est cependant bien nécessaire de ménager madame Dubarry ; je supplie Votre Majesté de me mettre en état de lui dire des choses flatteuses de sa part. Je suis extrêmement dans sa faveur, mais je suis embarrassé de ce que je dois lui répondre, si elle vient de nouveau à me proposer d'envoyer son portrait. Le roi est extrêmement délicat sur tout ce qui la regarde ; il ne pardonne ni n'oublie jamais la moindre chose qui pourrait la blesser. »

Gustave médita l'avis, prit sur lui d'écrire à la comtesse, mais d'un ton discret qui provoquait à peine une réponse. Si madame Dubarry tombait et que sa chute amenât le changement prévu par le comte de Creutz, il avait par la vieille comtesse de la Marck, sa spirituelle correspondante, une ouverture et un appui précieux auprès du parti des Noailles.

Le ministère ne se soutenait que par la favorite, sans

avoir de lui-même aucune force. Il était d'ailleurs tenu en échec par le duc de Choiseul, resté populaire après sa disgrâce, et qui pouvait à tout moment remonter au pouvoir. Il fallait donc que le roi de Suède, fort intimement lié avec le duc d'Aiguillon, ne se laissât pas non plus oublier du ministre déchu. Bien qu'il fût de la grande mode de faire le voyage de Chanteloup, avec ou sans la permission du roi, par manière d'opposition, le comte de Creutz, ambassadeur étranger, ne pouvait tenter une pareille démarche sans se compromettre; il ne négligea pas du moins de faire parvenir de temps en temps ses protestations affectueuses au duc et à la duchesse, et Gustave III lui-même se procura dans cet autre camp d'utiles intelligences par madame de Brionne, très-ardente amie des Choiseul, et qui trônait auprès d'eux. Gustave paraît toutefois n'avoir pas eu les sympathies de la charmante maîtresse de la maison. Il y a, dans la correspondance de madame Du Deffand, une jolie lettre de madame de Choiseul, qui montre qu'elle a très-bien pénétré le sens des perpétuelles flatteries adressées par le roi de Suède au *grand-papa* et à la *grand' maman*. Elle a deviné que tant de compliments n'ont d'autre but que de se ménager la bonne volonté de Choiseul pour le cas où il reviendrait aux affaires; elle sait qu'on tient le même langage à d'Aiguillon; elle s'en irrite, et finit par écrire à la chère *petite-fille* que son roi de Suède « n'est

qu'un petit intrigant. » Cependant elle ajoute : « Le seul comte de Creutz est resté bon, franc, loyal, galant homme, et plein d'amour pour M. de Choiseul. » On voit donc que Gustave ne fût pas après tout resté sans appui dans la place; quelle que pût être sa mésaventure auprès de la spirituelle duchesse, il saurait entretenir à Chanteloup le souvenir d'intimes et anciennes relations; il pouvait compter d'ailleurs sur la communauté persistante des intérêts politiques.

En présence d'un roi insouciant et sexagénaire, d'un ministre impuissant, d'une favorite dont le crédit paraissait menacé, il y avait pourtant une jeune cour à qui appartenait l'avenir, et qui occupait fort l'attention de Creutz : « Ceux, dit-il, qui sont mécontents de la cour en général (le nombre en est grand) placent toutes leurs espérances sur madame la dauphine [1]. Cette princesse a infiniment d'agréments et de grâce : elle est vive, impétueuse, mais pourtant avec de la raison et de l'empire sur soi-même; elle a sur son mari un pouvoir absolu. — M. le dauphin aime la justice et la vérité; il n'a pas de favoris et redoute les flatteurs. Une des premières influences qu'il ait subies est celle de madame de Marsan : elle lui a fait remarquer les abus qui se commettent, les déprédations, les injustices, les exactions des grands; elle lui a rappelé les principes de son père, l'a en-

[1] Marie-Antoinette.

gagé à parcourir les papiers qu'il avait laissés, et où feu M. le dauphin lui donnait des préceptes de mœurs, de conduite et d'administration sévères. Tout cela a fait faire au prince des réflexions utiles dans l'âge où les impressions sont les plus vives et où l'on embrasse avec ardeur ce que l'on croit vrai. M. le dauphin sent que son éducation a été négligée, et il tâche de s'instruire. Pour le roi personnellement, cette jeune cour est parfaite; sans faire de politesses marquées à madame Dubarry, elle ne lui donne aucun sujet de plainte. Madame la dauphine lui a parlé pour la première fois au premier jour de l'an 1772, ce dont la comtesse et son parti ont été tout glorieux. »

Du côté de cette jeune cour, Gustave III n'avait pas de très-fortes attaches. Il avait été bien accueilli, lors de son premier voyage à Paris, en 1771, par le dauphin et par ses frères; il avait même contracté avec Monsieur, comte de Provence, une liaison qui fut durable; mais il n'avait que médiocrement plu à Marie-Antoinette, et il y eut longtemps entre eux une sorte d'antipathie qui ne céda que devant les terribles circonstances des dernières années de l'un et de l'autre règne[1].

[1] Voyez la correspondance de Marie-Antoinette avec ses frères, publiée par le chevalier d'Arneth, Vienne, 1866, page 40 et ailleurs. Ce que dit Marie-Antoinette à Joseph II, le plus aimé de ses frères, c'est ce qu'elle pense.

Si Gustave III courtisait avec tant de soin Versailles et Chanteloup, c'était afin de ne pas se trouver au dépourvu en face des changements que pouvait amener parmi les alliés naturels de sa politique la force de l'opinion; mais il n'oubliait pas que les hommes de lettres et les philosophes disposaient, à vrai dire, de cette nouvelle puissance, et qu'il fallait s'emparer d'eux pour détourner utilement le fleuve à sa source. Ses mesures étaient prises de longue main : il était en relations déjà anciennes, soit avec les encyclopédistes, dont il s'était déclaré l'élève, soit avec les écrivains renommés, dont il aspirait à devenir le protecteur en titre. Immédiatement après son coup d'État, il en adressa une relation à Voltaire, qui, ayant déjà l'amitié de Frédéric, de Catherine, de Christian VII, et tenant beaucoup à conserver son « brelan de rois quatrième, » lui accusa réception par l'épître bien connue :

Jeune et digne héritier du grand nom de Gustave, etc.

Il adressa cette pièce par l'entremise du comte de Creutz avec ces lignes : « Ferney, 16 septembre 1772.—Monsieur, voici ma réponse ; je l'avais faite longtemps avant de recevoir la relation que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Mes vers n'ont pas été faits de génie, mais ils sont partis du cœur. C'est, ce me semble, à vingt-cinq ans que le génie des rois et des poëtes est dans sa force ; à mon âge, on ne sait

qu'admirer et balbutier. Pardonnez-moi mon radotage en faveur de mes sentiments, et surtout en faveur du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE[1]. »

On voit que Voltaire ne s'était pas fait prier; il écrivait aux amis du roi de Suède que depuis longtemps il était *chapeau*, mais qu'à la nouvelle de la révolution, la tête lui avait complétement tourné d'enthousiasme[2]. Indépendamment du certificat poétique qu'il venait de délivrer à Gustave, il eut par hasard au même moment l'occasion de faire un éloge public et retentissant du coup d'État. Il avait présenté au théâtre une de ses dernières tragédies, *les Lois de Minos*, qu'il venait d'achever en huit jours; elle n'en était pas meilleure pour cela, comme il disait lui-même, et tout le succès en devait dépendre d'allusions fort transparentes à plusieurs épisodes de la politique contemporaine. — Le roi de Crète Teucer se trouve en présence de lois détestables qui datent d'un de ses prédécesseurs, le roi Minos; la couronne crétoise est devenue élective, et le droit de *veto* accordé à chaque membre d'une aristocratie turbulente maintient une irremédiable anarchie. Heureusement Teucer a fait de lointains voyages; il a visité, lui aussi,

[1] Ce billet de Voltaire se trouve autographe dans le tome XXXV in-quarto des papiers de Gustave III, à Upsal.

[2] *Correspondance* de Grimm et Diderot, tome VII, page 66.

le pays des Velches ; il a vu des cours aussi éclairées que celle de Versailles et des capitales aussi policées que Paris ; il a lu des livres qui ne le cèdent en rien à l'*Encyclopédie* et à l'*Essai sur les mœurs*. Teucer est donc, à son retour, un roi philosophe ; mais quand il veut mettre la main aux réformes pour détruire les préjugés et changer les lois qui déshonorent son pays, il rencontre l'opposition des nobles et celle d'un grand prêtre, — le fanatique obligé, — par l'ordre duquel, suivant une odieuse coutume, une jeune captive va être sacrifiée. L'archonte Mérione lui représente l'inutilité de sa généreuse entreprise, qui échouera devant le *veto* des sénateurs. Teucer n'obtiendra rien que par les armes ; il s'y résout :

J'ai ma voix au sénat, mais je règne à l'armée.

Il accomplit son coup d'État, renverse l'autel du fanatisme, détruit par la flamme le temple même, et pardonne aux vaincus :

Vis, mais pour me servir, superbe Mérione.
Ton maître t'a vaincu, ton maître te pardonne.
La cabale et l'envie avaient pu t'éblouir,
Et ton seul châtiment sera de m'obéir.

Ces vers, qui ne sont pas bons, n'offraient assurément d'autre intérêt que celui des allusions politiques ; mais lequel des rois contemporains Voltaire désignait-il sous le nom de Teucer ? A l'entendre, il

avait voulu donner un bon conseil au malheureux roi de Pologne. « Vous verrez bien, écrivait-il au maréchal de Richelieu, le 8 juin 1772, que le roi de Crète Teucer est le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, et que le grand prêtre est l'évêque de Cracovie. » Et à d'Argental : « Nous verrons si vous serez content. J'espère du moins que le roi de Pologne le sera ; vous sentez bien que c'est pour lui que la pièce est faite. » En effet, le succès de Frédéric II et de Catherine n'étant pas entièrement décidé, on pouvait croire encore que Stanislas-Auguste, par un acte de vigueur, affranchirait son royaume ; un tel résultat se serait trouvé conforme au vœu public, et Voltaire, qui n'avait réellement en vue qu'un seul triomphe, celui de la philosophie, aurait accueilli un coup d'État de ce prince, d'ailleurs l'ami de madame Geoffrin et défenseur de la liberté religieuse, tout aussi volontiers qu'il accueillit bientôt après le triomphe du roi de Prusse et de l'impératrice de Russie. L'important, c'était d'avoir fait place à la philosophie marquée de la bonne estampille ; dès lors on avait bien agi, fût-on Frédéric ou Catherine.

Il y avait cependant un point de politique tout intérieure sur lequel Voltaire n'était pas en ce moment d'accord avec l'opinion. La ruine des parlements lui avait plu, parce qu'il voyait toujours dans ces anciens corps les juges de Calas et de La Barre ; s'inquiétant fort peu des progrès de l'autorité royale, si le fana-

tisme était puni, il célébrait en prose et en vers l'œuvre récente du chancelier, qu'il comparait aux travaux d'Hercule, alors même que l'esprit public la flétrissait :

...Maupeou tout seul du dédale des lois
A su retirer la couronne.
Il l'a seul rapportée au palais de nos rois;
Voilà ce que je sais, voilà ce qui m'étonne.

Les Lois de Minos furent soupçonnées d'être un nouvel hommage à la révolution parlementaire, et ce soupçon ne laissait pas que de susciter des obstacles à l'admission de la pièce. Voltaire offrait en vain d'adoucir et de retrancher « tout ce qui pourrait fournir aux méchants, disait-il, des allusions impies sur les prêtres ou des allégories audacieuses contre les parlements. » Rien n'y faisait, et la représentation était sans cesse ajournée. La révolution de Suède survint quand Voltaire était dans cet embarras ; l'occasion lui parut favorable d'attacher à sa pièce une autre amorce en lui prêtant des allusions nouvelles, et il ne fit aucune difficulté d'appliquer à Gustave ce qu'il avait réellement écrit à l'adresse de Stanislas ou de Maupeou. Le grand prêtre fanatique représenta l'ordre du clergé, qui faisait partie, comme on sait, des diètes suédoises, et qui d'ailleurs était partout bon à dénoncer; l'orgueilleux Mérione fut, dit Voltaire lui-même, ce pauvre baron Rüdbeck, qu'on a

vu joué par Gustave III la veille du coup d'État, et qui avait tenté d'organiser une résistance. « On dit que les mourants prophétisent, écrit Voltaire en septembre 1772 ; je me trouve peut-être dans ce cas. Je fis, il y a trois mois, une assez mauvaise tragédie. Il s'est trouvé que c'était mot pour mot, dans deux ou trois situations, l'aventure du roi de Suède. J'en suis encore tout étonné, car en vérité je n'y entendais pas finesse. C'était le roi de Pologne qui devait jouer le rôle de Teucer, et il se trouve que c'est le roi de Suède qui l'a joué! » Voltaire ne persuada pas tout le monde : on examina, on discuta ; madame du Deffand[1] opinait pour l'allusion suédoise; madame de Choiseul persistait à croire que l'intention secrète avait été l'éloge du chancelier. Ce qui importait à Gustave dans ce débat, c'était que *les Lois de Minos*, lues et discutées par les curieux, porteraient dorénavant son étiquette, et lui vaudraient une sorte de popularité : Voltaire fut l'oracle décidément favorable.

Le roi de Suède, pour qui l'assentiment de l'opinion publique devait être la consécration suprême, eut grand soin d'entretenir le zèle utile du patriarche en le prenant pour témoin de ses premiers actes, conformes aux principes, tout au moins aux formules du dix-huitième siècle. L'ordonnance suédoise sur la liberté de la presse, à peine publiée, fut traduite pour

[1] Lettre du 1er novembre 1772.

être envoyée à Ferney. Voltaire une fois gagné, les disciples suivirent. Les lettres de d'Alembert nous montrent qu'il s'associa aux éloges prodigués par le maître. L'admiration de Marmontel était naturellement acquise; on se rappelle dans quelle intimité Gustave III l'avait admis. Naguère confident des hardiesses du poëte, il avait fort applaudi ce chapitre XV de *Bélisaire*, que la Sorbonne avait si fort censuré; c'était maintenant au poëte d'exalter devant ses compatriotes les actions et le langage du souverain qui lui écrivait ces lignes: « Puisse mon règne être celui de la vraie philosophie, de cette philosophie bienfaisante qui, respectant tout ce qui est véritablement sacré, attaque seulement les préjugés d'où naissent les malheurs des peuples, éclaire les rois sur leurs devoirs et les sujets sur leur vrai bonheur, et ne peut subsister sans que de part et d'autre on respecte les lois! » Gustave III n'eut pas Mably. Ce penseur solitaire, qui rejetait tous les genres de despotisme, celui de l'opinion, celui des philosophes et celui des pouvoirs politiques, avait professé dans son traité *de la Législation*, composé avant 1772, une profonde admiration pour le gouvernement de la Suède tel que l'avait fait la constitution de 1720. Il promettait à ce gouvernement une longue durée, tandis que le système anglais lui paraissait destiné à une ruine prochaine; les deux interlocuteurs qu'il met en présence, un Suédois et un Anglais, expriment à ce sujet les

plus étranges illusions. Vainement Gustave accomplit-il avant la publication de l'ouvrage son coup d'État. « Le roi de Suède peut changer son pays, répond Mably, mais il ne changera pas mon livre ! » et l'obstiné prophète n'en répète pas moins sa prédiction déjà à moitié démentie. Une telle opposition ne pouvait d'ailleurs que profiter à Gustave auprès des Encyclopédistes, avec lesquels Mably avait entièrement rompu. Le succès de ce côté était chose acquise, et le jeune roi, vainqueur du fanatisme et de l'anarchie, commençait à rêver une gloire pareille à celle que le dix-huitième siècle décernait aux souverains philosophes, à Catherine et à Frédéric. Pour que sa joie fût complète, il fallait qu'il obtînt les suffrages de nos salons, particulièrement ceux des grandes dames qui y régnaient, et auxquelles il avait vu les hommes de lettres obéir eux-mêmes en humbles courtisans.

Un groupe de femmes distinguées par l'esprit et le caractère donnait le ton, vers la fin du règne de Louis XV, à la société polie. Une seconde partie du siècle avait commencé, pendant laquelle l'exaltation romanesque introduite par Rousseau allait être accompagnée d'une noblesse de sentiments, d'une élévation d'idées et de vues politiques ou morales qu'on doit reconnaître, si l'on veut être juste envers ces

dernières générations de l'ancienne France : elles se préparaient de la sorte à bien mourir. Que ce mouvement d'esprit amenât quelque pédantisme, apparent ou réel, dans les salons, cela est possible : Chrysale y eût assurément trouvé à redire ; mais combien les temps étaient changés ! On était loin de la sécurité d'autrefois ; certains périls étaient devenus trop visibles, et l'on ne se sent pas le cœur aujourd'hui de blâmer ou même de dédaigner des paroles émues décelant, à une telle heure, des cœurs animés de patriotisme et secrètement avertis. Ce changement faisait d'ailleurs partie d'une réforme morale dans laquelle les femmes éminentes pouvaient bien revendiquer leur part d'influence, tant la dignité de leur sexe y était intéressée. Toutefois nous ne connaissons jusqu'à présent qu'un petit nombre de témoignages écrits de l'ardeur avec laquelle les femmes placées alors à la tête de la société française se mêlaient aux grandes questions politiques. Madame du Deffand, dont le dehors glacé recouvre un feu à peine éteint, a déjà sans doute de fortes expressions pour détester Frédéric II et Catherine, pour blâmer les adulations de Voltaire[1]. Mademoiselle de Lespinasse, amie de Turgot et de Malesherbes, invoque pour sa patrie les libertés de l'Angleterre et gémit avec larmes des abus qu'autorise l'incomplète et irremédiable constitution

[1] Voyez ses curieuses lettres du 24 août 1772, du 8 octobre 1773, et tant d'autres.

de la France. Madame de Choiseul, dans ses lettres spirituelles et vives, montre une ardeur généreuse. On a lu dans les deux précieux volumes que M. de Sainte-Aulaire a donnés, et auxquels s'ajouteront beaucoup de lettres encore, les expressions éloquentes de la duchesse contre la politique russe envers la Pologne, et contre les flatteries de certains philosophes[1]. Voilà jusqu'à trois noms; mais le groupe a été plus nombreux de ces femmes qui ont honoré la société française du dix-huitième siècle en ne se désintéressant pas de la liberté, du patriotisme, de tout ce que la philosophie de leur temps enseignait de meilleur. Telles furent certaines institutrices de Gustave III. Le roi de Suède trouvait son compte à encourager leurs efforts: leur esprit le charmait, leurs lettres lui apportaient avec d'utiles informations le retentissement de précieux hommages; elles, de leur côté, espéraient former et donner au monde le prince idéal que leur temps avait rêvé.

Gustave III correspondait familièrement avec les comtesses d'Egmont, de La Marck, de Boufflers et de Brionne, avec madame Feydeau de Mesmes, madame de Luxembourg et madame de Croy. De ces deux dernières je ne rencontre dans les papiers d'Upsal aucune lettre; il y en a deux ou trois de madame Feydeau de Mesmes, qui se confond, par une amitié

[1] Voyez sa lettre du 14 juin 1767.

tendre et une parfaite communauté de vues, avec madame d'Egmont, et, de madame de Brionne, une dizaine, qui, n'offrant rien de politique, attestent seulement quelle familiarité aimable présidait à ces lointaines relations. Nous savons pourtant que madame de Brionne se mêlait ardemment aux factions intérieures. Femme du prince Louis de Lorraine, grand-écuyer de France, et parente de l'empereur Joseph II, qu'elle reçut pendant son voyage à Paris, en 1777, elle occupait un rang élevé à la cour, et s'était mise à la tête du parti de Choiseul. Ses qualités personnelles et sa beauté lui assuraient d'ailleurs une réelle puissance ; si le duc de Choiseul devait un jour revenir au pouvoir, Gustave III, envers qui elle professait une entière admiration, aurait par elle, nous le savons, un excellent appui auprès de ce ministre. Les comtesses d'Egmont, de La Marck et de Boufflers n'étaient pas moins dévouées à Gustave ; c'est d'elles que les papiers d'Upsal nous ont conservé de longues et importantes missives. Chacune de ces grandes dames avait mis au service du roi de Suède son crédit dans les cercles les plus brillants ou auprès des familles les plus influentes de la société parisienne ; elles y propageaient sa renommée, et l'estime qu'il savait leur inspirer pouvait devenir, grâce à leur propre mérite, aisément contagieuse. Madame d'Egmont était, comme on sait, la fille du célèbre maréchal de Richelieu. Le maréchal fut marié trois fois,

d'abord à quatorze ans, en 1710, puis en 1734, avec la princesse Élisabeth de Lorraine, héritière des Guises, et la troisième fois à quatre-vingt-quatre ans. Il eut de son second mariage un fils, le duc de Fronsac, et une fille, née le 1er mars 1740, qui devait être madame d'Egmont. Privée de très-bonne heure de sa mère, Sophie-Jeanne Septimanie de Richelieu fut élevée tendrement par la duchesse douairière d'Aiguillon. Son père, à travers l'extrême dissipation de sa vie brillante et corrompue, ne cessa de l'adorer. Elle figure à ses côtés au milieu des fêtes qu'il prodiguait dans son gouvernement de Guienne; elle s'y était fait elle-même une sorte de royauté dont l'éclat s'étendait jusqu'à Paris et Versailles. On la retrouve, durant ses années de jeunesse, soit dans les magnifiques réjouissances que le riche Bordeaux du dix-huitième siècle multipliait et que Rulhière a décrites, soit dans ces galantes journées, arrangées par Favart, que la marquise de Moncontour offrait au vainqueur de Mahon ou bien au roi Stanislas à Bagatelle [1], partout enfin où la plus haute société de ce temps prodiguait sa suprême élégance. Après une infortune de cœur, dit-on, elle épousa à seize ans, le 10 février 1756, le plus grand seigneur des Pays-Bas, le comte d'Egmont: un grand surcroît d'illustration et de fortune vint s'ajouter ainsi pour elle à ce que lui donnait

[1] Voyez les descriptions de ces fêtes en 1756-59 dans trois volumes in-8° manuscrits à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

déjà sa haute naissance. Six mois à peine après ce mariage, la fameuse prise de Port-Mahon par son père jette sur elle une autre sorte d'éclat [1], et elle se trouve au moment de sa plus vive lumière. C'est alors qu'elle remporte facilement le prix de la beauté, comme parle madame du Deffand, lorsque, dans les bals de madame de Mirepoix, elle préside avec le duc de Chartres à des danses de caractère, ou quand elle porte, à un grand couvert de Versailles, les perles héréditaires de la maison d'Egmont. Comme toutes les nobles dames de son temps, elle avait admis dans sa familiarité les gens de lettres : Jean-Jacques Rousseau lui lut en partie ses *Confessions* et admira combien elle en était émue ; Marmontel la rencontrait aux dîners de madame Geoffrin, et vante son prestige ; Rulhière enfin, qu'elle encouragea constamment, lui garda un long souvenir et fit des vers en son honneur :

D'Egmont avec l'Amour visita cette rive ;
Une image de sa beauté
Se peignit un moment sur l'onde fugitive.
D'Egmont a disparu : l'Amour seul est resté.

Si l'on a recours aux portraits que les écrivains de son temps ont laissés de madame d'Egmont, on se persuade, mais sans bien concilier leurs témoignages avec ceux de sa biographie connue, que les charmes

[1] Voyez le *Journal* de Barbier, 10 juillet 1756.

de sa personne ont été pour beaucoup dans sa domination souveraine. Horace Walpole, en 1765 et 1766, la dépeint comme ayant une figure assez peu régulière, mais délicieusement jolie ; il la dit aimable, gaie et de charmante conversation, *delightfully pretty and civil and gay and conversable*. Madame de Genlis lui trouve une grâce exquise malgré sa mauvaise santé, mais quelque chose de maniéré dans la figure comme dans l'esprit. « Je crois, dit-elle, qu'elle n'était que singulière et non affectée ; elle était née ainsi. On pouvait lui reprocher un sentiment romanesque, et elle a fait, à ce qu'il paraît, beaucoup de grandes passions; mais ses mœurs ont toujours été pures. Les femmes ne l'aimaient pas ; elles enviaient sa séduction et ne rendaient nullement justice à sa bonté, à sa douceur. » Sans donner assurément toute confiance aux prétendus *Souvenirs de la marquise de Créqui*, on peut remarquer que, d'accord ici en plusieurs points avec madame de Genlis, ils caractérisent avec un certain bonheur d'expression ce que Marmontel, qui n'a qu'un mot sur madame d'Egmont, appelle assez gauchement son *air de volupté*. « On n'a jamais été plus étrangement déraisonnable, ni plus injustement calomniée que ne l'a été madame d'Egmont. Elle y prêtait par un semblant de préoccupation romanesque et surtout par un air d'ennui dédaigneux et mortifiant qu'elle avait toujours avec les ennuyeux... Cette charmante personne était d'une

grâce indéfinissable : un composé de charme, d'esprit et de politesse noble, de tradition parfaite et d'originalité piquante, avec des manières exquises et comme une élégance parée sous laquelle on entrevoyait un germe de mort prochaine. »

Voilà certes un curieux portrait, mais qui conserve pourtant quelque chose d'incertain et d'inachevé. Le peu qu'on connaît de la biographie de madame d'Egmont ne suffit pas à interpréter tout ce qu'on nous dit là sur elle ; où trouver dans la vie de cette grande dame, si nous devons voir seulement en elle une reine des salons, amie des gens de lettres, de quoi justifier cette sorte d'étonnement qu'elle causait, ce charme indéfinissable, cette physionomie souvent sérieuse jusqu'à la tristesse et jusqu'au soupçon d'une mort prochaine? — Les pièces que nous empruntons à la collection des papiers de Gustave III ou à différentes archives vont nous rendre en partie les lumières qui nous manquent. Il ne s'agit cependant que de trois années, les trois dernières de madame d'Egmont, depuis le commencement de 1771, alors qu'elle rencontra Gustave pour la première fois, jusqu'à la fin de 1773, où une lettre de sa belle-fille nous apprend sa mort. Elle a passé une bonne partie de ces trois années sur un lit de souffrance, mais avec une amie sérieuse à son chevet, madame Feydeau de Mesmes, et en s'occupant de poursuivre sans cesse quelque généreuse idée. Ses lettres à Gustave III, pendant ce

temps de retraite, la montrent sous un aspect que ses contemporains eux-mêmes paraissent n'avoir pas entièrement connu, et qui néanmoins explique et justifie leur jugement. Elles nous révèlent son vrai caractère, composé de grâce originale, de vivacité folle, d'enthousiasme un peu romanesque, de tristesse intérieure, d'ardeur de pensée, et de langueur devenue bientôt mortelle.

A peine Gustave est-il sorti de France depuis quelques jours, que sa correspondance avec madame d'Egmont s'engage. Il lui écrit de Wesel, sur les bords du Rhin, le 5 avril 1771 : « Plus je m'éloigne de vous, madame la comtesse, plus mes regrets augmentent, et malheureusement ils ne pourront finir. Quand on a eu le bonheur, (ou plutôt le malheur, car c'en est un en ce moment pour moi), de vous connaître, de vous voir, et d'acquérir votre amitié, et que tout d'un coup on se voit séparé de vous, et cela pour jamais, il n'y a point de motifs de consolation, que le souvenir même de ces moments si agréables et sitôt écoulés, et l'espoir d'être conservé dans votre souvenir. Vous m'en avez donné déjà une assurance bien constante par la charmante lettre que vous m'avez écrite et les vers qui y étaient joints. Je ne suis pas étonné de la ruse de Mentor, car si Calypso vous ressemblait, Télémaque avait bien raison de ne pas la vouloir quitter... Si je voulais faire le héros, je vous dirais que le plaisir de rendre un peuple heu-

reux et de remplir la grande tâche qui m'est imposée suffira seul pour me consoler d'être à jamais séparé de vous;... j'aime mieux vous dire avec sincérité qu'entre les regrets sans nombre que j'ai d'être roi, celui de perdre l'espoir de vous revoir jamais est un des plus grands. »

La comtesse d'Egmont s'empare immédiatement dans ses réponses des plus hautes questions morales et politiques. L'affaire des parlements lui tient surtout au cœur. Sans nul doute elle continue, dans ses lettres à Gustave III sur ce sujet, une discussion commencée pendant le séjour du roi à Paris; bientôt, la maladie l'empêchant de développer à son gré toutes les raisons qu'elle voulait faire valoir, elle appelle à son aide la verve de son intime amie, madame Feydeau de Mesmes, qui travaille auprès d'elle, et résume ses pensées en y ajoutant les siennes :

« Sire, écrit madame d'Egmont le 1er septembre 1771, j'ai pensé que vous n'aviez pas pris la peine de discuter les principes de M. le chancelier, et que par conséquent vous n'aviez pas vu ni ce qu'il détruit ni ce qu'il veut rétablir. Dans cette persuasion, j'ai prié madame de Mesmes de rassembler les faits principaux, afin que Votre Majesté pût voir sur quoi se fonde ma façon de penser à cet égard. J'étais trop malade pour pouvoir faire ce travail; d'ailleurs mon amie en est plus capable que moi... Elle a écrit ce petit ouvrage au chevet de mon lit, pendant ma ma-

ladie à Braine, et il est certain qu'il n'est venu personne pour nous aider. »

A ces lignes d'envoi était joint un mémoire de dix grandes pages, conservé dans la collection des papiers de Gustave III, à Upsal. Quelques notes marginales sont de la main de madame d'Egmont, très-facile à reconnaître, et le texte nous représente évidemment le travail en commun des deux amies, écrit par madame de Mesmes. Quand on lit ces pages, qui reparaissent ici après un siècle d'entier oubli, on sent renaître quelque chose de l'émotion qui présidait à une telle scène : l'une de ces deux femmes, minée par la maladie, mais que de grands sentiments animent, est soutenue par l'espoir de faire triompher son ardente propagande dans l'esprit d'un jeune prince devenu son ami, et qui, pour le bonheur d'un peuple, aura les moyens d'appliquer ses doctrines. Grande dame, elle représente cette portion considérable de la noblesse française que le désintéressement et le patriotisme honorent. L'autre, sa fidèle et grave confidente, parfaitement inconnue de nous en dehors de cet épisode, appartient sans nul doute à l'une des célèbres familles de cette ancienne magistrature française qui a formé presque un nouvel ordre, comme une nouvelle noblesse dans l'État, et dont le contrepoids, s'il eût été définitivement admis dans la constitution politique, eût modifié les destinées de notre pays. Ce qu'écrivent madame d'Egmont et madame

Feydeau de Mesmes sur de tels sujets dénote non-seulement de la générosité de cœur, mais aussi une vive intelligence de notre histoire et une juste prévision des maux que le despotisme devait attirer sur la nation.

Le mémoire remonte jusqu'aux premiers temps de la monarchie. On ne doit pas s'en étonner : une recherche inquiète préoccupait les esprits ; on reprenait l'enquête ébauchée au temps de la Fronde. On voulait examiner et sonder toute la constitution ; il n'était plus question que des lois sur lesquelles elle était fondée; on reprenait leurs origines, on les commentait ; de grandes idées et aussi de grands mots se mêlaient à toutes les conversations. Voltaire, dans la satire des *Cabales*, qui est précisément de 1772, est l'écho fidèle de ses contemporains quand il montre un énergumène qui demande ainsi des arguments à toutes les époques de notre histoire :

> Mais, monsieur, des Capets les lois fondamentales,
> Et le grenier à sel, et les cours féodales,
> Et le gouvernement du chancelier Duprat!

Ne prenons pas en moquerie cette effervescence ; elle était généreuse ; venue un peu plus tôt, elle eût pu être féconde. C'est de ce moment du moins que date pour nous une intelligence plus complète de l'histoire de France, et Mably, dont l'école historique moderne a repris et développé plusieurs vues, pro-

cède en partie de ce mouvement. Après avoir rappelé les progrès excessifs de la royauté, madame d'Egmont et madame de Mesmes démontrent que deux freins restaient contre les excès possibles de sa puissance : d'abord les droits de la noblesse; mais ils ne consistent déjà plus qu'en quelques distinctions plus idéales que réelles, « comme la possession de nos biens, sur lesquels le roi met des impositions à sa volonté. » Le second frein était précisément ce droit d'enregistrer que possédait naguère encore le parlement. « M. le chancelier est coupable et imprudent de le vouloir détruire... On prétend que ce ne fut jamais un droit, et que la seule fonction du parlement fut toujours de rendre la justice. Telle fut à la vérité son origine; mais nos rois se sont servis de ce parlement pour appuyer et consacrer leur autorité aux yeux du peuple, en laissant dans l'ombre et l'oubli les états généraux; le peuple s'accoutuma donc à le considérer comme son organe, et la puissance du souverain s'en accrut d'autant; devenue aujourd'hui sans bornes, elle voudrait briser même ce léger frein. Combien ne lui est-il pas utile cependant? Combien d'hommes à qui ce simulacre de liberté faisait croire qu'ils n'étaient pas soumis à une autorité arbitraire, — qui, à la place d'un dévouement servile dicté par la crainte, avaient encore pour les rois celui du cœur, et dont les âmes, par cette raison, conservaient l'énergie et l'honneur, qu'on ne trouve plus chez un peuple ré-

signé au despotisme ! Est-ce donc là ce qu'il faut détruire ? La ruine du parlement n'est pas faite pour augmenter la puissance du roi. Un roi dirait en vain : Je suis le maître, ma volonté est la loi. S'il n'était pas le maître en effet de par les lois, cette prétention n'ajouterait rien à sa puissance. Un roi habile, en détruisant tout pouvoir qui peut mettre un obstacle au sien, se gardera bien d'avertir ses sujets qu'il les a rendus esclaves de sa seule volonté, car cette idée effrayante les fait discuter sur l'injustice d'une autorité si grande, et leur fait examiner sur quel droit on se l'attribue. M. le chancelier, depuis six mois, a fait apprendre l'histoire de France à des gens qui seraient peut-être morts sans l'avoir sue. »

Ces dernières lignes sont éloquentes ; elles rappellent les célèbres paroles de Retz au prince de Condé, lorsque, lui conseillant de se mettre à la tête des cours souveraines et de réformer par cette alliance l'État pour des siècles, il lui disait : « Il n'y a que Dieu qui puisse exister par lui seul. Autrefois il existait en France un milieu entre les peuples et les rois ; le renversement de ce milieu a jeté l'État dans les convulsions... On va droit à l'établissement de l'autorité purement et absolument despotique ; ce chemin est de tous les côtés bordé de précipices... » Mesdames d'Egmont et de Mesmes ont ici la même inspiration et à peu près la même vue politique. A la fin du règne de Louis XV comme au commencement

du règne de Louis XIV, c'est l'intelligente expression d'un sentiment très-vif de l'insuffisance de notre constitution politique et des dangers qui s'accumulent toujours davantage pour l'avenir; c'est le même avertissement à la royauté et à la nation elle-même, le même vœu de voir employer ce qui subsiste de l'ancienne constitution française à sauver le reste de l'édifice, gravement compromis, et — sans parti pris encore d'aucune imitation anglaise, — de faire entrer la France dans une voie nouvelle qui se serait rapprochée de celle où s'étaient engagés nos voisins. Retz, avec une sagacité singulière, jette un regard perçant et isolé à travers toute l'histoire de France; nos grandes dames au contraire sont évidemment les interprètes d'une opinion désormais adoptée autour d'elles par un grand nombre d'esprits attentifs. Cent fois on a discuté ces graves pensées en leur présence; les gens de lettres, qu'elles admettaient dans leur conversation, en ont fait le sujet de nombreux écrits; Mably fréquentait le salon de madame d'Egmont, et nous savons qu'un jour, malgré les maîtres de la maison, il déchira de ses mains, regrettant d'en être l'auteur, le livre où il avait fait l'éloge de la royauté.

Gustave III reçut le mémoire de madame d'Egmont et de madame de Mesmes ; il paraît qu'il fit des objections, opposant aux nouvelles théories les excès du parlement d'Angleterre et la mort de Charles Ier.

Madame de Mesmes se charge cette fois de répondre seule, par une note assez étendue, où elle fait habilement sentir l'énorme différence des deux constitutions quant à l'autorité parlementaire. Avec une sûreté de raisonnement remarquable, elle affirme que le fanatisme, encore subsistant chez nos voisins au dix-septième siècle, a seul pu causer de tels excès, et que la France de son temps est à l'abri d'un si grand fléau. Elle a raison sans doute, car elle ne peut pas pressentir le cruel démenti qu'une autre sorte de fanatisme lui infligera vingt ans plus tard en France même; on n'a pas le droit de l'accuser, elle ni sa digne compagne, quand elle s'élève encore contre le pouvoir absolu :

« La cause du parlement n'est devenue générale, dit-elle, que parce qu'on a voulu lui faire enregistrer que la puissance royale est sans bornes. Un tel droit ne doit être celui d'aucun roi, et n'est pas assurément celui d'un roi de France. Tout Français à qui l'on eût porté cette déclaration pour la signer l'eût dû refuser; à plus forte raison un corps qui représente seul la nation, puisque son enregistrement donne la dernière sanction à la loi du souverain, et semble être l'aveu des sujets de s'y soumettre. C'est contre le despotisme érigé en maxime, c'est contre ces grands mots : « Je ne tiens ma puissance que de « Dieu, et rien sur la terre n'a le droit d'y apporter « des limites, » que la nation s'est révoltée. Ce

langage est fondé apparemment sur ce qu'il est dit dans l'Écriture que ce fut Dieu qui donna un roi aux Israélites ; mais l'Écriture ajoute que c'est dans sa colère que Dieu donna des rois aux nations. »

Telles étaient les leçons de politique libérale que Gustave III recevait de ses deux éloquentes amies. Leur enthousiasme n'y souffrait pas de ménagements ni de sous-entendus équivoques : « Sire, écrit bravement madame d'Egmont, une chose m'afflige : ce sont les éloges que vous faites de notre roi. Si vous employez la politique avec moi, comment puis-je croire que vous me traitez avec l'amitié dont vous me flattez? et si ce n'est pas politique, comment puis-je expliquer ce que vous me dites de sa bonté? Ah! la faiblesse seule l'arrête... Votre Majesté m'accuse de ne pas aimer le roi. Hélas! ce n'est pas ma faute, et le regret de ne pouvoir jouir des sentiments les plus nobles me fait seul soutenir avec tant de chaleur l'opinion que vous me reprochez. C'est un mouvement si vrai que l'autre jour, à la représentation de *Bayard*, à Versailles, j'aurais acheté de mon sang une larme du roi; mais, si vous aviez vu son air d'indifférence, l'ennui de M. le Dauphin, les rires de Mesdames à ce tableau si touchant des sentiments de notre nation pour nos rois[1], vous auriez partagé mon

[1] La tragédie de Debelloy, *Gaston et Bayard*, avait été représentée pour la première fois le 24 avril 1771. C'est une pièce à longues

désespoir de voir une si charmante nation dénaturée, et des vertus si intéressantes, si héroïques, devenues pour elle impossibles. Comment supporter que celui qui a joui du bonheur céleste d'être adoré avec ivresse, et qui le serait encore s'il nous avait laissé la moindre illusion, se soit plu à les détruire toutes, et voie de sang-froid un tel changement? Ah! sire, quels ressorts puissants sont dans vos mains! Vous, l'idole de votre nation et qui seriez celle de la nôtre, vous parlez pour celui qui ne connut jamais un sentiment! Au nom de Dieu, ne mêlez plus cet apathique tiers dans les lettres charmantes dont vous m'honorez, et croyez qu'on ne fera jamais de nous des esclaves russes, mais les plus soumis et les plus fidèles sujets. Un mot, un regard leur suffit pour répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang; mais *ce mot n'est pas dit!...* Après *Bayard*, exaltée par la pitié, irritée de la froideur des assistants, je courus chez

tirades de sentiments et à grands mots abstraits. Comme le dit un des héros,

L'honneur y met en paix l'amour et la nature.

Le Siége de Calais, du même auteur, avait déjà obtenu, en 1765, un tel succès, que le roi avait dû en ordonner des représentations gratuites à Paris et dans les garnisons. Au petit nombre de gens de goût qui murmuraient on répondait par ces seuls mots : « Vous n'êtes donc pas Français! » le maréchal de Noailles répliqua un jour : « Plût à Dieu que les vers de l'auteur fussent aussi bons Français que je le suis! » Les rieurs furent de son côté, et il fut le premier qui calma l'enthousiasme général. — Voyez la *Correspondance inédite de madame Campan avec la reine Hortense*, tome I, page 277.

madame de Brionne parler en liberté. Nous relûmes votre lettre et nous répétâmes mille fois : Voilà donc un roi qu'on peut aimer ! Nous l'avons vu; il produirait des Bayards, il ferait revivre Henri IV; il existe, et ce n'est pas pour nous ! Dites encore que nous sommes républicaines ! »

Madame d'Egmont ne s'abstenait pas de conseils encore plus directs; elle avait prévu les efforts que Gustave III avait dû faire pour conjurer les périls du dehors et accroître au dedans la puissance royale : « Le premier de mes vœux, lui écrit-elle, est pour que vous puissiez détruire entièrement l'horrible corruption qui préside à vos diètes, car où règne l'intérêt, la vertu ne peut exister. Pour parvenir à cet important objet, il faudrait que votre royaume devînt indépendant de toute autre puissance, et que les sentiments d'honneur fussent les seuls ressorts de votre gouvernement. L'augmentation de votre pouvoir est sans doute le premier pas vers ces heureux changements; mais ne souffrez jamais qu'ils puissent ouvrir le chemin au pouvoir arbitraire, et employez toutes les formes qui rendent impossible à vos successeurs de l'établir. Puisse votre règne devenir l'époque du rétablissement d'un gouvernement libre et indépendant, mais n'être jamais la source d'une autorité absolue ! Voilà ce que vous ne sauriez trop peser au sanctuaire de la vertu, vous dépouillant de tout intérêt personnel et de toutes les préventions qu'ont pu

vous donner les malheurs qu'une liberté mal entendue a fait éprouver à votre royaume. Une monarchie limitée par des lois me paraît le plus heureux des gouvernements... Je pense que vous ferez le bonheur des Suédois en étendant votre autorité; mais, je le répète, si vous n'y mettez pas des bornes qu'il soit impossible à vos successeurs de franchir et qui rendent vos peuples indépendants de l'imbécillité d'un roi, des fantaisies d'une maîtresse et de l'ambition d'un ministre, vos succès deviendront l'occasion de ces abus, et vous en répondrez devant la postérité... Mettez-moi donc à portée de vous envoyer mon portrait. Je ne le puis sans la parole positive que vous n'avez ni n'aurez celui de madame Dubarry. — Septembre 1771. » — Sur ce dernier sujet, madame d'Egmont revient très-souvent, avec une incroyable ardeur : « 27 juin 1771 : Sire, on dit que vous avez demandé le portrait de madame Dubarry; on va même jusqu'à dire que vous lui avez écrit. Je l'ai nié à tout hasard; mais on me l'a soutenu d'une manière si positive que je vous supplie de m'autoriser à le nier de même... Non, cela ne peut être. — 23 novembre : Je demande encore la réponse sur le portrait de madame Dubarry. Daignez donc me donner votre parole d'honneur que vous ne l'avez ni ne l'aurez jamais, car je suis bien pressée de vous offrir le mien. » — Au mois d'août 1773 enfin, elle annonce l'envoi de ce portrait, charmante miniature du

peintre suédois Hall, aujourd'hui en la possession de M. le comte de Manderström, à Stockholm.

On conçoit qu'avec des traits si hardis la correspondance entre madame d'Egmont et Gustave III avait besoin d'un secret absolu. Aussi les plus grandes précautions sont-elles prises : la comtesse recommande à Gustave de ne jamais écrire par la poste que ce qu'il veut que l'on connaisse, « car il est certain, dit-elle, que toutes les lettres sont décachetées, et elles ne sont pas toujours fidèlement rendues. » Ils ont pour les lettres qui doivent échapper à tous les regards un chiffre convenu et tout un système d'enveloppes superposées avec des adresses différentes [1].

Gustave accomplit sa révolution et il ne tarde pas à en faire part directement à la comtesse, en lui présentant son œuvre sous les plus belles apparences : « Voici le premier moment, madame la comtesse, où je puis vous écrire depuis le grand événement qui vient de se passer ici. Vous ne devez point être sur-

[1] « Une première enveloppe sera pour madame la comtesse d'Egmont. On voudra bien seulement y mettre, au lieu de son nom, une S. La deuxième enveloppe sera à l'adresse de M. Hermensen, rue Neuve des Bons-Enfants, maison de M. de Caqué, à Paris, qui se chargera de remettre les lettres en personne. La troisième enveloppe sera à l'adresse de M. Hope et Cie, à Amsterdam, ou bien à M. Ad. Dque van Castel, écuyer, à Bruxelles. Il conviendrait, pour éviter toute surprise, de faire mettre sous la dernière enveloppe deux mots pour prier ces messieurs de faire passer l'incluse à l'adresse d'Hermensen par occasion de voyageur sûre, et non par la poste. »

prise de mon peu d'exactitude à vous répondre tout ce temps; des inquiétudes trop bien fondées ne m'ont pas donné de moments où je fusse bien à moi. J'ai été obligé, pour ma propre conservation et pour celle de mon peuple, de porter un coup aussi hardi qu'heureux. Je me suis saisi du timon de l'État, et j'ai été absorbé pendant deux jours. Je viens de remettre cette puissance entre les mains des états, ou, pour mieux dire, je n'ai gardé que la puissance de faire le bien et d'empêcher la licence. Une loi stable que j'ai écrite consacre l'autorité du roi sans atteindre la domination du peuple telle que nos anciennes lois la portaient sous Gustave Ier et sous Gustave-Adolphe. Il était temps : les attentats les plus criminels contre ma personne, les plus odieux contre ma famille, allaient se commettre, et, sans ce que j'ai fait, deux heures plus tard, ma liberté était perdue et ma vie dans le plus violent danger. Dieu, qui a vu mon cœur, m'a soutenu, et j'ai trouvé dans mon peuple un attachement et un courage sans exemple. Il n'y a eu aucun cheveu de touché, et personne n'a été ni ne sera malheureux. Jamais révolution ne s'est passée plus doucement et plus tranquillement que celle-ci. »

Le jour était donc arrivé où les espérances de madame d'Egmont allaient pouvoir s'accomplir. Elle promet à Gustave, au prix de quelques réserves, et s'il veut achever noblement son ouvrage, les plus brillantes destinées; elle rêve pour lui un grand

rôle, au milieu des bassesses ou des crimes qu'elle reproche à la politique de son temps. Précisément elle vient d'apprendre le partage de la Pologne, et, dans l'essor de son enthousiasme pour le roi de Suède, elle ne peut retenir des paroles d'indignation contre les puissances dont il doit craindre lui-même les dangereux desseins. « 2 septembre 1772. Le héros de mon cœur, celui qui m'honore du titre de son amie, celui qui m'a permis de l'appeler mon chevalier, enfin le mortel le plus aimable se montre aussi le plus grand, car, je n'en doute point, sire, vous n'abuserez pas de ce pouvoir qu'un peuple enivré vous a confié sans limites ! — 1er octobre. Je suis loin de me plaindre que vous ne m'ayez pas écrit plus tôt. Votre gloire est mon premier bonheur, vous le savez ; c'est ainsi que je vous aime : préférez-moi le plus léger besoin du dernier de vos sujets... Je suis indignée du sang-froid avec lequel on voit le brigandage que trois puissances prétendues civilisées exercent contre la malheureuse Pologne. Il n'y eut jamais une telle chose dans l'univers : trois puissances qui se réunissent pour en dépouiller une contre laquelle nulle des trois n'est en guerre ! Imaginez que ces malheureux Polonais ne se sont rassemblés que sur les promesses les plus positives de la France : j'ai vu moi-même (daignez ne pas le répéter) les promesses les plus positives de secours à la confédération, écrites de la propre main de notre roi et de celle

de M. d'Aiguillon. Quelquefois j'aime à penser que, plus heureux et plus prudent que Charles XII, mais non moins généreux, vous rétablirez un jour la balance si nécessaire, et qui déjà n'existe plus. »

Perspective ambitieuse, peu d'accord avec les faibles ressources de Gustave III, mais qu'il n'accueillait que trop volontiers et qui devait l'égarer un jour! De telles suggestions lui étaient dangereuses, venant de chères et aimables conseillères, et au nom de cette France dont il briguait tant le suffrage. Il ne s'en souviendra que trop lorsqu'il prétendra, non-seulement rétablir à lui seul l'équilibre du Nord, mais s'opposer même au torrent de la révolution française. Gustave III eût mieux fait de se rappeler une autre sorte de conseils; les réformes économiques et l'agriculture étaient trop à la mode pour que madame d'Egmont les oubliât, et on la voit recommander au roi de Suède, par humanité, de planter la Dalécarlie en pommes de terre.

N'avions-nous pas raison de dire que ces lettres montreraient un aspect nouveau de l'esprit et du caractère de madame d'Egmont? Ce n'est plus ici seulement la brillante héroïne des fêtes de cour et la spirituelle amie des gens de lettres : c'est aussi l'ardente interprète d'un libéralisme encore sentimental et romanesque, il est vrai, et né d'hier à l'école de Jean-Jacques, mais qui se nourrit de graves et hautes pensées. Gustave n'a obtenu d'elle une sorte de culte

que parce qu'elle a vu en lui le héros futur de ses théories généreuses; son affection était à ce prix. Si jamais il aspirait au despotisme, ou si, par quelque action contraire à l'honneur d'un prince, il ternissait le bel idéal qu'elle avait rêvé, elle cesserait de l'aimer. Ses lettres nous ont découvert un sentiment exalté, mais pur. Elle a offert au jeune roi le secours d'un langage sincère, qui ne dissimulerait jamais la vérité; Gustave paraît avoir répondu d'abord par une ardeur égale. Le jour même de son couronnement, il a écrit à la comtesse d'Egmont une lettre de douze pages; il a porté le lendemain un habit à ses couleurs : lilas, vert et argent; puis il semble s'être fatigué de ses conseils ou de ses remontrances. Elle s'en plaint avec tristesse et fierté; la correspondance languit pendant l'année 1773, à la fin de laquelle (en octobre) madame d'Egmont s'éteint, à peine âgée de trente-trois ans.

Par madame de Brionne, Gustave III pouvait compter, avons-nous dit, sur le bon vouloir de Choiseul, si le duc revenait aux affaires. Madame d'Egmont lui avait donné de familières intelligences parmi la plus haute noblesse, et s'était chargée de surveiller les intérêts suédois auprès de la cour d'Espagne, où son mari avait de l'influence. L'amitié de madame de La Marck procura également au roi de Suède d'utiles ouvertures. Elle était de la famille de Noailles, puis-

sante à la cour et en possession de toutes les charges qui rapprochaient le plus du roi. Le duc de Noailles et son frère, le comte, avaient été élevés auprès de Louis XV; la comtesse était dame d'honneur de la dauphine Marie-Antoinette; elle observait, ainsi que son mari, une sévère étiquette, rachetée par une parfaite bonté. La maison de Noailles avait en outre des relations avec le parti des dévots, destiné à prendre en mains l'autorité, si Louis XV renvoyait un jour madame Dubarry. Par là Gustave III aurait encore des attaches avec tout un monde influent et élevé.

Marie-Anne-Françoise de Noailles, comtesse de La Marck, à laquelle une place importante doit être réservée dans le groupe que nous essayons de reconstituer, est cependant fort peu connue : à peine est-elle nommée en passant dans les correspondances ou les mémoires publiés du dix-huitième siècle[1]. Née le 12 janvier 1719, elle était la quatrième fille du célèbre duc et maréchal Adrien-Maurice de Noailles, neveu chéri de madame de Maintenon par son mariage avec mademoiselle d'Aubigné; elle épousa en avril 1744 Louis-Engelbert, comte de La Marck, grand d'Espagne, mort le 5 octobre 1773. Elle n'eut pas d'enfants; mais, de son premier mariage, le

[1] Il nous eût été impossible de restituer les dates principales de sa biographie, même avec le secours des deux grandes familles auxquelles elle appartient, sans l'aide obligeante d'un exact et consciencieux scrutateur de nos diverses archives, M. Parent de Rosan.

comte Louis-Engelbert laissa une fille, qui fut la mère d'Auguste-Marie-Raymond d'Arenberg, le célèbre comte de La Marck, ami et correspondant de Mirabeau. Notre comtesse fut donc la seconde femme du grand-père de ce comte de La Marck. De 1761 à 1776 elle eut, par faveur royale, la jouissance du joli pavillon du Val, situé à l'extrémité de la terrasse de Saint-Germain, et c'est de là que beaucoup de ses lettres sont datées. C'est aussi à Saint-Germain, dans l'hôtel de la surintendance, qu'elle mourut, âgée de soixante-quatorze ans, le 29 juin 1793, échappant ainsi, au commencement de la Terreur, à l'échafaud, sur lequel montaient un si grand nombre de ses anciennes et brillantes compagnes. Elle y eût péri probablement une année plus tard, avec sa belle-sœur, sa nièce et sa petite-nièce, la maréchale, la duchesse d'Ayen et la vicomtesse de Noailles, dans cette fatale journée du 22 juillet 1794, dont un livre composé sur d'intéressants papiers de famille a donné un beau récit[1]. Ne fût-ce que par son âge, madame de La Marck se distingue des autres confidentes de Gustave III. Née trois mois avant la mort de madame de Maintenon, elle a recueilli les derniers retentissements de la cour de Louis XIV, et il lui en est resté un sentiment de convenance et de dignité que reflètent ses pensées et son style : elle demeure

[1] *Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu;* Paris, 1864, in-8°, chapitre VII.

dans une certaine réserve à l'égard des politiques et des philosophes; elle se tient à l'écart des partis, dans une sorte d'opposition morale sauvegardant l'ancienne constitution de la France, les droits de la noblesse, ceux de la royauté, et prenant en dédain la diminution de majesté dont la cour de Louis XV et de Louis XVI lui offre l'exemple. Parmi les gens de lettres, elle protége ouvertement celui qui fait, trente années durant, la guerre aux philosophes; Palissot lui a rendu ses bienfaits en méchantes satires, s'il est vrai, comme l'insinue Voltaire, qu'il l'ait voulu représenter dans sa fameuse comédie sous les traits de la pédante Cydalise, auteur d'un in-quarto traitant de la politique et de la métaphysique,

. . . . de l'esprit, du bon sens,
Des passions, des lois et des gouvernements,
De la vertu, des mœurs, du climat, des usages,
Des peuples policés et des peuples sauvages,
Du désordre apparent, de l'ordre universel,
Du bonheur idéal et du bonheur réel.

Nous n'avons, pour contrôler un tel jugement sur madame de La Marck, que les lettres inédites dont nous détachons ici quelques pages et qui ne le confirment pas. Elle y paraît au contraire ne s'être pliée au style nouveau et aux allures d'un autre temps qu'avec une certaine gêne; mais on ne saurait nier que, tout en grondant contre le ton des femmes plus jeunes qui se mêlaient de parler et d'écrire, elle n'a-

doptât elle-même ce qu'il y avait de plus généreux dans leurs appréciations sur la politique contemporaine. Cette adhésion librement consentie ne lui faisait rien abdiquer de sa retenue ordinaire, et une sincérité si parfaite doit détourner d'elle, ce semble, jusqu'au soupçon de pédantisme. On en jugera en l'écoutant parler. C'est ici encore Gustave qui prend le premier la parole avec un incontestable entrain :

« En vérité, mon aimable comtesse, n'ai-je pas mille reproches à vous faire ? Voilà deux grands mois qui sont passés depuis mon départ de Paris, et je n'ai point encore eu le plus petit mot de vous. Si je ne comptais pas autant sur votre amitié, je me croirais oublié tout à fait ; mais je me flatte encore que vous vous souvenez un peu de moi. Cette illusion m'est trop chère pour que je la perde facilement. Vous savez que les rois aiment à se flatter. C'est surtout ce titre qui cause mes alarmes ; je sais que vous ne les aimez pas trop. Je vous prie du moins, si cela est vrai, de me croire toujours le comte de Gothland pour vous, et de me traiter de même. Ce titre m'est trop cher pour que je ne le quitte qu'avec peine. C'est sous ce nom que j'ai fait votre connaissance, que j'ai eu le bonheur d'acquérir votre amitié, et j'espère que vous êtes persuadée que le roi de Suède envierait trop au comte de Gothland son bonheur, s'il ne pouvait conserver une place dans votre cœur. Quand je me rappelle ces moments où je vous ai vue, nos propos,

nos disputes même, cette société gaie et charmante qui vous entourait, et que je me vois à cinq cents lieues, je crois avoir fait un beau rêve, dont le souvenir est bien agréable, mais dont le réveil est affreux. Vous êtes dans ce moment-ci assise dans votre jardin avec le marquis de Castries, votre aimable chevalier, quelques saints évêques pestant peut-être un peu contre la cour, beaucoup contre le chancelier, et peut-être contre madame Dubarry; mais, au milieu de cette mauvaise humeur, votre gaieté vous fait rire; un ciel pur, les arts et la nature unis ensemble, ne présentent à vos regards que les objets les plus agréables et les plus variés. Et moi, pauvre animal aquatique, je vogue au milieu de l'Océan, je peste contre les vents contraires qui me font faire le double du chemin, et je me dis à moi-même : Si j'étais à Paris, je serais auprès de madame de La Marck, je la verrais, je disputerais peut-être avec elle, je la ferais un peu enrager en prenant la défense de mes bons amis, qu'elle n'aime pas, et puis nous ririons. Cette réflexion m'attriste au moment que je m'éloigne de vous encore davantage, et je me retire dans ma cahute, pour me rapprocher de vous, du moins autant qu'il m'est permis et possible désormais. Un million de compliments, dont vous voudrez bien vous charger de ma part pour madame la comtesse d'Usson, pour madame de Neukirch, et pour madame de Beauvau. A propos de madame de Beauvau, j'ai un grand procès avec

elle, et je vous prie d'être mon avocat. Elle m'accuse, à ce que l'on me mande, d'aimer le despotisme. C'est un crime capital pour tout roi (car je crois que le despotisme est aussi nuisible pour le maître que pour les sujets), mais surtout pour un roi qui doit régner sur un peuple libre. Quoique j'ignore parfaitement sur quoi elle fonde son accusation, je vous prie de lui dire que je souhaite fort qu'elle suspende son jugement jusqu'à ce qu'elle voie par mes actions si son opinion est fondée. Je vais entrer bientôt dans une carrière où je lui pourrai prouver que je respecte la liberté bien entendue, fondée sur la raison et sur l'humanité, autant que je déteste l'anarchie et la dissolution. Je vais dans quelques heures rentrer dans ma patrie. Les lois, qu'on a défigurées sous les deux derniers règnes par des efforts malheureux d'usurpations réciproques, je vais jurer de les maintenir, et je les soutiendrai scrupuleusement. C'est alors que madame de Beauvau jugera elle-même si elle a tort ou raison. — Mon frère, qui entre en ce moment, me prie de vous faire ses plus tendres compliments. Je finis en vous faisant mes excuses sur le chiffon que je vous envoie, mais je ne trouve pas ici d'autre papier. — Ce 15e de mai 1771, à bord d'un vaisseau de guerre sur la Baltique. »

Un billet, daté du 13 juin 1771, est certainement la réponse de madame de La Marck. La correspondance continue ensuite pendant deux années, à inter-

valles à peu près égaux, et donne lieu à de curieuses peintures de la cour pendant les dernières années du règne de Louis XV. Ce sont de véritables *bulletins de nouvelles* comme ceux que Gustave III recevra plus tard de madame de Staël, son illustre ambassadrice.

« Il faut gronder M. le comte de Gothland, écrit madame de la Marck, de la manière très-gaie à la vérité, mais assez libre en même temps, avec laquelle il me parle de madame Dubarry en toutes lettres, ainsi que du chancelier. Il ignore apparemment qu'on ouvre toutes celles de la poste, et que la sienne l'a été : je l'ai vu positivement au cachet, dont les armes étaient recouvertes par un peu de cire noire. Le roi saura dimanche prochain ce que M. le comte de Gothland m'a fait la grâce de me mander, et si l'on me met à la Bastille, il faudra donc que M. le comte revienne ici pour m'en faire sortir? Plaisanterie à part, je prie Votre Majesté de ne point parler de tous ces gens par la poste... — Je fus hier à Marly, où le roi est depuis huit jours. On jouait au lansquenet ; une seule *réjouissance* fut de 1,200 louis, et tout le monde meurt de faim ! Cet esprit de vertige me rendit triste et rêveuse le reste de la soirée. Madame Dubarry jouait à la table du roi, et entourée de la famille royale. Personne, ni à la table ni dans le salon, ne lui parla de la soirée, si ce n'est le roi et son neveu, le petit Dubarry. Ce courage général devrait ouvrir les yeux du roi.

« Le roi ne peut se suffire à lui-même, et ses enfants ne lui sont d'aucune ressource. Ses filles ont de petites têtes!... impossible d'y rien mettre de raisonnable. M. le dauphin montre quelques vertus sauvages, mais sans esprit, sans connaissances, sans lecture, n'en ayant pas même le goût, et dur dans ses principes comme brut dans ses actions. M. le comte de Provence est doux, a de l'esprit, assez d'acquit, mais il est glorieux et... je ne dirai pas le reste, de peur de déplaire à Votre Majesté. Sa femme est laide et maussade; on dit qu'ils ne s'aiment pas. M. le comte d'Artois a de l'esprit, le désir de plaire et de rendre heureux ceux qui l'environnent. Tous ceux qui le voient l'aiment; il grandit et est moins épais; celui-là fait toute notre espérance, car M. le dauphin et M. le comte de Provence vraisemblablement n'auront point d'enfant... Elle est jolie, cette dauphine, elle a de l'esprit, et une grâce et un agrément dans toute sa personne qui n'appartiennent qu'à elle; mais sa grande jeunesse et un peu de frivolité, apanage de son âge, la rendent inutile au roi. D'ailleurs il en a été mécontent au sujet de madame Dubarry. Si celle-ci tombe, elle entraînera plus d'un ministre à sa suite; je supplie Votre Majesté de n'en point douter. Le reste de la cour est divisé d'esprit et de principes, et on se déchire à plaisir. Les jésuites entrent pour beaucoup dans cette guerre intestine : les uns veulent les faire revenir, les autres s'y opposent,

et on se permet tout *pour la plus grande gloire de Dieu*. Pour moi, pauvre ermite, je suis dans mes bois, n'entendant que de loin le bruit des orages.

« A Paris, toujours même misère et mêmes cabales. Nos jeunes femmes crèvent d'esprit et ne connaissent que lui ; pour la raison, on n'en parle guère. Elles sont toutes initiées dans les secrets de l'État, elles se mêlent de tout, font l'amour par passe-temps, et donnent tout leur temps à la politique ou à l'intrigue de la cour. Quelques bureaux d'esprit où on se moque de Dieu et de la religion, et où l'on regarde comme des imbéciles ceux qui y croient, voilà, sire, en raccourci, un tableau de notre situation. Plus d'émulation, plus de principes ; jusqu'aux spectacles, tout va de travers. Il nous reste un ou deux sculpteurs et trois ou quatre peintres ; la bijouterie va encore son train, mais bientôt elle finira, car on n'achète plus que des brillants ; il est vrai qu'on ne les paye pas. En un mot, nous sommes au-dessous de tout : heureux si on ne nous attaque pas, car je ne sais ce que nous deviendrions ! »

Madame de la Marck, âgée de plus de cinquante ans et un peu trop grondeuse, peut-être, n'épargne personne ; c'est tout au plus si elle accorde à Marie-Antoinette un hommage qui, lui échappant comme malgré elle, en a, il est vrai, d'autant plus de prix. Envers Gustave III seulement, elle s'exprime avec une chaleureuse sympathie. L'expression de ses senti-

ments n'est assurément pas toujours conçue dans un style irréprochable ; mais pourtant son affection est si sincère et son émotion est si vraie que ce style lui-même, en plusieurs occasions, se transforme, comme dans ces lignes vraiment éloquentes :

« 2 avril 1773. — J'ai le cœur déchiré, sire, en pensant à l'orage qui vous menace. Je croyais que l'occupation de manger la Pologne et le barbare plaisir de la dévaster et de ruiner les grands seigneurs qui l'habitent devaient suffire à l'ambition des trois tyrans qui la dévorent. Hélas ! je me suis trompée ; leur rage ne peut être assouvie que lorsqu'ils auront fait éprouver à vos États la triste anarchie de ce royaume. Ma seule espérance est que Votre Majesté soutiendra ses fidèles sujets par son courage et par son génie, et qu'eux-mêmes, sous la protection de leur roi, ils défendront leur patrimoine et leurs foyers mieux que n'ont fait les Polonais. »

Le reste de la correspondance s'étendant jusqu'en 1780, nous n'avons fait cette fois qu'introduire madame de La Marck. Ses tableaux de la cour de France et les témoignages de son amitié persistante envers Gustave III reviendront dans la suite de ces récits à leurs dates. On la verra intervenir par ses conseils jusque dans les affaires les plus intimes du roi de Suède, et finalement souffrir avec peine que Gustave lui donne une sorte de rivale en accueillant

lors du voyage de Gustave III à Paris, elle régnait au premier rang de l'opposition philosophique, avec la Grande-Bretagne pour alliée et le Temple pour refuge : c'était tout un monde dont le jeune roi de Suède, en quête de partisans, ne pouvait négliger l'accès.

Après la mort du prince de Conti, en 1776, madame de Boufflers se retire dans sa maison d'Auteuil, où elle fait encore figure au milieu des habitués de la cour et des gens de lettres, qui l'y viennent visiter. Sa correspondance avec Gustave III reste longtemps active ; elle devient sa messagère et comme sa chargée d'affaires principale auprès de la société parisienne, mais en concurrence avec madame de la Marck. On la voit s'efforçant, dans un âge assez avancé, de placer les Suédois qui venaient chercher fortune en France, et de bien marier les gens. Elle prend volontiers à cette époque de sa vie des allures de duègne qui la font paraître sous un autre aspect que dans le livre de madame Du Deffand. C'est elle qui travaille avec tant de zèle au mariage de M. de Staël et qui désespère, écrit-elle alors, de faire jamais l'éducation de la future ambassadrice de Suède. Une fois la révolution commencée, elle voit se disperser tout ce qui l'avait admirée jusqu'alors. Émigrée en juillet 1789, elle refuse un asile à la cour de Gustave III, mais reçoit de lui une pension. Assez imprudente pour rentrer en France, ou contrainte peut-être

par le danger d'une confiscation, elle est incarcérée avec sa belle-fille, la vertueuse et charmante Amélie de Boufflers, qui partageait depuis longtemps ses destinées ; on leur rend la liberté à toutes deux après une détention de huit mois et demi, le 5 octobre 1794, et puis la comtesse de Boufflers, la brillante *idole* du temps de Louis XV, s'éteint dans une telle obscurité que la date de sa mort, encore inconnue, n'est placée en 1800 que sur la foi d'une tradition très-vague ; on ne la suit avec certitude que jusqu'à la fin de sa captivité ; elle atteignait alors sa soixante-dixième année.

Tant de mécomptes, même dans la partie brillante de sa longue carrière, cette agitation, ce rôle quelquefois difficilement soutenu, expliquent chez madame de Boufflers un esprit particulier qui a été remarqué de son temps. Robert Walpole l'appelait une savante. On citait d'elle un recueil écrit de maximes ; elle avait composé une tragédie en prose, et on la voit, vers la fin de 1781, former le projet, qui n'aboutit pas, d'une belle édition de Corneille à deux cents exemplaires. Madame de Genlis la dit une des plus aimables personnes qu'elle ait rencontrées, mais ajoute qu'elle avait dans l'esprit « une certaine contrariété qui lui faisait soutenir des opinions extraordinaires et même extravagantes ; elle était trop ennemie des lieux communs. » Mademoiselle de Lespinasse écrit de même : « J'ai dîné mercredi chez

madame Geoffrin avec madame de Boufflers ; elle fut charmante ; elle ne dit pas un mot qui ne fût un paradoxe. Elle fut attaquée et se défendit avec tant d'esprit que ses erreurs valaient presque autant que la vérité[1]. » Le prince de Ligne enfin, tout en revenant plus d'une fois sur son éloge, indique le même trait distinctif :

Dans le cadre élégant de la simplicité
Elle enfermait ses mots d'une grande beauté.
On pouvait la citer, mais jamais ne la croire,
Car dans le paradoxe elle mettait sa gloire.

Il semble qu'elle offrît en résumé un esprit d'une vivacité native et d'un charme souvent sympathique, mais qui, mis aux prises avec des froissements et des dépits cachés, avait perdu dans cette lutte quelque chose de sa ferme rectitude en y acquérant peut-être plus d'éclat extérieur. L'ardeur dont ses lettres à Gustave III témoignent paraît avoir quelque chose de factice, et ne ressemble pas à l'ardeur sincère de madame d'Egmont. Elle fait beaucoup de politique, mais en femme philosophe plutôt qu'en personne de sens et de cœur. En dépit de ses protestations de modestie et d'humilité, elle contracte une roideur qui la rend hautaine, et ce défaut, s'accroissant avec l'âge, risque de lui enlever ses derniers amis. Une

[1] *Lettres de mademoiselle de Lespinasse* au comte de Guibert, 1772-1776. Paris, 1811, deux volumes.

de ses premières lettres justifiera tout d'abord une partie de cette appréciation en montrant une galanterie dans le style qui est un des accents habituels à l'auteur. Ce n'est rien moins que le récit d'un *Songe adressé au roi de Suède l'année même de son départ de France*[1].

« La lecture des histoires anciennes, des ouvrages des poëtes et des romans de chevalerie, qui fait depuis longtemps ma plus agréable occupation, a produit sur mon esprit une impression si vive qu'un jour je me suis crue transportée dans ces temps fabuleux où les demi-dieux, les héros et les rois voyageaient inconnus dans les différentes contrées du monde. Un songe, revêtu des apparences de la vérité, m'a fait voir au milieu de la France un jeune prince doué des qualités les plus rares et les plus aimables, que le noble désir de perfectionner ses talents attirait d'un pays éloigné chez les nations étrangères. Appelé au trône par sa naissance, et formé pour la félicité d'un peuple fameux, je le voyais accomplir ses hautes destinées. Je m'imaginais que j'avais le bonheur d'être admise dans sa familiarité, qu'il daignait m'honorer de quelques bontés,

[1] Cette pièce a été publiée pour la première fois dans un petit volume qui contient, en outre, quelques lettres également inédites de madame de Boufflers : *Histoire d'Auteuil*, par M. de Feuardent, instituteur communal, Paris, 1855, in-12. Ce volume peu connu n'avait pas échappé à M. Sainte-Beuve.

qu'il me permettait de l'entretenir souvent, qu'il souffrait que je lui exposasse avec liberté mes opinions, lors même qu'elles contredisaient les siennes. Je sentais que tant de vertus, de grâce, d'affabilité m'inspiraient un tendre attachement et un respect tout autre que celui que le rang attire, et je ne craignais pas de lui témoigner mes sentiments, jugeant que, par mon caractère et par mon indépendance, mon hommage ne pouvait être suspect d'intérêt ni de flatterie. Enfin, mon imagination s'égarant de plus en plus, je pensais avoir reçu le pouvoir de lui faire goûter un bonheur que toute la prospérité d'un long règne ne pouvait lui procurer, celui de se voir aimé pour lui-même et de connaître l'effet de son mérite sur une âme peu touchée des grandeurs et dont l'estime ne s'est point encore rabaissée. Ensuite je me le représentais de retour dans sa patrie, au milieu des acclamations de ses sujets ; je partageais leur joie, je lui offrais des vœux sincères que mon attachement me dictait pour son bonheur et pour sa gloire ;... mais, tandis que je me livrais aux transports de mon zèle, j'éprouvais en même temps une sensible douleur de la fatalité du sort qui m'avait fait connaître un objet digne d'admiration pour le placer si haut et dans un tel éloignement, que l'avantage précieux de l'avoir connu devenait un singulier malheur et une source de regrets pour toute ma vie. Tel a été mon songe. Les belles illusions qui m'enchantaient

ont disparu de mes yeux; tous les sentiments qu'elles m'avaient inspirés me sont demeurés. »

Gustave, essayant de répondre en même monnaie aux grâces apprêtées de madame de Boufflers, lui adresse un exemplaire des lettres qu'il a, pendant son enfance, écrites en français à son précepteur, et qu'on vient d'imprimer à son insu, dit-il; mais ce ne sont là de part et d'autre, avec cette recherche et ces réserves de modestie feinte, que des préliminaires : la politique se montre bientôt sans détours. Gustave III lui-même, dans une lettre du 14 juin 1772[1], aborde ce grave sujet. Il manie avec quelque inexpérience les termes abstraits qui sont à la mode, et l'on dirait qu'il répète une leçon assez mal apprise; le contraste avec la facilité de son style ordinaire en devient remarquable.

« ... Le spectacle que ma pauvre patrie offre en ce moment peut mériter les regards d'une personne qui réfléchit autant que vous. Le choc de la démocratie contre l'aristocratie expirante, cette dernière préférant se soumettre à la démocratie plutôt que d'être protégée par la monarchie qui lui tendait les bras, voilà la décoration que cet hiver vous aurait présentée. C'est à peu près le même tableau que j'ai vu en France à mon passage: là c'était l'aristocratie luttant contre une monarchie établie depuis long-

[1] *Histoire d'Auteuil*, par M. de Feuardent.

temps ; mais ce qui était pour vous consolant, c'est que, de quelque côté que la balance l'eût emporté, votre gouvernement eût été bien réglé, au lieu qu'ici nous nous approchions à grands pas de l'anarchie. Le spectacle qu'offre la Pologne devrait seul ouvrir les yeux. Les noms sacrés de religion et de liberté ont réduit les Polonais à l'état où ils se trouvent maintenant ; l'abus des choses les plus salutaires est nuisible. Spectateur de tous les chocs, j'attends en tremblant le moment, que je vois approcher, où des puissances voisines voudront profiter de nos troubles pour nous assujettir. Je ne me sens pas le flegme du roi de Pologne, qui voit tranquillement ses provinces se partager entre d'autres princes, sans paraître même tenté de s'y opposer. M. le prince de Conti, qui s'est vu si souvent au moment d'être dans une place dont il était plus digne que celui qui se l'est arrogée, doit être vivement affecté de l'état où se trouve en ce moment un royaume qu'il a regardé longtemps comme devant devenir un jour son patrimoine ; je sens par ce que j'éprouve combien son âme doit souffrir de voir ce beau pays abandonné par ses alliés et en proie à ses voisins. Peut-être aussi que le rapport qu'il y a entre la situation de mon pays et celle de la Pologne rend mes sensations plus vives et mon intérêt plus sensible... »

La lettre de Gustave III allait évidemment à une double adresse : il voulait être lu en même temps de

madame de Boufflers et du prince de Conti ; peut-être espérait-il devenir, lui aussi, une des divinités du Temple, où il voulait tout au moins des témoins de sa gloire. Le prince lui répondit, mais indirectement, par l'entremise de la comtesse, en exaltant son coup d'État, mais en critiquant ses épîtres politiques : « M. le prince de Conti me charge d'avouer à Votre Majesté qu'il ne peut adhérer à un des traits de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, où il s'agit du choc de l'aristocratie avec la monarchie, et il regrette bien de n'être pas à portée de soumettre avec franchise aux lumières de Votre Majesté les raisons qui lui font penser qu'elle pourrait être en quelque erreur à cet égard. Il désirerait ardemment pouvoir en trouver l'occasion, aussi bien que celle d'exprimer lui-même avec quelle joie il a vu cette soudaine et brillante réputation que Votre Majesté vient d'acquérir, et que les hommes les plus illustres n'ont rarement obtenue que par le travail de toute leur vie. Ce sont là les propres mots de M. le prince de Conti, que je n'ai fait que copier. »

Quant à madame de Boufflers, elle répondait pour son compte par des leçons *ex professo* de libéralisme avec ce titre significatif, comme pour une dissertation ou pour un mémoire : « *Effets du despotisme s'il s'établit en Suède*[1]. » Si Gustave III devient despote,

[1] Collection des papiers de Gustave III, à Upsal.

il n'aura plus d'amis ; « il sera comme le roi de Prusse, qui ne trouve plus personne avec qui converser ; la vérité n'approchera plus de lui qu'avec peine, il sera obligé de la faire venir de Paris. Même sous un bon prince, le despotisme ne peut servir à un bon gouvernement. » Madame de Boufflers revient avec d'excessifs développements sur cette thèse. Elle a pris lecture de la nouvelle constitution suédoise, et elle ne dissimule pas qu'elle considère Gustave III comme ayant pris en mains toute la puissance. Il n'est pas vrai, affirme-t-elle dans sa lettre du 23 octobre 1772, que le pouvoir absolu soit le meilleur des gouvernements entre les mains d'un prince accompli. « Le pouvoir absolu est une maladie mortelle qui, en corrompant insensiblement les qualités morales, finit par détruire les États. C'est une vérité que l'on trouve dans différents auteurs anciens, et que l'expérience de tous les siècles a confirmée. Et même un auteur moderne, à propos des beaux-arts, dit et démontre que, quand la liberté quitte un pays, la source des pensées sublimes et de la véritable gloire est tarie. » Madame de Boufflers veut bien reconnaître que Gustave III n'a pu agir autrement qu'il n'a fait, vu les circonstances ; elle espère du moins qu'une fois les anciennes factions déracinées, il restreindra lui-même une puissance dont ses successeurs abuseraient sans doute. Pour hâter cette heureuse conclusion, elle adresse au jeune roi de curieux conseils, passable-

ment pédantesques, et qui forment tout un plan de direction morale et intellectuelle.

« Parvenu, sire, au point de gloire où vous êtes, j'ose vous avertir que toutes lectures ne vous sont pas également bonnes. Vous devez ne vous livrer qu'à celles qui sont capables de vous soutenir dans un noble enthousiasme, et bannir ces livres qui, défendant tour à tour des opinions opposées, font paraître la vertu arbitraire et en inspirent le dégoût. C'est le détestable emploi que notre siècle fait des lumières qu'il prétend avoir. Le moyen, lorsqu'on est parvenu à croire que toutes choses sont égales, de se résoudre à choisir la plus pénible! C'est seulement la lecture des auteurs anciens quant à la morale et à l'histoire, celle aussi de plusieurs ouvrages du dernier siècle et de quelques autres, faits sur leur modèle, qui peut entretenir dans une âme élevée l'amour de la vraie gloire, dont vous suivez les nobles inspirations, et qui rendra votre pouvoir recommandable à la postérité[1]... »

De même qu'elle entreprend de former au bon gouvernement et aux bonnes lectures le jeune roi de Suède, la comtesse de Boufflers se donne toute liberté de juger, en s'adressant à lui, les derniers actes du règne de Louis XV. Ici son langage devient sévère et digne. Ses lettres à Gustave III respirent, lors-

[1] Voyez cette lettre entière citée à sa date dans la correspondance inédite de Gustave III, à l'Appendice.

qu'elles touchent à ces graves sujets de la constitution intérieure de la France et des abus qu'elle autorise, une ardeur patriotique assez analogue à celle de madame d'Egmont, quoique moins pure sans doute et plus entachée d'humeur raisonneuse; elle ressent de nobles indignations, et dans certaines rencontres elle les exprime fortement. Sans multiplier les citations à l'excès, et avant de poursuivre jusque dans une autre période l'examen de la correspondance de madame de Boufflers, il suffira de faire connaître ici une page importante, écrite par elle au lendemain de la mort de Louis XV, et retraçant un grave épisode, non sans quelques vives couleurs :

« Telle est mon opinion, sire[1], que les actions des souverains sont soumises à la censure de leurs propres sujets comme à celle de l'univers, mais que, le bon ordre exigeant que leurs personnes soient respectées, il faut garder le silence en public sur ce qui les concerne, et, lorsqu'on peut ouvrir son cœur, s'expliquer sans haine et sans mépris. Le feu roi, dans la maladie et dans la mort, a reçu d'une manière effrayante la punition de n'avoir rien aimé : il a été entouré de cabales, d'intrigues, et n'a pas inspiré le simple mouvement de compassion qu'on accorde au plus inconnu et au dernier des hommes. Des gens plus qu'indifférents sur la religion s'em-

[1] Lettre du 20 juillet 1774.

ployaient avec un zèle furieux à lui faire recevoir les sacrements, sans le souci du danger qu'une révolution pouvait avoir pour le pauvre prince. D'autres, qui, par leur état, auraient dû s'occuper du salut de son âme, trahissaient leur devoir et leur profession, et l'exposaient à donner le plus grand scandale à son peuple pour lui éviter le sacrifice de madame Dubarry. Tous ceux qui pouvaient entrer dans sa chambre y étaient comme à un spectacle curieux et quelquefois ridicule. On observait tout ce qui se passait pour l'écrire ou le redire; on en faisait des plaisanteries. Une fois entre autres, il arriva que madame Dubarry était penchée sur son lit pour lui parler, lorsqu'on vint avertir que l'archevêque de Paris allait entrer. Le gentilhomme de la chambre, épouvanté du contraste qu'offrirait une telle rencontre, vint en diligence pour la faire sortir; un de ceux qui étaient là lui faisait signe de ne rien témoigner, pour donner et pour avoir lui-même le divertissement que présenterait cette scène. Tous souhaitaient la mort, excepté quelques amis mercenaires qui n'avaient rien à attendre du nouveau règne. On ne peut nier cependant qu'outre les autres motifs qui, dans un cas pareil, peuvent exciter la pitié et de mélancoliques réflexions, la tranquillité du roi, la patience, la douceur, le courage avec lesquels il s'est déterminé à remplir ses devoirs, ne dussent intéresser pour lui; mais, pour en détourner l'effet, on se plaisait à croire con-

tre toute apparence qu'il n'avait pas sa raison, et que tout ce qu'il faisait était machinal. Ce n'est point du tout mon opinion ; ayant été presque toujours à Versailles pendant la maladie, je puis assurer à Votre Majesté que j'ai rassemblé sans partialité toutes les circonstances pour former mon jugement. Il est bien vrai que souvent il a eu des absences momentanées ; mais la majeure partie de sa conduite, la plus importante, a été courageuse et raisonnée. Après sa mort, il fut abandonné, comme c'est l'ordinaire, et d'une manière plus terrible encore à cause du genre de la maladie ; on l'enterra promptement et sans la moindre escorte ; son corps passa vers minuit par le bois de Boulogne pour aller à Saint-Denis. A son passage, des cris de dérision ont été entendus : on répétait *taïaut! taïaut!* comme lorsqu'on voit un cerf, et sur le ton ridicule dont il avait coutume de le prononcer. Cette circonstance, si elle est vraie, ce que je ne puis assurer, montre bien de la cruauté ; mais rien n'est plus inhumain que le Français indigné, et, il faut en convenir, jamais il n'eut plus sujet de l'être ; jamais une nation délicate sur l'honneur et une noblesse naturellement fière n'avaient reçu d'injure plus insigne et moins excusable que celle que le feu roi nous a faite lorsqu'on l'a vu, non content du scandale qu'il avait donné par ses maîtresses et par son sérail à l'âge de soixante ans, tirer de la classe la plus vile, de l'état le plus infâme, une

créature, la pire de son espèce, pour l'établir à la cour, l'admettre à table avec sa famille, la rendre la maîtresse absolue des grâces, des honneurs, des récompenses, de la politique et des lois, dont elle a opéré la destruction, malheurs dont à peine nous espérons la réparation. On ne peut s'empêcher de regarder cette mort soudaine et la dispersion de toute cette infâme troupe comme un coup de la Providence. Toutes les apparences leur promettaient encore quinze ans de prospérité, et, si leur attente n'eût été déçue, jamais peut-être les mœurs et l'esprit national n'auraient pu s'en relever..... »

Voilà assurément une hauteur de vues et de langage, une louable indignation par où madame de Boufflers se rattache au groupe intéressant dont nous avons essayé de raviver le souvenir. Il est évident qu'elle s'est préoccupée, comme madame d'Egmont et madame de La Marck, du contraste entre les brillantes promesses du règne nouveau de Gustave III et l'humiliation longuement, profondément ressentie, de l'interminable règne de Louis XV; mais sur les grands intérêts politiques il y a quelque vague dans ses sentiments et dans son langage. Elle n'a pas l'enthousiasme de madame d'Egmont, s'élançant vers un avenir idéal et s'éprenant du jeune roi qui en doit être le héros; elle n'a pas non plus la sagesse de madame de La Marck, qui emprunte son inspiration au progrès de la raison publique, à son propre bon sens,

et au souvenir de ce qu'il y a eu de plus digne dans un autre âge. Madame de Boufflers n'en a pas moins adopté les meilleures maximes de son temps; elle en veut être, elle aussi, l'interprète, et elle témoigne par là, comme ses brillantes compagnes, des dispositions honorables de l'aristocratie dans cette période critique. La noblesse française, soit qu'elle adoptât ce qui n'était, hélas! que le rêve généreux d'un chimérique avenir, soit qu'elle voulût tout au moins déraciner les plus graves des maux actuels, invoquait avec un patriotisme incontestable et une parfaite bonne foi certains triomphes de l'esprit nouveau, et, loin de s'enfermer dans un étroit égoïsme, cherchait à propager cet esprit au delà de nos frontières, en attendant que le moment fût arrivé d'en appliquer en France même les maximes les plus conformes au droit et à la vérité.

Il y a dans la correspondance de M. de Tocqueville une lettre éloquente sur l'obligation qui s'impose dans tous les temps aux femmes d'intelligence et de cœur de ne pas se désintéresser des grandes questions de morale et de politique. Le souvenir de cette noble page ne nous a pas quitté pendant l'étude que les documents conservés parmi les papiers de Gustave III nous suggérait. Madame de Brionne, madame Feydeau de Mesmes, madame d'Egmont, madame de La Marck, madame de Boufflers, comme mademoiselle de Lespinasse et madame de Choiseul,

comme madame de Staël après elles, ont accepté ce devoir dans les moments les plus difficiles, et l'ont accompli avec autant d'intelligence que d'abnégation. Il était juste, nous le croyons, de rendre ce nouvel hommage à ces rares personnes, par qui s'est exprimé ce qu'il y avait peut-être de plus élevé dans l'opinion générale de leur époque, qui ont détesté le pouvoir absolu, gémi de l'abaissement de la France, pleuré du partage de la Pologne. Plusieurs d'entre elles sont peu connues, et mériteraient de l'être davantage; mais quoi! ne sont-elles pas de ce monde expirant de la fin du dix-huitième siècle dont il nous faut disputer le souvenir aux abîmes? « Il en est d'elles comme de ces pastels de Latour, dont le temps a enlevé la poussière d'un coup de son aile, et de qui Diderot disait dans sa prophétie : *Memento quia pulvis es...* » L'image évoquée par M. Sainte-Beuve décrit bien leur suprême et fragile élégance, et le malheur des temps s'est chargé de justifier avec une cruelle précision l'oracle insouciant de Diderot.

CHAPITRE V

RÉFORMES ET FÊTES DE COUR

Avénement de Louis XVI. Attitude nouvelle de Gustave III. Les deux cours s'observent. Tableau de la cour de France par mesdames de La Marck et de Boufflers. Lettres du comte de Provence Dépêches de Creutz. Réformes ordonnées par Louis XVI. Plaisirs de Versailles. Premiers récits sur Marie-Antoinette. — Réformes libérales de Gustave III. Liberté de la presse. Ordre de Vasa en faveur de l'agriculture et de l'industrie. Essai d'un nouveau costume national. Liberté des cultes. — Institution de l'Académie des Dix-huit. Développement du théâtre en Suède. — Fêtes de cour. Tradition d'élégance et d'éclat.

La mort de Louis XV vint modifier gravement les rapports de Gustave III avec la cour de France. A l'égard du vieux roi, Gustave ne pouvait naguère espérer d'autre rôle que celui de protégé et de disciple ; l'appui qu'il avait rencontré de la part du cabinet de Versailles et l'accueil qu'il avait reçu pendant son premier voyage à Paris, étaient autant de liens personnels par où il était obligé à la reconnaissance en même temps qu'au respect. Envers le petit-fils de Louis XV, la situation n'était plus la même. Le roi de Suède, plus âgé que Louis XVI de huit années, fer-

Digitized by Google

d'accomplir sa révolution de 1772, prétendait ne pas renoncer à une sorte de tutelle, dont le joug se fit plus d'une fois sentir. Louis XVI avait appelé auprès de lui comme ministre des affaires étrangères M. de Vergennes, esprit calme et circonspect, qui ne rapportait de sa précédente ambassade aucune excessive illusion sur la puissance réelle de la Suède et de son roi. Un caractère de prudence rigoureuse et presque de défiance était marqué dans les instructions rédigées pour M. d'Usson, le nouvel ambassadeur à Stockholm. On lui recommandait de prémunir le jeune roi contre son goût de luxe et de dépenses à l'intérieur, contre son esprit entreprenant quant aux affaires du dehors. Les deux cabinets et les deux cours s'observaient donc. C'était une raison de plus pour Gustave III de se tenir mieux que jamais informé par de nombreuses et intimes correspondances ; les intérêts de sa couronne y étaient engagés : tant qu'il aurait besoin de notre aide, il devait surveiller attentivement les diverses influences de nature à modifier la volonté royale ou bien les dispositions ministérielles, d'où pouvait dépendre la continuation des subsides ; il fallait qu'il pût prévoir les changements de faveur à Versailles et qu'il se ménageât sans cesse quelque ouverture auprès des puissants du jour ou du lendemain.

Est-il besoin d'ajouter qu'en dehors de la convenance ou de la nécessité politique, un charme renou-

velé attirait ses regards vers cette cour et cette société française au-devant desquelles s'ouvraient alors de mystérieuses destinées ? Elle était universelle, cette émotion que les premières années du règne de Louis XVI faisaient naître ; aujourd'hui encore, peu de moments de notre histoire appellent notre étude par de plus émouvants contrastes. C'est en France que s'était accompli pour la plus grande part le travail du dix-huitième siècle, et tout le monde comprenait que ce travail n'était pas fini. C'est aussi en France que les signes de la révolution devaient se montrer tout d'abord, précisément parce que chez nous l'ancien régime, devenu à la fin du siècle moins oppressif que partout ailleurs, s'offrait de lui-même aux attaques. La royauté, sous un prince d'aussi bon vouloir que le fut Louis XVI, proclamait la première la nécessité des réformes en même temps qu'elle se mettait à l'œuvre, trop tard sans doute, mais non sans un grand mérite[1]. L'élite de la noblesse avait fait précédemment déjà quelques hardis progrès dans la voie des idées libérales ; une partie de ce qui composait la cour, reflétant la nation, s'inspirait du sentiment vague et secret d'un prochain péril pour tenter les routes non encore frayées. On ne se contentait pas

[1] Ces traits sont bien marqués, avec cette justesse de vue profonde et cette gravité d'expression qui le caractérisaient, dans les écrits du regrettable Alexis de Tocqueville, notamment dans son livre de *la Révolution et l'ancien régime*.

de faire bon accueil aux idées que le travail prodigieux des esprits, en France même, avait enfantées : on offrait aussi la bienvenue, sans exclusion, à des vues et à des mœurs étrangères. C'est le moment où cette société française, naguère presque impénétrable, s'ouvre à de faciles enthousiasmes, à de vives fantaisies, à des imitations naïves. Avec Marie-Antoinette, Gluck nous arrive ; l'Allemagne nous envoie les premiers échos de la gloire de Lessing, de Klopstock, qui vient de terminer *la Messiade*, et de Goethe, qui, pendant la même année (1773), a publié *Werther*. Marie-Antoinette fait jouer une tragédie française sur Arminius d'après Schlegel, premier essai d'importation purement germanique. En même temps une anglomanie passagère, à la suite des graves réflexions que le spectacle de la constitution anglaise nous avait inspirées, mêle à nos mœurs celles de nos voisins : c'est le moment des premières courses de chevaux, dans la plaine des Sablons, et de l'invasion du thé. La langue elle-même s'élargit pour admettre des mots jusque-là peu usités ou entièrement inconnus. Madame du Deffand écrit, en 1779, à la duchesse de Choiseul : « Je me souviens que l'abbé (Barthélemy) me tourna en ridicule une fois que, par hasard, je prononçai ce mot *énergie*. Eh bien, qu'il sache qu'aujourd'hui il est devenu à la mode, et qu'on n'écrit plus rien qu'on ne le place. — Vous me demandez si je connais le mot *énergie?* Assurément, je le

connais, et je peux même fixer l'époque de sa naissance : c'est depuis qu'on a des convulsions en entendant la musique. L'enthousiasme est partout substitué au bon goût, ou plutôt au simple goût. » Et ailleurs : « Vous ressouvenez-vous d'un jour où le mot *émigrant* me surprit si fort ? Vous prîtes la peine de me l'expliquer, et c'est une connaissance que je vous dois. » A peine ces mots nouveaux ont-ils leur droit de cité chez nous, qu'aussitôt ils courent l'Europe[1].

Cette ardeur de l'esprit français à invoquer alors toutes les réformes, à recevoir tous les exemples, devient pour une bonne partie de la nation un enivrement véritable, auquel se mêle la séduction toute-puissante des amusements et des fêtes, qui reparaît ici à côté des préoccupations les plus graves. Nulle génération peut-être ne s'est plus entièrement livrée au plaisir. Les heureux de ce temps semblent n'avoir plus d'autre souci que de jouir sans inquiétude dans une atmosphère que rien ne saurait troubler, ou bien encore on serait tenté de croire que cette cour, cette noblesse, ce monde élégant, ont déjà devant les yeux l'impitoyable image de leur lendemain, et que, si tout est perdu, ils veulent du moins ravir par avance au tourbillon quelques heures insouciantes d'enchante-

[1] Voir dans l'*Annual Register* de 1758, page 374, une amusante lettre au nom de l'armée anglaise pour se plaindre des mots français qui envahissaient l'Angleterre.

ment et de fête. Or ce double aspect d'un louable et actif esprit de réformes et d'un invincible entraînement vers le plaisir, nous allons voir le roi de Suède l'observer avec curiosité en France et le reproduire de son mieux autour de lui.

C'est la comtesse de Boufflers qui nous offre, dans la collection des papiers d'Upsal, les premières informations sur le règne de Louis XVI. Elle écrit à Gustave III, deux mois à peine après la mort de Louis XV, une longue lettre où se reproduit, à propos des mêmes questions qui avaient tant agité les années précédentes, son infatigable ardeur politique, et où se montrent déjà les difficultés naissantes du nouveau règne. Après un rapide moment d'excessif enthousiasme, on accuse déjà Louis XVI parce qu'il n'a pas accompli d'un coup toutes les réformes :

« On avait écrit sur la statue de Henri IV : *Resurrexit*, dit madame de Boufflers[1]; on vient d'écrire ce même mot sur celle de Louis XV. On se plaint de quelques prodigalités ; on accuse le retardement des réformes... La continuation de l'exil des magistrats est un sujet de mécontentement général parmi les gens de bien. On pense qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour finir le malheur de tant de familles

[1] Dans une lettre en date du 20 juillet 1774, dont nous avons déjà cité plus haut un fragment.

en place des lois, il y a des usages qu'on respecte; notre inconstance naturelle ne nous a pas même laissé cette ressource... »

Cette dernière parole est grave ; elle touche au vrai mal dont souffrait l'ancienne France et dont la France nouvelle n'a pas encore su se guérir, à cette centralisation excessive par laquelle le pouvoir a, depuis plusieurs siècles, absorbé dans notre pays, au profit de lois uniformes et abstraites, les forces indépendantes et vives de la coutume et de la tradition. Savoir distinguer ce péril au temps et dans la situation de madame de Boufflers, c'était montrer un esprit sagace et politique. Dans ce qu'elle disait du parlement, madame de Boufflers était l'interprète non pas seulement du prince de Conti, mais de l'opinion publique. Le parlement Maupeou était devenu l'objet de toutes les railleries ; on disait, en faisant allusion à la somme payée par Beaumarchais : « Louis quinze a exilé l'ancien parlement, *quinze louis* pourront bien faire chasser le nouveau. » On racontait qu'un plaideur, ayant à se rendre son rapporteur favorable, mais craignant de donner prise au grief de corruption, s'y était pris avec adresse : l'objet de son procès était une contestation de limites ; le rapporteur refusait de l'entendre, lui disant qu'il avait cent fois tort et que son affaire était détestable. « Monsieur, lui dit le plaideur, si vous m'accordez un seul moment d'attention, je vais vous convaincre qu'il n'est pas possible que j'aie

tort. Voici ma terre et mon château (il en trace le dessin avec des pièces d'or et figure le château par une colonne de doubles louis). Ceci est mon parc, et voici un grand chemin (longue traînée d'or) qui conduit à un moulin (énorme pile). Là est un bras de rivière (il en fait le Pactole). Ici est la terre de mon voisin (nouveau groupe). Vous voyez clairement à cette heure combien je suis fondé dans mes titres; si vous le permettez, monsieur, je vous laisserai ce petit plan, afin que vous y réfléchissiez plus à loisir [1]. » A ces récits, qu'enfantait la moquerie publique, ajoutez les chansons... Si Louis XVI n'avait détruit bientôt le malencontreux parlement créé en 1771, cette cour vénale eût succombé d'elle-même : c'était comme une première Bastille qui ne coûta guère à enlever.

Écrivant plus tard que la comtesse de Boufflers, c'est-à-dire après les deux premières années du règne et quand les difficultés commencent à s'accumuler, la comtesse Noailles de La Marck offre dans ses lettres à Gustave III un parfait contraste vis-à-vis des pages qu'on vient de lire. Tandis que ces pages réclamaient avec une impérieuse ardeur des libertés ou des garanties nouvelles, madame de La Marck nous rend un écho déjà attristé des murmures qui accueillent les réformes entreprises par le nouveau roi ; elle nous montre le désarroi de l'opinion, inquiète et ne sa-

[1] Correspondance du ministre de Saxe à Paris, 3 janvier 1774.

chant où se prendre, et celui de la cour elle-même, profondément divisée.

« Nous sommes dans l'attente de six ou sept édits de M. Turgot et d'une douzaine d'ordonnances de M. de Saint-Germain, écrit-elle au milieu de 1776 ; il faut espérer que le bon tempérament de la France supportera sans périr tant d'opérations cruelles. M. de Saint-Germain est un pourfendeur qui va d'estoc et de taille; depuis Roland, nous n'avons rien vu de semblable... Tout va ici comme il plaît à Dieu ; le bon sens, la droite raison, le bien public et le particulier sont inconnus ; pourvu qu'on fasse des phrases, on est bon à tout... Un roi qui veut le bien, mais n'a ni la force ni les lumières pour y parvenir ; un ministre qui était léger et faible à quarante ans, et que l'âge a encore énervé, qui fait les choses les plus étranges et se moque de l'opinion; un M. de Saint-Germain qui a tout renversé et qui ôte à la noblesse l'émulation pour le seul état qu'elle puisse embrasser ; M. de Vergennes, qui est bonhomme, que j'aime, mais dont le caractère faible et timide ne peut résister à M. de Maurepas ; M. de Sartines, que j'aime encore, mais qui, ministre de la marine, ne connaît pas un bateau ; enfin M. de Clugny, qui se charge du plus difficile des départements sans lumières propres pour s'y conduire : voilà, sire, où nous en sommes. La reine va sans cesse à Paris, à l'opéra, à la comédie, fait des dettes, sollicite des

procès, s'affuble de plumes et de pompons, et se moque de tout ! »

Elle ajoute, le 7 août 1777, et puis dans deux lettres d'octobre et novembre 1779 : « ..... Les nouvelles de notre pays sont tristes : enfance, faiblesse, inconséquence continuelle, nous changeons sans cesse, et toujours pour être plus mal que nous n'étions d'abord. Monsieur[1] et M. le comte d'Artois viennent de voyager dans nos provinces, mais comme ces gens-là voyagent, avec une dépense affreuse et la dévastation sur tout leur passage, n'en rapportant d'ailleurs qu'une graisse surprenante. Monsieur est devenu gros comme un tonneau ; pour M. le comte d'Artois, il y met bon ordre par la vie qu'il mène. Necker a des vues politiques et veut le bien ; reste à savoir s'il pourra nous le procurer. M. de Maurepas est plus léger que jamais. — ..... Monsieur est bien paresseux et bien gras ; il serait à souhaiter qu'il prît un genre de vie plus analogue à son caractère : il veut faire le petit émoustillé, et cela ne lui va point. La cour est toujours la même : personne n'y va. Le roi et la reine vivent dans un très-petit cercle de monde ; on joue un jeu affreux, et le luxe monte toujours. Bientôt il n'y aura plus de riches que les artisans, et la noblesse deviendra pauvre. Le roi, la reine et la famille royale se portent bien ; ils sont si

[1] On sait qu'il s'agit du comte de Provence, plus tard Louis XVIII.

jeunes et moi si vieille que je ne vais plus à la cour. Je n'ai conservé de relations qu'avec Monsieur, et Votre Majesté en devine aisément la raison. »

La comtesse de La Marck faisait allusion ici à l'utile liaison qu'elle avait su ménager entre le jeune roi de Suède et le comte de Provence. La correspondance du comte devait être fort précieuse pour Gustave III, non pas seulement par les informations toutes spéciales qu'elle pouvait contenir, mais à cause des rapports de familiarité qu'elle lui assurait avec un prince qui était encore l'héritier du trône; à défaut de l'amitié du roi lui-même, celle-ci n'était pas à dédaigner. Pour nous aussi, ce qui s'est conservé de cette correspondance dans les papiers d'Upsal est d'un véritable intérêt, parce qu'elle nous fait pénétrer dans l'intime voisinage du roi et de la reine, et nous découvre le futur Louis XVIII. Les lettres du comte de Provence ne sauraient toutefois être citées ici intégralement, car un verbiage insipide, composé de vaines formules de politesse, y occupe une place excessive; une première lettre en date du 21 janvier 1775 et quelques fragments du reste suffiront à marquer le ton général de ces pages[1]. L'auteur s'est fait plus tard, comme on sait, une certaine réputation de bel esprit, et l'on a dit qu'il savait citer avec à propos,

[1] Voir à l'Appendice une lettre de Gustave III au comte de Provence, sans date, mais probablement antérieure à celle-ci et de la fin de 1774.

pillant Quinault avant l'émigration et Horace après : on va voir qu'il eut de bonne heure en effet la manie des citations, ce qui était la preuve assurément d'une louable ambition d'esprit et d'une estime, peut-être intéressée, pour l'esprit des autres ; mais il faut en tous cas que l'exil l'ait beaucoup instruit : on avait jusqu'à ce jour peu de documents du temps de sa jeunesse ; en voici, des plus concluants et des plus authentiques. S'adressant à un jeune roi étranger dans tout l'éclat d'une gloire récente, Monsieur n'aura eu aucune raison de négliger ici l'expression de sa pensée ou de dissimuler ses qualités d'esprit. Voyons par lui ce qu'était l'éducation de ces derniers princes de la branche aînée des Bourbons ; voyons par d'incontestables témoignages comment les dynasties finissent.

« 21 janvier 1775. — Ce n'est pas sans quelque inquiétude que j'obéis aux mouvements de mon cœur, secondés des ordres de madame de La Marck, en prenant la plume pour rappeler au souvenir de Votre Majesté quelqu'un qui n'a eu le bonheur de la voir que deux fois, mais qui n'en est pas moins resté un de ses plus zélés admirateurs, j'ose dire plus, de ses plus tendres et de ses plus fidèles amis. *Cet homme, sire, c'est moi-même*, comme le disait jadis Marot à François Ier, le restaurateur en France des arts et des belles-lettres, comme Gustave III l'est en Suède du règne des lois et du véritable esprit patriotique. Oui,

c'est moi qui ose me dire le plus tendre et le plus fidèle ami du vrai héros de notre siècle. Ce n'est point une flatterie que je vous dis là, c'est l'expression fidèle des sentiments dont je suis pénétré. Ce n'est cependant pas sans inquiétude que je vous fais cette déclaration, car vous est-il encore resté quelque idée de moi, ou, s'il vous en est resté, me trouvez-vous digne du nom de votre ami que j'ose ici m'arroger?... Moi, l'ami de Gustave! Et qu'ai-je fait pour le mériter? Ah! ne me jugez pas selon mes mérites, et ne voyez en moi qu'un cœur vraiment dévoué. — Une autre inquiétude vient me saisir. De quel droit, me direz-vous, vous avisez-vous, au bout de quatre années qu'on n'a pas plus entendu parler de vous que de Jean de Vert, de venir dire que vous m'admirez, que vous êtes mon fidèle ami, et cent autres balivernes dont je ne crois pas un mot? Écoutez ma défense. Étais-je assuré de ne pas vous déplaire? Même aujourd'hui, si je prends la liberté de vous écrire, ce n'est que depuis les assurances de madame de La Marck que je ne vous déplairais pas. Que je la trouve heureuse de se pouvoir dire votre amie et d'être en relation avec vous! Ce n'est pas qu'elle ne mérite assurément ce bonheur par les qualités de son esprit et par celles de son cœur; mais qui pourrait ne pas envier son sort? J'ai encore une crainte, qui est de vous avoir fait une impertinence en commençant ma lettre *ex abrupto;* mais j'avoue que, trouvant le pro-

tocole ordinaire trop froid, et n'osant, comme je l'aurais assurément désiré, vous nommer mon ami, je n'ai pas trouvé de moyen plus simple pour éviter tout inconvénient.

« Si vous daignez me faire réponse, je vous supplie de me marquer si vous ordonnez que je vous écrive en cérémonie, ou si vous permettez que je me livre à l'effusion de mon cœur. Rassurez-moi aussi sur l'ennui qu'a dû vous causer une lettre si longue et si bête. Ah! si je n'avais pas eu peur d'abuser de vos moments, je vous en aurais dit bien plus long. Je vous aurais demandé comment on fait pour être un héros comme vous; je vous aurais confié comment je fais pour être un homme très-ordinaire, enfin cent autres questions. Si j'osais me laisser aller, je vous embrasserais de bien bon cœur; mais la majesté me fait peur, et je m'arrête de peur d'être entraîné par l'amitié. Je vous demande de nouveau pardon de la longueur de mon griffonnage et la permission de vous en renouveler l'ennui de temps en temps. — Louis-Stanislas-Xavier. »

Une seconde lettre, en date du 12 juin 1775, après avoir renouvelé les fades hyperboles de la première, contient pourtant d'intéressantes informations sur l'état de la cour et des différents partis qui la divisent. Assurément Gustave III, en répondant au précédent message par une lettre arrivée à Paris le jour même du sacre de Louis XVI, mais qui nous manque,

s'est empressé d'aller au fait par ses questions et de susciter d'utiles réponses. Monsieur lui écrit alors : « .....Ma position dans ce pays-ci est assez singulière. Je suis assez bien avec le roi, pas mal avec la reine; mais la cour est divisée en deux factions auxquelles je suis à peu près également suspect. La première, et celle qui inclinerait le plus volontiers vers moi, est celle de M. de Maurepas; mais, tout en me faisant les plus belles protestations du monde, actuellement qu'ils craignent l'autre faction, c'est eux qui m'ont empêché d'entrer au conseil, et s'ils prenaient tout à fait le dessus, ils essayeraient une seconde fois de me perdre. La seconde est celle de M. de Choiseul. Je ne sais si vous en connaissez le chef, mais il est impossible de se détester plus cordialement que nous le faisons. Ainsi, s'il prend l'avantage, je serai encore pis qu'avec les autres. Dans ces circonstances, vous jugerez aisément que j'ai besoin de la plus grande prudence, et si on voyait que nous commençons à nous écrire (ce qu'on sait bien que nous n'avons pas fait encore), de quelque circonspection que nous usassions, cela ne pourrait que faire un mauvais effet, non-seulement pour moi, ce qui ne me toucherait guère à ce prix, mais même pour vous, et c'est ce que je crains. Aussi je pense qu'il sera à propos de nous restreindre aux occasions moins fréquentes, mais plus sûres, que nous pourrons trouver... »

Ainsi engagée, la correspondance entre Gustave III

et le comte de Provence devient toujours plus intime. Gustave témoigne du prix qu'il y attache en adressant des cadeaux au prince, qu'on voit s'enhardir et traiter bientôt à la fois la politique étrangère et la politique intérieure au point de vue des intérêts particuliers du roi de Suède.

« J'ai appris ces jours-ci, mon cher ami, avec une véritable peine, écrit-il le 29 mars 1777, que vous n'avez point encore reçu ma lettre du 9 décembre dernier. Je ne sais pourtant pourquoi je dis peine, car je devrais plutôt me féliciter que vous n'ayez pas reçu un tel fatras de bêtises. Je vous y faisais du meilleur de mon cœur mes remercîments pour le charmant présent que vous m'avez fait et les deux lettres qui l'accompagnaient. J'aurais bien pensé à vous rendre la pareille; mais j'ai pensé qu'il fallait me rendre justice, et que, si c'était un superbe présent pour un ver de terre aussi inutile que moi que le portrait d'un héros tel que vous, c'en serait un fort mince pour vous que ma figure... On m'avait dit il y a quelque temps une nouvelle qui m'avait fait grand plaisir pour vous, et dont par conséquent j'ai appris la fausseté avec un véritable chagrin. On disait que l'impératrice de Russie avait eu une attaque d'apoplexie. Si cela était, je vous assure que je serais délivré d'un furieux poids, car je crains toujours qu'elle ne vous tombe sur le corps, et dans les circonstances présentes je regarderais une telle invasion, quel qu'en

fût le succès, comme funeste pour vous; car, outre que c'est une bien formidable puissance, la guerre étrangère occasionne souvent des mouvements intérieurs, et, comme je vous le mandais il y a quelque temps, *incedis per ignes suppositos cineri doloso*... Pour nous, notre position politique devient meilleure. L'Angleterre est trop occupée contre les insurgents pour qu'on puisse croire qu'elle ait envie de nous faire la guerre, et la mort du roi de Portugal, suivie de la disgrâce de M. de Pombal, fera vraisemblablement changer de système à la cour de Lisbonne; celle de Madrid n'entreprendra pas non plus une guerre où elle nous aurait vraisemblablement entraînés malgré nous. D'un autre côté, le voyage de l'empereur en France, qui est certain aujourd'hui, doit nous rassurer sur les projets contraires à nos intérêts qu'on lui prêtait aussi. Ce n'est pas, soit dit entre nous, que j'approuve infiniment notre alliance avec la maison d'Autriche : je pense au contraire que le cardinal de Richelieu avait grand'raison de vouloir abattre cette hydre; mais, dans les circonstances où nous sommes, je ne voudrais pas seulement que nous eussions querelle avec la république de Raguse. Notre militaire est dans un état très-fâcheux par le mauvais succès des opérations de M. de Saint-Germain, et nos finances sont encore pis. Une guerre par là-dessus, nous serions perdus; j'espère que Dieu nous en préservera. — Après de si grands intérêts, oserai-je vous parler

des miens? L'amitié m'y encourage. Je vous dirai donc que je continue à être assez tranquille du côté des tracasseries, mais je ne le suis que trop du côté des affaires, enrageant de tout mon cœur de l'inutilité dans laquelle on me laisse, mais prenant patience et vivant d'espoir. Adieu, mon cher ami; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

La situation du comte de Provence devint plus difficile encore lors de la première grossesse de la reine. Il s'en explique, avec un bon sens et une modération qu'il est juste de reconnaître, dans une nouvelle lettre à Gustave III, datée du 5 octobre 1778. De telles ouvertures, dont la sincérité paraît incontestable, sont les meilleurs témoignages de l'intimité qui régnait dans cette correspondance : « Vous avez su, dit-il, le changement qui est survenu dans ma fortune. Il n'en a produit aucun sur mon cœur ni sur le vôtre non plus, je m'en assure. Je puis vous dire actuellement comme Zamore :

Autrefois à tes pieds j'avais mis mon empire.

Vous étiez l'ami d'un homme qui pouvait un jour vous être utile par sa puissance : je n'ai plus à vous offrir qu'un cœur tendre et fidèle; mais c'est tout en amitié. Vous pourriez croire d'après ces paroles que je suis désolé de ce revers : je puis néanmoins vous assurer que non. J'y ai été sensible, je ne m'en cache pas; mais la raison, peut-être un peu de philosophie

et la confiance en Dieu sont venues à mon secours, m'ont soutenu et m'ont fait prendre mon parti ce qui s'appelle en grand capitaine! Je me suis rendu maître de moi à l'extérieur fort vite, et j'ai toujours tenu la même conduite qu'avant, sans témoigner de joie, ce qui aurait passé pour fausseté, et ce qui l'aurait été, car franchement, et vous pouvez aisément le croire, je ne m'en sentais pas du tout, — ni de tristesse, qu'on aurait pu attribuer à la faiblesse d'âme. L'intérieur a été plus difficile à vaincre : il se soulève encore quelquefois; mais, à l'aide des trois secours dont je viens de vous parler, je le tiens du moins en respect, si je ne puis le soumettre entièrement. Je me suis fort bien aperçu que l'on cherchait à me pénétrer dans le commencement de la grossesse de la reine, et je l'ai évité avec soin. La seule réponse qu'on a pu tirer de moi a été celle-ci : j'étais vivement pressé de m'expliquer à ce sujet par une personne que je connais beaucoup et avec qui je suis en grande liaison de société, mais non pas d'intimité de confiance; je lui ai dit : *Deus dedit, Deus abstulit, fiat voluntas Domini*, et depuis ce temps je n'ai plus été questionné. A la vérité, il y a un an, j'aurais bien dit, comme Charles XII : *Deus dedit, diabolus non abstollet a me*[1]. »

[1] *Abstollet* n'est rien moins qu'un bel et bon barbarisme; mais jusqu'où la manie des citations, qui le posséda toujours, n'eût-elle pas entraîné l'auteur de ces lettres?

Quelque résignation qui paraisse dans ces lignes, il est évident qu'elle n'étouffe ni le regret ni sans doute un reste d'espoir. Le comte de Provence écrit bientôt après à Gustave : « Quand ma nièce (la future duchesse d'Angoulême) est venue au monde, j'ai été fort aise, j'en conviens[1]. » Et il ajoute : « Ma belle-sœur a bien fait les choses cette fois-ci ; mais il est à craindre que cela n'aille pas si bien une seconde fois. » En effet, la naissance d'un premier dauphin en 1781, celle d'un second en 1785, vinrent écarter le comte de Provence pour un temps d'un but vers lequel la fatalité devait le rejeter violemment plus tard. On comprend que, pendant ces premières vicissitudes, les pensées secrètes du prince et de son entourage aient prêté au soupçon, et nous trouvons dans ses lettres plus d'un indice de ces divisions sourdes qui, dès le commencement du règne, avaient assombri la cour de Versailles et créé particulièrement autour de Marie-Antoinette une dangereuse atmosphère de médisance, puis de haine et de calomnie.

Les correspondances que nous venons de citer, qu'elles émanent du beau-frère de la reine ou de la vieille comtesse de La Marck, sont loin d'être bienveillantes, comme on le voit, pour la famille royale ; elles relèvent les fautes plus volontiers que les courageuses tentatives au milieu de circonstances toujours

[1] Fort aise que ce ne fût pas un dauphin.

plus difficiles. Nous n'oserions pas affirmer qu'elles répondissent ainsi aux secrètes dispositions du roi de Suède; on a vu cependant que Gustave III ne se croyait pas engagé à l'égard de Louis XVI par les mêmes liens de respect qu'il avait acceptés envers Louis XV, et que la brillante dauphine lui avait fait jadis un assez froid accueil. Le seul comte de Creutz, ambassadeur de Suède à Paris depuis plus de dix ans déjà, écrivait au jour le jour, pour l'instruction du roi son maître, des dépêches exemptes de vaines accusations ou de réticences calculées. A tout prendre, c'est par lui que Gustave III était le mieux instruit. Le roi de Suède put avoir à certains moments des confidents plus intimes en vue d'informations toutes spéciales; il n'en connut pas de plus constamment attentif et zélé jusqu'à l'année 1785, où il rappela Creutz à Stockholm pour lui confier son ministère des affaires étrangères. Nous avons dans la correspondance du comte avant cette époque un tableau complet, animé, de toute la première moitié du règne de Louis XVI. Creutz, on l'a déjà dit, connaît bien chez nous la cour et la ville; son apparente bonhomie, qui recouvre une finesse réelle, le fait partout accueillir. Bel esprit et poëte, il traite d'égal à égal avec les gens de lettres; initié aux amitiés utiles que Gustave III entretient à Paris et à Versailles, il sert d'intermédiaire habituel entre le roi son maître et les comtesses de La Marck, de Boufflers, de

Brionne, surveille la faveur de ces grandes dames auprès du roi et de la reine de France, auprès des princes ou des ministres, et, suivant les alternatives de cette faveur, suscite ou retarde les messages particuliers de Stockholm. A l'égard de Louis XVI et de Marie-Antoiuette, Creutz est d'autant plus respectueux dans sa correspondance qu'il a réellement une certaine intelligence des difficultés au milieu desquelles le nouveau règne s'est ouvert et même le sentiment d'un grand danger planant au-dessus de la situation générale. Il exprime les divers reproches qui lui semblent mérités; mais il se garde bien de passer sous silence les traits honorables d'une partie du règne, si pleine d'intentions généreuses et même d'énergiques réformes. Rien n'est plus touchant pour les époques solennelles que la lecture de telles dépêches, qu'on retrouve, après un siècle, chaudes encore de l'émotion du moment. Par les yeux d'un témoin oculaire et bien instruit, on voit chacun de ces jours écoulés apporter son tribut de réalités présentes au développement insensible de grands événements dont on sait à l'avance la formidable issue. En vertu de cette prescience, on juge plus sûrement les actions humaines, et le sentiment de la pitié grandit à la vue de nobles efforts qui ne détourneront pas une terrible destinée.

« ... Le roi observe la plus grande économie, écrit le comte de Creutz dès le 15 mai 1774. Il veut que

la famille royale n'ait plus qu'une seule table, et l'on dit qu'il réformera le département des menus-plaisirs, auquel sont affectées des sommes énormes. Il réformera aussi deux équipages de chasse, celui du daim et celui du sanglier, ce qui surprend d'autant plus que c'était son unique passe-temps. Il ne pourra plus chasser que certains jours dans la semaine... Il a ordonné d'ouvrir la porte du bois de Boulogne, contre l'usage ordinaire, et il y fait des promenades à pied, entouré de tout le peuple de Paris, qui ne se lasse point d'y accourir, de le voir et de le bénir. — Le duc de Noailles a voulu se retirer en disant qu'il était trop vieux pour bien remplir les fonctions de sa charge. Le roi lui a dit : « Votre fils les fera pour « vous, mais vous ne me quitterez pas ; j'ai besoin « d'être entouré d'honnêtes gens qui aient le courage « de m'avertir de mon devoir. » Cela est d'autant plus beau que le duc de Noailles est connu pour avoir souvent poussé la franchise avec le feu roi jusqu'à la brusquerie. Cette réponse du roi toucha si fort le duc qu'il fondit en larmes et lui dit : « Je ne vous quitterai pas tant que j'aurai un souffle. » — Le roi a dressé une liste de tous les plus honnêtes gens de son royaume, et il l'a toujours sous les yeux pour les choix qu'il doit faire. Il se barricade d'honnêtes gens. — Le roi travaille beaucoup ; il s'enferme tous les jours pour parcourir des papiers que le feu dauphin son père lui a laissés, et dans lesquels il a traité

toutes les matières relatives au gouvernement. Jeudi dernier il a travaillé onze heures, hier et avant-hier huit heures. A chaque travail de M. de Vergennes, il garde les papiers de son portefeuille, les parcourt, y fait ses observations, et les lui renvoie le lendemain. M. de Vergennes me montra un paquet de plus de soixante lettres que le roi lui avait écrites toutes de sa main. — Comme le roi s'occupe infiniment de la réforme des mœurs, il a voulu sévir contre ceux dont la conduite donne le plus de scandale; mais M. de Maurepas lui a représenté que les princes ne peuvent rien pour cela que par leur exemple et par la sage répartition de leurs faveurs. Il s'est rendu à ce raisonnement. Déjà les fils du comte de Noailles, ceux du duc de Coigny, MM. de La Fayette et de Grammont se font remarquer par leurs mœurs et leurs connaissances; la jeune noblesse française commence à prendre un esprit tout différent de celui qui régnait il y a quelques années. »

Creutz attribue tout d'abord à l'influence de la reine le rappel de Choiseul, naguère exilé à Chanteloup, et qui reparaît à la cour. C'était une grande question pour Gustave III de savoir si cet homme d'état, qui l'avait jadis encouragé à faire sa fameuse révolution, reviendrait au pouvoir; aussi l'ambassadeur recueillait-il avec grand soin tous les bruits relatifs à cette affaire. Dans ses premières dépêches, il croit que madame de Marsan, à la tête de ce qu'on

nomme le parti des dévots, parviendra à tenir l'ancien ministre éloigné : Louis XVI lui paraît prêter l'oreille aux calomnies de ce parti, qui ne craint pas d'attribuer à de criminelles instigations de Choiseul la mort du dauphin, père du roi ; mais enfin la reine, de qui l'ancien ministre de Louis XV a fait le mariage avant de succomber devant les créatures de madame Dubarry, l'emporte auprès du roi, et la fin de l'exil de Choiseul est un commencement d'apparent triomphe pour Marie-Antoinette.

« 16 juin 1774. — M. le duc de Choiseul est arrivé dimanche soir à Paris. Le lendemain, il a été à la Muette, où il a été reçu du roi médiocrement. Ce prince ne lui a qu'une seule fois adressé la parole, pour lui dire « qu'il avait perdu ses cheveux. » La reine lui a fait un accueil flatteur en lui disant : « Je suis bien aise de m'acquitter envers vous d'une des obligations que je vous ai ; je vous dois mon bonheur, et je m'estime heureuse d'avoir pu contribuer à votre retour. » M. de Choiseul a lieu d'être content. Le peuple a environné son hôtel lorsqu'il arrivait, et l'a reçu avec des applaudissements et des transports. Tous les princes du sang, tous les ambassadeurs, tous les grands ont été le voir. Son retour d'exil ressemble à un triomphe ; toute la noblesse, les anciens magistrats et le peuple sont pour lui. Toutes les femmes de la cour, excepté madame de Marsan, travaillent en sa faveur auprès de la reine. Madame de

Brionne surtout est le point de réunion de tous ses amis; il en est toujours très-amoureux, et, pendant les deux fois vingt-quatre heures qu'il est resté à Paris, il n'a soupé que chez elle. La princesse de Beauvau a beaucoup engagé aussi la reine dans ses démarches en faveur de M. de Choiseul; aussi lui ai-je écrit, au sujet de ce retour, un billet dont elle a été infiniment flattée : elle m'a fait une réponse charmante. Votre Majesté étant en commerce épistolaire avec madame de Brionne, une lettre de compliment de sa part ferait un effet merveilleux. — L'abbé de Vermond est le seul homme jusqu'ici qui ait toute la confiance de la reine. Elle vient de lui procurer les entrées de la chambre du roi, ce qui, pour un homme de son état, est une distinction extraordinaire. Cet abbé doit tout à l'archevêque de Toulouse, et ce prélat, ami intime de M. le duc de Choiseul, aspire à entrer dans le ministère. Il est certain qu'il a montré de grands talents dans toutes les occasions : aucune administration n'est aussi parfaite que celle du Languedoc, et c'est lui qui a rédigé tous les projets que les états de cette province ont adoptés depuis dix ans. »

On voit avec quelle attention prévoyante le comte de Creutz signale au roi son maître les différentes perspectives qui peuvent intéresser son crédit : Brienne devint en effet ministre, par l'influence de Marie-Antoinette, en 1787. Gustave ne dédaigne pas de si bons

avis; il envoie les lettres demandées, et Creutz dit dans une dépêche peu de temps après : « Les différents messages de Votre Majesté seront remis ou en mains propres, ou par des mains sûres. C'est une chose admirable que Votre Majesté ait daigné écrire à M. de Choiseul et à madame de Brionne. Cela fera un excellent effet et préparera bien les esprits dans le cas où quelques changements surviendraient dans le ministère. » Gustave se montre même tout disposé, si la reine paraît prendre du crédit, à lui écrire pour la disposer en sa faveur ; mais Creutz modère son empressement. « Cela serait su, dit-il, et passerait pour une intrigue. Quoique cette reine se conduise bien, elle est jeune et femme, et par conséquent indiscrète. Le vrai moyen d'entretenir ses bonnes dispositions serait que Votre Majesté, dans ses lettres à madame de La Marck et à madame de Boufflers envoyées par la poste ordinaire, dît des choses flatteuses de la reine et du roi de France, cela naturellement, sans avoir l'air de vouloir qu'elles fussent montrées. Ces dames les feront toujours voir à la reine, et le roi, qui a le secret de toutes les lettres écrites par la poste, en sera flatté[1]. »

[1] Creutz savait fort bien, en certaines occasions, soustraire les messages des dames de la cour à l'indiscrétion des postes : « J'ai là, écrit-il le 10 mars 1777, des lettres de mesdames de La Marck, de Brionne et de Boufflers. M. de Klingspor coudra ce paquet dans la doublure de son habit. »

Digitized by Google

Le crédit de Marie-Antoinette n'alla pas, il est vrai, jusqu'à faire remonter Choiseul au pouvoir après l'avoir tiré de son exil ; mais le mouvement dont elle avait ainsi donné le signal, et qui était conforme aux tendances de l'opinion, devait du moins amener une autre satisfaction fort désirée, le rétablissement des anciens parlements, brisés en janvier 1771. L'antique institution, un peu modifiée, revit le jour dans le fameux lit de justice du 2 novembre 1774.

« Le roi, dit Creutz, a prononcé son discours d'une voix énergique et haute, appuyant sur les finales et donnant de l'expression à chaque phrase. La fermeté de ce discours a imposé à tout le monde, et la force avec laquelle il a appuyé sur l'endroit où il menaçait le parlement de toute sa disgrâce en cas de désobéissance a produit le plus grand effet. Il a composé lui-même cette harangue, disant qu'il voulait suivre l'exemple de Votre Majesté... Quand l'avocat général, prenant à son tour la parole, a prononcé le mot d'états généraux, le roi a levé la tête et lancé sur lui un regard foudroyant... Si Votre Majesté, dans une apostille ostensible, daignait applaudir à tout ceci et dire quelque chose de flatteur pour M. le comte de Maurepas et pour le roi de France, cela produirait le meilleur effet. J'ose même dire que cela devient d'autant plus nécessaire qu'on sait que Votre Majesté a désapprouvé l'idée de faire revenir le parlement ; les

dangers qu'elle redoutait se trouvant éloignés par l'organisation nouvelle, elle peut, sans se contredire, relever par son suffrage une opération qui, en rétablissant la confiance et la tranquillité dans le royaume, met le roi de France en état de se faire respecter au dehors et de seconder plus efficacement ses alliés. »

La correspondance de Creutz atteste ainsi à chaque pas que le roi de Suède, non content de suivre avec une attention vigilante les diverses réformes dont s'honorait le commencement du règne de Louis XVI, y intervenait même, et indiscrètement quelquefois. Gustave ne se bornait pas à donner des conseils; lorsque des émeutes avaient éclaté dans Paris et l'Ile-de-France à la suite des premières mesures de Turgot proclamant la liberté des grains, il avait envoyé au comte d'Usson, notre ambassadeur à Stockholm, un billet écrit à la hâte pour lui demander des détails et lui exprimer sa sympathie. « Il est bien étonnant, disait-il, qu'un pareil événement puisse arriver sous le règne d'un prince tel que la France n'en a pas eu depuis Henri IV... O temps, ô mœurs! » Et il avait fait expédier pour Rouen dix mille sacs de seigle qu'il offrait à Louis XVI : curieux témoignage d'un penchant, que nous signalions tout à l'heure, à affecter désormais envers nous une allure de supériorité protectrice, et premier présage du rôle que Gustave devait jouer à la fin de sa vie en essayant de se

placer à la tête de la contre-révolution européenne[1].

Le comte de Creutz n'eût accompli que la moitié de sa tâche s'il n'eût ajouté au récit des essais de réformes politiques ou sociales le tableau inutile à reproduire ici, tant il est connu d'ailleurs, des fêtes qui se multipliaient avec un nouvel essor à la cour ou dans les hauts rangs de la société française. Fêtes et réformes répondaient également, nous l'avons dit, aux ardentes aspirations de ce temps, et l'avénement d'une jeune cour après un si long règne avait encore excité le goût du plaisir. Naturellement le nom de la reine est très-souvent prononcé dans les rapports des ambassadeurs qui rendent compte des amusements de Versailles; mais leurs correspondances (nous en avons examiné un assez grand nombre) témoignent du peu de fondements que le train de la cour pouvait offrir aux accusateurs de Marie-Antoinette. A vrai dire, les publications de M. le chevalier d'Arneth, de Vienne, qui donnent les lettres échangées par elle[2] avec sa mère et ses frères, sont encore ce qui la

[1] Voir à l'Appendice, dans la Correspondance inédite de Gustave III, sa lettre au comte d'Usson, en date du 9 mai 1775, et la lettre que lui adressa Louis XVI le 15 juillet de la même année.

[2] *Maria-Theresia und Marie-Antoinette. Ihr Briefwechsel...* 1re édition, 1865; 2e édition, 1866, un volume in-8°. — *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II. Ihr Briefwechsel*, un volume in-8°, 1866. Paris, Jung-Treuttel. — Il faut se garder d'ajouter foi aux lettres apocryphes de Marie-Antoinette à sa mère et à ses sœurs que contiennent deux recueils publiés vers la même époque à Paris. Voyez à ce sujet notre Appendice.

Digitized by Google

charge le plus, mais sans une réelle gravité. Mariée à quatorze ans et demi à un prince de moins de vingt ans fort incapable d'achever son éducation, la dauphine passe subitement, de la douce condition que la simplicité des mœurs germaniques faisait à sa rieuse enfance, dans l'atmosphère que la corruption des dernières années de Louis XV a empoisonnée; sa tenue est parfaite cependant, malgré les conseils assidus et peut-être même intéressés de sa mère, envers la Dubarry, dont elle subit le contact et la vue avec dégoût, et qu'elle refuse longtemps de saluer. Reine à dix-huit ans, n'ayant toujours d'autre guide que l'impératrice, qui est loin d'elle, trop longtemps privée des impérieux et salutaires devoirs de la maternité ainsi que de la dignité qu'ils confèrent, trouvant dans la famille nouvelle qui l'entoure les piéges les plus cachés et qu'elle pouvait le moins soupçonner ou reconnaître, quoi d'étonnant et quoi de scandaleux si elle a voulu se soustraire à l'odieuse étiquette jusqu'à paraître à mesdames tantes, filles de Louis XV, ou même à l'excellente, mais rigide madame de Noailles, insubordonnée et légère?

Les dépêches de Creutz, dans ces premières années du moins, ne lui reprochent que d'inoffensives légèretés. Une fois, charmée du danseur Pick, qu'elle a vu dans une représentation à l'Opéra, elle veut qu'il paraisse devant le roi à Trianon. Pick, engagé à Venise, est à la fin de son congé et n'a que le temps

de retourner à son poste ; cependant la reine s'oppose à son départ. En vain l'ambassadeur vénitien, Mocenigo, le réclame ; il n'obtient qu'un mot assez leste de l'intendant des menus-plaisirs[1]. Cela fit grand bruit à la cour, il est vrai, mais ne nous brouilla pas avec la république. Une autre fois Marie-Antoinette met son approbation au bas d'une pétition ridicule que les jeunes cavaliers de la cour lui adressent pour obtenir de pouvoir paraître aux bals de la reine avec des chapeaux à la Henri trois ornés de grandes plumes. « C'est avec une plume que nous demandons des plumes à Votre Majesté, et, si elle daigne exaucer nos vœux, cette même plume nous servira, tant que nos doigts la pourront soutenir, à célébrer la bienveillance de Votre Majesté. » Ces belles choses, écrites peut-être avec une intention de parodie, sont signées : de La Marck, Coigny l'aîné, Étienne de Durfort, La Fayette, Ségur l'aîné, Noailles, Noailles de Poix, Coigny cadet, Dillon, comte de Provence et comte d'Artois[2]. On a peine à imaginer la futilité dont de pareilles pièces témoignent ; on voit par elles quel était alors l'entourage de Marie-Antoinette, et l'on accuse beaucoup moins, après les avoir lues, une reine de vingt ans, mal préparée à deviner les périls et à les fuir, que le malheur d'une époque fatale, assez éclairée pour apercevoir les fautes dont elle avait hérité,

[1] Dépêche du ministre de Saxe à Paris, 27 septembre 1776.
[2] Même correspondance, 19 janvier 1775.

pour en réclamer le redressement, et en même temps assez aveugle pour tout sacrifier, ce semble, à une incroyable recherche du plaisir. Quant à Gustave III, la physionomie de Versailles se résumait pour lui dans ces deux traits : il voyait un roi jeune et honnête, après avoir donné le signal des réformes, compromettre par de fâcheux retours le mérite de sa propre initiative, et une reine brillante, alors qu'elle rendait à la plus illustre des cours son ancien éclat, faire naître à son insu mille inimitiés autour d'elle. Également avide, lui aussi, de plaisirs et de réformes, il prétendait, en évitant de telles fautes et de tels dangers, acquérir cette double gloire d'un prince à la fois réformateur et initiateur de son peuple aux délicatesses de la civilisation la plus avancée. Il ne se doutait pas qu'une fois engagé dans les mêmes voies, il serait entraîné, lui aussi, vers de pareils abîmes.

Gustave III avait pris dès son avénement l'initiative des réformes libérales. Le lendemain même de son coup d'état, il abolissait la torture, dont la cruelle pratique avait été récemment renouvelée en Suède pendant la période d'anarchie et de déchirements politiques à laquelle son règne avait mis fin. Il est clair que le souvenir de Calas et de Labarre dictait au jeune roi cette première mesure, et il avait sans aucun doute présents à la mémoire les éloquents plai-

doyers de Voltaire autant que les récents excès des factions suédoises. En tout cas, il devançait ainsi la France elle-même dans la voie des changements nécessaires, car la question dite préparatoire, qu'on appliquait à l'accusé pour lui arracher l'aveu de son crime, ne devait être abolie chez nous qu'en 1780, et la question préalable, qui venait après la condamnation pour obtenir la révélation des complices, devait subsister jusqu'en 1789. Ce fut de Voltaire encore que Gustave III se montra l'élève quand il proclama la liberté de la presse. Le roi de Danemark, Christian VII, l'avait accordée dans ses états dès l'année 1771, et avait reçu de Ferney, à cette occasion, une épître où était à bon droit signalé le contraste de cette concession intelligente avec l'asservissement où la presse était encore retenue chez nous :

Je me jette à tes pieds au nom du genre humain.
Il parle par ma voix, il bénit ta clémence.
Tu rends ses droits à l'homme et tu permets qu'on pense.
. . . . . .
Ailleurs on a coupé les ailes à Pégase.
Dans Paris quelquefois, un commis à la phrase
Me dit : A mon bureau venez vous adresser ;
Sans l'agrément du roi vous ne pouvez penser.
Pour avoir de l'esprit, allez à la police !

L'hommage que Christian VII avait obtenu, Gustave III voulut aussi le mériter. Il renouvela, en y apportant quelques modifications, la loi suédoise de

1766, favorable en effet à la presse, et appuya cette démarche d'une déclaration quelque peu fastueuse qui figure dans le recueil de ses œuvres sous ce titre : *Modeste opinion du roi sur la liberté de la presse*. Il y était dit : « La forme constitutionnelle de notre gouvernement est fondée sur la liberté de penser, de parler et d'écrire, pourvu que cette liberté ne porte pas atteinte à la tranquillité et à la dignité du royaume... Il faut que la liberté de la presse, maintenue et protégée, serve à éclairer les peuples sur leurs véritables intérêts et à découvrir au souverain l'opinion des peuples. Si la liberté de la presse eût éclairé Charles XII sur sa vraie gloire, il eût mieux aimé gouverner un peuple heureux que de régner sur des états vastes, mais déserts. La liberté de la presse n'existait pas en Angleterre quand Charles Ier porta sa tête sur l'échafaud. » De telles paroles sur les lèvres de Gustave III étaient hardies, mais précisément trop hardies sans doute pour devenir autre chose qu'un brillant programme de libéralisme politique. En attendant, il n'avait pas omis de s'en décorer au dehors, témoin cette lettre qu'il écrivit à Voltaire :

« Monsieur de Voltaire[1], vous trouverez dans ce

[1] Cette lettre se trouve en minute autographe au IXe volume in-folio de la collection des papiers de Gustave III, à Upsal, sous le n° 123. Elle est sans date, mais peut être rapportée au milieu de l'année 1774. — A propos de la suscription, je rencontre au bas d'une autre lettre semblable, dans les papiers d'Upsal, cette note de la chancellerie suédoise : « Les rois ne mettent *Monsieur* tout au long qu'à des personnes

paquet deux brochures d'une nature bien différente. L'une est la traduction du nouvel édit qui permet la liberté de la presse, et les registres du sénat et du parlement de Stockholm sur ce même sujet ; l'autre est une pièce de théâtre suédoise mise en français, et destinée à être représentée aux noces de mon frère. L'une et l'autre vous appartiennent de droit. C'est à vous principalement que l'esprit humain doit l'avantage de surmonter et de détruire les barrières que l'ignorance, le fanatisme d'une fange politique lui opposait. Vos écrits ont éclairé les princes sur leurs vrais intérêts ; vous leur avez montré, avec cet agrément que vous seul savez donner aux choses même les plus sérieuses, que plus un peuple est éclairé, plus il est tranquille et fidèle à ses obligations ; il est donc bien juste que vous receviez le premier l'hommage que la raison rend à l'humanité. Vous trouverez sans doute dans cet édit que la liberté de la presse est plus étendue en Suède que dans aucun autre pays, même en Angleterre... »

Disciple des économistes aussi bien que de Voltaire, Gustave III s'était encore engagé dès son avénement à favoriser l'agriculture et le commerce. Il crut leur

d'un rang élevé, et Votre Majesté devrait par conséquent écrire au haut de la lettre *Monsr de Voltaire* seulement. Mais je crains bien que Votre Majesté n'ait déjà une fois donné le *monsieur* à ce bel esprit, et, en ce cas, le retranchement de cette distinction serait aujourd'hui très-frappant. » Il ne faudrait pas croire que Gustave se montrât indifférent à de telles remarques.

donner un nouvel essor en créant, le jour même de son couronnement à Stockholm, un ordre de chevalerie qu'il désigna du nom de *Vasa*, soit en souvenir du héros à la descendance duquel la nouvelle famille royale se rattachait, soit parce que le mot *vasa* signifie en suédois une gerbe de blé, et que ce symbole, faisant partie de l'ancienne armoirie royale, devenait facilement le significatif emblème de l'ordre nouveau. Il était dit dans les statuts, les mêmes qui sont encore aujourd'hui en vigueur sans être rigoureusement observés, qu'on ne nommerait dans cet ordre que des personnes ayant rendu de signalés services, par leurs écrits ou par leur pratique, dans le domaine de l'agriculture, de la métallurgie, du commerce ou des arts. Gustave était en cela aussi d'accord avec les maximes du dix-huitième siècle, et son institution fut fort admirée; nous en avons le témoignage dans un petit poëme composé en Suède à cette occasion par un Italien nommé Michelessi. Sous le singulier vêtement d'un langage moitié mythologique, moitié technique, ce dithyrambe nous donne un curieux tableau de l'ardeur dont, au commencement du règne de Gustave III, la Suède était animée :

« Viens, Agriculture, déesse couronnée de fleurs et d'épis. Que Flore t'accompagne, Flore, l'amie de Linné, qui enrichit sa parure des fleurs d'Amérique cueillies à Upsal! Sans toi, l'astre du jour n'éclairerait pas le château élevé dans cette île fortunée (Drottning-

holm), où Ulrique (mère de Gustave) cultive l'arbre qui nourrit le bombyx. Ses fils déliés, nouvelle production de la Suède, deviennent sous la blanche main de Sophie (sœur du roi) ces nœuds élégants, ornements de l'épée de son frère. De toi, divine Agriculture, est né le Commerce, frère de la Bonne Foi; déjà il enrichit Gothenbourg de ses dons... Le Wener et le Wetter lèvent tous deux du fond des eaux leurs têtes couronnées d'algues; ils attendent le jour prochain qui réunira leurs bras divisés. La nature les a séparés, elle a mis entre eux de vastes terres, elle leur a opposé des rochers escarpés; mais que ne peut l'art des Suédois? Trolhætta, ce second Athos, verra avec effroi des vaisseaux naviguer à travers les rochers, sur le sommet escarpé des montagnes; Wener lui-même, dont le roc est le plus dur, brisera avec fureur dans le flanc de la montagne le trident destructeur que Neptune lui a prêté... Des Chalybes endurcis fouillent les veines cachées du fer; l'air et le feu tout-puissant le rendent liquide; il s'échappe en mugissant des fournaises suédoises, semblable à ces torrents que Vésuve vomit de sa bouche enflammée. Paraissez, Chalybes! venez, revêtus de cet antique habit sous lequel Gustave Vasa erra dans vos forêts... Chalybes amis des ténèbres! demandez à la terre dans quels replis elle renferme le bronze le plus dur, celui que le temps ne dévore point; le ciel l'a créé pour que vous en fassiez l'effigie de Gustave. Portez-le au Ly-

sippe français[1]. Meyer, dont l'art commande à l'air et au feu, le coulera et le versera pour lui. Qu'on place entre les deux Gustave la chère effigie du troisième. — Beaux-arts, rangez-vous autour de son trône. Si vous ne pouvez crayonner la beauté de son âme, imitez du moins la douceur de ses traits, la sérénité de son front, rendez le vif et brillant éclat de ses yeux, semblables à ceux de sa mère. — Apportez, aimable Architecture, le plan qui doit embellir Haga, retraite que Gustave s'est choisie...[2] »

Nous n'achèverons pas la citation; toute part faite à la boursouflure italienne et à l'abus des réminiscences classiques, ce brillant programme atteste que la Suède se ranimait après sa période de guerres civiles, et que le nouveau règne avait trouvé dans les aspirations contemporaines de quoi s'inaugurer sous d'heureux auspices. Un des premiers étrangers qui reçurent la décoration du nouvel ordre de Vasa fut naturellement le marquis de Mirabeau, l'*ami des hommes*, celui que Grimm appelle, à cause de ses bons dîners, l'amphitryon ou le premier maître d'hôtel de nos économistes. Il remercia le roi de Suède en

[1] Le statuaire Pierre Larchevêque, élève de Bouchardon, et qui resta vingt ans, de 1755 à 1777, au service de la Suède.

[2] On a de ce Michelessi, qui jouissait de la faveur de Gustave III : une traduction latine des discours du roi de Suède, dédiée à Clément XIV, Berlin, 1772; une lettre à Mgr Visconti sur la révolution de Suède, Stockholm, 1773, in-8°; une version italienne de la correspondance entre Gustave, prince royal, et le comte de Scheffer, Venise, 1773, in-8°, etc. C'était un vrai panégyriste de cour.

fêtant le jour de sa naissance par un repas solennel auquel tous les initiés assistèrent « avec beaucoup de dévotion; » le révérend P. Le Blanc, un minime conventuel qui était fort à la mode, composa, dit la *Correspondance littéraire*, des cantiques pour cette cérémonie.

Mais c'est de Jean-Jacques en particulier que Gustave III fut l'écho, lorsqu'un jour il s'avisa de décréter un costume national. Arrêter les progrès du luxe et ruiner pour toujours l'empire de la mode en imposant aux divers ordres de la nation des vêtements uniformes, à la fois gracieux et sévères, se prêtant au développement libre du corps au lieu de l'emprisonner et de l'altérer, régler tout cela de par la loi, absolument comme, dans Salente, Idoménée, sur le conseil du trop sage Mentor, devait séparer les différentes classes de ses sujets par des vêtements de laine que distinguaient seules des bandes de diverses couleurs : verte, rouge pâle, gris perle et jaune aurore, c'était une rêverie si bien dans l'esprit du dix-huitième siècle qu'on voit en même temps plusieurs des souverains de l'Europe contemporaine tenter sérieusement de la mettre en pratique. Catherine II l'essaya en Russie. De même que Pierre le Grand, après avoir appris à ses sujets, non sans de longs efforts, à se couper la barbe, leur avait fait adopter le costume européen, Catherine imagina, elle, d'introduire un habit national. Quelques-uns de ses favoris, les princes

Orloff et Potemkin, le portèrent, mais ne prêtèrent qu'à rire par cette complaisance et ne trouvèrent pas d'imitateurs; Catherine se le tint pour dit. Son échec même stimula pourtant Gustave III. En vain Catherine, promptement revenue à la raison, lui affirmait-elle qu'on ne changeait pas les mœurs d'un peuple aussi facilement que ses lois : il répondit, avec cette bonne opinion de lui-même que lui avaient donnée ses premiers succès, que rien n'était impossible à un prince aimé de ses peuples, et il promit, comme par une sorte de gageure, de faire réussir en Suède une pareille entreprise. Il se mit à l'œuvre en effet, conçut et dessina lui-même le nouvel habillement national, et ne manqua pas de seconder par un écrit public, lu d'abord devant les sénateurs suédois, la propagande qu'il voulait faire réussir. A partir du 28 avril 1778, jour de la fête annuelle de l'ordre des Séraphins, nul ne dut paraître à la cour sans être revêtu du costume nouveau[1]. Ces inventions bizarres

[1] Le chargé d'affaires de France le décrit ainsi dans ses dépêches : « Pour les hommes, une sorte de veste avec un gilet et des culottes plus longues et plus larges que celles d'à-présent, telles à peu près qu'on les portait en France sous Louis XIII; par-dessus la veste, un manteau de la même longueur que celui de nos abbés, mais qui couvrira les épaules; chapeau rond, avec rubans et plumes; souliers attachés par des rosettes de rubans. Les personnes de la cour pourront doubler et border ces vêtements de drap noir avec du satin couleur de feu; mais ces couleurs seront interdites à tout ce qui n'est pas gentilhomme. Pour les femmes, le nouveau costume consistera en une sorte de polonaise entièrement noire, ainsi que la jupe, et sans paniers... »

échouèrent heureusement, malgré la soumission momentanée de la cour, contre le goût public et l'opinion. De France tout d'abord vinrent une foule de critiques. La fidèle comtesse de La Marck, qui ne craignait pas de parler sincèrement à Gustave III, lui écrivit de façon à le décourager.

« En vérité, disait-elle, je ne puis voir aucun bénéfice à ce qu'on porte un petit manteau au lieu de l'habit reçu dans toute l'Europe, excepté en Turquie, un pourpoint au lieu d'une veste, une cravate au lieu d'un jabot. Je reste persuadée que Votre Majesté ne persistera pas à changer le costume, et qu'elle veut se distinguer par une conduite sage et raisonnable, non par une futilité telle que celle qu'on lui suppose. Je dois au profond dévouement que j'ai pour elle de lui dire que notre jeune reine s'est permis de faire des plaisanteries à ce sujet, et qu'ici tout le monde s'occupe dans le même sens de ce grand changement des modes suédoises. »

Creutz, lui aussi, avait commencé par de pareils témoignages; mais, si Gustave III persistait, il n'avait plus de scrupules et ne demandait pas mieux que d'admirer. A l'entendre, le nouvel habillement serait « le plus grand bien, » et M. de Voltaire était de cet avis, mais non les Français en général... Quel que fût le parti que Sa Majesté prendrait, il en serait le plus zélé défenseur. Il suppliait seulement, au point de vue de l'économie, que les manchettes fussent

de batiste et non de dentelle. Peut-être fut-ce uniquement pour flatter le roi son maître qu'il lui transmit, en 1775, la nouvelle d'un projet analogue, adopté, suivant lui, par la cour de France. « La plupart des jeunes gens qui vont au bal de la reine, écrit-il au mois de janvier, seront en habit de novices de l'Ordre, qui est l'habillement de Henri III. Si cet habit réussit, on en fera désormais l'habit de cour, et peu à peu il deviendra celui de la nation. » Et en novembre de la même année : « Le roi pense à nous donner ici un habillement national plus analogue au climat. Cela pourra arrêter le luxe et détruire la frivolité. » Ce qui était vrai sans doute, c'est que la reine essayait de bannir ce qu'il y avait de plus gênant dans les costumes de cour, et que, d'autre part, l'esprit du dix-huitième siècle commençait à ne plus respecter les distinctions traditionnelles des classes sociales; on peut lire dans les Mémoires de madame d'Oberkirch comment dès 1784 la noblesse, quittant l'épée, se dépouilla ainsi d'un de ses premiers priviléges : la mode servait d'organe à l'opinion, et il n'y avait pas besoin de Versailles pour ce changement. Quoi qu'il en soit du prétendu projet de la cour de France, Gustave III fut le seul qui persista dans son entreprise; ses favoris portèrent en quelques rares occasions l'habit officiel, mais ce fut tout, et il en fut réduit à réserver pour ses voyages à l'étranger ce soi-disant costume na-

tional qui fit l'étonnement des cours qu'il visita.

Là où Gustave III se montra le mieux inspiré par la philosophie du dix-huitième siècle, ce fut lorsqu'il décida par ses conseils répétés la diète suédoise de 1778 à proclamer la liberté des cultes; il confirma lui-même cette nouveauté par une loi du mois de janvier 1779 et surtout par l'édit royal du 24 janvier 1781. Il n'y avait eu jusqu'alors à Stockholm d'autres chapelles catholiques que celles de quelques ambassadeurs dont les aumôniers tenaient leurs pouvoirs d'un comte de Gondola, évêque *in partibus* de Tempé, vicaire apostolique pour le Nord, et qui résidait à Vienne. Désormais, à la suite d'une convention avec Rome, un certain abbé Oster, directement institué par le Saint-Siége, vint s'établir en Suède. Une commission était en même temps nommée par le gouvernement suédois pour préparer une meilleure traduction de la Bible. Cependant l'Allemagne, la Suisse, la France, avaient encore des persécutions religieuses, et l'Espagne des auto-da-fé; aussi l'Europe ne lut-elle pas sans surprise l'édit de Gustave III, la lettre de remercîments adressée par le souverain pontife à ce roi hérétique, et la réponse latine que celui-ci publia[1].

Une habile réforme financière en 1773, puis une série d'utiles mesures législatives et administratives

[1] Voyez Schlözer, *Briefwechsel historischen und politischen Inhalts*, huitième partie, page 332.

achevèrent de signaler heureusement la première moitié du règne de Gustave III. La vénalité de la justice, fléau qui s'était accru pendant la période des troubles civils, fut réprimée avec une sévérité rigoureuse; mais les lois pénales furent d'ailleurs adoucies. La disette et les maladies venaient de décimer les campagnes : Gustave fit faire dans les provinces, par les différents gouverneurs, des distributions de blé gratuites; on construisit des greniers; on interdit la mendicité, et l'on fonda des établissements de travail. Les maisons d'orphelins et les hôpitaux, confiés à l'inspection de deux chevaliers de l'ordre suprême des Séraphins, furent surveillés avec une patriotique sollicitude. Pour favoriser l'accroissement de la population, l'on affranchit de toute imposition personnelle les paysans, les journaliers, les manœuvres et les anciens soldats de terre ou de mer ayant au moins quatre enfants. Les nombreux domaines de la couronne furent affermés à bon compte et pour de longs termes; une commission d'agriculture dut s'enquérir des ressources de chaque province et aviser aux moyens de les augmenter; l'abolition de plusieurs fêtes ajouta jusqu'à vingt-deux journées à la somme du travail annuel; enfin le commerce des grains fut déclaré libre. La création d'une compagnie pour la pêche de la baleine, et celle de ports francs sur les côtes de Suède encouragèrent le commerce et la marine. Une meilleure exploitation des mines doubla

leurs produits; on commença de travailler en Suède le métal brut, qui jusqu'alors avait été façonné à l'étranger, et des ouvriers attirés des différents pays de l'Europe vinrent apporter divers perfectionnements aux manufactures de fer ou d'acier. Certaines branches de l'industrie suédoise se développèrent même, pendant la première partie du règne de Gustave III, jusqu'au point d'exciter les inquiétudes des fabricants français.

Nous rencontrons à ce sujet dans les correspondances diplomatiques un curieux épisode qui intéresse l'histoire si peu connue de notre industrie à la veille de la Révolution, et qui montre de quelles précautions jalouses elle croyait alors devoir s'entourer. Dès le commencement du siècle, l'habile industriel suédois Jonas Alströmer, dont nous avons mentionné déjà les heureux efforts, avait fondé dans la petite ville d'Alingsos, près de Gothenbourg, plusieurs sortes de filatures. Ses établissements ayant prospéré, un d'eux fut transporté, vers le commencement du règne de Gustave III, dans un faubourg de Stockholm; c'était une manufacture de bas de soie, qui prit bientôt, dans ces nouvelles circonstances, une extension menaçante pour notre fabrique de Lyon. Les plaintes redoublèrent en France quand on apprit que l'établissement suédois avait embauché des ouvriers du Languedoc, dont quelques-uns avaient même transporté leurs métiers à Stockholm. Le gouvernement

s'émut d'une telle infraction aux lois sévères qui régissaient l'industrie, et, sur la plainte de l'intendant du Languedoc, le contrôleur général écrivit en 1785 à l'ambassadeur de France auprès de la cour de Suède pour qu'il s'efforçât de faire rentrer dans leur pays deux ouvriers français que les dénonciations lui avaient désignés. Les nombreuses dépêches écrites pendant plus de deux années à ce sujet[1] montrent de quelle importance pouvait être alors une telle affaire, quelle crainte inspirait à ceux qu'on appelait des transfuges leur « crime » découvert, quel intérêt cependant il y avait du côté de la France à leur promettre leur grâce, afin de les enlever à la concurrence d'un marché étranger, et finalement quel secret notre ambassadeur devait garder en face du gouvernement suédois pour conduire à bonne issue cette grave négociation.

Gustave n'aspirait pas seulement au renom d'un roi libéral envers ses peuples ; il ambitionnait aussi celui de protecteur des lettres et des arts. Ce titre figurait dans le programme tracé par le dix-huitième siècle aux souverains, et ce n'est qu'être juste envers Gustave III que de reconnaître la parfaite conformité de cette convenance politique avec son propre penchant. Il respectait et aimait les choses de l'esprit. Ayant lui-même voulu payer d'exemple, il figure parmi les écrivains distingués de Suède, et il a été compté de

[1] Voyez l'Appendice.

son temps au nombre des souverains lettrés de l'Europe. Bien plus, nous devons réserver à Gustave une place dans l'intéressante galerie de la littérature française à l'étranger : il a écrit dans notre langue au moins autant que dans la sienne, et si, dans le recueil fort incomplet et très-mal édité de ses œuvres imprimées, ses discours politiques et académiques, avec la plus grande partie de son théâtre, se lisent dans l'idiome national, on doit se rappeler que la plus grande partie de sa correspondance, les œuvres historiques de sa jeunesse et les brouillons de presque tous ses écrits en général étaient conçus en français. Il devient douteux, après qu'on a feuilleté l'immense et précieuse collection des papiers de Gustave III à Upsal, s'il se servait plus habituellement de l'une ou de l'autre langue; il est clair que très-souvent du moins il pensait dans la nôtre. Que son style français fût à l'abri des reproches pour la construction grammaticale et même pour l'orthographe, il ne faudrait pas l'affirmer : on sait de reste que c'étaient alors des défauts habituels, même en France; mais il écrivait du moins avec une facilité extrême, qui laissait paraître la vivacité d'esprit et l'enjouement. Tel est surtout le caractère de sa correspondance, d'où l'on pourrait citer beaucoup de billets aimables et de mots heureux. Si, dans ses discours, la déclamation se montre souvent avec les moralités de lieux communs, il faut bien dire que ce sont encore des habi-

tudes du temps. Son vrai modèle, c'est la langue de nos encyclopédistes, celle qui n'abdique pas tout souvenir des traditions, et il a pris parti dans la littérature suédoise, malgré quelques velléités contraires, pour l'école toute classique dont le chef était le poëte Léopold.

L'établissement d'une académie sur le plan de l'Académie française était un dessein de nature à séduire un tel esprit. La reine Louise-Ulrique, sa mère, avait déjà doté la Suède d'une institution analogue[1]; Gustave y ajouta la célèbre *Académie des dix-huit*. Les deux compagnies ont continué de rendre d'éminents services sans que la différence de leur inspiration primitive se soit entièrement effacée. La première a été fondée dans un temps d'agitation civile : aussi l'étendue de ses attributions, qui comprennent les sciences morales et politiques, atteste encore de nos jours l'ardeur intellectuelle de l'époque où elle est née. La seconde, instituée pour grouper et discipliner les esprits, sert à marquer le niveau de la plus haute culture et le propose à l'émulation commune. Gustave eut le mérite d'appeler dans la nouvelle académie non-seulement les écrivains proprement dits, mais encore les hommes qui avaient donné des preuves de talent par la parole : on le vit

[1] Il y avait aussi, depuis 1738, l'Académie des sciences, illustrée par Linné, l'Académie des arts, qui datait de 1754, et l'Académie de musique, de 1771.

y nommer, avec un désintéressement qui lui fit honneur, des adversaires de sa politique, comme le comte Fersen, chef éloquent de l'opposition dans les diètes suédoises. Après avoir rédigé lui-même les règlements, Gustave se mêla aux premiers concours et fut lauréat; c'était expressément, dans sa pensée, refaire sur d'autres bases et avec une autre inspiration une œuvre égale à celle qu'avait accomplie le cardinal de Richelieu.

Parmi les branches diverses de l'activité littéraire, le théâtre, dont les séductions variées répondaient si bien à l'insatiable curiosité du dix-huitième siècle, apparaissait surtout à Gustave III comme un puissant moyen d'agir sur les esprits et de transformer les mœurs. Il conçut le louable projet de raviver ou de créer, à vrai dire, la scène suédoise en empruntant des sujets dramatiques aux souvenirs nationaux. Lui-même écrivit en français le plan et quelques scènes de plusieurs drames[1], que ses poëtes de cour achevaient en suédois, et où l'histoire de Gustave Vasa, celle de Gustave-Adolphe et d'autres héros du Nord devait être représentée; mais en même temps une

[1] Une des pièces de Gustave III, *Siri Brahé, ou les Curieuses*, assez mal traduite et arrangée pour notre scène par un général Thüring, a été imprimée et représentée à Paris sur le Théâtre-Français, le 11 février 1803, avec peu de succès. Madame de Genlis, au tome III de ses *Mémoires*, page 207, affirme que Gustave III n'avait fait que traduire sa pièce de *la Curieuse*. Cependant l'intrigue seule est empruntée, et les deux cadres sont différents.

Digitized by Google

troupe française était rappelée en 1781 à Stockholm, afin qu'on eût les modèles à côté des copies. Le célèbre Monvel en fut le directeur et y apporta, comme répertoire, indépendamment de nos pièces classiques, jouées fréquemment en Suède pendant l'époque précédente, notre théâtre du second ordre, alors si fécond; la troupe suédoise elle-même ne vécut guère, si l'on excepte les comédies de Holberg, empruntées à la scène danoise, que de traductions d'après Dallainval, Marsollier, Carmontelle et Collé: *la Partie de chasse de Henri IV*, *Dupuis et Desronnais*, *l'Amant bourru*, firent les délices des Suédois presqu'à la même époque où ils charmaient nos grands-pères. Monvel, pendant son séjour en Suède de 1781 à 1787, forma d'excellents élèves, dont le plus célèbre, nommé Hiortsberg, a laissé toute une légende après lui: il parlait admirablement le français; sa mémoire était prodigieuse. Ayant lu à la dérobée un poëme d'un bout à l'autre, il parvint à faire croire à l'auteur, par d'innombrables citations orales, qu'il avait lu cela quelque part, et que l'ouvrage n'était qu'un plagiat. Il contrefaisait si bien le grand Frédéric qu'un vieux diplomate prussien, ayant fait la guerre de Sept-ans, mis tout à coup en présence de Hiortsberg, qui l'appela par son nom d'une voix bien connue, se jeta à ses genoux et s'écria: *Mein alter Fritz!*

La vraie création de Gustave III fut l'opéra suédois. Il pensait que le concours de tous les arts et de

tous les prestiges à la fois, musique, danse, déclamation rhythmée, brillant décor, jetterait un voile éclatant sur les inexpériences de la scène suédoise, et lui imprimerait un utile essor en lui laissant le loisir de se former. Dès la première année de son règne, et quelques mois seulement après le coup d'État, le 19 janvier 1773, il faisait jouer le premier opéra écrit dans la langue nationale, *Thétis et Pélée*, dont la musique était du maître de chapelle Uttini. On exécuta sur les diverses scènes des résidences royales les œuvres de Grétry, celles de Haendel, surtout celles de Gluck, avant même que Marie-Antoinette les eût introduites en France. Bientôt la Suède connut à la fois les grandes œuvres musicales de l'école allemande, les deux *Iphigénies*, *Orphée*, *Alceste*, *Armide*, des œuvres italiennes comme le *Roland* de Piccini, et le genre alors si goûté de l'opéra-comique : *la Serva padrona* de Pergolèse, traduite en français par Bauran, et du français traduite en suédois ; *le Tableau parlant* de Grétry ; *Nina ou la Folle par amour* et *Camille ou le Souterrain* de Dalayrac, *la Belle Arsène*, *Rose et Colas*, *le Déserteur*, de Monsigny. De nos jours encore on peut revoir à Stockholm quelques unes de ces vieilles pièces conservées si longtemps dans notre répertoire, et qui ont tant contribué à répandre en Europe le charme de l'esprit français. Le petit théâtre du château royal de Gripsholm, que les touristes vont visiter sur les bords du

Mélar, a continué jusqu'à notre temps d'offrir sur sa scène déserte le décor du *Devin de village*.

Gustave consacra ces premiers efforts par la construction d'une salle digne du nouveau règne : en 1782 fut inauguré le Théâtre-Royal, dédié aux muses suédoises, *patriis musis*, et devenu célèbre par le coup de pistolet d'Anckarström. L'architecture et l'ordonnance intérieure, modifiée depuis par des remaniements devenus nécessaires, en étaient toutes françaises ; on n'a pas oublié à Stockholm la rare élégance de la salle, avec sa tenture gris-perle ; on voit encore aujourd'hui les œils-de-bœuf d'avant-scène, qui datent de la première construction, et la topographie de la fatale soirée du 16 mars 1792 se retrouve sans trop de difficulté. Dès la publication du premier almanach théâtral, faite par les soins de ce même Ristel à qui nous devons le curieux livre des *Anecdotes de la cour de Gustave III*, le personnel du seul opéra monte à près de cent cinquante personnes ; le ballet, avec Marcadet et Gallodier, s'est recruté en France ; mais les chanteurs sont suédois, comme ce Karsten, qui a laissé le souvenir d'une rare majesté dans l'interprétation des grands rôles de Gluck, et dont la petite-fille, née à Stockholm, a été la célèbre Taglioni. La femme de Karsten, morte à quatre-vingt-quinze ans, vers 1846, a longtemps représenté dans la société suédoise la tradition des beaux jours du roi Gustave : elle parlait avec charme et di-

gnité de ce qu'étaient alors les *menus plaisirs* du roi, et de M. Monvel, qu'elle appelait « le favori de Sa Majesté[1]. »

Il suffit d'ouvrir la correspondance imprimée du roi de Suède pour se convaincre de l'ardeur incessante avec laquelle il se préoccupait des intérêts de son théâtre. Engagé dans une guerre contre la Russie sur l'extrême frontière de la Finlande, il ne se sépare jamais du portefeuille qui contient, avec quelques livres agréables, ses propres essais dramatiques. Ses billets sont innombrables au baron d'Armfelt, à qui il avait confié la direction des spectacles, soit qu'il indique à tel auteur dont il renvoie le manuscrit les changements à faire avant l'admission de son œuvre à la scène, soit qu'il adresse à Léopold un canevas de tragédie composé par lui-même et que le poëte saura revêtir de beaux vers suédois, soit enfin que les vicissitudes nombreuses de la troupe française à Stockholm, demandes de congés, actes d'indisci-

[1] Voici une liste du personnel de la scène suédoise pour la représentation du *Mariage de Figaro*, le mercredi 29 mars 1786 (Sabathier de Castres avait envoyé au roi un exemplaire de la pièce sans les cartons et avec l'épître dédicatoire, dont on n'avait tiré, disait-il, que six épreuves, 18 mars 1785) : Le comte : M. La Tour. Figaro : Monvel. Antonio : Caron. Bartholo : Desguillons. Basile : Félix. Brid'oison : Saint-Ange. Doublemain : Châtillon. L'huissier : Didelot. Grippe-soleil : Hiortsberg. Pédrille : Martin. La comtesse : madame Milan. Suzanne : madame Hus. Marceline : madame Baptiste. Chérubin : madame Feuchères. Fanchette : madame Monvel. — Voyez le tome XXVIII in-folio de la collection des Papiers de Gustave III, à Upsal, n° 62.

pline, recrutement, occupent son inquiète vigilance.

« Du camp devant Borgo : Il faut, mon cher ami, rappeler les acteurs qui ont voulu se retirer : les deux sujets en question m'intéressent, comme spectateur et comme auteur. Ce sera le seul plaisir que j'aurai cet hiver, et mon portefeuille est rempli de productions que mes tendres entrailles ne voudraient pas voir massacrer. — Voici, mon bon ami, la tragédie que je vous renvoie. Si l'auteur veut faire les changements que je propose, je garantis qu'elle aura du succès, malgré la faiblesse de la versification, et de cette manière elle ne sera pas plus une copie de Lemierre que toutes les Iphigénies possibles ne le sont du théâtre grec. Les changements sont si légers que je crois que l'auteur pourra les faire dans huit jours. Pressez-le pour qu'on puisse jouer la pièce au plus tôt. Bonsoir. — La direction m'a envoyé une pièce intitulée *la Noce de Quickström;* je l'ai lue en voiture. Elle me paraît ressembler à l'épée de Charlemagne : longue et plate. — Du camp devant Likala : Le *Courrier de l'Europe* vient d'arriver. L'Opéra de Londres a brûlé; les engagements des danseurs sont donc rompus. Faites revenir notre Didelot, afin que j'aie le plaisir de le revoir l'hiver prochain; je ne sais pas pourquoi nous le payons quand il danse à Londres... Je vous dirai que mon flanc gauche est assuré par cinq gros bataillons, etc. — Mon cher ami, voici les livres que je vous prie

de m'envoyer en Finlande : l'*Énéide* de Virgile, le tome de Molière qui contient les fêtes de Versailles, l'ouvrage du père Ménestrier sur les joutes et carrousels, la *Jérusalem délivrée*, l'Arioste et *l'Esprit des Femmes célèbres*. Vous les trouverez dans ma bibliothèque particulière. Demandez aussi à Monvel le manuscrit que je lui ai remis, qui contient un programme de carrousel... Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage : il faut aller à la manœuvre. Adieu. »

Que Gustave III rendît à la Suède un signalé service par la création d'un théâtre digne de ce nom, cela est hors de doute. De là vint en partie cet éclat de la première moitié du règne qui parut effacer les traces des discordes civiles et fit monter la Suède au rang des nations les plus policées. Combien cependant Gustave III et ceux qui l'entourent partagent aussi les faiblesses de leur temps! Quelle passion du plaisir pour le plaisir même, et quel regret bien souvent d'être forcé de vivre loin de cette cour de France où il semblait que les amusements de toute sorte se donnassent rendez-vous! Le théâtre était chargé d'offrir les illusions en trompant les regrets. Madame de Genlis raconte dans ses Mémoires que, lorsqu'elle était enfant, on l'habillait parfois en Amour, et que, ravie, elle conservait son carquois, son arc et ses ailes pendant des journées entières. Gustave III avait de ces jouissances naïves : on le voyait garder, après

avoir joué lui-même sur quelque scène de cour, les oripeaux dont il s'était affublé. L'appareil d'un déguisement, les préparatifs d'une représentation, lui étaient des joies suprêmes. Distribuer les rôles, diriger les répétitions, surveiller les costumes et les accessoires, pénétrer les mystères de la coulisse ou du foyer, tout cela le charmait. Bien plus, les plaisirs du théâtre, où il paraissait à la fois comme auteur et comme acteur, ne suffisaient pas à son ardeur infatigable : aux tragédies et aux comédies classiques, aux drames et aux ballets, aux opéras, prologues, divertissements, scènes héroïques ou lyriques, il fallait qu'il mêlât les tournois et carrousels, les mascarades, les danses à caractères, les jeux de bague et de quintaine, les surprises, les mystifications, tout ce que la frivolité d'alors inventait ou renouvelait. Stupéfaits devant ce roi comédien, les ministres étrangers ne suffisent pas, en certains temps, à le suivre dans ses rôles innombrables. Le voici déguisé en roi des Gaules, et madame de Löwenhielm (la belle Augusta Fersen) lui vient offrir une écharpe dont il restera paré longtemps après. Ou bien Diane chasseresse a ouvert une lice : le roi y paraît en Méléagre, tandis que la comtesse Höpken (célèbre aussi par sa beauté) s'y montre à cheval en Atalante. Quelquefois la cour se travestit suivant un programme convenu, sans qu'il y ait de scènes composées à l'avance, et chacun doit observer pendant toute la fête

le caractère du rôle qui lui est dévolu ou l'esprit général du déguisement adopté. On figure par exemple la foire Saint-Germain ou bien la cour de la reine Christine; les vêtements historiques du garde-meuble royal ont été mis en réquisition pour que rien ne manquât à la couleur locale : on voit Chanut, et Pimentel, et le grand Descartes. S'agit-il de fêter Madame Royale, sœur du roi, on représente *la Rosière de Salency*, avec un divertissement paré dont les rôles sont remplis par toutes les personnes de la cour : « le seigneur de Salency (le roi), la dame de Salency (la reine), le bailli (le comte Charles Fersen), le maître d'école, le bedeau, le porte-goupillon, le barbier, l'apothicaire, le suisse, le hoqueton, les joueurs de quilles, les personnages de la bascule, les balanceuses de l'escarpolette, les pâtres et pastourelles, les garçons du village pour le ballet des cerceaux, ... tous habillés dans le costume. » A la fin de la fête, la rosière, choisie non-seulement pour sa vertu, mais aussi pour sa beauté, porte sa rose, dans laquelle Gustave III a placé une bague avec un diamant de 10,000 rixdales, à la sœur du roi, en lui récitant ce couplet, fort bien tourné, du poëte de cour Oxestierna :

Je ne perds rien de ma gloire
En cédant à vos attraits;
Si vous gagnez la victoire,
Je m'en trouve le plus près.

Je puis me consoler d'elle :
Nos bergers m'assurent tous
Qu'on peut être plus que belle
Et la seconde après vous.

Ce sont encore ou des fêtes allégoriques, ou des scènes de mythologie, avec allusions piquantes aux faits contemporains, ou de simples impromptu à peine relevés par des fictions bizarres en vue desquelles Gustave III et ses plus intimes courtisans déploient un esprit singulièrement inventif. Les correspondances du temps en contiennent de nombreux récits, dont voici seulement quelques souvenirs, empruntés aux dépêches des ministres étrangers, presque toujours témoins oculaires.

« 11 février 1777. Il y eut avant-hier chez M. le duc de Sudermanie une fête ingénieusement ordonnée, dont le sujet était le mariage d'un fils de l'empereur de la Chine. Tous les habits et la décoration des appartements étaient conformes au costume du pays, et M. Beylon, qui faisait le personnage de l'empereur, a soutenu le rôle avec une aisance et un à-propos dans tout ce qu'il a dit qui ont fait le charme de la soirée. — 2 mai. Une petite fête a eu lieu, en présence de tous les agents diplomatiques, chez la reine régnante, pour le jour de naissance de la princesse sœur du roi. A minuit, pendant le bal, deux hérauts, précédés d'une musique guerrière et suivis d'un brillant cortége, sont entrés et ont proclamé, au

nom du roi Gustave III, un défi, avec les conditions du combat, que M. le duc de Sudermanie, à la tête de tous ses chevaliers, a accepté. Tout cela s'est accompli très-gravement, suivant les lois et nobles us de l'ancienne chevalerie. Le tournoi qui doit suivre n'aura pas lieu, dit-on, avant le 28... — 14 octobre. Le prince Frédéric, aussitôt qu'il a été de retour, s'est rendu immédiatement à Gripsholm. Il s'attendait à trouver tout le monde sur son passage; il a été fort surpris de n'apercevoir âme qui vive ni sur les avenues, ni au château même. Chacun, jusqu'aux sentinelles, avait ordre de se tenir caché. Les barrières étaient abattues, les portes fermées, les appartements sans lumières; tout avait l'apparence d'une habitation abandonnée et déserte. Après avoir appelé et attendu inutilement, le prince et sa suite sont obligés de mettre pied à terre pour lever eux-mêmes les traverses. S'étant mis ensuite à parcourir les appartements, au lieu des personnes de la cour qu'ils cherchent en vain, ils ne rencontrent que quelques troupes de paysans qui errent çà et là dans un morne silence. Résolus alors, en vaillants chevaliers, à pousser l'aventure, ils pressent ces bandes fugitives à la faveur de quelques lueurs sombres. Tout à coup ils se trouvent arrêtés par un bruit confus de gémissements et de soupirs plaintifs, comme de gens qui s'éveillent d'une léthargie profonde... C'est qu'en effet la valeur du prince et de ses compagnons a

dissipé les mauvais génies et rompu leurs maléfices; la cour recouvre la voix pour remercier son libérateur; le château se retrouve éclairé subitement comme par un coup de baguette, et le bruit du canon, mêlé au son des instruments, annonce la fin de l'enchantement, auquel succède le plaisir d'un bal. — 5 novembre 1782. La cour, qui est à Gripsholm, continue à s'occuper d'amusements plus que d'affaires. On s'est plu l'autre jour à y recevoir madame la princesse Sophie-Albertine dans le goût des fameuses mystifications de Poinsinet à Paris. Comme Son Altesse n'avait jamais été à ce château, on avait placé dans les environs des sentinelles habillées à l'allemande, qui lui parlèrent en cette langue en arrêtant sa voiture, pour lui donner le change sur ce qu'elle pourrait être égarée. Étant ensuite arrivée à Gripsholm, on lui fit tous les honneurs d'une abbesse de Quedlinbourg. Les personnages de la cour les plus corpulents, après s'être travestis en chanoinesses et s'être permis mille singeries, se préparèrent à initier la princesse dans leurs mystères... »

Tels étaient les divertissements de Gustave III et de sa cour. N'en accusons pas encore l'abus, dont les effets se montreront plus tard; rendons d'abord justice à l'utile éclat qui signalait les premières années de ce règne aux sympathies du reste de l'Europe. Après avoir conquis tout d'abord, par un louable esprit de réforme sociale, une place distinguée parmi

les souverains éclairés du siècle, au-dessous du grand Frédéric et de la grande Catherine assurément, mais à côté de Joseph II, de Léopold, grand-duc de Toscane, du pape Clément XIV et de Louis XVI, Gustave III devait aussi séduire ses propres sujets et plaire à son temps par son élan spontané, si bien d'accord avec le goût des contemporains, vers les brillants plaisirs. La cour suédoise fut longtemps sous son règne le rendez-vous renommé de toutes les fêtes. De la cour même une pareille ardeur gagna la nation, et, parmi les traditions nombreuses qui accompagnent aujourd'hui le souvenir de Gustave III, on rencontre surtout celle d'une époque de mœurs élégantes et enjouées. Aux antiques coutumes, qui subsistaient, les meilleurs emprunts qu'on eût faits des usages français étaient venus se joindre. De fréquents voyages avaient familiarisé les hautes classes avec les délicatesses étrangères, et la nation en général avait goûté vivement, au lendemain des discordes civiles, les douceurs d'une période tranquille et prospère; c'est d'alors que datent pour le peuple suédois cent joyeuses légendes, et, grâce à la verve intraduisible de leur poëte Bellmann, tout un cycle intéressant de chansons nationales.

L'empreinte du règne de Gustave III est restée sur la société suédoise et sur la capitale même de la Suède. Le goût de la langue et de la littérature françaises avait pénétré dans le Nord depuis longtemps, il est vrai;

c'est toutefois grâce à Gustave que ce goût est devenu pour les Suédois une douce habitude. La révolution française et les vicissitudes inouïes du dix-neuvième siècle sont venues mettre cent fois les différents peuples en contact avec la France; mais le moment du charme et de la séduction a été pour la plupart d'entre eux le dernier tiers du dix-huitième siècle : la Suède particulièrement ne l'a pas oublié. Beaucoup de familles s'y retrouvent où les souvenirs de Gustave III sont vivants encore, et la société polie de Stockholm continue d'entourer de ses respects quelques rares personnes qui furent presque témoins de cette brillante époque[1].

Bien que les édifices publics élevés pendant ce règne ne soient pas en grand nombre, on peut dire que la capitale de la Suède en porte, à certains égards, le cachet. Le pont qui unit au continent l'île principale, où se trouve le château, a été commencé par Gustave III ; ce pont conduit à la grande place sur laquelle on voit le théâtre édifié alors avec tant de

[1] Madame Marianne d'Ehrenström, par exemple, née en 1773, avait un frère page à la cour de Gustave III. Sans être jamais venue en France, madame d'Ehrenström, — nous prenons plaisir à nous le rappeler, — parle le français élégant du dix-huitième siècle, et elle a publié sur l'essor intellectuel de ce temps-là deux intéressants volumes dans notre langue : *Notice sur la littérature et les beaux-arts en Suède*, Stockholm, 1826, et *Notice biographique sur M. de Léopold*, Stockholm, 1833. Le poëte Léopold a fait en français des quatrains pour elle, de sorte que nous avons le droit d'inscrire ces deux noms dans une histoire des relations intellectuelles entre la France et le Nord.

sollicitude. Le monument funéraire de Descartes, dû au respect de Gustave, prince royal, pour ce grand nom; la statue de Gustave Vasa, modelée par un Français, Pierre Larchevêque, et inaugurée en 1774; tout un quartier de la ville créé vers cette époque, et dont les constructions conservent un grand air; aux portes de la capitale, la jolie résidence de Haga; plus loin les beaux jardins français de Drottningholm; dans ces châteaux royaux les présents de Louis XV et de Louis XVI, de riches *gobelins*, des *vieux-sèvres* d'une immense valeur, enfin d'innombrables portraits de nos hommes de guerre, de nos hommes d'État, de nos écrivains, de nos spirituelles grandes dames, tout cela subsiste pour offrir au visiteur français comme une aimable et chère illusion dont il est reconnaissant envers Gustave III.

Ce n'était pas d'ailleurs seulement par légèreté d'esprit ni par pur dilettantisme que Gustave s'était livré si vite à la pente de son siècle. Par le théâtre et par l'éclat des fêtes de cour, il croyait faire naître un luxe nécessaire, exciter les arts, élever le niveau intellectuel de la nation. Il avait encore une autre pensée, toute politique : il espérait, grâce aux actives séductions d'une cour brillante, attirer et retenir auprès de lui les fils de ces nobles suédois qui avaient été vaincus par la révolution de 1772, et qui en conservaient un ressentiment dangereux. Il devait échouer, et en partie par sa propre faute. Ce charme

d'une cour qu'il avait voulu créer, et sur lequel il comptait appuyer sa politique intérieure, il parut tout le premier n'y pas assez croire, et le laissa impuissant. Ceux des jeunes nobles qui lui étaient hostiles restèrent à l'écart ; les autres, s'ils voulaient mériter sa faveur et ses bonnes grâ es, durent continuer, nous le verrons, de venir à Versailles pour faire preuve à ses yeux de bon goût, de talents et d'esprit. Lui-même enfin, trop à l'étroit dans son royaume, le quittera beaucoup trop souvent afin d'aller demander aux cours étrangères assistance et renommée.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

MARIE-ANTOINETTE ET LES SUÉDOIS A VERSAILLES

Faveur du comte de Stedingk. Il fait la campagne d'Amérique sous d'Estaing et se distingue à l'affaire de la Grenade. Sa popularité au retour. Ses récits animés des scènes de Versailles. Il va faire la guerre en Finlande. Ses sentiments durables à l'égard de la France. — Faveur du comte Axel Fersen. En quelles circonstances il part pour la guerre d'Amérique. Elles font prévoir son futur dévouement envers Louis XVI et Marie-Antoinette. — Faveur du baron de Staël. Longue et difficile négociation de son mariage avec mademoiselle Necker. Creutz, madame de Boufflers et Marie-Antoinette s'y emploient. Madame de Staël ambassadrice. Ses premiers bulletins de nouvelles, rédigés pour Gustave III.

Gustave III n'avait réussi ni à retenir auprès de lui la jeune noblesse de son royaume ni à rompre le charme qui l'attirait encore lui-même vers la cour de France. Ceux d'entre les jeunes nobles suédois qui ambitionnaient sa faveur en cherchant fortune croyaient avec raison que le plus sûr moyen pour arriver à lui plaire était d'avoir passé quelques belles années à Paris et à Versailles. Précisément un attrait nouveau les y appelait : c'était le gracieux et profi-

Digitized by Google

Imp Ch Chardin aine

MARIE ANTOINETTE A TRIANON

Digitized by Google

Digitized by Google

table accueil que leur faisait la jeune reine de France, l'aimable Marie-Antoinette.

La présence d'un grand nombre de brillants étrangers admis sous le règne de Louis XVI dans l'intimité de la cour, grâce à des présentations que l'étiquette rendait peut-être pour eux plus faciles que pour nos Français eux-mêmes, a été un des griefs que la médisance a le plus malignement exploités contre la reine. Alors qu'on la voyait courir au bois avec le prince de Ligne et le comte d'Esterhazy, danser une écossaise avec le jeune lord Strathavon, ou converser au bal de l'Opéra avec Dillon, avec le prince George de Darmstadt ou le duc de Dorset, la jalousie s'emparait de ces noms et les livrait aux soupçons calomnieux. La moindre accusation était d'être restée autrichienne. De fait, les conseils de Marie-Thérèse ne contribuaient pas à préserver la jeune reine de ce danger. Il suffit d'avoir parcouru la précieuse correspondance publiée à Vienne par M. d'Arneth[1] pour se rappeler ces paroles de Marie-Thérèse à sa fille, si souvent répétées : « Faites accueil aux Allemands, restez bonne Allemande. » Le retour incessant de tels avis prouve sans doute que Marie-Antoinette ne les écoutait pas toujours, — et il est juste de lui en savoir gré, — mais rend du moins peu vraisemblable qu'avec sa respectueuse déférence pour sa mère, elle ait prodigué vo-

[1] Voyez plus haut, page 306.

lontiers elle-même dans ses lettres de famille, comme il apparaît dans certaines correspondances évidemment apocryphes, ces expressions toutes contraires : « Je suis toute française, — française avant d'être allemande, — française jusqu'aux ongles[1]. » Nous reviendrons, à propos de son attitude politique, sur ce grave sujet; il nous suffit de noter ici que, parée des naïfs attraits d'une sincère nature germanique, Marie-Antoinette ne semble pas avoir entièrement échangé ces dons, qui lui suffisaient pour plaire, contre les charmes différents de notre caractère national. Ces nuances pouvaient d'autant plus apparaître quand on la voyait s'entourer d'étrangers.

On sait déjà, par nos premiers chapitres, quelle bonne mine faisaient à la cour de France, pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV, les ambassadeurs suédois. On peut les revoir encore aujourd'hui à Versailles, dans les grands et beaux portraits du temps, où ils sont peints en buste, par Largillière et d'autres, en riches costumes de cour. Ils avaient des mots heureux, comme ce Sparre dont Saint-Simon et Tessin ont rappelé une vive réponse à Louis XV, en 1716[2]. Ils étaient parmi nous tour à tour hommes d'état et capitaines. Leur nation et la nôtre s'étaient rencontrées dans les mêmes carrières. Nous avions

[1] Voyez à l'Appendice l'étude critique sur Marie-Antoinette et Louis XVI apocryphes.

[2] Voyez plus haut, page 83.

combattu ensemble pendant la guerre de Trente-ans et maintes fois encore sous Louis XIV ; la guerre de Sept-ans, puis, sous Louis XVI, la guerre d'Amérique, mêlèrent encore leurs volontaires à nos soldats. Un des régiments dits étrangers qui s'ajoutaient aux cadres de l'armée française, longtemps commandé par un colonel et des officiers de cette nation, avait pris le nom de régiment Royal-Suédois : on voit dès lors figurer dans ses rangs presque tous les grands noms de la noblesse du Nord. Diplomates, officiers, hommes de cour, ces jeunes Suédois, avec la beauté franche et ouverte de leur race, très-braves à la guerre, très-épris de la France, intelligents, sincères, spirituels, brillèrent dans le Versailles rajeuni du nouveau règne, justifiant chacun à son tour ce que naguère Saint-Simon avait si bien dit d'un de leurs prédécesseurs : « Toujours le cœur français, des plus galants et des mieux faits qu'on pût voir, avec l'air le plus doux et le plus militaire. »

Trois noms surtout, parmi ceux des Suédois accueillis à Versailles pendant la première partie du règne de Louis XVI, sont mêlés presque également à l'histoire de Gustave III et à l'histoire de la France.

Le comte de Stedingk, trop peu connu aujourd'hui en France, a montré, dans les rangs de nos armées, dans les salons de Versailles, puis en Suède même et

contre les ennemis de son pays, un noble caractère. Né dans la Poméranie suédoise en 1746, la même année que Gustave III, et petit-fils par sa mère du célèbre feld-maréchal prussien comte de Schwerin, tué devant Prague, Curt de Stedingk est mort seulement en 1837, plus que nonagénaire. Le service lui offrant en Suède peu de ressources pour l'avancement, il obtint un grade en France, dans le Royal-Suédois, en 1766. De sous-lieutenant devenu en quatre ans capitaine, il se trouvait en garnison à Strasbourg quand Gustave III fit sa révolution du 19 août 1772; cette révolution était chose si bien prévue en Europe que le baron de Trenck, dans son *Journal de Trèves*, en publia la nouvelle dès les premiers jours du mois d'août. Aussi l'adresse de félicitation partie de Strasbourg avec les signatures de Stedingk et de ses camarades parvint-elle à Stockholm, par un singulier à-propos, quelques minutes seulement après le fait accompli. Stedingk avait connu Louis XV, et il rappelait parfois l'étonnement que lui avait causé le scandale d'une grande revue, près de Versailles, dans laquelle le vieux roi à cheval fit défiler les troupes devant la calèche dorée de madame Dubarry. Mais c'est auprès de Louis XVI et de Marie-Antoinette qu'il trouva surtout un excellent accueil. Nommé lieutenant-colonel au service de France en 1776 et à peu près en même temps colonel de cavalerie en Finlande, il fut introduit à la cour grâce aux recommandations per-

sonnelles de Gustave III, et il sut s'y faire promptement une place à part dans le groupe fort en vue qu'y formaient ses compatriotes. « Tous nos Suédois, écrit le comte de Creutz le 7 mars 1779, réussissent ici au delà de toute expression. On les trouve instruits, aimables et de la meilleure compagnie : on m'a demandé récemment si le roi choisissait ceux à qui il permettait de venir en France...; M. de Stedingk l'emporte sur tous les autres. Mesdames de la Marck, de Boufflers, de Lauzun, de Luynes, de Fitz-James, de Brancas et de Luxembourg ne peuvent plus se passer de lui. »

Stedingk voulut mériter davantage encore cette faveur en prenant part à la guerre d'Amérique, de concert avec la noblesse française, avec le duc de Lauzun, les marquis de Coigny, de Talleyrand-Périgord, de Vaudreuil, de la Fayette, les comtes de Noailles, de Ségur, de Vauban, du Houx de Vioménil, etc[1]. Commandant une brigade d'infanterie, il partit en 1779 pour rallier la flotte du comte d'Estaing, et se distingua plusieurs fois à la tête de nos troupes, notamment à la célèbre affaire qui eut lieu dans l'île de la Grenade. Le comte d'Estaing, d'une grande valeur per-

[1] Un grand nombre d'officiers suédois, outre Stedingk, s'étaient mis au service de la France pour cette guerre lointaine : MM. de Nauchkoff, Petersen, Feiff, Brummer, Schultzerkrantz, Grubbe, Cederström, Ulfklou, etc. Plusieurs officiers danois firent aussi avec notre marine la campagne d'Amérique.

sonnelle, avait voulu conduire lui-même l'assaut de la forteresse. Après avoir débarqué douze cents hommes, il forma son corps en trois colonnes, celle de droite commandée par le comte de Noailles, celle de gauche par ce malheureux Dillon, dont la tête devait tomber quelques années plus tard sur l'échafaud (il avait dès lors un pressentiment de cette mort prochaine, et s'en ouvrit plusieurs fois à son ami Stedingk); celui-ci commandait la colonne du centre, et a vivement raconté dans sa correspondance[1] toute cette victorieuse campagne contre les Anglais, à laquelle il prit une part fort brillante. Lorsque ensuite le comte d'Estaing résolut la funeste expédition de Savannah, en Géorgie, ce fut contre l'avis de Stedingk, qui y fut blessé. Cela ne l'empêcha pas de veiller à la retraite. « Les cris des mourants me perçaient le cœur, écrivait-il à Gustave III le 18 janvier 1780; je désirais la mort, et je l'aurais trouvée peut-être, s'il n'avait fallu songer à sauver quatre cents hommes (quatre cents Français) arrêtés dans leur retraite par un pont rompu. » La cour et le public lui firent un véritable triomphe au retour. Sa blessure, qui le força quelque temps de se servir de béquilles, le rendait populaire, et l'on donna sur un théâtre de Paris une pièce où on le représentait

[1] *Mémoires posthumes du feld-maréchal comte de Stedingk, rédigés sur des lettres, dépêches et autres pièces authentiques laissées à sa famille*, par le général comte de Biörnstierna. 2 volumes in-8°, Paris, 1844.

montant à l'assaut. Louis XVI lui conféra l'ordre du Mérite, institué sous le règne précédent pour les officiers étrangers que leur religion empêchait d'être chevaliers de Saint-Louis ; il lui donna en outre une pension à vie de 6,000 francs[1]. Gustave III, de son côté, adressa une lettre de félicitation à Stedingk pour la prise de la Grenade, et lui envoya sa croix de l'Épée. Il écrivit de plus à Marie-Antoinette, probablement d'Aix-la-Chapelle ou de Spa, pour lui faire donner un régiment-propriétaire, et la reine fit au roi de Suède la réponse suivante en date du 3 novembre 1780 :

« Monsieur mon frère et cousin, les Suédois qui sont venus ici ont justifié par leur conduite et leurs qualités personnelles le bon accueil que je leur ai fait, et j'ai eu grand plaisir à leur témoigner mes sentiments pour leur souverain. Quant à M. de Stedingk, il est impossible, quand on le connaît, de ne pas s'y intéresser ; Votre Majesté doit bien compter

[1] La révolution priva naturellement M. de Stedingk de cette pension. En 1810, Napoléon lui fit offrir le remboursement, avec les intérêts, de la somme entière qu'on lui devait en France ; les circonstances politiques ne lui permirent pas d'accepter. Plus tard, une banqueroute survenue en Russie ayant fait brèche à sa fortune, Stedingk adressa en vain à Louis XVIII une réclamation à cet égard. Il avait cependant à cette date rendu de nouveaux services aux Bourbons : il avait conduit la duchesse d'Angoulême, pendant son exil, à bord de la frégate *l'Eurydice*, de Libau à Carlscrona ; c'est de là qu'elle s'était embarquée pour l'Angleterre pendant l'été de 1808. La duchesse avait même offert, à cette occasion, d'adopter la troisième fille de Stedingk, qu'elle avait prise en affection, et de qui je tiens ces renseignements.

que sa recommandation lui assure tous les avantages qui dépendront de moi. Le retour de madame de Boufflers m'a fait d'autant plus de plaisir qu'il m'a donné l'occasion de parler de Votre Majesté et du sincère attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère et cousin, votre bonne sœur et cousine, MARIE-ANTOINETTE[1]. »

En attendant, Stedingk était fêté à Versailles ; la reine le voulut avoir à ses petits soupers. Les étrangers n'y étaient pas admis d'ordinaire, mais elle déclara que les services éclatants du jeune officier suédois l'avaient naturalisé. Louis XVI, un jour de grande réception, s'approcha de lui et dit à très-haute voix: « Il fait chaud aujourd'hui, monsieur de Stedingk, mais pas autant qu'à la Grenade ! » Comblé de ces faveurs, Stedingk n'était pas ingrat ; il écrivait à Gustave III des descriptions de la cour vives et charmées ; on jugera, par une de ces lettres, de son ardeur loyale et de la verve d'esprit avec laquelle il savait manier notre langue. Voici comment il racontait au roi de Suède la naissance du premier dauphin, celui qui mourut en 1789. On sait que Marie-Antoinette, après avoir attendu six années sans motif d'espérance, avait mis au monde une fille en 1778. Il s'agissait de savoir si, par les secondes couches de la reine, au mois d'octobre 1781, la succession se-

[1] Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 27. Autographe.

rait assurée. On verra la part que Stedingk prenait à cette commune émotion, son cri de joie quand on sut qu'on avait un dauphin, et son mauvais compliment, tout involontaire, à Madame, comtesse de Provence, que cette naissance éloignait du trône.

« La reine est accouchée d'un dauphin aujourd'hui (22 octobre) à une heure vingt-cinq minutes après midi... On avertit madame la duchesse de Polignac à onze heures et demie. Le roi était au moment de partir pour la chasse avec Monsieur et M. le comte d'Artois. Les carrosses étaient déjà montés, et plusieurs personnes parties. Le roi passa chez la reine ; il la trouva souffrante, quoiqu'elle n'en voulût pas convenir. Sa Majesté contremanda aussitôt la chasse. Les carrosses s'en allèrent. Ce fut le signal pour tout le monde de courir chez la reine, — les dames, la plupart dans le plus grand négligé, les hommes comme on était. Le roi cependant s'était habillé. Les portes des antichambres furent fermées, contre l'usage, pour ne pas embarrasser le service, ce qui a produit un bien infini. J'allai chez la duchesse de Polignac, elle était chez la reine ; mais j'y trouvai madame la duchesse de Guiche, madame de Polastron, madame la comtesse de Grammont la jeune, madame de Deux-Ponts et M. de Châlons. — Après un cruel quart d'heure, une femme de la reine tout échevelée, tout hors d'elle, entre et nous crie : « Un dauphin ! mais défense d'en parler encore. » Notre

joie était trop grande pour être contenue. Nous nous précipitons hors de l'appartement, qui donne dans la salle des gardes de la reine. La première personne que j'y rencontre est Madame, qui courait chez la reine au grand galop. Je lui crie : « Un dauphin, madame ! quel bonheur ! » Ce n'était que l'effet du hasard et de mon excessive joie ; mais cela parut plaisant, et on le raconte de tant de manières que je crains bien que cela ne servira pas à me faire aimer par Madame...

« L'antichambre de la reine était charmante à voir. La joie était au comble ; toutes les têtes en étaient tournées. On voyait rire, pleurer alternativement. Des gens qui ne se connaissaient presque pas, hommes et femmes, sautaient au cou les uns des autres, et les gens les moins attachés à la reine étaient entraînés par la joie générale ; mais ce fut bien autre chose quand, une demi-heure après la naissance, les deux battants de la chambre de la reine s'ouvrirent, et qu'on annonça M. le Dauphin. Madame de Guéménée, toute rayonnante de joie, le tint dans ses bras, et traversa dans son fauteuil les appartements pour le porter chez elle. Ce furent des acclamations et des battements de mains qui pénètrent dans la chambre de la reine et certainement jusque dans son cœur. C'était à qui toucherait l'enfant, la chaise même. On l'adorait, on le suivait en foule. Arrivé dans son appartement, un archevêque voulut qu'on le décorât

d'abord du cordon bleu, mais le roi dit qu'il fallait qu'il fût chrétien premièrement. Le baptême s'est fait à trois heures après midi... On n'avait pas osé dire d'abord à la reine que c'était un dauphin, pour ne pas lui causer une émotion trop vive. Tout ce qui l'entourait se composait si bien que la reine, ne voyant autour d'elle que de la contrainte, crut que c'était une fille. Elle dit : « Vous voyez comme je suis raisonnable ; je ne vous demande rien. » Le roi, voyant ses inquiétudes, crut qu'il était temps de l'en tirer. Il lui dit, les larmes aux yeux : « M. le Dauphin demande d'entrer. » On lui apporta l'enfant, et ceux qui ont été témoins de cette scène disent qu'ils n'ont jamais rien vu de plus touchant. Elle dit à madame de Guéménée, qui prit l'enfant : « Prenez-le, il est à l'État ; mais aussi je reprends ma fille. » Il est temps que je finisse ce bulletin ; je demande très-humblement pardon à Votre Majesté du désordre qui y règne. On me dit que le courrier part, et je n'ai pas le temps de le mettre au net. »

Ce récit, vivement conté, est plus intéressant et plus complet que celui de madame Campan. Voilà comment ces étrangers écrivaient notre langue, voilà ce qu'étaient ces Suédois à la cour de Versailles. Par eux, Gustave III était toujours présent à cette cour ; il était très-sincère quand il répondait, le 10 décembre, à la précédente lettre de Stedingk : « Les détails que vous m'envoyez sur l'accouchement de la reine

de France m'ont fait un plaisir infini. Personne ne pouvait s'y intéresser plus que moi, et je vous assure qu'on a eu autant de joie à Drottningholm de la naissance du dauphin qu'on en a pu avoir à Versailles. Vous m'avez transporté un instant dans ce dernier château... Je n'ai pu m'empêcher de rire de la manière galante avec laquelle vous avez annoncé à Madame que son mari avait perdu l'espérance d'être roi de France. Il est si naturel d'être attaché à la reine, et elle vous a si particulièrement comblé de bontés, que vous ne pouviez moins vivement partager un événement si heureux pour elle sans manquer à la reconnaissance que vous lui devez, et comme Suédois, et comme particulièrement honoré de sa bienveillance. »

Il ne tint pas à Marie-Antoinette que Stedingk ne se fixât pour le reste de sa vie parmi nous : elle voulait lui faire épouser mademoiselle Necker ; elle lui destina ensuite une riche héritière de Bourgogne ; mais Stedingk était jaloux de sa liberté, et quand Gustave III, commençant la guerre de Finlande, rappela ses meilleurs officiers en 1787, il n'hésita pas à quitter la France. La reine lui dit en le recevant pour la dernière fois : « Rappelez-vous, monsieur de Stedingk, qu'il ne peut rien vous arriver, » l'invitant par là sans doute à recourir, en cas de malheur, au roi et la reine de France, qui ne l'abandonneraient pas. Elle était loin de prévoir que, trois ans plus tard,

c'était elle-même et Louis XVI qui allaient tomber dans l'excès de l'infortune, et qu'elle était destinée à voir précisément quelques-uns de ces Suédois loyaux et dévoués s'efforcer d'accourir à son secours.

Une autre carrière s'ouvrait dorénavant pour M. de Stedingk. Chargé de défendre contre les Russes les frontières de la Finlande, il s'éleva par son rare mérite, par une bravoure et une énergie singulières, jusqu'au grade de feld-maréchal. Toute la dernière partie de sa longue carrière fut d'un habile diplomate; nous le verrons, pendant les premières années de la révolution française, remplir avec dextérité le difficile rôle d'ambassadeur de Suède auprès de Catherine II; il signa en 1809, avec des larmes de dépit, la paix de Frederikshamn, qui donnait la Finlande à la Russie, revint en France en 1814 comme ambassadeur auprès de Louis XVIII, et fut un des cosignataires de la paix de Paris. M. de Maistre, qui l'avait beaucoup connu à Saint-Pétersbourg, donne plusieurs fois de lui dans ses écrits un bon et noble témoignage, et les poëtes modernes de la Suède, depuis Tegner, n'ont pas négligé de rendre hommage à sa mémoire. Il serait juste que cette mémoire ne fût pas délaissée entièrement parmi nous, car M. de Stedingk, après avoir servi bravement la France, l'a toujours aimée. On peut suivre dans sa correspondance combien le cher souvenir de Paris et de Versailles lui est présent au plus fort de ses guerres en Finlande.

« Sire, écrit-il un jour à Gustave III de l'extrême frontière russe, le Savolax[1] est une triste demeure pour un homme qui a joui longtemps de la vie de Paris... Le ciel me fait la grâce de ne pas trop songer à la France ; c'est la plus forte preuve que je puisse donner de mon attachement pour Votre Majesté. » Le 5 août 1788, il s'enquiert avec inquiétude d'une lettre (que nous ne connaissons pas) par lui adressée à Marie-Antoinette, et, quand il reçoit par Gustave les premières nouvelles de la Révolution, quand il apprend qu'il va être rayé, comme absent, du tableau des officiers français, il en est profondément affligé. « Au moment de perdre mon existence en France, écrit-il, mon cœur gémit; j'étais fier du titre de Français que j'avais acquis en l'unissant à celui de Suédois : faut-il donc que ce ne soit plus une même chose! J'aime encore assez cette belle France pour aller me noyer avec elle, si mon devoir et mon attachement pour Votre Majesté ne me retenaient aux lieux où je suis. » Ne fut-il pas vraiment un des nôtres, par le cœur et par l'esprit, ce brave général comte de Stedingk, qui pratiquait si bien notre langue et battait gaiement les Russes tout en songeant à nous.

Stedingk avait pour ami intime à Paris et à Versailles son compatriote, le célèbre et malheureux

[1] Province de Finlande.

comte Axel Fersen, celui qu'on appelait le beau Fersen, comme on disait le beau Dillon. Il était, lui aussi, de noble naissance, non point sans doute qu'on doive ajouter foi aux inventeurs de généalogies, qui le font descendre des Mac-Pherson d'Écosse, comme ils donnent pour premier aïeul à une autre famille suédoise, celle des Fleming, le consul romain Titus Quinctius Flamininus. L'illustration était ici toute moderne, mais éclatante : le père d'Axel était ce fameux comte Frédéric-Axel Fersen, chef éloquent de l'ancien parti français ou des Chapeaux en Suède, et constant inspirateur, jusque sous Gustave III, d'une opposition libérale. La fortune, l'intelligence, les talents, l'élégance extérieure et la beauté même paraissaient héréditaires dans les diverses branches de cette famille. La sœur d'Axel, Sophie Fersen, inspira au plus jeune frère de Gustave III, le duc Frédéric, une passion ardente et sincère ; ce prince la demanda en mariage, et ne se consola pas de son refus. Axel avait pour tante la belle Charlotte-Frédérica Sparre, comtesse de Fersen, qui avait été admirée à Paris, où on l'appelait « la charmante rose », au temps de l'ambassade du comte de Tessin, et pour qui Fontenelle, à quatre-vingt-dix ans, avait écrit de jolis vers. Il avait enfin pour cousines Ulrica et Augusta Fersen, celle-ci mère des deux frères Löwenhielm, dont l'aîné, Gustave, ministre de Suède en France de 1818 à 1856, a laissé dans notre société parisienne un souvenir si respecté. Après

avoir étudié à Strasbourg et à l'académie de Turin, fort célèbre alors, Fersen entra dans le régiment de Royal-Bavière et vint à la cour de France, où il fut présenté, comme Stedingk, sous les auspices de Gustave III. De retour en Suède après ce premier voyage de France et d'Angleterre, on le voit briller, auprès du roi son maître, dans les nombreuses fêtes de Gripsholm et d'Ulricsdal, et son nom paraît aux premiers rangs dans les programmes qui nous restent de ces journées élégantes. Représente-t-on à la cour de Suède, le 24 février 1776, la foire de Saint-Germain, le voici qui, déguisé en jockey anglais, fait exécuter cent tours à un cheval savant. Deux mois après, il paraît avec sa sœur dans *la Rosière de Salency*, où tous deux font partie du ballet des « pâtres et pastourelles,» pendant que leur père, le sénateur, figure comme « un voisin du lieu, » et que leur oncle Charles, grand veneur, représente « le bailli. » Il se retrouve encore, au mois d'août suivant, dans un splendide tournoi qui dure trois journées. C'était ainsi, nous le disions, qu'on plaisait à Gustave III, et que tant de jeunes seigneurs suédois commençaient gaiement auprès de lui des carrières destinées, pour plusieurs d'entre eux, à devenir sanglantes.

Axel Fersen, déjà signalé par l'éclatant renom de sa famille, s'était partout fait accueillir par ses propres qualités. Dès son premier voyage en France, à la date du 29 mai 1774, Creutz, l'ambassadeur

de Suède à Paris, lui rend ce premier témoignage :

« Le jeune comte de Fersen vient de partir pour Londres. De tous les Suédois qui ont été ici de mon temps, c'est celui qui a été le plus accueilli dans le grand monde. Il a été extrêmement bien traité de la famille royale. Il n'est pas possible d'avoir une conduite plus sage et plus décente que celle qu'il a tenue. Avec la plus belle figure et de l'esprit, il ne pouvait manquer de réussir dans la société : aussi l'a-t-il fait complétement. Votre Majesté en sera sûrement contente; mais ce qui rendra surtout M. de Fersen digne de ses bontés, c'est qu'il pense avec une noblesse et une élévation singulières. »

Cet éloge que Fersen méritait déjà à vingt ans à peine (il était né le 4 septembre 1755), nous l'allons voir s'en montrer plus que jamais digne dans une circonstance délicate de sa vie. De retour en France, sa faveur à la cour devint extrême et ne tarda pas à être fort remarquée. C'était en 1779, et l'on sait que les soupçons malveillants contre Marie-Antoinette n'avaient pas attendu la fatale affaire du collier pour l'atteindre comme souveraine et comme femme. Fersen était accueilli dans les cercles intimes de la reine; le même accueil fait à Stedingk passa pour n'être qu'une feinte qui devait dissimuler la présence, particulièrement désirée, de son ami; on accusa les petites fêtes données pour la reine par mesdames de Lamballe et de Polignac dans leurs appartements, et

Digitized by Google

où Fersen était admis; on parla de rencontres et d'entretiens prolongés pendant les bals de l'Opéra, de regards échangés à défaut d'entretiens pendant les soirées intimes de Trianon; on avait vu la reine, assurait-on, chanter au piano les couplets passionnés de l'opéra de *Didon :*

Ah! que je fus bien inspirée
Quand je vous reçus dans ma cour!

chercher des yeux Fersen, et mal dissimuler son trouble. Il n'en avait pas fallu davantage pour faire ajouter publiquement le nom du jeune comte à ceux dont la calomnie croyait dès lors pouvoir s'armer contre Marie-Antoinette. Voici quelles furent, dans la situation difficile qui lui était faite, l'attitude et la résolution du jeune officier suédois; nous en trouvons le récit dans une dépêche secrète adressée à Gustave III par le comte de Creutz :

« 10 avril 1779. Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui : j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu dans cette occasion une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers; mais il fallait

évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie Votre Majesté d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. — Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi! monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête? — Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas, répondit-il; je pars libre, et malheureusement sans laisser de regrets. » Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. »

Ceux de nos contemporains qui ont connu M. de Fersen rapportent en effet qu'il était d'une discrétion rare; ils disent qu'on pouvait bien le faire répondre à une question, à deux peut-être, mais non pas à une troisième, car il entrait aussitôt en défiance de lui-même, sinon des autres. Le duc de Lévis, dans ses *Souvenirs*, le représente d'une taille haute, d'une figure régulière sans être expressive, d'une conversation peu animée, de plus de jugement que d'esprit, circonspect avec les hommes, réservé avec les femmes, sérieux sans être triste. » Sa figure et son air convenaient fort bien, ajoute-t-il, à un héros de roman, mais non pas d'un roman français, dont il n'avait ni l'assurance ni l'entrain. »

Son départ, dans les circonstances que nous venons

de dire, fit taire les bruits injurieux. Il fallait bien qu'ils n'eussent pas une grande consistance, puisque les dépêches de cette époque en général, et particulièrement celles de Creutz, si vivement intéressé, n'offrent à ce sujet aucune autre médisance. Nous y trouvons au contraire de nouveaux témoignages d'une estime non équivoque prodigués vers le même temps à Fersen. Diverses personnes, voulant le recommander, n'hésitent pas à rappeler auprès de M. de Vergennes et de tous ceux que l'honneur de la reine et le respect de la cour doivent toucher, de quel crédit ce jeune homme a été honoré par Marie-Antoinette et Louis XVI. Le père de Fersen et le comte de Creutz s'adressent à notre ministre des affaires étrangères, Gustave III lui-même s'adresse directement à Louis XVI pour obtenir en sa faveur les récompenses de sa bonne conduite en Amérique, où il vient de faire d'abord, comme aide de camp de Rochambeau, la campagne de 1780, puis celles de 1781, 1782 et 1783. Ils n'eussent certainement pas rappelé, comme ils le font dans chaque lettre, la bienveillance témoignée quelques années plus tôt par la reine, si le scandale eût été attaché à ce souvenir. Gustave III avait envoyé à Louis XVI, dans les premiers jours de septembre 1783, le billet suivant :

« Monsieur mon frère et cousin, le comte de Fersen ayant servi dans les armées de Votre Majesté en Amérique avec une approbation générale, et s'étant rendu

par là digne de votre bienveillance, je ne crois pas commettre une indiscrétion en vous demandant un régiment-propriétaire pour lui. Sa naissance, sa fortune, la place qu'il occupe auprès de ma personne, la sagesse de sa conduite, les talents et l'exemple de son père, qui a joui auparavant de la même faveur en France, tout m'autorise à croire que ses services ne pourront qu'être agréables à Votre Majesté, et, comme il restera également attaché au mien et qu'il se partagera entre les devoirs qu'exige son service en France et en Suède, je vois avec plaisir que la confiance que j'accorde au comte de Fersen et la grande existence dont il jouit dans sa patrie étendront encore davantage les rapports qui existent entre les deux nations et prouveront le désir constant que j'ai de cultiver de plus en plus l'amitié qui m'unit à vous, et qui me devient tous les jours plus chère. C'est avec ces sentiments et ceux de la plus haute considération et de la plus parfaite estime que je suis, monsieur mon frère et cousin, de Votre Majesté le bon frère, cousin, ami et allié. — GUSTAVE. »

Très-probablement le roi de Suède en avait pareillement écrit, comme pour Stedingk, à Marie-Antoinette, car on voit la reine elle-même envoyer à Gustave III cette réponse dès le 19 septembre :

« Monsieur mon frère et cousin, je profite du départ du comte de Fersen pour vous renouveler les sentiments qui m'attachent à Votre Majesté ; la recomman-

dation qu'elle a faite au roi a été accueillie comme elle devait l'être, venant de vous, et en faveur d'un aussi bon sujet. Son père n'est pas oublié ici ; les services qu'il a rendus et sa bonne réputation ont été renouvelés par le fils, qui s'est fort distingué dans la guerre d'Amérique, et qui, par son caractère et ses bonnes qualités, a mérité l'estime et l'affection de tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître. J'espère qu'il ne tardera pas à être pourvu d'un régiment. Je n'oublierai rien pour seconder les vues de Votre Majesté, et vous donner en cette occasion comme en toute autre des preuves du sincère attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère et cousin, votre bonne sœur et cousine. MARIE-ANTOINETTE[1]. »

Ainsi la reine elle-même, loin d'observer sur le compte du jeune officier suédois une réserve qu'on aurait pu tenir pour significative, ne faisait aucune difficulté de lui accorder publiquement les éloges qu'il méritait, et d'en écrire au roi de Suède. Plus tard cependant, la calomnie se réveilla ; mais on sait que l'assertion des prétendus *Mémoires de lord Holland* à l'occasion de la nuit du 5 au 6 octobre 1789 a été réfutée dans la *Correspondance entre Mirabeau et le comte de La March*, ainsi que par le témoignage de madame Campan elle-même, qu'on avait faussement invoqué. Nous verrons, il est vrai, le comte de Fersen

[1] Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 34. Autographe.

se dévouer dès les premiers périls de la révolution, puis chercher avec zèle, pendant la captivité du roi et de la reine, les moyens de les sauver. Ce dévouement nous apparaîtra chevaleresque et sincère; nous pourrons bien y distinguer la trace de premières et jeunes impressions ayant sans doute préparé, pour le temps du malheur, un sentiment de pitié émue; mais nous ne trouverons nulle part, ni dans plusieurs sources encore inédites, ni dans les documents imprimés, la preuve certaine que ce sentiment ait jamais cessé d'être respectueux.

En même temps que Fersen et que Stedingk, un autre Suédois, d'un nom qui allait devenir célèbre, hantait la cour de France avec la ferme résolution d'y faire une grande fortune : c'était M. de Staël-Holstein. Né en 1749, engagé de bonne heure comme volontaire, il était enseigne à dix-huit, et lieutenant puis capitaine à vingt-trois ans. Après s'être fait distinguer de Gustave III dans la journée du coup d'état, il veut s'engager, au commencement de 1776, dans les troupes anglaises, pour aller faire la guerre en Amérique : un obstacle survient, et, vers le même temps, un titre de chambellan de la reine de Suède offre à son ambition une autre perspective. Au lieu du chemin détourné, long, périlleux, qu'il allait choisir, en voici un plus sûr : c'est de grandir sous les yeux de Gustave III, là surtout où est son cœur, à Paris ou à Ver-

sailles, de l'y servir suivant ses goûts et de s'élever par ce service. Il creuse hardiment son nouveau sillon : d'abord attaché à la légation de Suède à Paris, il sollicite bientôt le titre de secrétaire. Il l'obtient, et dès lors il a conquis son admission soit à la cour de France soit dans les hautes sociétés parisiennes, dont il recueillera les confidences et les hommages pour les transmettre à son roi. Il est curieux de voir comme, une fois entré, il sait se rendre nécessaire : « M. de Staël, écrit l'ambassadeur Creutz dès novembre 1776, est d'une grande activité. Il est très-bien traité à la cour, et toutes les jolies femmes de ce pays-ci m'arracheraient les yeux si je ne m'intéressais pas pour lui. Madame de La Marck et madame de Luxembourg m'extermineraient. » Deux ans après (20 mai 1778) l'ambassadeur constate ses progrès : « M. de Staël réussit admirablement, dit-il. La comtesse Jules de Polignac a pour lui la plus tendre amitié ; il est extrêmement bien avec toutes les femmes à la mode, comme madame de Châlons, la comtesse Diane et madame de Gontaud. Madame de Boufflers l'aime comme un fils, ainsi que madame de La Marck. » Gustave lui-même, qui l'a connu et goûté à Stockholm, le charge de lui acheter des livres, des gravures, des diamants, d'engager pour la scène suédoise, si brillante alors, « le sieur Marcadet, un des premiers sauteurs de l'Opéra, » de remettre enfin ses lettres confidentielles, avec des mèches de ses cheveux, soit à madame de La Marck

soit à madame de Boufflers, et de porter, d'interpréter des messages à la reine elle-même : « Dites à la reine, lui écrit-il, que, si elle l'a agréable, je lui enverrai le plan du jardin anglais que je fais faire à Drottningholm. » Marie-Antoinette, de son côté, envoie par M. de Staël les dessins du Petit-Trianon. L'ambassadeur de Suède mande, il est vrai, à la même époque (avril 1779) : « Le pauvre Staël est dans une situation qui fait pitié, à bout de toute ressource, et sans un sou vaillant; » mais ce serait de la faiblesse que de désespérer de l'avenir. Les grandes dames avec lesquelles il communique si familièrement aideront *le petit Staël*, comme elles l'appellent, auprès de son maître; Marie-Antoinette deviendra sa protectrice, et, fort de toutes ces espérances, pendant l'année même où nous avons vu ses amis s'inquiéter de son lendemain, Staël aspire sans façon au plus opulent mariage ainsi qu'au poste le plus élevé de la diplomatie suédoise : il demande la main de la spirituelle et riche mademoiselle Necker et la survivance de l'ambassade suédoise à Paris !

Notre témoin pour tant d'audace, c'est lui-même. « Permettez, sire, écrit-il à Gustave le 27 juin 1779, que je réclame les bontés de Votre Majesté dans une affaire d'où dépend toute ma fortune. Votre Majesté daignera se rappeler que j'ai eu l'honneur de lui dire que je comptais demander mademoiselle Necker en mariage, et que vous eûtes la bonté d'approuver ce

projet[1]. A mon retour dans ce pays-ci, j'en fis la confidence à madame de Boufflers, qui voulut bien sonder sur cet objet madame Necker. Cette dame répondit qu'elle n'avait rien contre ma personne, mais qu'elle ne pouvait se résoudre à se séparer de sa fille, ni à la donner à un homme sans existence dans ce pays-ci. Madame de Boufflers lui fit alors entendre qu'on pouvait espérer que dans la suite Votre Majesté me donnerait une place qui pourrait me fixer ici pour longtemps; mais comme cela parut assez incertain à madame Necker, madame de Boufflers m'a conseillé de supplier Votre Majesté de lui écrire une lettre qu'elle pourra montrer à M. et madame Necker, dans laquelle Votre Majesté daigne assurer qu'elle s'intéressera un peu à moi, et qu'elle prie madame de Boufflers de s'employer pour la réussite de cette affaire... Je supplie Votre Majesté d'en garder pour elle le secret, car si on venait à en être instruit, il y aurait trop de prétendants dangereux pour que je pusse espérer de réussir... » Et dans une lettre un peu postérieure, mais de la même année, M. de Staël ajoute : « Madame Necker ne me donnera pas sa fille à moins d'être assurée que Votre Majesté m'ait destiné à rester dans ce pays-ci. Elle m'a beaucoup questionné sur cet arti-

[1] Je ne retrouve malheureusement dans les papiers d'Upsal aucune trace de cette première idée, que M. de Staël communiqua peut-être au roi verbalement. Il eût été curieux de savoir quand fut conçu ce beau dessein.

cle, et je n'ai pas osé lui répondre que Votre Majesté m'avait donné quelque espoir. »

On voit que M. de Staël avait passé très-vite du projet à l'action, si vite qu'il semble avoir déjà Gustave III pour complice de sa témérité. C'est que dès lors en effet le roi de Suède trouvait un réel avantage à seconder l'ambition de M. de Staël. Il était de son intérêt d'avoir à la cour de France quelqu'un de ses sujets, riche, en crédit, qui lui fût intimement connu, et qu'il sût entièrement dévoué à sa personne. Plusieurs nobles suédois, appauvris après la période pendant laquelle leurs familles avaient lutté contre le pouvoir royal, aspiraient cependant au rôle que M. de Staël voulait se réserver. Stedingk et Fersen étaient du nombre; mais ils renoncèrent à leurs prétentions en présence de l'ardeur extrême dont ils voyaient leur compatriote animé.

Quant à la survivance de l'ambassade à Paris, Staël n'en avait encore parlé qu'à mots couverts dans ses lettres à Gustave III. Il avait su du moins se préparer dans cette vue non-seulement l'appui de madame de Boufflers, mais encore celui du comte de Creutz, celui même de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Il est curieux d'observer avec quel ingénieux ensemble il met en avant tous ses protecteurs à la fois, de telle sorte que les efforts, en convergeant, puissent emporter l'assentiment de Gustave III. Je trouve ainsi, à chacune des deux dates du 15 avril et du 22 juil-

let 1782, une double lettre adressée par lui et par le comte de Creutz au roi Gustave, et la simultanéité de ces efforts n'a pas dû être l'effet du hasard. Sous la première date, M. de Staël mande lui-même « qu'il a beaucoup de probabilité de réussir dans son dessein d'épouser mademoiselle Necker, si Sa Majesté veut faire *ce que proposent* l'ambassadeur et madame de Boufflers. » Il ajoute : « La reine (Marie-Antoinette) voulait demander pour moi à Votre Majesté la survivance de l'ambassade à Paris ; mais le roi a dit qu'il ne fallait pas faire cela, par délicatesse. » Artifice de rhétorique bien connu, qu'on appelle la prétérition. M. de Staël pouvait l'employer à son aise ; il savait bien que son vœu était présenté par le comte de Creutz dans une lettre datée précisément de ce même 15 avril 1782, et qui se trouve à Upsal. « Si Votre Majesté, dit l'ambassadeur, daignait accorder à M. de Staël la survivance de l'ambassade après moi, on lui procurerait une fortune des plus considérables de l'Europe. Un des motifs qui pourraient déterminer Votre Majesté à lui accorder cette grâce serait l'avantage d'avoir parmi la noblesse de Suède une maison assez puissante pour tenir avec éclat un état dans la capitale et à la cour, car 500,000 livres de rente qu'aurait au moins mademoiselle Necker équivaudraient en Suède à la fortune de M. de Soubise, le plus grand seigneur et le plus riche de la cour de France ; la noblesse chez nous est trop pauvre... Votre

Majesté pourrait envoyer sa promesse à madame de Boufflers, avec ordre de la renvoyer dans le cas où le mariage n'aurait pas lieu... Il serait nécessaire que Votre Majesté fût bientôt décidée, car mademoiselle Necker a seize ans et demi, et ses parents ne tarderont pas à disposer d'elle. » Voilà qui est net et point ambigu. Il était impossible de souhaiter de plus clairs interprètes d'une secrète espérance, ou plutôt des plénipotentiaires mieux accrédités pour un traité qu'on proposait. C'était bien d'un traité en effet, d'une convention synallagmatique qu'il s'agissait. Les deux parties l'entendaient également de la sorte, et chacune y devait trouver son profit. — Pas de mariage, pas d'ambassade, pensait Gustave; pas d'ambassade, pas de mariage, se disait en lui-même M. de Staël.

Gustave semble avoir voulu d'abord prendre un biais en promettant seulement d'adjoindre un ministre plénipotentiaire à l'ambassadeur. « Madame la comtesse de Boufflers, écrit-il dans une lettre sans date, mais qui doit se rapporter à cette époque, vous ne vous trompez pas quand vous croyez que j'ai de l'amitié pour le baron de Staël, et vous pouvez hardiment assurer M. Necker que, si l'ambassade que j'entretiens à la cour de France vient à vaquer, mon intention est d'entretenir à Paris un ministre plénipotentiaire en même temps que l'ambassadeur, pour remplir toutes les fonctions de ce dernier aussi souvent

qu'il serait obligé de se rendre en Suède pour exercer les charges qu'il y conserve ; ce ministre plénipotentiaire lui serait associé en tout, et je suis déterminé à donner cette place au baron de Staël. » C'est sans aucun doute à cette déclaration explicite, renouvelée encore peu de temps après, que le comte de Creutz et M. de Staël lui-même répondent lorsqu'ils écrivent tous les deux, le 22 juillet 1782, avec le même ensemble que nous observions tout à l'heure, pour remercier Gustave. On peut d'ailleurs calculer les progrès qu'avaient faits les espérances du jeune diplomate au dépit qu'il éprouva en février 1783, quand il apprit que, le comte de Creutz étant appelé, en récompense de ses longs services, au ministère des affaires étrangères à Stockholm, un autre que lui allait être nommé à Paris. Il en était venu sans doute à confondre en un seul, dans ses espérances, les deux postes de ministre plénipotentiaire et d'ambassadeur. Il faut lire l'expression de son désespoir et remarquer comment il ouvre en même temps une porte au roi de Suède pour revenir sur sa funeste résolution. « La lettre de Votre Majesté à son ambassadeur m'a plongé dans la plus profonde tristesse. Les espérances que j'avais, celles que Votre Majesté m'avait permis de former, se sont évanouies comme une fumée. L'état où je me trouve est affreux, et je ne puis être sauvé du précipice, si Votre Majesté ne daigne révoquer l'arrêt qui fait mon malheur... Toutes les espérances

pour mon mariage doivent nécessairement s'évanouir, car M. Necker ne donnera certainement pas sa fille à un homme qui semble avoir perdu à la fois la bienveillance et la confiance de son maître. S'il pouvait me rester une espérance depuis que Votre Majesté a pu se résoudre à faire taire cette bonté paternelle dont elle a si souvent daigné me combler, ce serait en suivant la conduite que Votre Majesté elle-même m'a autorisé à tenir quand elle me promit que je succéderais à M. le comte de Creutz si je pouvais obtenir que la cour de France me demandât. Je ferai mon possible pour qu'une démarche aussi importante en ma faveur soit faite; mais si, malgré cela, Votre Majesté persistait dans sa résolution, et que son cœur sensible, auquel j'en appelle encore, fût inflexible pour moi, alors je me retirerais dans quelque coin de la terre d'où elle n'entendrait plus ni mes prières ni mes plaintes importunes, et où je reprocherais au sort, en silence, de m'avoir fait naître le seul de vos sujets dont vous ayez voulu, sire, faire le malheur! »

Justement à la même date, par suite de l'accord déjà signalé entre Staël et Creutz, je trouve non-seulement dans la correspondance particulière, mais dans les dépêches mêmes de Creutz, tant la chose est pressée, cette *apostille particulière très-secrète :* « Je ne dois pas le cacher à Votre Majesté, quand cette cour apprendra une autre nomination que celle de M. de Staël pour me succéder, je crains qu'elle n'en

prenne de l'humeur. Votre Majesté ne peut pas imaginer à quel point le roi et la reine s'intéressent à lui. Le roi l'aime autant que la reine, et le traite avec une véritable affection. Il ne parle pour ainsi dire qu'à lui à son coucher. Aussitôt que la nomination de votre ambassadeur sera connue, le mariage de M. de Staël sera manqué. On le regardera comme un homme perdu. La pitié qu'il inspirera rendra peut-être la cour et la ville injustes envers Votre Majesté et surtout envers votre nouvel ambassadeur. M. de Staël obtiendrait, par l'affection qu'on lui porte, ce que l'humeur pourrait faire refuser à un autre. Il a, de l'aveu du roi, des audiences particulières de la reine, ce que, comme ambassadeur, je ne puis moi-même obtenir. Vous me faites la justice, sire, de croire que ce n'est pas mon amitié pour M. de Staël qui me fait parler en ce moment. C'est votre intérêt que j'ai en vue... »

Voilà Gustave III bien averti et bien empêché! Aura-t-il bien le cœur de nommer un autre successeur à Creutz, en présence du désespoir de Staël, qui va se retirer dans des déserts affreux, malgré les gémissements de la cour et de la ville? Commettra-t-il la faute de se priver d'un riche et puissant ambassadeur? Renoncera-t-il à dominer dans les salons par toutes ces grandes dames auprès desquelles Staël a si bien su s'affermir? Plus de brillante légation suédoise tenant par le luxe des salons et par l'éclat de

ses fêtes le haut du pavé parmi le corps diplomatique parisien et parmi le monde lettré ; plus d'intelligences à la cour et plus d'entrées particulières chez la reine ; plus de ressorts cachés pour agir sur le cabinet de Versailles et sur la grande affaire des subsides. Pour Gustave, épris de la France, à qui il était si redevable et de qui il attendait encore les secours matériels et l'appui moral, c'était là, il faut le reconnaître, sacrifier une belle occasion. Staël n'avait pas encore rendu, il est vrai, de grands services à son pays; mais la manière avisée dont il avait préparé sa propre destinée, engagé à la fois son maître, le roi et la reine de France, le comte de Creutz, la comtesse de Boufflers, M. et madame Necker dans cette seule affaire de son futur mariage, prouvait assez son intelligence et son habileté diplomatiques. Gustave III avait d'ailleurs pour lui, à ce qu'il semble, une véritable amitié. Il renouvela donc en février 1783 la promesse qu'il avait paru près d'oublier : « Pour ce qui est de Staël, je tiendrai ma parole. S'il épouse mademoiselle Necker, il sera seul mon ministre plénipotentiaire. »

Il s'agissait maintenant de savoir qui s'exécuterait le premier, de M. Necker ou du roi de Suède. Gustave entendait bien que son futur représentant eût la dot. M. Necker, de son côté, ne voulait marier sa fille qu'à bon escient. Staël pensa qu'il ne perdrait rien, dans tous les cas, à presser la volonté royale, et, pour y parvenir le plus sûrement possible, il sut faire in-

tervenir les deux puissants médiateurs qu'il avait réservés pour un dernier effort : Louis XVI et Marie-Antoinette. Déjà, le 24 mars 1781, la reine avait écrit au roi de Suède : « M. le baron de Staël, dont je vous ai déjà parlé, est toujours fort aimé et considéré dans ce pays-ci, et je ne doute pas qu'on n'eût grand plaisir de le voir un jour fixé ici plus particulièrement au service de Votre Majesté[1]. » Mais en mars 83, Louis XVI et Marie-Antoinette adressèrent à Gustave une demande commune et expresse; Gustave le nomma alors définitivement, sans demander que le mariage fût conclu au préalable, et Marie-Antoinette écrivit le 11 mai : « Monsieur mon frère et cousin, M. le comte de Creutz, en quittant la France, emporte les regrets de toutes les personnes qui ont eu l'occasion de le connaître. Je profite de son départ pour témoigner à Votre Majesté ma reconnaissance à l'égard qu'elle a eu à ma recommandation en faveur de M. de Staël. J'espère que sa conduite justifiera ce choix à la satisfaction des deux cours. Votre Majesté ne doit pas ignorer que, dans la guerre qui est heureusement terminée, les officiers suédois se sont particulièrement distingués. J'ai applaudi de tout mon cœur à l'éloge public que le roi a fait de leur conduite, et j'ai saisi cette occasion de manifester le sincère attachement avec lequel je suis, monsieur mon

[1] Voyez la lettre entière à l'Appendice.

frère et cousin, votre bonne sœur et cousine, MARIE-ANTOINETTE[1]. »

Staël n'était toutefois pas encore ambassadeur : le roi de Suède parut un moment mettre à prix et ce titre et par conséquent le mariage souhaité. Au milieu des négociations qui allaient amener la paix de Versailles, il songeait à se faire donner une des Antilles. Il confia son désir au baron, en le chargeant de la réussite: « C'est Tabago que je veux. Si vous réussissez par votre crédit, par votre adresse, et par l'envie que vous pourrez peut-être faire naître à la reine de France de justifier sa recommandation par le succès d'une aussi importante négociation, vous serez mon ambassadeur ; mais si vous n'obtenez pas Tabago (car c'est Tabago que je veux), je dois vous dire avec sincérité que vous devez vous contenter du titre de ministre plénipotentiaire et que vous devez renoncer à l'ambassade. C'est à vous maintenant de travailler à vos propres succès. » Au lieu de Tabago, ce fut l'île Saint-Barthélemy qui fut donnée à la Suède, en 1784. Gustave accepta l'échange, et n'attendit pas d'ailleurs la réalisation complète de son vœu pour nommer ambassadeur M. de Staël.

C'était à M. Necker à présent de s'exécuter, et de couronner toutes les espérances ; mais M. Necker n'était pas encore satisfait. « Mon mariage n'est pas en-

[1] Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 33.

core décidé, écrit Staël le 9 février 1784. J'ai beaucoup d'apparences pour moi, mais je n'ai pas la certitude. Je supplie Votre Majesté de régler ma conduite. — 9 mai. Si Votre Majesté va à Genève (Gustave entreprenait alors son nouveau voyage sur le continent), M. Necker pourrait aller lui faire sa cour... Mon sort dépendra alors uniquement de Votre Majesté... » Quelles étaient donc les nouvelles faveurs que M. Necker demandait pour son futur gendre, ambassadeur en France à trente-quatre ans? Une précieuse lettre de madame de Boufflers (21 mai 1784) nous en instruit. Voici les conditions imposées à la couronne de Suède, si elle veut avoir la future madame de Staël pour ambassadrice:

1° L'assurance de l'ambassade de Suède à Paris « pour toujours; » 2° une pension de 25,000 francs en cas que, par des circonstances imprévues, M. de Staël perde son ambassade; 3° le titre de comte, afin que mademoiselle Necker ne puisse être confondue avec une certaine « baronne de Stal, assez mauvais sujet[1]; » 4° l'ordre de l'Étoile polaire pour M. de Staël; 5° la certitude que jamais l'ambassadeur n'emmènera sa femme en Suède que passagèrement et de son consentement; 6° la reine Marie-Antoinette devra témoigner qu'elle désire ce mariage.

Ainsi Gustave III, bien que ses idées en politique

[1] Sagit-il de mademoiselle Delaunay, morte pourtant depuis plus de trente années?

ne fussent pas du tout semblables à celles que l'influence de M. et mademoiselle Necker ne manquerait sans doute pas d'inspirer à son ambassadeur, devait s'engager par les deux premiers articles à conserver celui-ci pour toujours, ou bien, s'il rompait sa parole, à payer un dédit. En vain le roi de Suède avait-il déclaré qu'il ne confiait d'abord l'ambassade que pour une période de six années, afin qu'on ne perdît pas, disait-il, le souvenir de la patrie : on ne se contenta pas de si peu. L'article 3 rappelait de trop près, ce semble, cet évêque de *Gil Blas* qui demande à devenir archevêque, « pour changer d'air. » Le tout forme à coup sûr le plus bizarre préambule dont jamais contrat de mariage ait été accompagné.

Une nouvelle visite de Gustave à Paris n'apporta pas une conclusion immédiate à cette longue négociation, qui durait depuis le milieu de l'année 1779, c'est-à-dire depuis cinq ans. Staël fit d'énormes dépenses pour bien recevoir son roi, et comme s'il tenait déjà la fortune de mademoiselle Necker. « Si Votre Majesté ne lui accorde enfin l'assurance de l'ambassade pour toujours, écrit alors cette excellente madame de Boufflers, toujours attentive à l'achèvement de son dessein, le mariage du baron de Staël sera manqué, et il n'aura tiré de cet espoir que l'avantage d'avoir brillé un moment, avec l'inconvénient fâcheux d'avoir fait 200,000 francs de dettes pour son établissement à

Paris et le séjour de Votre Majesté dans cette ville (5 juillet 1785)... » Mais enfin Gustave accepta les conditions principales. Si nous n'avons pas ses lettres à ce sujet, nous recueillerons, chemin faisant, certains témoignages qui nous l'affirment. Désormais donc nul obstacle ne subsistait, car il faut penser que mademoiselle Necker, dont personne ne parle dans toute cette correspondance, était depuis longtemps consentante. Son père et sa mère donnèrent leur assentiment dans les premiers jours d'octobre 1785, et madame de Boufflers, en transmettant cette grande nouvelle à Gustave III, ajouta, comme elle en avait bien le droit : « J'avoue que cette affaire m'a longtemps occupée et souvent ennuyée. J'en ai fait les premières propositions il y a plus de cinq ans, et depuis trois ans je ne cesse de solliciter ou de parole ou par écrit... Enfin, dit-elle en achevant sa lettre, j'espère que ce riche mariage ne laissera pas que d'être avantageux pour la Suède. »

Un obstacle imprévu survint qui retarda encore et faillit compromettre l'issue finale; Gustave III nous en instruit par un agréable billet à son ambassadeur : « 11 novembre : Je savais bien, mon cher Staël, qu'il fallait être aimable, d'une jolie figure et ambassadeur pour être le mari de mademoiselle Necker; mais je ne savais pas qu'il fallait être bon chrétien, et encore avec paraphe. Si vous m'eussiez dit un mot, je vous aurais envoyé mon attestat, et,

comme je suis le pape de mon Église, je parie que mon paraphe eût été aussi orthodoxe que celui du curé de notre village; mais vous ne savez pas que vous n'auriez pas pu épouser mademoiselle Necker si vous fussiez venu dix ou vingt ans plus tôt au monde, non pour votre âge, mais pour l'extrait de baptême, car alors il ne s'en trouvait pas dans toute la Suède; c'est une nouvelle mode introduite depuis peu... Voici deux lettres, l'une pour le roi de France, l'autre pour la reine... Adieu[1]. »

L'union pour laquelle on avait tant travaillé fut célébrée à Paris le samedi 14 janvier 1786, dans la chapelle de l'ambassade de Suède. La présentation à la cour, en février, fit grand bruit. La spirituelle baronne y parut gauche, ayant manqué une de ses révérences et porté la garniture de sa robe un peu détachée; mais ses admirateurs — elle en avait déjà beaucoup, — lui firent ce quatrain :

Le timide embarras qui naît de la pudeur,
Bien loin d'être un défaut, est une belle grâce.
La modeste vertu ne connaît pas l'audace,
Ni le vice effronté l'innocente rougeur.

Dix mois après, en novembre, Gustave III pouvait lire dans les dépêches mêmes de son ambassadeur marié des pages comme celle-ci : « J'ose

[1] *Handlingar*, etc. *Documents tirés de l'archive Brinkman.* Örebro, 1865, tome II, page 53.

supplier Votre Majesté de croire que jamais zèle plus ardent pour elle ne pourra animer aucun de ses sujets, que je consacre toutes mes facultés à m'acquitter de la place qu'elle a bien voulu me confier, que je n'aime, si j'ose le dire, en ce moment que ma femme et mon roi, et que le premier de ces deux sentiments ne nuit point au second, puisque je me rappelle sans cesse que c'est à Votre Majesté que je dois la jouissance de mon bonheur intérieur. »

Grâce à la nouvelle ambassadrice, les salons de la légation suédoise furent plus que jamais à Paris de beaucoup les plus brillants entre les salons diplomatiques; l'ambassadeur suédois était mieux que tous les autres, par ses entrées particulières à la cour et les confidences de M. Necker, instruit des nouvelles et en possession d'un profitable crédit. La négociation avait donc complétement réussi. M. de Staël était arrivé au comble de ses désirs; il se voyait maître d'une immense fortune et ambassadeur à vie. M. Necker avait sa fille sinon comtesse, du moins ambassadrice et baronne: c'était de quoi porter tête haute à la cour. Enfin Gustave lui-même, outre les avantages que cette union promettait à sa politique, avait conquis une nouvelle et déjà célèbre admiratrice, de qui la correspondance allait s'ajouter dans ses portefeuilles, avec un éclat plus grand encore, à celles de mesdames d'Egmont, de La Marck et de Boufflers.

On a vu que les détails ne manquent pas sur les dispositions et la conduite de chacune, ou peu s'en faut, des personnes qui sont intervenues dans la précédente négociation ; il n'y en a qu'une seule, disions-nous, sur le compte de laquelle nos documents, y compris les lettres de M. de Staël, ne nous ont encore apporté absolument aucune lumière : c'est précisément la fiancée même, la fiancée si ardemment et si longtemps désirée. Des sentiments de M. de Staël pour mademoiselle Necker nous ne saurions rien affirmer, sinon qu'il est sur ce point singulièrement discret. De son côté, mademoiselle Necker, dont la nature enthousiaste et la vive intelligence s'étaient déjà produites, avait-elle seulement voulu, en acceptant ce mariage, complaire à son père bien-aimé, comme elle s'était sérieusement offerte naguère à épouser le gros Gibbon, pour que M. Necker eût toujours auprès de lui ce causeur agréable? ou bien avait elle été séduite, elle aussi, par le seul désir de paraître à la cour et d'acquérir un grand nom? Il y a là un problème moral dont la solution ne s'offre pas d'elle-même ; il faut chercher sans doute la réponse dans le célèbre chapitre du livre *de l'Allemagne* où se trouvent des plaintes éloquentes sur cette légèreté d'affection de la fin du dix-huitième siècle qui avait dénaturé le vrai sens du mariage, ou peut-être aussi dans la curieuse page où Corinne parle des divers prétendants qui s'offrirent à elle. L'un d'eux, ce seigneur alle-

mand qui occupait un rang élevé, lui inspira d'abord de l'estime, et puis elle s'aperçut avec le temps qu'il avait peu de ressources dans l'esprit... Quel mari pouvait répondre à l'idéal qu'une Corinne avait rêvé? Quant à la plus active négociatrice du mariage, madame de Boufflers, il est certain qu'elle avait en vue le profit de Gustave III et de Staël bien plus que le bonheur intime des futurs époux. Elle écrivit au roi de Suède, après la conclusion de cette grande affaire, une lettre qui dévoile toute sa pensée : «.. Je souhaite, dit-elle sans façon, que M. de Staël soit heureux, mais je ne l'espère pas... Sa femme est élevée dans des principes d'honnêteté et de vertu, il est vrai, mais elle est sans aucun usage du monde et des convenances, et si parfaitement gâtée sur l'opinion de son esprit qu'il sera difficile de lui faire apercevoir tout ce qui lui manque. Elle est impérieuse et décidée à l'excès. Elle a une assurance que je n'ai jamais vue à son âge et dans aucune position. Elle raisonne sur tout à tort et à travers, et, quoiqu'elle ait de l'esprit, on compterait vingt-cinq choses déplacées pour une bonne dans tout ce qu'elle dit. L'ambassadeur n'ose l'avertir de peur de l'éloigner de lui dans les commencements. Pour moi, je l'exhorte à employer d'abord la fermeté, sachant que c'est la manière dont on a commencé qui décide bien souvent du reste de la vie. Au reste, les partisans de son père la portent aux nues; ses ennemis lui donnent mille ridicules; les

personnes neutres, tout en rendant justice à son intelligence, lui reprochent de parler trop et de montrer plus d'esprit que de bon sens et de tact. Si elle était moins gâtée par l'encens qu'on lui prodigue, j'aurais essayé de lui donner quelques conseils... » La naïveté dédaigneuse et plaisante de ces dernières paroles nous aide bien à comprendre ce qu'il faut accepter ou laisser de l'appréciation de madame de Boufflers. La grande dame du dix-huitième siècle, avec son entêtement et ses préjugés, n'était pas bonne appréciatrice des allures un peu étranges de celle qu'animait déjà l'esprit indépendant d'un temps nouveau.

M. de Staël trouva du moins dans sa jeune femme une remarquable collaboratrice. Pendant qu'il rédigeait lui-même pour son roi deux correspondances, dont l'une était exclusivement politique et pour les affaires courantes, l'autre toute privée, madame de Staël prenait aussi la plume et acceptait la tâche alors agréable et douce, bientôt périlleuse et pénible, de rendre un compte exact et régulier de ce qui se passait à la cour, parmi ce monde aimable et léger sur lequel Gustave III avait placé tant d'affections, mais qu'une effroyable tempête allait dissiper. Rédigés de 1786 à 1791, ces messages, qui sont d'abord de véritables *Bulletins de nouvelles*, comme les appelle madame de Staël, portent l'empreinte visible des vicissitudes dont ce peu d'années a été le témoin. Les

premières pages sont négligemment et vivement écrites; on y voit le fidèle reflet d'une cour imprévoyante et vaine; on y entend les rires et les jeux sur le bord de l'abîme. Puis tout à coup la scène change; au lieu des plaisanteries, des jeux de mots, des anecdotes de tout à l'heure, voici de sinistres présages, de tragiques nouvelles, et, mêlée à ces tristes récits, l'expression des grandes idées d'un autre temps qui commence. Au lieu de la spirituelle et un peu froide narratrice de cour, voici le témoin ému du naufrage où s'agitent les destinées suprêmes d'un père, celles d'une patrie, celles d'un siècle nouveau secrètement attendu : voici la véritable madame de Staël.

Laissons-lui désormais la parole, en retranchant seulement de ses premiers bulletins, écrits au courant de la plume sur des sujets frivoles, quelques répétitions ou quelques négligences. Nous n'avons d'abord qu'une esquisse tracée à la hâte : cherchons-y la finesse, le trait, quelquefois la satire. Oublions, nous qui savons ce qui suivra, la préoccupation de l'avenir, et prenons plaisir seulement à une correspondance vive, alerte, amusante, qui nous montre pendant quelques années encore le calme avant de si grands tumultes, et, chez madame de Staël elle-même, un agréable enjouement avant l'ardeur et l'entraînement de la passion.

Dans la collection des papiers de Gustave III, à Up-

sal, où ils sont conservés[1], ces bulletins de nouvelles sont ordinairement précédés de lettres d'envoi, par lesquelles madame de Staël indique bien ce qu'elle a voulu faire; il s'agit d'un simple « journal, » d'une « gazette des nouvelles de société. » C'est madame de Boufflers qui lui a transmis à ce sujet le vœu de Gustave III, comme on le voit dans la lettre qui sert d'introduction au premier bulletin : « Paris, 11 mars 1786. Sire, la lettre pleine de bonté que Votre Majesté a daigné m'écrire m'a touchée et transportée. J'ai compris ce genre d'enthousiasme qu'un roi peut exciter dans ses sujets ; j'ai conçu pourquoi l'on attribuait à Louis XIV tout ce qui s'était fait sous son règne, et j'ai senti le désir de rendre suédois tout ce qui a de l'âme et du génie. M. de Staël est pénétré de reconnaissance ; mon père et ma mère aussi sont dévoués à Votre Majesté. Je crois qu'avec un petit nombre de lettres elle pourrait enlever beaucoup de sujets aux autres rois d'Europe : ce nouveau moyen de conquête n'a pas été prévu dans les traités d'alliance. Madame de Boufflers, honorée de l'amitié de Votre Majesté, m'a assurée qu'elle me permettrait volontiers de lui envoyer la Gazette des nouvelles de société. La plupart des événements de ce pays-ci ne sont dignes d'être écrits que le jour qu'ils sont arrivés, et cependant, à la fin de l'année, le tableau qui

[1] Tome XXII in-quarto, nos 79-90.

en résulte peut paraître piquant. Votre Majesté, dans ses moments de loisir, aime peut-être à se rappeler Paris ; mais elle peut oublier tout ce qu'elle y a fait et tout ce qu'elle y a dit, car elle le retrouvera dans l'histoire. Tant que Votre Majesté ne me le défendra pas, je continuerai à lui envoyer par des occasions, ou par la poste si elle me l'ordonne, ce journal. Votre Majesté ne s'intéressera qu'à quelques lignes, mais je ne sais pas quels sont les efforts qui seraient disproportionnés à l'espoir d'amuser un moment Votre Majesté. Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté, la très-humble et très-obéissante servante et sujette, NECKER, baronne STAËL DE HOLSTEIN. »

Si, dans cette première lettre, madame de Staël laisse voir l'expression d'un enthousiasme qui nous semble aujourd'hui un peu excessif, nous devons reconnaître à ce signe tout extérieur ce qui restait en elle de la femme du dix-huitième siècle, habituée au langage des cours et au respect traditionnel de la royauté. Telle nous la verrons encore dans quatre bulletins, précédant la révolution, non sans quelque mélange toutefois d'une indépendance soit personnelle soit empruntée à l'esprit public de son temps. Voici le premier de ces curieux messages :

« La séance de l'Académie a été fort brillante. M. le maréchal de Ségur et M. le maréchal de Castries y étaient. La réception d'un militaire attirait ces

ministres[1]. Le discours a eu le plus grand succès. L'éloquence de M. de Guibert est plus faite encore pour être prononcée que pour être lue. Elle a ce caractère énergique et passionné qui entraîne la multitude. Une phrase sur les administrateurs a été appliquée à M. Necker et applaudie avec transport. Madame Necker est la femme qui a dit sur M. Thomas le mot cité dans le discours. On dit que M. de Guibert a été reçu assez froidement par le roi en lui remettant son discours. On y a trouvé du pathos; c'est assez la critique des gens de cette cour; c'est le ridicule que les âmes froides donnent aux âmes ardentes. Ils appellent exagéré tout ce qu'ils ne sentent pas, et disent qu'on est monté sur des échasses alors qu'on est plus grand qu'eux. M. de Saint-Lambert a répondu par un discours assez froid; il s'est cru obligé de peser exactement chaque terme d'éloge; et, comme on a l'habitude de rabattre toujours une partie de ce qu'on entend, celui qui ne dit que ce qu'il faut ne produit pas l'effet qu'il faut. Le père de M. de Guibert, homme respectable, gouverneur des Invalides, était présent à la séance. M. de Saint-Lambert a parlé de

[1] Il s'agit de la séance de l'Académie française du 13 février 1786, pour la réception du comte de Guibert, qui succédait à Thomas, l'auteur des *Éloges*. On sait quel enthousiasme M. de Guibert avait excité parmi ses contemporains. La jeune madame de Staël fut fort applaudie par l'assistance. Metra, dans sa *Correspondance secrète*, à la date du 15 février, nous apprend qu'on la soupçonnait d'avoir écrit une réponse supposée du président, qui avait été envoyée à M. de Guibert.

lui, et le public l'a applaudi avec attendrissement. Son fils était dans un transport inexprimable. Il y a un délire dans les jouissances qui ne nous sont pas personnelles que toutes les satisfactions de l'amour-propre ne peuvent égaler. M. de Saint-Lambert avait parlé de *l'ordre profond*, et de *l'ordre mince*, et avait loué M. de Guibert du parti qu'il avait soutenu. M. le maréchal de Broglie, qui n'abandonnera jamais *la colonne profonde*, a trouvé mauvais qu'on soumît à un tribunal littéraire une question qui doit être plutôt décidée par les héros du Nord que par les quarante de l'Académie. On a retranché ce morceau à l'impression[1].

« M. l'abbé Maury a fait une oraison funèbre de M. le duc d'Orléans[1]. Il n'a pas donné un seul éloge direct à M. le duc d'Orléans actuel, et dans ce qui était indirect il était facile de découvrir des critiques. Le lendemain du jour qu'il a prêché son oraison, il s'est hâté d'aller faire des excuses à M. le duc d'Orléans de ce qu'il n'avait pas parlé de lui. Cette adroite réparation n'a pas touché M. le duc d'Orléans. Il avait appelé madame de Montesson *l'épouse incomparable* du duc d'Orléans ; ces deux noms lui sont si bien disputés, qu'on a défendu l'impression de l'oraison funèbre. Cet abbé Maury a passé sa vie à louer bassement tout le monde ; il a manqué par

[1] Voyez *la Gazette de France* du 17 février 1786.

gaucherie cette occasion de plaire au duc d'Orléans. L'imprudence d'un flatteur fait plaisir ; on aime à le voir échouer dans son genre. Ce même abbé Maury allait, il y a quelques jours, chez madame de Flahaut ; elle commença par se plaindre de ce qu'il était resté si longtemps sans la venir voir. « Hélas ! madame, lui répondit l'abbé Maury, j'ai un de mes amis, l'abbé de Boismont, attaqué d'une paralysie qui a occupé tous mes moments ; il vient hier de récompenser mes soins d'une manière bien généreuse : il m'a résigné son bénéfice. — Ah ! tant mieux ! lui répondit madame de Flahaut ; maintenant que vous êtes libre, nous nous verrons plus souvent. » Les bons mots sont les événements de Paris ; ils font les sujets des conversations pendant plusieurs jours...

« Madame de Genlis vient d'hériter de 200,000 livres de rente à la mort de madame la maréchale d'Estrées. Elle doit compte de ce qu'elle en fera, car elle a associé le public à toutes ses actions. On dit qu'elle va faire paraître un ouvrage qui réfutera toutes les opinions irréligieuses des philosophes.

« Il vient de paraître un mémoire de M. Dupaty, premier président au parlement de Bordeaux, pour plaider la cause de trois hommes innocents condamnés à la roue, dont tous les honnêtes gens sont enthousiastes. Mille morts sur un champ de bataille ne révoltent pas comme un supplice injuste. La jurisprudence criminelle en France induit souvent le juge

en erreur, et il serait à souhaiter que le cri public forçât à des changements. Les conversations des sociétés ne sont plus oiseuses, puisque c'est par elles que l'opinion publique se forme ; les paroles sont devenues des actions, et tous les cœurs sensibles vantent avec transport un mémoire que l'humanité anime, et qui paraît plein de talent parce qu'il est plein d'âme. Il a pourtant été dénoncé au parlement hier. On prépare un réquisitoire, les juges sont offensés d'être accusés d'avoir condamné injustement ; mais les malheureux, je l'espère, seront sauvés, et c'est tout ce que souhaite l'honnête homme qui s'est exposé pour eux. Les magistrats sont si indignés de sa témérité, qu'il faudrait se garder de l'admirer.

« La reine m'a reçue avec bonté, ainsi que le roi[1] ; elle m'a dit qu'il y avait longtemps qu'elle avait envie de faire ma connaissance, et de cette manière-là elle paraît distinguer tout ce qui porte le nom de Suédois.

[1] « 13 janvier 1786. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le 6 le contrat de mariage du baron de Staël de Holstein, ambassadeur, etc... — 3 février. La baronne de Staël de Holstein, épouse du baron de ce nom, ambassadeur extraordinaire du roi de Suède, conduite par le Sr Tolozan, introducteur des ambassadeurs, et le Sr de Séqueville, secrétaire ordinaire du roi pour la conduite des ambassadeurs, qui précédait, a été présentée le 31 à Leurs Majestés et à la famille royale. Cette ambassadrice a dîné le même jour à une table de quatre-vingts couverts tenue par le marquis de Talaru, premier maître d'hôtel de la reine, et dont la princesse de Chimay, dame d'honneur de Sa Majesté, a fait les honneurs. » (*Gazette de France.*)

Le repas a été le plus magnifique qu'on ait donné à aucune ambassadrice. Huit jours après, j'ai été dîner chez M. de Vergennes avec l'ambassadrice d'Espagne; il nous a prises toutes les deux par la main pour nous faire passer ensemble. Je fais cas de ce genre de politesse depuis que celles qu'on me fait n'ont plus de rapport à moi.

« Les bals de la reine ont été fort brillants cette année. La salle est arrangée comme un palais des fées; les jardins du Trianon y sont représentés, et des jets d'eau jaillissent sans cesse; les idées champêtres, les rêveries qu'inspire la campagne dans l'été se mêlent à l'éclat du plaisir et au luxe des cours. Dans une autre salle, on trouve des récréations peu pastorales, un jeu forcené. Un jeune M. de Castellane a quitté la maison paternelle pour avoir perdu toute sa fortune dans une soirée. Cependant la reine donne l'exemple de la modération, et ce n'est pas pour lu faire sa cour que l'on se ruine; mais les joueurs s'ennuient de toute autre occupation, ils trouvent tout insipide, ils ont pris l'habitude des grands mouvements, ils ont besoin des dangers.

« Sedaine, par pitié, vient d'être nommé de l'Académie [1]. Ces messieurs disent que c'est par considération pour son âge; on dirait qu'ils sont une société de bienfaisance et qu'ils donnent la préfé-

[1] Il fut élu le 9 mars 1786, à la place de l'heureux Watelet, à la fois littérateur, artiste, et receveur-général.

rence aux octogénaires ; mais Sedaine a tant amusé le public sur les trois théâtres, qu'il méritait une récompense.

« Voilà un poëme de M. de Florian : *Numa Pompilius*. De l'arlequinade à ce genre il y a un peu loin. Ses législateurs et ses guerriers sont des bergers en robe et en casque, mais on y trouve de l'agrément dans le style ; c'est un livre innocent, et, comme disait madame Du Deffand, il n'y a point de mal à avoir fait cela[1]... »

Tout cela est bien dit assurément, avec enjouement, finesse et esprit. Nous trompons-nous en croyant que ces pages si naturelles et si sincères ne sont pas indifférentes à qui veut bien connaître madame de Staël ? C'est ici la source aimable d'un talent qui va grandir et s'épandre : on a les intéressants préludes d'un bel essor littéraire et moral. — Le second bulletin est du mois d'août de la même année. Dans l'intervalle, madame de Staël a traduit en français la harangue prononcée par le roi de Suède lors de la réception du comte de Bonde, dans l'ordre des Séraphins, à la place du comte de Creutz. Il y a encore, dans la lettre d'envoi de ce travail à Gus-

[1] « Le chevalier de Florian, capitaine de dragons, gentilhomme du duc de Penthièvre, a eu l'honneur de présenter, le 5 de ce mois, au roi, à la reine et à la famille royale, son nouvel ouvrage : *Numa, second roi de Rome*, dont la reine a bien voulu agréer la dédicace.—Chez Didot l'aîné. » (*Gazette de France* du 10 mars 1786.)

tave III, la note d'un enthousiasme un peu convenu[1].

« Il a paru un mémoire de M. de Lacretelle pour la défense d'un comte de Sanois qui avait été enfermé à Charenton sur la demande de sa fille et de sa femme. Votre Majesté recevra ce mémoire ; il a eu un grand succès. L'intérêt qu'inspire ce malheureux homme y contribuait sans doute; mais cette cause est du nombre de celles qui font réfléchir chaque lecteur sur le danger qu'il court. Sur une simple demande de la famille, une lettre de cachet fait disparaître un homme, et le prive à jamais de toute communication avec des amis, ou du moins avec des juges. De telles institutions rendent trop dépendants de la vertu de ceux qui nous entourent, et l'on commence à se plaindre hautement de ce que M. de Breteuil ne rétablisse pas l'institution que M. de Malesherbes avait faite de ne jamais donner de lettres de cachet qu'après avoir pris l'avis d'un conseil composé de magistrats les plus distingués du royaume; mais les établissements des ministres passent avec eux; les rois mêmes ne règnent qu'un temps. — Il en est toutefois qui posent le bien qu'ils font sur des fondements si inébranlables, qu'il durera presque aussi longtemps que la gloire de leur nom. Ce pluriel-là est une véritable forme de rhétorique pour voiler par respect la pensée.

« J'ai eu le malheur de rencontrer la fille et le gendre de ce M. de Sanois; ils vivent dans la société,

[1] Voyez à l'Appendice.

on est fâché d'avoir été dans la même chambre que de telles gens; cela rapproche trop. Ils préparent une réponse; ils disent que l'avocat a fort exagéré les mauvais traitements que M. de Sanois a reçus à Charenton. Cela ne les justifiera pas, mais il faut convenir que c'est le défaut des Français de ne se jamais contenter de ce qui est vrai; il faut qu'ils ajoutent à tout, et, loin d'augmenter l'effet, il leur arrive souvent de détruire, par une légère circonstance inventée, la foi qu'on avait à tout ce qui ne l'est pas. Depuis que le mémoire a paru, on fait chaque jour de nouvelles histoires sur les prisonniers enfermés par lettres de cachet. La moitié est sans doute imaginée; mais cette idée suffit-elle pour tranquilliser l'humanité?

« Le maréchal de Duras, premier gentilhomme de la chambre et chargé du département de la Comédie-Française, reçut, il y a quelques jours, visite d'une demoiselle qui voulait débuter : « Eh bien, mademoiselle, lui dit-il, de quels rôles voulez-vous vous charger? — Monsieur, cela m'est égal; je sais déclamer des vers comiques, tragiques, tout comme on veut. — Et qui est-ce qui vous a appris à déclamer? — Ah! monsieur, c'est un abbé qui prenait intérêt à moi. Je puis dire qu'il y a mis un soin extrême, mais cependant ce n'est pas lui qui m'a été le plus utile. Et qui donc, mademoiselle? — Un grand-vicaire, monsieur, avec qui j'ai passé quelque temps, et qui, je puis le dire, m'aimait véritablement, et a contribué

beaucoup à former mon talent. — Parbleu ! dit le maréchal, cela monte par grade. Est-ce tout, mademoiselle? — Ah! monsieur, répondit-elle, celui qui s'intéresse le plus sincèrement à moi et me donne encore des leçons, c'est un évêque, qui me recommandera, si vous le désirez. » Les noms de cette histoire, vraie à la lettre, sont l'abbé Delille, l'abbé d'Espagnac et le coadjuteur d'Orléans, M. de Jorente, frère de madame de la Regnière. — Cela peut s'appeler, je crois, une histoire française...

« Les agiotages de l'abbé d'Espagnac et la fortune rapide qu'il y faisait faire à tous ses amis, au nombre desquels on comptait M. le duc d'Orléans, ont fort occupé le public. Il paraît que le roi a marqué du mécontentement de ce qu'un abbé se permettait un semblable métier. L'abbé a été tancé par son chapitre, et tout cela pour n'avoir pu résister au désir de publier son intelligence. S'il eût gardé le silence, sa gloire eût été moins grande et sa fortune plus considérable. A tout prendre, l'argent vaut mieux que ce genre de gloire. Le contrôleur général sous le ministère duquel on peut faire une fortune immense de cette manière est apparemment du nombre de ceux qui ne se fâchent pas de ce qu'ils aperçoivent, mais de ce qu'ils sont forcés de voir.

« M. le premier président avait pris, il y a cinq ou six ans, 20,000 livres de rentes viagères dans un emprunt. Il avait fait un billet de 200,000 francs de

capital, et depuis ce temps il croyait apparemment qu'un billet suffisait, et ne payait point la somme qu'il devait. Cela alla bien tant qu'il fit passer au parlement tous les édits des contrôleurs généraux; mais, depuis qu'il s'est avisé d'être contraire à M. de Calonne, le billet a été retrouvé, et M. de Calonne l'a porté au roi. Le roi est entré dans une grande colère, et pendant un moment l'on a cru que M. le président perdrait sa place. Cependant le crédit de M. d'Ormesson la lui a fait conserver.

« M. Foullon reste toujours exilé pour un mémoire qu'il avait fourni au premier président sur l'affaire des monnaies. C'était de lui que le ministre de Créqui disait : « Prenez garde, messieurs, cet homme-là fait tout ce qu'il peut pour se faire passer pour un fripon; mais je vous en avertis, ce n'est qu'une bête. »

« Le cardinal de Rohan passe sa vie tristement dans son abbaye d'Auvergne[1]. Le ministre de Créqui, faisant allusion aux prétentions de cette maison, a dit : « Les Rohan rentrent dans l'ordre de la noblesse, ils se déshonorent. » La belle madame de Brionne, qui supporte toutes ces infortunes[2], devrait intéresser; mais elle a tellement dans la société des discours et des

[1] A la Chaise-Dieu. Cet exil était la conséquence du fameux procès du Collier; l'arrêt du parlement est du 31 mai.

[2] Elle avait pris parti pour le cardinal de Rohan, qu'elle s'obstinait à défendre.

gestes de théâtre, qu'on prend ses malheurs réels pour des événements de tragédie.

« J'ai fait à Auteuil, il y a quelques jours, un dîner de bienfaisance. La femme d'un épicier, ayant trouvé dans la rue une lettre d'un prisonnier de Bicêtre qui l'a intéressée, a remué pendant trois ans entiers le ciel et la terre pour obtenir sa délivrance. Enfin le maréchal de Castries, ministre plein d'humanité, l'a emporté. Cette femme a eu l'année dernière le prix de vertu à l'Académie. Elle dînait, il y a huit jours, chez madame de Luxembourg et madame de Boufflers avec l'homme qu'elle a fait sortir de prison après trente-cinq ans de captivité pour une étourderie. Je ne puis dire combien cet homme m'a intéressée. Il nous a joué d'un instrument qu'il avait fait à la Bastille avec un bâton de sureau. Enfin le récit des misérables amusements de cette affreuse solitude, des ressources inimaginables qu'il avait trouvées pour se sauver de ces lieux horribles, m'ont émue jusqu'aux larmes. Comme les plus petits des plaisirs deviennent essentiels lorsqu'on n'a plus que ceux-là ! Comme les plus petites circonstances sont remarquées, lorsque tout peut servir et lorsque rien ne distrait ! Ce que la puissance de l'attention fait découvrir semble incroyable à ceux à qui le tourbillon du monde n'a jamais laissé le temps de réfléchir.

« J'ai entendu deux actes d'une tragédie que personne ne connaît et qui m'ont fait la plus grande im-

pression. C'est *Strafford et Charles Ier*, par M. de Lally, fils de celui qui a été décapité et qui défend la mémoire de son père avec tant de chaleur. L'analogie de l'histoire de son père avec celle de Strafford, du caractère de Louis XV avec celui de Charles Ier, ajoute à l'impression de ce bel ouvrage. Je n'ai jamais vu un homme plus voué à une seule pensée et à un seul sentiment. Il ne voit partout qu'un père à venger, qu'une injustice à réparer, un innocent à justifier. A son âge, à tout âge, c'est chose digne d'admiration.

« Houdon, fameux sculpteur, a rapporté d'Amérique le buste de Washington. C'est la figure la plus froide que j'aie vue de ma vie. Il est assez plaisant de la voir en contraste avec celle de Cagliostro. On dirait que Washington ne s'intéresse à rien fortement, et fait peu de cas de la gloire. Il est comme ces médecins qui ne croient pas à la médecine. — On raconte un bon mot d'un Gascon dont j'ai oublié le nom, qui, s'étant trouvé le premier au rendez-vous que lui avait donné M. de Billy, tirait des bottes en l'air : « Que faites-vous là? monsieur, lui dit M. de Billy. — Hélas! monsieur, je tue le temps en vous attendant. » — Figaro en est à la quatre-vingt-douzième représentation. M. de Beaumarchais disait à quelqu'un l'autre jour : « Cet ouvrage-là ne sera bien connu qu'à la cent-cinquantième. » — Nous sommes bien malheureux de n'avoir à mander que des bons mots ou des plaisanteries; mais, comme dans ce pays-ci on n'a rien à

faire, on a poussé l'art de parler plus loin qu'ailleurs. »

Nous n'avons pas voulu, cette fois encore, interrompre le récit de madame de Staël, afin de lui conserver aux yeux du lecteur toute sa physionomie; mais il en faut noter les divers aspects. La funeste insouciance des dernières années de la société qui allait périr se peint, il est vrai, dans ce futile recueil d'anecdotes et de bons mots composé pour distraire un roi; la France n'a rien à faire, nous dit-on, et c'est pour cela qu'on y parle plus et mieux qu'ailleurs. Cependant sur cette trame, que la plume facile de l'écrivain a tissée légère et agréablement variée, n'a-t-on pas déjà vu apparaître quelques sombres couleurs? N'a-t-on pas remarqué ces premières lignes sur les lettres de cachet, sur ces institutions qui « rendent trop dépendants de la vertu de ceux qui nous entourent, et dont on commence à se plaindre,... » cette haine des prisons d'état, le mot de M. de Créqui sur les Rohan, qui « rentrent bien dans la noblesse, puisqu'ils se déshonorent, » ces dîners de bienfaisance, ces marques de sympathie données à ceux qui souffrent des abus du pouvoir? L'affaire du comte de Sanois, aussi bien que le procès « des trois roués » dont madame de Staël parlera dans le quatrième bulletin, avait profondément ému l'opinion. En mai 1785, le comte de Sanois avait été enfermé à Charenton par lettre de cachet, sur la demande de sa femme et de

sa fille madame de Courcy. Depuis lors il publiait une série de brochures, dans lesquelles il réclamait justice, en proposant toutes sortes de réformes dans la législation civile et criminelle. Lacretelle aîné prit en main sa cause et publia en 1786 son *Discours sur les peines infamantes*, où il s'élevait avec énergie contre les lettres de cachet. Vers le même temps, une bande de voleurs d'un village de Champagne avait subi un procès criminel à la Tournelle de Paris; trois des prévenus avaient été roués; deux autres restaient à juger encore. Dupaty, beau-frère du rapporteur Fréteau, qui avait conclu contre les premières condamnations, entreprit d'achever cette œuvre, et son mémoire devint une nouvelle dénonciation contre les lois criminelles et contre les parlements; Dupaty venait d'avoir lui-même une longue querelle avec le parlement de Bordeaux, qui avait refusé pendant deux ans de l'installer au nombre de ses présidents, sous prétexte qu'il n'était pas né gentilhomme. Jansénistes et philosophes avaient pris parti dans la cause des paysans champenois : elle était devenue de la sorte, dit Lacretelle, une de ces affaires destinées à préluder aux grandes secousses publiques. « On ne se rencontrait plus dans les rues de Paris, ajoute-t-il, sans se dire : Avez-vous lu le nouveau mémoire des trois roués? »— Autant de témoignages pour démontrer que la sécurité de ces dernières années du dix-huitième siècle était trompeuse, et que l'auteur de nos bulletins, bien

jeune encore, avait le sentiment du péril devenu prochain. La brillante et spirituelle ambassadrice nous laisse apercevoir la future madame de Staël.

La lecture du troisième bulletin confirmera ces remarques. Il est presque entièrement consacré à des nouvelles de cour, mais on y verra en même temps avec quel scrupule madame de Staël évite de confondre le roi et la reine dans la société au milieu de laquelle la Providence les a placés. Était-ce uniquement pour plaire à Gustave III, qui n'aurait pas, il est vrai, accueilli un langage contraire? Non, sans doute, puisqu'il s'agit ici de cette même courageuse madame de Staël qui, au moment le plus dangereux de la révolution et après la mort de Gustave, prendra en main, avec un généreux élan, la cause de Marie-Antoinette. Son noble cœur n'avait pas attendu l'instant du dernier péril ; elle semblait avoir deviné à l'avance quelles seraient les plus grandes victimes, et préludait envers elles au dévouement par le respect.

Troisième bulletin de nouvelles (novembre 1786). « Le voyage de Fontainebleau n'est pas fort animé; le maréchal de Ségur ne fait point de promotions; les ministres restent tous en place; les soupers et les dîners sont les seuls événements de la journée. On soupe trois fois par semaine chez madame de Polignac, trois fois chez madame de Lamballe, et une fois dans les cabinets. La reine vient chez madame de

Polignac et chez madame de Lamballe à onze heures et joue une partie de billard. Cet amusement est devenu fort à la mode, et les femmes y réussissent assez bien. Les maisons des ministres, du capitaine des gardes, des grandes charges de la couronne, sont assez remplies jusqu'à onze heures et demie; mais à ce moment tout le monde part pour aller dans la maison où l'on trouve la reine. A minuit, l'on sort pour aller passer la soirée ailleurs. Les jeux de hasard y ont été absolument interdits, mais l'on tâche de rendre chers les jeux de commerce. Le jeu est encore le seul secret qu'on ait trouvé pour amuser les hommes rassemblés, ou plutôt pour les occuper. Le plus grand plaisir d'une maîtresse de maison est de se débarrasser de tous ceux qui sont chez elle en les enchaînant à des tables de *quinze* ou de trictrac.

« Il y avait une telle foule à Fontainebleau, qu'on ne pouvait parler qu'à deux ou trois personnes qui jouaient avec vous, et l'on ne retirait du plaisir d'être dans le monde que l'agrément d'être étouffé; mais c'était surtout autour de la reine que les flots de la foule se précipitaient. Il est, je crois, difficile de mettre plus de grâce et de bonté dans la politesse; elle a même un genre d'affabilité qui ne permet pas d'oublier qu'elle est reine et persuade toujours cependant qu'elle l'oublie. L'expression du visage de tous ceux qui attendaient un mot d'elle pouvait être assez pi-

quante pour les observateurs. Les uns voulaient attirer l'attention par des ris extraordinaires sur ce que leur voisin leur disait, tandis que dans toute autre circonstance les mêmes propos ne les auraient pas fait sourire. D'autres prenaient un air dégagé, distrait, pour n'avoir pas l'air de penser à ce qui les occupait tout entiers; ils tournaient la tête du côté opposé, mais malgré eux leurs yeux prenaient une marche contraire et les attachaient à tous les pas de la reine. D'autres, quand la reine leur demandait quel temps il faisait, ne croyaient pas devoir laisser échapper une semblable occasion de se faire connaître et répondaient bien au long à cette question; mais d'autres aussi montraient du respect sans crainte et de l'empressement sans avidité. — Sans doute ce tableau n'est pas nouveau pour un roi, toutes les cours se ressemblent; mais quand les hommages dus au trône sont mérités par le génie, quand on se courbe par devoir devant celui qu'on aurait honoré par choix, les plus grandes marques du plus profond respect et du plus vif désir de plaire rappellent plutôt le mérite de celui qui les reçoit que le rang qu'il occupe. — Le roi de France ne paraît point en société; l'on y rencontre toute la famille royale, mais l'on ne voit le roi qu'à son coucher, à son lever, et le dimanche lorsqu'on lui fait sa cour. Il ne va jamais au jeu de la reine, il chasse et lit; mais c'est assez plaisant d'entendre dire quand il ne chasse pas ou qu'il ne va pas au

spectacle : « Le roi ne fait rien aujourd'hui, » c'est-à-dire qu'il travaille toute la soirée avec ses ministres...

« On a beaucoup dit que le baron de Breteuil proposerait à Fontainebleau un plan d'édit pour assurer les mariages et l'état des protestants; il est certain que c'est son intention. L'on se déshonore, il est vrai, lorsqu'on veut trouver dans la religion des contractants un moyen de cassation; mais enfin la loi subsiste, et les mœurs seules en diminuent l'horrible inconvénient.

« Le duc de Normandie a été assez malade à Fontainebleau. Madame de Polignac l'avait caché à la reine. Elle est entrée par hasard chez son fils dans le moment où l'on venait de lui mettre des sangsues. A l'aspect de cet enfant couvert de sang et en convulsion, la reine est tombée sans connaissance. C'est la meilleure mère possible.

« La reine n'admet plus à jouer avec elle les plus gros joueurs de la cour, et elle a fait des reproches à M. le comte d'Artois sur ce sujet. Elle a dit à Monsieur, qui voulait conserver un garde-du-corps qui avait refusé de se battre, que, si les autres gardes du corps pensaient comme elle, ils quitteraient tous le service de Monsieur. Le roi, pendant ce voyage, a donné des signes de mécontentement à des personnes d'une réputation suspecte. Enfin l'impression totale de ce voyage a ajouté à l'idée qu'on a du désir

qu'ont le roi et la reine de conserver les principes de l'honneur et de la probité parmi ceux qui les entourent...

« Les appartements que le roi et surtout la reine se sont fait faire à Fontainebleau sont d'une magnificence extraordinaire. Le cabinet de la reine est beau dans tous les détails au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Elle ne permet plus à tout le monde de le voir depuis qu'ayant permis à M. de Conflans d'y aller, elle le trouva rempli à son retour de tous les acteurs et de toutes les actrices qu'il y avait amenés...

« On dit — et c'est sûr même — que M. de Calonne causait, il y a quelque temps, à table sur les ministres du temps de Louis XIV. Un de ses amis lui disait qu'alors les fortunes que faisaient les ministres étaient immenses; il lui rappelait Mazarin, Louvois, et se plaignait de ce qu'on ne s'enrichissait plus à cet excès. « Pardonnez-moi, dit M. de Calonne, le métier n'est pas gâté. » Il vaudrait mieux dire ces mots-là dans son cabinet qu'à table... »

Le quatrième bulletin est de 1787. Aux demandes de réformes criminelles et civiles s'ajoutent les querelles religieuses, toute la polémique sur l'état civil des réformés, les intrigues du duc d'Orléans, qui commençait à rallier les mécontents de toute sorte et les curieux de nouveautés. Madame de Staël, en approchant du moment fatal où tout l'édifice doit crou-

ler, continue de recueillir à la fois les symptômes funestes et les agréables sujets de récits.

Quatrième bulletin de nouvelles. — « Les affaires publiques ont tellement occupé depuis six mois tout Paris, que non-seulement elles ont été seules le sujet de l'intérêt général, mais que les événements particuliers eux-mêmes, je crois, ont été plus rares, et que personne n'a voulu être extraordinaire dans un moment où l'on s'en serait si peu aperçu. Dans l'instant où j'ai su le départ du courrier de Votre Majesté, j'ai commencé à m'affliger de ce que mes amis et mes connaissances eussent été assez peu raisonnables et assez insipides depuis six mois pour ne me rien fournir à mander à Votre Majesté.

« M. le duc d'Orléans s'ennuie fort à Villers-Cotterets : il a écrit au roi pour obtenir la permission de revenir au Raincy, maison de campagne qu'il a à quatre lieues de Paris ; mais on le lui a refusé. Il s'est fait du tort par cette demande ; car, pour conserver tous les honneurs du courage, il ne faut pas se reconnaître coupable, et c'est l'être que de demander d'être moins puni. On disait à l'archevêque de Toulouse qu'en exilant le duc d'Orléans il allait lui donner de la considération. « Je le connais, répondit-il ; il ne la prendra pas. » L'on a été fort sévère pour toutes les demandes qui ont été faites d'aller à Villers-Cotterets. On ne conçoit pas cependant ce qui peut porter le gouvernement à ajouter de la ri-

gueur à cet exil que l'opinion publique n'a pas approuvé.

« Madame de Genlis a parfaitement réussi dans son éducation des fils de M. le duc d'Orléans, et tout le ridicule de sa nomination est effacé par le succès.

« C'est assez l'habitude de M. le duc d'Orléans de ne pas choisir pour les places dont il dispose ceux qui y semblent destinés. Par exemple M. Ducrest vient de donner sa démission de la place de chancelier[1]. Il avait fait un mémoire contre l'archevêque de Toulouse; il a dit à M. le duc d'Orléans qu'il ne se croyait plus propre à traiter les affaires, ayant contre lui le principal ministre. M. le duc d'Orléans a tout fait pour le retenir; mais, voyant qu'il n'y pouvait réussir, il a fait venir un capitaine de vaisseau et lui a proposé cette place. M. de la Touche a cru qu'on se moquait de lui; il est retourné chez le duc d'Orléans en habit d'uniforme. « Monseigneur, lui a-t-il dit, j'ai mis cet habit afin de vous rappeler, si par hasard vous l'avez oublié, que je suis marin, que je ne sais pas seulement faire une addition, et que je suis incapable de la place que vous m'offrez[2].—C'est cela que

[1] M. Ducrest, chancelier de la maison du prince, était le frère de madame de Genlis.

[2] Le chevalier de la Touche avait fait, comme commandant de frégate, la campagne d'Amérique. Voir les Mémoires du comte de Ségur, tome I, page 295.

je veux, lui a répondu le duc d'Orléans. » M. de la Touche, après avoir bien constaté son incapacité, s'est soumis à recevoir 100,000 livres de rente, puisque telle était la volonté de M. le duc d'Orléans. Il a tant de gaieté dans l'esprit que je crois quelquefois qu'un des motifs de ses actions, c'est de prendre le parti qui fera le plus rire les autres et lui. Il ne renoncerait pas pour rien au monde à se moquer de ce qu'il fait.

« M. Dupaty, qui avait intéressé toute la France à sa cause, vient de la gagner au parlement de Rouen. Les trois malheureux qu'il avait défendus ont été déclarés innocents. Il a eu le bonheur et la gloire de sauver trois vies. M. Fréteau, son beau-frère, qui l'avait averti le premier qu'il croyait ces malheureux condamnés injustement, et qu'il lui demandait de prendre leur défense, devrait être rappelé de l'exil. A cette occasion, il serait bien à un roi de trouver que l'offense personnelle qu'on lui aurait faite serait expiée quand on aurait sauvé la vie de trois de ses sujets innocents.

« Madame la maréchale de Noailles est de toutes les dévotes catholiques la plus folle et la plus superstitieuse. Sans cesse en correspondance avec le pape, elle soutient la foi et prêche l'intolérance comme un père du désert dans le quatorzième siècle (*sic*). Dès qu'elle a su que le roi avait envoyé au parlement le projet de l'édit pour l'état civil des protestants, elle

est entrée dans un accès de rage et de désespoir qui la conduira au tombeau, si, comme il est probable, l'édit passe. Elle a fait écrire un ouvrage que Votre Majesté recevra par son courrier, qui rassemble tous les événements de l'histoire dans lesquels les protestants ont eu des torts, et s'efforce de faire trembler sur les suites funestes de la tolérance. Le but une fois supposé, l'ouvrage n'est pas mauvais, et, si l'on pouvait oublier qu'il est absurde, on le trouverait assez bien raisonné; mais ce qui m'a véritablement étonnée, c'est qu'il y a quelques personnes sur l'esprit desquelles il a fait impression. On croit tout son siècle éclairé quand la société qui nous entoure n'a plus de préjugés; mais la moitié de la France est peut-être encore dans les ténèbres de la superstition. Les progrès de ceux qui ne lisent pas ne sont pas même l'ouvrage des siècles; le peuple change ses opinions, mais ne les modère jamais. Je joins à ce pieux mémoire, commandé par la maréchale, et qu'elle a porté chez tous les magistrats du parlement en leur laissant un petit billet conçu dans ses termes: « Madame la maréchale de Noailles est venue chez M. le conseiller pour lui recommander la religion et les lois, dont le parlement est dépositaire; » j'y joins, dis-je, l'excellent mémoire de M. de Malesherbes, aussi savant que raisonnable: c'est un des hommes les plus éclairés de France et très-propre sans doute à être ministre sans département; mais il convient

lui-même qu'il lui manque le caractère qu'il faudrait à son esprit. Ce qu'il dit, il faut qu'un autre le fasse.

« Voici un nouveau roman d'*Estelle*, par M. de Florian : doux en commençant, fade à la longue, mais qui lui aplanira la route de l'Académie peut-être. A présent l'on y arrive de plain-pied ; il ne faut plus monter pour y atteindre. M. d'Aguesseau vient d'être élu à cause de son nom. Il sera reçu par M. Beauzée, qui y a été admis à cause de ses connaissances dans la langue française. On prétend que M. d'Aguesseau lui dira : « Monsieur, je suis ici à cause de mon grand'père. — Et moi, répondra M. Beauzée, à cause de ma grand'maire. — L'orthographe est un peu blessée ; mais ce genre de jeu de mots est tellement à la mode aujourd'hui que je n'ai pu me refuser à en citer un exemple. »

Tels sont ces quatre bulletins, où se trouvent jetées négligemment les réflexions graves parmi les anecdotes, les épigrammes et les jeux de mots ; car ce n'était pas au mince profit d'amuser un roi que pouvait se borner pour l'auteur de ces pages l'observation des dernières années du siècle. Le temps est d'ailleurs venu où le caractère de cette correspondance doit changer. L'année 1787 va être déjà l'occasion de tout autres messages, que nous retrouverons dans la suite de nos récits, à leurs dates. Madame de Staël va se frayer sa voie ; son rôle d'ambassadrice va se transformer en un rôle plus indépendant et plus à sa

taille. Jusqu'à présent il semble que la fille de M. Necker n'ait fait que servir à la fortune de son mari et à la renommée de Gustave III.

Quant à M. de Staël, nous avons vu comment, par sa propre industrie, il avait su recueillir au préalable tous les principaux fruits de la bonne réputation que les Suédois s'étaient acquise à Versailles. Il pensait avoir édifié à toujours ; il en avait pour gage un traité consenti par deux rois. Tout cela, à vrai dire, était bien combiné : il ne fallut rien moins que la révolution française, dans laquelle nous le verrons bientôt assez mal engagé, pour ruiner son monument. L'éclat de la gloire resta du moins, de par son mariage, attaché à son nom, que la France adopta. Aux trois exemples de Stedingk, Fersen et Staël, si bien reçus par Louis XVI et Marie-Antoinette, nous aurions pu en ajouter beaucoup d'autres, qui auraient montré combien de leurs compatriotes venaient mériter un cordial accueil parmi nous. Les seules archives de notre ministère de la guerre nous eussent offert une suite de noms suédois illustrés par une belle conduite sous nos drapeaux avant de l'être pareillement dans les guerres que soutint Gustave III. J'y trouve celui de l'héroïque Döbeln, devenu plus tard célèbre par son héroïque résistance en Finlande contre les Russes, et que le poëte Runeberg a si dignement célébré ; celui du baron de Lieven, le même qui était venu, en 1772, annoncer à Louis XV le succès de la révolution

du 19 août, et qui prit une part glorieuse à trois de nos grandes batailles navales; ceux de Wachtmeister, de Sprengtporten et de bien d'autres, à qui un rôle était préparé dans la suite du règne de Gustave III. C'étaient là les vrais représentants du roi de Suède auprès de la cour de France et de l'opinion.

FIN DU PREMIER VOLUME

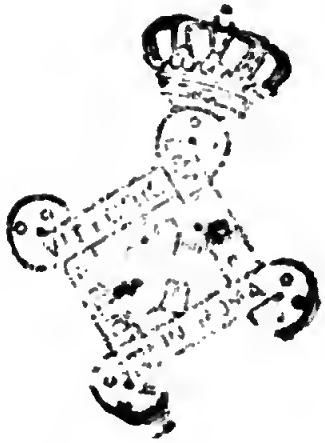

TABLE

DU PREMIER VOLUME

Chapitre Ier. — La Suède avant Gustave III. 1

Ancienne alliance de la France avec la Suède. — État de la Suède avant l'avénement de Gustave III. — Anarchique constitution de 1720. — Humiliation de la royauté; pouvoir excessif et corruption de la diète. Intervention de la France et de la Russie dans les querelles des Chapeaux et des Bonnets. — Dangers extérieurs : Complot de Frédéric II et Catherine II pour prolonger l'anarchie de la Suède et démembrer cette monarchie en même temps que la Pologne. Articles secrets du traité de mars-avril 1764 et de ceux d'octobre et novembre 1769. — Politique nouvelle du duc de Choiseul de concert avec le prince royal de Suède.

Chap. II. — Éducation de Gustave III. Son premier voyage a Paris. . 54

Influence de l'esprit français en Suède avant le règne de Gustave III. Théâtre au temps de Charles XII. Introduction du cartésianisme. Voltaire et l'*Encyclopédie*. — Influence française dans les arts : Sébastien Leclerc, Coysevox, Natoire, Chardin, Oudry, Boucher, Bouchardon, Larchevêque, etc., s'emploient pour la Suède. — Voyage de l'industriel Alströmer en France. — Éducation française de Gustave III : Écrits du comte de Tessin, son gouverneur. Mariage malheureux de Gustave en 1766. Inconsistance et belles parties de son caractère. Son goût pour la société française. Son premier voyage à Paris, février-mars 1771. Il devient roi.

Chap. III. — Le coup d'État. 127

Premières difficultés du règne de Gustave III. Ambassade de M. de Vergennes. Préparatifs habiles du roi de Suède, de concert avec le cabinet de Versailles. Révolution de cour à Copenhague et premier partage de la Pologne. — Coup d'État exécuté par Gustave III, le 19 août 1772. Nouvelle constitution donnée à la Suède. Vains ressentiments de la Russie et de la Prusse. Intervention de la diplomatie secrète autorisée par Louis XV.

Digitized by Google

Chap. IV. — Gustave et la société française. 204

État de l'opinion en France à la fin du règne de Louis XV. Gustave III s'en instruit : correspondance du comte de Creutz. Peinture de Versailles. Insouciance du roi ; faiblesse du ministère ; crédit incertain de madame du Barry. Première influence de Marie-Antoinette. Hommages de Voltaire et de Marmontel envers Gustave III. Correspondance du roi de Suède avec madame de Brionne, la comtesse d'Egmont, madame Feydeau de Mesmes, les comtesses de Noailles, de la Marck et de Boufflers. Mort de Louis XV.

Chap. V. — Réformes et fêtes de cour. 275

Avénement de Louis XVI. Attitude nouvelle de Gustave III. Les deux cours s'observent. Tableau de la cour de France par mesdames de la Marck et de Boufflers. Lettres du comte de Provence. Dépêches de Creutz. Réformes ordonnées par Louis XVI. Plaisirs de Versailles. Premiers récits sur Marie-Antoinette. — Réformes libérales de Gustave III. Liberté de la presse. Ordre de Vasa en faveur de l'agriculture et de l'industrie. Essai d'un nouveau costume national. Liberté des cultes. — Institution de l'Académie des Dix-huit. Développement du théâtre en Suède. — Fêtes de cour. Tradition d'élégance et d'éclat.

Chap. VI. — Marie-Antoinette et les Suédois a Versailles.. . . 342

Faveur du comte de Stedingk. Il fait la campagne d'Amérique sous d'Estaing et se distingue à l'affaire de la Grenade. Sa popularité au retour. Ses récits animés des scènes de Versailles. Il va faire la guerre en Finlande. Ses sentiments durables à l'égard de la France. — Faveur du comte Axel Fersen. En quelles circonstances il part pour la guerre d'Amérique. Elles font prévoir son futur dévouement envers Louis XVI et Marie-Antoinette. — Faveur du baron de Staël. Longue et difficile négociation de son mariage avec mademoiselle Necker. Creutz, madame de Boufflers et Marie-Antoinette s'y emploient. Madame de Staël ambassadrice. Ses bulletins de nouvelles, rédigés pour Gustave III.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

ERRATUM

A la page 193 du tome premier, ligne 3, lisez 1773 et non 1778.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HAG2019006

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

SUIVI D'UNE ÉTUDE CRITIQUE

SUR

MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVI APOCRYPHES

— AVEC PORTRAITS INÉDITS DE MARIE-ANTOINETTE, ETC., ET FAC-SIMILÉ —

PAR

A. GEFFROY

PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie

GUIZOT

Histoire de la révolution d'Angleterre, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'au rétablissement des Stuarts (1625-1660). 6 vol. in-12, en trois parties. . . . . 21 fr.

Histoire de Charles Ier, depuis son avénement jusqu'à sa mort (1625-1649), précédée d'un *Discours sur la révolution d'Angleterre*. 7e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell (1649-1658). Nouv. édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

Histoire du protectorat de Richard Cromwell et du **rétablissement des Stuarts** (1659-1660). 5e édition. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.

Monk. Chute de la République, etc. Etude historique. 1 vol. in-12 3 fr. 50

Portraits politiques des hommes des divers partis : *Parlementaires, Cavaliers, Républicains, Niveleurs*; études historiques. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Sir Robert Peel. Étude d'histoire contemporaine, 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Essais sur l'histoire de France, etc. Nouv. édit. 1 vol. in 12. 3 fr. 50

Histoire de la civilisation en Europe et en France, depuis la chute de l'Empire romain, etc. 7e édit. 5 vol. in-12. . . . . 17 fr. 50

Histoire des origines du gouvernement représentatif *et des institutions politiques de l'Europe*. Nouvelle édit. 2 vol. in-12. . . 7 fr.

BARANTE

Histoire des ducs de Bourgogne. Nouv. édit., illustrée de vignettes. 8 vol. in-12. . . . . 21 fr.

Tableau littéraire du XVIIIe siècle. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Royer-Collard. — Ses discours et ses écrits. Nouv. édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

Études historiques et biographiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

Études littéraires et historiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . 7 fr.

ROUSSET (C.)

Histoire de Louvois (*Ouv. couronné par l'Académie française*, 1er *prix Gobert*). Nouvelle édition. 4 vol. in-12. . . . . 14 fr.

POIRSON (AUG.)

Histoire de Henri IV. Nouv. édit. 4 vol. in-12. (1er *prix Gobert, de l'Acad. française*). . . . . 16 fr.

MERCIER DE LACOMBE (CH.)

Henri IV et sa politique. (*Ouv. couronné par l'Académie française.*) Nouv. édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

MIGNET

Éloges historiques, faisant suite aux *Portraits et Notices*. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

Charles-Quint, SON ABDICATION, SON SÉJOUR ET SA MORT AU MONASTÈRE DE YUSTE. 5e édit. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'à 1814. 9e édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

BAILLON (Cte DE)

Lord Walpole à la Cour de France. 1725-1730. 1 vol. in-12 . . 3 fr. 50

MEAUX (VIC. DE)

La Révolution et l'Empire. Étude d'histoire polit. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

PONCINS (L. DE)

Les Cahiers de 89 ou les vrais principes libéraux. 1 vol. in-8. . 6 fr.

ALEX. SOREL

Le Couvent des Carmes et le Séminaire Saint-Sulpice *pendant la Terreur*. 2e édit. 1 vol. in-12, fig. . 3 fr. 50

GONCOURT (E. ET J. DE)

Histoire de la société française pendant la Révolution et pendant le Directoire. Nouv. édit. 2 vol. in-12 7 fr.

GUADET

Les Girondins. Leur vie, leur proscription et leur mort. 2e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

FLEURY (ED.)

Saint-Just et la Terreur. Étude sur la Révolution. 2 vol. in-12. 6 fr.

SCHNITZLER

La Russie en 1812. — *Rostoptchine et Kutusof*. Nouv. éd. 1 v. in-12. 3 fr. 50

ERNOUF (Ee)

Le général Kléber. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google